



Les enfants de l'exil

Etude auprès des familles en demande d'asile dans les centres d'accueil

Sous les directions du Pr Marie Rose Moro et de Jacques Barou

Octobre 2003

Préface

Boris Cyrulnik

Cette étude a été réalisée à la demande de la Sonacotra et de l'Unicef France

Les enfants de l'exil

Etude auprès des familles en demande d'asile dans les centres d'accueil

1^{er} volet

**Etude anthropologique, psychologique et transculturelle
dans les centres d'accueil de la Sonacotra**

Sous la direction de Marie Rose Moro, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Laëtitia Atlani-Duault, Jean-François Bouville, Félicia Heidenreich

Page 10

2^{ème} volet

Etude sociologique

Sous la direction de Jacques Barou, sociologue et chercheur au CNRS
Louisa Moussaoui, Tatiana Junqueira, Mihaëla Paun-Faraus, Diana Szanto

Page 150

Avant-propos

En 2001, nous avons passé commande au sociologue Jacques Barou de l'étude « Etre père à distance », consacrée aux regards croisés des pères immigrés et de leurs enfants restés au pays d'origine. Les conclusions sont venues enrichir les actes du Sommet mondial de l'enfance qui s'est tenu aux Nations Unies en septembre 2002.

La richesse de cette contribution, la pertinence de ses enseignements, nous ont donné le désir de poursuivre dans la voie d'une meilleure compréhension de ceux auprès desquels nous oeuvrons au quotidien.

Notre regard s'est cette fois porté vers les demandeurs d'asile. Issus d'une immigration en développement et qui a pour origine des actes de violence allant des menaces à la torture physique, ils arrivent en France asphyxiés par leurs souvenirs, pour y vivre en premier lieu une période d'attente, faite d'espoir et d'angoisse.

C'est précisément ce moment où la vie se trouve suspendue, qui nous a intéressés.

Nous avons sollicité les équipes du Professeur Marie Rose Moro, psychiatre, et celles de Jacques Barou, pour porter sur cette sorte de parenthèse un double regard. Cette étude resitue bon nombre de constats dans le sens où elle pose sur les événements de la vie de tous les jours des mots qui bouleversent nos analyses initiales. Ainsi, que penser des bons résultats scolaires d'un enfant de réfugiés si l'on en donne pour lecture qu'ils justifient à eux seuls l'exil si douloureux de ses parents ?

La SONACOTRA accueille aujourd'hui près de cinq mille demandeurs d'asile, soit en Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), soit dans des structures d'urgence installées dans ses établissements traditionnels et regroupées sous le terme générique d'AUDA (Accueil d'Urgence pour Demandeurs d'Asile).

L'UNICEF intervient souvent en amont, alors même que les futurs demandeurs d'asile sont, sur leurs terres d'origine, aux prises avec une violence à laquelle ils ne pourront se soustraire qu'en quittant leur pays.

La SONACOTRA et l'UNICEF ont en commun d'entendre cette douleur et de la voir chaque jour.

Nous sommes très heureux que Boris Cyrulnik ait accepté de préfacer cette étude. Nous espérons que la « résilience », thème qu'il privilégie comme l'issue possible à un traumatisme, donnera aux demandeurs d'asile cet espoir supérieur à tous les autres, celui de pouvoir poursuivre la vie sans changer le passé, mais le regard sur le passé.

Michel Pélessier

Président de la SONACOTRA

Jacques Hintzy

Président de l'UNICEF FRANCE

Enfants de demandeurs d'asile

Même si leurs parents n'avaient pas émigré, les enfants auraient eu des problèmes d'identité à régler. Un jour ou l'autre ils seraient arrivés à la question "Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je vaux ?". Quand, au cours des premières années, on a été préparé à cette question, on prend le virage de l'adolescence avec beaucoup d'émotion, mais sans trop de difficultés. Quand on n'y a pas été préparé, quand notre monde n'est pas clair, quand on ne sait pas quelles sont les valeurs de la culture, quand on n'a jamais eu l'occasion de découvrir ce qui nous rend heureux, quand on ignore de quoi on est capable, alors l'angoisse apparaît : "Je comprends mal ce qui se passe, je ne connais pas mes capacités, mais je sais que ma vie entière dépend de ma réponse". Alors l'adolescent se met à l'épreuve pour obtenir la preuve de ce qu'il vaut, et les adultes comprennent mal que ses provocations incessantes ou sa passion du risque prennent un effet tranquillisant pour cet adolescent en mal d'identification.

Les enfants dont les parents ont émigré n'échappent pas à ce problème d'identité individuelle auquel ils auront à ajouter une difficulté de repère culturel : "Dans ma culture on travaille comme ça, on courtise de cette manière...mais quelle est ma culture ?".

La construction de l'identité est toujours paradoxale, en ce sens que pour devenir moi-même, j'ai besoin de m'opposer à ceux qui sont les mêmes que moi. L'identité culturelle propose un schéma collectif où nous avons à partager les mêmes origines, les mêmes croyances, les mêmes rituels et parfois la même apparence physique. Alors que l'identité individuelle nous pousse à nous opposer à ceux qui nous ressemblent de façon à devenir à nul autre pareil.

Pas facile, ce travail qui consiste à se séparer de nos proches, de façon à devenir soi-même parmi ceux qui nous ressemblent ! Trop de séparation mène à la désaffiliation. Trop de ressemblance mène à la désindividualisation.

Les enfants d'immigrés qui ont à faire ce travail de construction de leur identité dans leur famille, plus la construction de leur identité dans leur culture ont souvent à souffrir d'un conflit entre leur loyauté et leur attachement : "Je suis attiré par cette culture d'accueil dans laquelle j'ai des amis et dont la manière de vivre me paraît épanouissante mais dans ce cas, je trahis ma mère qui regrette son pays d'origine. Quand je ne porte pas les vêtements de sa culture, quand je ne respecte pas ses rituels, elle croit que je la méprise".

Ce déchirement n'existe pas quand les enfants ont pour mission de réaliser les rêves de leurs parents. "Heureux comme Dieu en France" disaient les juifs européens dont les enfants furent ainsi contraints à être heureux sous peine de rendre leurs parents malheureux. Leur réussite scolaire ou sociale fut donc teintée d'angoisse, et leur intégration réussie fut terriblement punie pendant la guerre de 1940. Les Arméniens, les Espagnols et beaucoup d'autres ont connu une intégration analogue avec quelques variations culturelles. Dans l'ensemble, ces enfants d'émigrés ont confirmé l'idée suivante : c'est la structure des institutions des pays d'accueil et l'histoire de l'émigration de leurs parents qui attribue un sens à l'événement et peut en faire une amputation de la personnalité ou un épanouissement.

Certains émigrés désiraient venir dans le pays de cocagne, de culture et de liberté. Après la lune de miel, après l'euphorie des premiers mois, la descente a souvent été triste. Il a

fallu s'adapter au réel, renoncer au rêve, apprendre une langue et des rituels étranges. Les enfants ont eu à se développer dans un tel contexte affectif et sensé : "J'aime mes parents. Leur tristesse me touche. Mais je ne peux pas me développer ailleurs que dans la culture où ils m'ont mis. Je dois donc réussir mon intégration pour que leur tristesse vaille la peine. Mon échec serait une blessure supplémentaire pour eux". Ce genre de raisonnement, si souvent entendu explique que la réussite scolaire ou sociale des enfants d'immigrés est souvent meilleure que celle des natifs, à condition que les lois du pays d'accueil le permettent et que l'embellie économique autorise de telles aventures.

C'est donc un ensemble de déterminants historiques, affectifs, institutionnels et économiques, qui gouverne l'intégration des enfants d'émigrés, leur épanouissement ou leur altération.

La plupart des enfants dont les parents ont fui des régimes totalitaires ne veulent plus entendre parler de ces Etats. Ceux dont les parents sont restés dans ces contrées sont aujourd'hui des adultes honteux de leur passé. On peut facilement comprendre que ceux qui grâce à la souffrance de leurs parents ont eu la chance de se développer ailleurs, dans un pays libre, cherchent à dénier leurs origines. Le déni qui les protège d'une identification honteuse constitue pourtant une amputation d'identité, puisqu'ils ne peuvent pas avoir une représentation totale d'eux-mêmes : "Je connais mon histoire dans ce pays, mais je connais à peine l'histoire de mes parents dans un autres pays. J'ai donc eu à m'identifier à des gens que je ne connais pas vraiment, à des ombres, mes parents". Comment peut-on s'identifier à des modèles flous ? On se retrouve dans la situation des enfants mal structurés qui ont besoin de s'infliger des épreuves pour se donner la preuve de ce qu'ils valent. Certains adolescents prennent encore plus de risques ou deviennent parfois délinquants pour s'inventer un rituel d'intégration dans une société d'accueil qui ne leur en propose pas.

Des histoires parentales différentes induiront des développements différents chez leurs enfants. Il arrive que le motif de l'immigration ne soit ni une déclaration d'amour, ni la recherche d'un refuge salvateur. Dans ce cas, ce n'est pas la famille entière qui émigre mais souvent un membre qui est envoyé à l'étranger pour gagner la vie de ceux qui restent au pays. Il s'agit souvent d'hommes seuls, héros sacrifiés, chargés de réparer le désespoir d'une famille misérable mais attachée à sa culture. L'enfant qui reste au pays se retrouve avec un drôle de père. L'image d'identification est lointaine, désincarnée, un peu comparable à celle des orphelins : père parfait, glorieux, toujours jeune... à condition qu'il ne devienne pas réel. Comme l'orphelin, cet enfant privé de père réel regarde les photos et écoute les récits qui décrivent un père imaginaire, émigré magnifique... tant que les conditions économiques sont favorables. Or, il se trouve que l'attachement au père réel est un lien qui ne peut se tisser que dans la banalité des interactions quotidiennes, et que la gloire du père imaginaire n'est soutenable que lorsque les conditions économiques du pays d'accueil permettent à ce père d'envoyer de gros chèques et de rapporter de beaux cadeaux.

Comme pour les orphelins, ces enfants tissent des liens d'attachement avec des substituts paternels : oncle, grand frère, voisin ou grand-mère. Leur développement est harmonieux, mais quand le père exilé, père imaginé, veut redevenir réel parce qu'il est vieux ou que les nouvelles règles économiques en ont fait un chômeur, il devient intrus dans sa propre famille et briseur de rêve, lui qui s'est sacrifié, lui qui a accepté de vivre en enfer dans le pays d'accueil pour être un peu aimé dans son pays d'origine. Il connaît alors un immense sentiment d'injustice et d'amertume, au point que souvent la solitude le fait moins souffrir.

Autant le père réel dépend des interactions quotidiennes quand il parle, joue et gronde, autant le père imaginé dépend des discours de sa famille et de sa culture. Les mineurs de fond italiens ou polonais, ont eux aussi connu l'enfer quand ils descendaient dans les puits à l'âge de douze ans sachant qu'ils ne reverraient probablement plus le ciel avant l'accident ou la silicose qui les emporterait vers la cinquantaine. Ces hommes sacrifiés sont devenus des pères adulés, des héros familiaux. Quand ils rentraient le soir, hébétés par dix heures de travail dans des tunnels surchauffés, ils étaient tellement sales et épuisés que leur femme les lavaient, les nourrissaient puis les poussaient au lit devant les enfants émerveillés. Ces pères étaient lointains. Ils ne pouvaient pas parler tant ils travaillaient. Mais les discours familiaux et sociaux leur donnaient un rôle grandiose. Les enfants en étaient fiers. Ces pères vivaient peu dans le réel quotidien de leur famille, mais les récits leur donnaient une telle aura que les enfants s'identifiaient avec bonheur à ces héros si doux.

A cette époque les immigrants s'assimilaient rarement, ils s'intégraient souvent. Le samedi soir, de grands banquets faisaient revivre les musiques et les cuisines de leur culture d'origine. D'un point de vue intellectuel, l'avantage de la pizza et de la soupe à la cerise, c'est que les aliments permettent de raconter l'histoire des parents. Les plats sont bons, les musiques sont gaies ou tristes, mais les enfants ont désormais de quoi s'identifier totalement à des parents fiers de leurs origines et heureux de vivre dans le pays d'accueil.

Le réel ne cessait d'imposer des épreuves physiques : le givre matinal sur les murs de la chambre, la longue marche à pied avant d'arriver à l'école dans des classes de quarante enfants, la honte d'avoir des parents qui parlaient mal et s'habillaient sans élégance, la participation le soir aux tâches domestiques, la rareté des distractions. Et pourtant les familles structurées par les rôles sociaux où chacun tenait sa place indispensable à l'autre, étayaient solidement le développement des enfants. Ces mères épuisées assuraient la sécurité de leur petit monde, les discours familiaux et sociaux valorisaient les pères sacrifiés, et les cultures d'origine en ritualisant les groupes d'émigrés leur permettaient de conserver la fierté de leurs origines en apprenant les lois et les règles du pays d'accueil.

Dans le système où co-existent plusieurs attachements possibles (avec la mère, le père, les oncles, les tantes, les voisins et le groupe organisé) les enfants résistent mieux aux épreuves de la vie. Quand un membre défaille par la maladie, la mort ou l'effondrement psychique, l'enfant trouve toujours autour de lui un autre tuteur, ou substitut qui lui permet de poursuivre son développement. Mais quand les conditions techniques et culturelles entravent les mères, effacent les pères, réduisent les familles ou isolent les groupes, l'enfant aura à se structurer dans un monde destructuré. Or, ce sont les découvertes technologiques, les lois économiques et les règles culturelles qui organisent le milieu où se développent nos enfants.

Les explications par une seule cause ne sont plus possibles. On ne peut plus dire : les enfants d'émigrants sont violents à cause de la télé ou ils sont délinquants à cause de la carence d'autorité. Peut-être vaut-il mieux poser la question autrement : les conditions techniques, économique et culturelles ont tellement changé que les familles qui façonnent les enfants ont perdu leur pouvoir civilisant. D'autres structures doivent y suppléer sous peine de voir émerger des mécanismes archaïques de socialisation, comme la loi du plus fort, le bouc émissaire et les ententes secrètes.

Or, on commence à mieux comprendre ces nouvelles forces affectives et sociales qui façonnent de nouveaux enfants dans ces cultures nouvelles. On peut défendre sans peine l'idée

que l'assimilation exige une amputation de la personnalité pour que l'émigrant prenne sa nouvelle place. Il va s'adapter grâce à cette triste réduction de sa personnalité qui lui demande de faire comme si ses origines n'avaient jamais existé. Les enfants auront à s'identifier à des parents amputés, parents-moins, trop gentils, soumis. Et les petits enfants, à l'aise dans cette culture où eux seront assimilés, qui ne sera donc plus nouvelle, reprocheront à leur parents de les avoir privés d'une partie de leur histoire. Alors, pour redevenir entiers, ils partiront à la recherche de leurs origines et dépoussièreront des conflits vieux de plusieurs siècles.

Ces sont les petits-enfants qui réclament justice contre les agresseurs de leurs grands-parents, contre ceux qui les ont chassés de leur pays d'origine, les ont exploités dans le pays d'accueil et les ont fait taire pour être tranquilles. Nous pouvons tous trouver dans notre histoire de bonnes raisons pour déclarer la guerre : l'assimilation fonctionne comme une bombe à retardement.

A l'inverse, ceux qui refusent d'apprendre la langue et les rituels du pays d'accueil composent une sorte d'isolat culturel, une enclave dans la culture d'accueil qui se sent agressée. Les enfants qui se développent dans ces clans ressentent eux-mêmes la culture d'accueil avec hostilité, puisqu'ils partagent les territoires et les biens, mais n'habitent pas les mêmes mondes mentaux.

Il existe bien sûr la solution facile des travailleurs étrangers qui signent un contrat momentané avec le pays d'accueil où les deux partenaires échangent des bénéfices, comme les Français, les Portugais, Marocains ou Colombiens qui travaillent à l'étranger et reviennent dans leur pays avec le sentiment d'avoir connu une belle aventure, une belle exploration culturelle dont les enfants tirent bénéfice, puis reviennent enchantés au pays d'origine. Mais dans ce cas il ne s'agit pas vraiment d'une émigration. Si les travailleurs doivent s'installer, l'intégration est nécessaire, alors l'enrichissement est au bout du chemin. Ce n'est pas la voie la plus facile car il faut apprendre deux langues et comparer deux cultures, mais la condition humaine est ainsi faite que l'altérité renforce l'identité. Je ne peux devenir moi-même que si j'ai quelqu'un d'autre à aimer. Je ne peux connaître ma culture d'origine que si je peux la comparer à ma culture d'accueil. Alors, comme ces enfants qui découvrent leur propre langue quand ils en apprennent une autre, l'émigration peut devenir un épanouissement.

Aujourd'hui, la mondialisation de la technologie et des lois du marché mondialisent aussi les changements familiaux et les difficultés éducatives. Les mères deviennent plus lointaines, plus sociales et les pères deviennent plus amicaux, entraînant ainsi une modification de la manière de s'attacher. Les enfants ne sont plus les mêmes puisque les parents changent dans une société tourbillonnante.

Le 20^è siècle a été celui des hontes idéologiques, des camps d'extermination au nom des utopies. On peut prévoir que le 21^è siècle sera celui des bouillonnements sociaux, des ruines d'Etats et des mouvements de population.

Le choix est clair. Faut-il construire des camps pour réfugiés vaguement perfusés par l'aide sociale ? ou faut-il réfléchir au processus d'immigration? Les enfants ne seront ni amputés ni enclos, mais ils devront travailler deux fois plus à devenir cultivés.

Ce n'est pas le chemin le plus facile, mais il est tellement humain.

Boris Cyrulnik

Etude anthropologique, psychologique et transculturelle dans les centres d'accueil de la Sonacotra

Laëtitia Atlani-Duault¹, Jean-François Bouville², Félicia Heidenreich³, Marie Rose Moro⁴

Etude sous la direction de M.R. Moro

*Service de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, CHU Avicenne, AP-HP, Bobigny,
Laboratoire de psychopathologie transculturelle, UFR Léonard de Vinci, Université Paris 13
(Pr Marie Rose Moro)*

¹ Maître de conférence, Faculté d'Anthropologie et de Sociologie, Université Lumière Lyon II, Campus Porte des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès France, CP 11, 69676 Bron Cedex.

² Docteur en psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Faculté de Philosophie, Sciences Humaines et Sociales, Université de Picardie Jules Verne, Chemin du Thil, 80025 Amiens Cedex 1. Chercheur au Laboratoire de Psychogenèse et Psychopathologie (SMBH Léonard de Vinci), Université de Paris XIII, Bobigny.

³ Médecin attaché, Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychiatrie générale, CHU Avicenne (AP-HP), 125 rue de Stalingrad, 93009 Bobigny Cedex. Chargée de recherches au Laboratoire de Psychogenèse et Psychopathologie (SMBH Léonard de Vinci), Université de Paris XIII, Bobigny.

⁴ Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Chef du service de Psychopathologie, CHU Avicenne (AP-HP), 125 rue de Stalingrad, 93009 Bobigny Cedex, Laboratoire de Psychogenèse et Psychopathologie (SMBH Léonard de Vinci), Université de Paris XIII, Bobigny. Directrice de la revue transculturelle *L'autre*.

Sommaire

Sommaire.....	11
Remerciements.....	13
<i>Introduction– Cliniques de l’hospitalité - Mieux comprendre pour mieux accueillir.....</i>	14
<i>Description de la recherche.....</i>	20
Terrain et population – les familles dans les centres d’accueil.....	20
Méthodes d’enquête et d’analyse	22
1. Protocole d’étude.....	22
2. Limites et difficultés de terrain.....	25
<i>Récits</i>	28
Exposé chronologique	28
Temps 1. Avant la fuite.....	28
Temps 2. L’histoire de l’exil.....	30
Temps 3. La vie en France – Foyer Sonacotra.....	35
Histoires de vie.....	52
La vie c’est maintenant	52
L’exil, l’attente, l’ennui et... l’incrédulité.....	56
Le garçon sentinelle	59
Biographie d’une famille kurde de Turquie.....	62
<i>Analyses.....</i>	70
La transmission de la mémoire de l’exil : être en l’air.....	70
Introduction.....	70
Les nouveaux arrivants	71
Mode 1 : Faire le deuil, un processus en suspens.....	72
Mode 2 : Se projeter en se retenant.....	78
Mode 3 : Etre Français dès maintenant.....	87
Conclusion	90
Psychopathologie de l’attente	93
I. Thèmes de l’analyse	94
II. Mécanismes du fonctionnement psychique.....	103
III. Conclusion	105

La relation intrafamiliale : une source de résilience pour l'enfant.....	108
Les enfants de parents « soudés »	109
Les jeunes enfants de mères « isolées »	111
Les aînés « solidaires »	112
Les enfants « encore effrayés »	114
L'influence du contexte et des attachements multiples	116
Conclusion	119
Que disent les parents aux enfants sur l'exil ?	122
Massoud, l'enfant qui ne veut pas repartir	123
Souvenance, l'enfant qui maîtrise le monde extérieur par le savoir	125
Gugua, devenir champion pour rester soi-même	126
La complexité du récit parental et la nécessité d'un récit adapté aux circonstances et au développement de l'enfant	129
<i>Conclusion : faire en sorte qu'émergent de nouveaux possibles.....</i>	130
Comment fait-on le passage d'un monde à l'autre ?	132
Comment vivre dans l'attente ?	134
Qu'est ce qui protège les enfants ?	136
Que dit-on aux enfants dans la fuite ?	137
Mieux comprendre pour mieux accueillir : quelques propositions pour aujourd'hui et demain	139
<i>Bibliographie.....</i>	142
<i>Annexes</i>	146
Foyers Sonacotra visités	146
Familles rencontrées	146
Beauchamp.....	147
Membres des équipes interviewés.....	148
Abréviations et termes techniques	148

Remerciements

Cette étude n'aurait pas pu se faire sans la collaboration et le soutien d'un grand nombre de personnes. Nous leur exprimons ici notre profonde gratitude.

Merci aux familles qui ont accepté de nous parler pour mieux comprendre ce qu'ils vivent.

Merci aux intervenants sociaux et aux directeurs des CADA et AUDA à Beauchamp, Dijon, Gargenville et Vierzon, qui ont facilité les rencontres avec les familles.

Merci aux interprètes Ana, Bakhtur, Déogratias, Didier, Massoud, Muslum, Mme Tchernogorova qui ont rendu possible le passage d'une langue à l'autre.

Merci à tous nos collègues et collaborateurs de l'Hôpital Avicenne et d'ailleurs, qui nous ont donné des conseils tout au long du chemin.

La Sonacotra et l'Unicef qui ont demandé et financé cette recherche et avec qui la collaboration a été très agréable.

Merci aux services financiers et à celui des ressources humaines de l'Hôpital Avicenne.

Tous les noms et prénoms des demandeurs d'asile et de leurs familles ont été modifiés pour préserver l'anonymat.

Introduction–

Cliniques de l'hospitalité - Mieux comprendre pour mieux accueillir

Marie Rose Moro

"Au commencement de nos mémoires il y eut la Guerre. L'Iliade en fit un récit.

Après la Guerre : l'Odyssée. Ceux qui ne sont pas rentrés au pays, ni vivants ni morts, errent longtemps par toute la terre. (...)

"Qu'allons nous devenir ?" disent ceux qui ont laissé leur nom, leur famille, leurs racines très loin derrière eux, que l'on appelle "réfugiés", "clandestins", "sans papier", "migrants" et qui s'appellent entre eux, noblement, les "voyageurs". Ils sont brutalement voyagés "contenus" dans des cales et des camions, faufilets aux frontières, et ils ne savent pas où et quand finira ce voyage dangereux qui les pousse de port en côte et de porte ne porte à mesurer la maigreur de l'hospitalité contemporaine. (...) Et nous, assis dans nos pays relativement modérés, qui sommes-nous ? Leurs semblables ? Leurs témoins ? Leurs ennemis ? Leurs amis ? D'anciens voyageurs qui ont oublié ? Ou des gens que le voyage attend au tournant ?"

Extraits de la présentation du spectacle "Le dernier Caravansérail (Odyssées)", Création collective du Théâtre du Soleil.

Lorsque la Sonacotra et l'Unicef nous ont proposé de nous associer à eux pour mener cette recherche pluridisciplinaire, ma première réaction a été celle de *l'évidence* : nous étions des partenaires naturels, nous qui, à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Université de Paris 13), depuis plus de vingt ans, travaillons avec les familles migrantes et leurs enfants, préoccupés par leurs difficultés au quotidien pour bien faire grandir leurs enfants, les aider à s'inscrire dans le monde d'accueil, les accompagner dans les avatars de l'adolescence ou de la maladie (Moro, 2002). Nous sommes donc sensibilisés depuis longtemps aux obstacles de leurs parcours, que ce soit dans le cadre de migrations choisies ou forcées, mais aussi attentifs à leur créativité. Ils inventent, en effet, avec courage de nouvelles manières d'être au monde, de se métisser, de se soigner, de vivre ici tout simplement. Cette expérience nous a conduit à des propositions de nouvelles manières de soigner, mais aussi de comprendre⁵ ces processus de

⁵ Ce mouvement dit de psychiatrie transculturelle ou d'ethnopsychiatrie de Bobigny a été à l'origine d'une revue transculturelle, la revue *L'autre*, La Pensée sauvage Editeur, Grenoble, www.lautre.com

rupture et de changement, caractéristiques de toutes les sociétés modernes où les mouvements de populations sont complexes et nombreux. Evidence donc, pourquoi n'avions nous pas travaillé ensemble plus tôt étant donnée l'importance des problématiques partagées entre la Sonacotra, l'Unicef et nous.

Pourtant ma seconde réaction fut plus réservée : pourquoi se lancer maintenant dans une nouvelle recherche alors que tant d'autres sont en cours ? Et puis, l'importance de la question posée par la Sonacotra sur ce qui conditionne l'évolution des enfants dans les foyers et ce qui inhibe leurs parents a fini par me convaincre, nous allons faire cette recherche ensemble et avec l'équipe de J. Barou, en partant de l'expertise et du savoir des équipes sur le terrain dans un esprit complémentariste ; c'est-à-dire avec des méthodologies complémentaires en respectant les différences d'approche et en travaillant sur les interactions entre les différentes disciplines. Chercher à comprendre ce que vivent ces réfugiés et leurs enfants en bénéficiant de regards multiples et en essayant de comprendre leurs représentations et leurs craintes du dedans, par l'observation, le récit, l'interview des professionnels qui travaillent et parfois vivent avec eux ou tout près d'eux. Pour cela nous avons réuni une équipe pluridisciplinaire de psychiatres, de psychiatres d'enfants et d'adolescents, d'anthropologues et de psychologues. Cette équipe a longuement visité les foyers, rencontré les équipes et les familles et toutes ces données ont été mises en commun. Partir du terrain donc et prolonger ce premier travail par des propositions d'actions, car ce type de recherche, c'est là sa spécificité, conduit nécessairement à des modifications d'action sur le terrain : mieux comprendre, percevoir du dedans, entrer dans la complexité, entraîne nécessairement des changements dans le faire. Ce type de recherche, très articulée aux demandes du terrain, donne aussi des éléments pour la formation, principal levier du changement.

Cette nécessaire interaction entre notre recherche et l'action au quotidien est un des principaux messages entendu sur le terrain de la part des équipes très sensibles à la grandeur et à la difficulté de leur tâche. C'est sans doute la première caractéristique qui reste en mémoire, la qualité des équipes et des liens qu'ils nouent avec les réfugiés et leurs familles dans des lieux souvent peu hospitaliers tellement ils portent la mémoire de souffrances accumulées. La seconde caractéristique concerne les familles et leurs enfants pris dans des

parcours complexes, des questionnements sans fin tant l'exil et les violences qui le plus souvent l'ont précédés, sont encore présents dans leurs corps, dans leurs âmes, dans leurs mémoires. Et puis la violence du quotidien dans ce pays dit d'accueil où tout est nouveau, parfois choquant, toujours surprenant. Et encore la peur, le deuil de ceux que l'on a perdus ou la crainte pour ceux dont on n'a plus de nouvelle. Et cette méfiance à l'égard de ceux qui, a priori, sont là pour vous aider. Mais il y a des « conditions » à cette aide et des questions qui sont posées, parfois plusieurs fois pour savoir si vous rentrez bien dans ces pré-requis, puis l'attente, le rejet possible, l'inquiétude... Gérer ces conflits, ces mouvements parfois contradictoires, ces incertitudes, l'agressivité à l'égard de ceux qui sont là et qui représentent le seul possible. Et cette sourde réalité qui s'oppose aux illusions. Après le trauma, la violence et l'exil, viendront l'accueil, l'hospitalité et la joie. Et si les choses n'étaient pas si simples et s'il y avait parfois une confusion des sentiments et des attentes ? Et si le rêve n'était qu'utopie ?

De plus, les générations ne réagissent pas de la même façon dans cette confusion des mouvements et des émotions ressenties : il y a ceux qui doivent tenir pour survivre et faire survivre leurs familles, il y a ceux ou celles qui pensent que tout cela est transitoire. Le seul but, c'est de repartir, de faire en sorte que l'on revienne à avant le trauma, avant l'exil, avant cette violence qui sidère, qui transforme « votre cœur en pierre » comme disait un réfugié qui a subi la torture dans son pays. Il y a encore ceux qui font comme si hier, là-bas, avant, le pays d'où l'on vient n'existait pas ou n'existait plus. Ou encore, et c'est différent, ceux qui mettent un voile sur cet ailleurs. Et puis, il y a les enfants qui piaillent de joie ou de colère, qui jouent, qui amènent la naïveté, l'insolence parfois pour les plus grands ; en somme, ceux qui portent la vie dans ces lieux si marqués par la sidération, l'effroi et la méfiance. Certes, nous l'avons mis en évidence dans nos observations, leurs réactions dépendent de l'âge, des circonstances vécues, des comportements et des récits faits par les parents, du type de relations nouées avec le père et la mère avant même les événements violents, des paramètres de l'accueil dans les foyers, à l'école, dans la vie sociale. Ces enfants portent à la fois l'exigence de la transmission trans-générationnelle et celle de l'oubli pour permettre du nouveau, du différent, l'émergence de l'altérité.

Cette recherche prend d'autant plus d'importance qu'elle se situe à un moment où une réforme du droit d'asile en France est annoncée. Cette réforme de la Loi du 25 juillet 1952 sur l'asile a été annoncée par le Président de la République dans son discours du 14 juillet 2002. Dans ce cadre, un avant projet circule, diffusé officiellement par le gouvernement le 18 avril 2003 après qu'il ait été examiné par le Conseil des ministres du 15 avril. Le texte, connu des associations intéressées, est consultable sur Internet⁶. Il a donné lieu à des commentaires et des recommandations émanant de ces cercles restreints, mais pas à un débat public. Il engage pourtant l'ensemble de notre société, nous qui sommes tous des anciens ou des futurs voyageurs ou nomades. Or ce texte modifie de manière importante la définition et la nature des réfugiés et les liens qui nous unissent à eux, comme l'a dénoncé la CFDA dans son texte « Dix conditions minimales pour un réel droit d'asile en France ». Examinons-en quelques aspects dénoncés par les associations des droits de l'homme et de défense du droit d'asile tels que la France les concevaient jusqu'à maintenant. Dans notre pays, c'est l'OFPRA qui jusqu'ici était garante des procédures qui permettent l'octroi du statut de réfugié, c'est-à-dire l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, lié exclusivement au Ministère des Affaires Etrangères. L'OFPRA resterait un établissement public autonome auprès du Ministre des Affaires Etrangères mais le texte de loi prévoit un renforcement du contrôle des Ministères et en particulier du Ministère de l'Intérieur sur cet organisme, ce qui compromet sa réelle indépendance pour assurer l'application pleine et entière des conventions internationales de protection des réfugiés. Le rôle accru du Ministère de l'Intérieur et la transmission systématique des documents vers ce Ministère montrent que ce projet de loi cherche à contrôler les flux migratoires au détriment de la protection.

Les relations de l'OFPRA avec les associations et au-delà avec la société civile sont elles aussi menacées dans la mesure où le projet de loi supprime la représentation des organisations chargées de l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile. Il en va de même avec le Haut

⁶ Cf. par exemple, les sites "Forum réfugiés" ou celui de "la coordination française pour le droit d'asile" (CFDA) qui rassemble de nombreuses grandes associations qui s'intéressent au statut des réfugiés en France comme Amnesty International, le GISTI, AVRE... La délégation française du Haut Commissariat pour les Réfugiés est associée aux travaux de la CFDA. Les travaux de la CFDA et de "Forum réfugiés" nous ont servi de base pour ces données.

Commissariat pour les Réfugiés (HCR), qui voit son rôle affaibli au sein du Conseil de l'OFPRA. Jusqu'à maintenant, une personne qui voyait sa demande d'asile rejetée pouvait faire un recours devant la Commission des Recours des Réfugiés, organisme indépendant composé essentiellement de juges et de représentants du HCR. L'indépendance de cette commission est elle aussi menacée par son nouveau mode de composition et le rôle du HCR est là aussi diminué. Dans ce projet, disparaît une idée importante qui est celle de *menace contre la liberté d'une personne*, qui n'est plus un motif susceptible d'être pris en considération pour l'application de la nouvelle protection, ce qui nous mettrait en contradiction avec l'article 3 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Tout ceci montre l'esprit de ce projet de loi qui introduit suspicion et doute sur les motivations des réfugiés. De même, les motifs d'exclusion de cette protection sont plus larges que ceux de la Convention de Genève, ce qui place la France dans une position de fermeture, de méfiance et d'inhospitalité manifestes.

Un objectif prioritaire de cette réforme, énoncé d'ailleurs comme une priorité par le Président de la République dans son discours du 14 juillet 2002, est de raccourcir les délais d'instruction des demandes d'asile. Dans l'absolu, on pourrait se réjouir de cette mesure de "bon sens", à condition comme l'écrit la CFDA, "que le principal résultat ne soit pas un traitement expéditif de certains dossiers avec des garanties moindres et une accélération excessive des rejets, de nombreux demandeurs étant alors soumis à des mesures d'éloignement que le Ministre de l'Intérieur veut rendre plus efficaces par le projet de loi relatif à l'immigration adopté en Conseil des Ministres le 30 avril 2003." (p.6). Et les garanties de la procédure qu'elles sont elles ? La possibilité pour le demandeur ou le débouté devant la Commission des Recours, de pouvoir parler sa langue maternelle et donc d'être assisté d'un interprète, mais aussi d'un conseil de son choix ou d'une personne tierce, de pouvoir se rendre aux entretiens et aux audiences, ce qui suppose de pouvoir payer le transport et avoir une aide juridictionnelle si besoin, de pouvoir parler, se défendre, ce qui implique un temps nécessaire, et parfois une aide psychologique pour sortir de la sidération dans laquelle se trouve certains réfugiés qui ont subi des tortures ou des événements violents et enfin, de pouvoir relire le compte-rendu des entretiens, y apporter des précisions écrites et le signer, ce qui signifie assumer le récit fait à ce moment là. Tout cela demande un certain temps variable selon les individus et implique

aussi que, pendant ce temps nécessaire, le demandeur ou celui qui demande un recours, vive dans des conditions décentes et humaines, avec des possibilités minimales de socialisation et de rencontres pour sortir de l'isolement et la frayeur dans lesquels les ont plongés en général l'avant exil. Certes, le temps doit être court, mais un temps minimal est nécessaire et les conditions a priori pour qu'un récit se fasse doivent être assurées.

Cette étude nous a sensibilisé aux conditions nécessaires pour qu'une parole véritable émerge dans ces conditions de l'exil forcé et de l'absence de liens dont souffrent les réfugiés, même après le voyage et leur arrivée dans leur supposée terre d'accueil. L'odyssée individuelle et collective de ces demandeurs d'asile et de leurs familles, lorsqu'ils ont réussi à la reconstituer même partiellement, est, sans doute, une part d'ombre de ce monde moderne fragile et violent. Ces voyageurs anonymes nous interrogent sur notre capacité d'empathie et d'hospitalité et sur nos choix collectifs, non pas seulement concernant le statut du réfugié ou même de l'étranger, mais au-delà du type de société que l'on veut construire et de la place du lien à l'autre.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée cette recherche qui montre, in fine, que la Sonacotra et l'Unicef avaient raison, cette recherche est de l'ordre de l'évidence : il fallait la faire ensemble.

Description de la recherche

Felicia Heidenreich

Terrain et population – les familles dans les centres d'accueil

Nos enquêtes se sont déroulées dans quatre foyers de la Sonacotra qui hébergent des demandeurs d'asile en accueil d'urgence (AUDA) ou en centre d'accueil (CADA)⁷. Deux des foyers se situent dans la banlieue parisienne et deux en province. En tant qu'équipe de recherche pluridisciplinaire (psychiatre⁸, psychologue⁹, anthropologue¹⁰), nous avons rencontré divers membres de familles demandeurs d'asile ensemble et séparément.

Les familles ont en commun de demander l'asile en France et d'être hébergées dans les foyers de la Sonacotra. Elles se différencient les unes des autres en ce qui concerne leur pays d'origine, le vécu avant le départ, les motivations pour la demande d'asile, le choix de la France, le nombre et l'âge des enfants et, la composition de la famille. Nous avons rencontré des familles venant du Rwanda, de la République Démocratique du Congo, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, de la Turquie, de l'Afghanistan et de la Biélorussie¹¹. Ces familles ont un à cinq enfants âgés de zéro à vingt-trois ans. Les parents sont venus ensemble dans la majorité des cas, tandis que d'autres se sont retrouvés en France. Nous avons rencontré de nombreuses mères isolées, venant principalement des pays d'Afrique centrale.

Les familles ont déjà passé un temps très variable en France et au CADA / AUDA. Quelques-unes viennent d'arriver, tandis que la plupart y sont depuis plus qu'un an, et que d'autres

⁷ La différenciation des modes d'accueil en CADA et en AUDA est précisée en annexe.

⁸ Marie Rose Moro, Felicia Heidenreich, Karina Le Marois.

⁹ Jean-François Bouville.

¹⁰ Laëtitia Atlani.

¹¹ Les provenances de toutes les familles rencontrées figurent en annexe.

attendent depuis trois ans. Concernant leur statut, ces familles sont soit en attente de la convocation ou de la réponse de l'OFPPRA, soit en procédure de recours, ou encore en attente d'un logement social lorsqu'elles ont obtenu le statut de réfugié. Nous n'avons pas rencontré de familles déboutées et expulsées du foyer.

La participation à l'étude a été proposée à toutes les familles vivant au foyer sur la base du volontariat et de l'anonymat. Nous avons également insisté sur notre indépendance à l'égard des instances du droit d'asile, et sur notre volonté de communiquer les résultats de la recherche. Le soutien du personnel des CADA / AUDA a été une aide indispensable pour avoir la confiance des familles et pour organiser les entretiens. Nous n'avions aucun critère d'exclusion. Seules deux familles mongoles n'ont pu être interviewées par manque d'interprète.

Les AUDA et les CADA que nous avons visités sont installés dans les foyers de la Sonacotra créés pour des travailleurs immigrés isolés. Les étages sont pour la plupart organisés en unités de vie avec des cuisines et des sanitaires communs. Quelques appartements ont été aménagés dans un des foyers, tandis qu'un autre a été légèrement modifié pour adapter les lieux à la vie des familles. En général, les lieux ne sont pas conçus pour préserver l'intimité des familles. Une famille de sept personnes peut se retrouver avec six petites chambres de célibataire sans espace de vie en commun en dehors de la cuisine et du couloir partagé avec les autres familles. Chaque famille meuble leurs chambres avec des objets apportés, empruntés, achetés selon les goûts et habitudes de chacun. La plupart des familles possède une télévision.

Les locaux des intervenants sociaux sont à proximité, voire dans le même immeuble. Cette présence des équipes est un élément très important. Dans les CADA il y a environ dix demandeurs d'asile par intervenant, et quinze à vingt dans les AUDA. Les CADA / AUDA n'occupent en aucun cas le foyer entier. Les « locataires habituels » de la Sonacotra vivent, en effet, dans d'autres parties. Ces deux populations ont peu de liens et de contacts entre elles.

Les deux AUDA dans la banlieue parisienne sont loin des transports en commun et des commerces. La proximité de l'agglomération parisienne permet néanmoins des contacts avec

d'autres membres de la communauté. Les CADA / AUDA en province sont plus près des villes et donc facilement accessibles, mais la possibilité d'établir des liens communautaires est souvent restreinte.

Ce détour par la description de la population et ses lieux de vie nous semble indispensable pour mieux comprendre la situation d'attente vécue par ces personnes. Les facteurs temps et espace sont intimement liés à ce que nous pourrions appeler la « Lebenswelt » de ces familles ; cette réalité de la vie de tous les jours sans laquelle nous ne pouvons pas penser l'attente. En rupture avec leurs lieux de vie d'avant, ce nouveau lieu représente le temps du début de la vie en France. Les lieux prennent une importance toute particulière lorsque le temps devient source de souffrance et d'inquiétude.

Méthodes d'enquête et d'analyse

Un protocole d'étude a guidé nos démarches sur le terrain, le choix des outils méthodologiques utilisés, et les types d'analyses effectuées. Ce protocole est détaillé ci-dessous, suivi d'une évocation de ses limites compte tenu, notamment, des difficultés que comportent ce type de terrain.

1. Protocole d'étude

Compte tenu du caractère exploratoire de l'étude, nous avons opté pour des entretiens semi-structurés avec les parents et les enfants. Certains entretiens ont eu lieu en présence des enfants, d'autres sans les enfants selon le désir de la famille. Les adolescents ont été vus individuellement lorsqu'ils l'ont accepté.

Pour ce travail autour des récits de vie, il était important de créer un climat de confiance et de confidentialité. Nous avons donc rencontré les familles sans les membres de l'équipe sociale ni d'autres demandeurs d'asile. Les entretiens ont été menés de manière très libre en s'adaptant à ce que les familles voulaient bien dire de leur histoire et de leur parcours et en

suivant les logiques de leur discours. Les thèmes suivants ont été conçus comme des lignes directrices pour mener les entretiens (Atlani et Rousseau, à paraître), en offrant un canevas et non un questionnaire fermé. La connaissance du parcours chronologique des familles est en effet indispensable pour traiter les axes d'analyse plus spécifiques abordés par chaque chercheur. Ces thèmes concernent, en particulier, le vécu antérieur au départ, les événements à l'origine de la fuite du pays d'origine, la réaction de chacun dans la famille, la recomposition familiale, les relations communautaires et les modes d'adaptation à chacune des grandes étapes du parcours familial jusqu'à l'arrivée en CADA / AUDA Sonacotra.

Lorsque cela a été possible, les entretiens ont été menés avec l'aide d'un interprète de la langue maternelle des familles. Dans certaines situations, nous avons utilisé une langue de communication de la région d'origine et parfaitement comprise par les concernés. Ceci a été le cas avec le russe pour les familles originaires du Caucase ainsi qu'avec le lingala pour les familles de l'Angola et de la République Démocratique du Congo (RDC). Certains interprètes ont été formés à la traduction en situation transculturelle dans les consultations à l'Hôpital Avicenne, à Bobigny (Moro, 1994). C'est l'expérience en thérapie transculturelle qui nous a appris l'importance du passage par la langue maternelle pour accéder aux contenus psychiques si fortement liés à la culture d'origine et donc véhiculés par cette langue. La présence de l'interprète permet non seulement la traduction d'une langue à l'autre, mais l'interprète représente aussi la culture d'origine et peut devenir porteur d'une médiation entre les deux cultures (Moro, 1998 : 115). Cette question se pose moins pour les familles ne parlant pas le français où le recours à l'interprète est indispensable que pour les familles parlant le français ou l'anglais et qui parfois ne voient pas l'intérêt de parler dans leur langue maternelle. Pour certaines, la langue maternelle est plus chargée des émotions et souvenirs douloureux, pour d'autres la présence de l'interprète peut être vécue comme persécutrice. Dans tous les cas, la présence ou non de l'interprète a été l'objet de discussions et de clarifications préalables pour éviter tout malentendu.

Les modes d'attachement des personnes rencontrées ont été évalués, de manière complémentaire à l'analyse des récits recueillis en entretien, à l'aide de deux outils méthodologiques : les histoires d'attachement à compléter (Bretherton, Ridgeway et Cassidy,

1990) pour les enfants de 5 à 12 ans, et EDICODE (Pierrehumbert, Dieckmann, Milkovitch de Heredia et al., 1999) pour les adolescents et les adultes.

La première procédure a été conçue pour solliciter et évaluer le système d'attachement de l'enfant. L'examineur utilise des figurines pour mettre en scène des débuts d'histoires que l'enfant doit compléter. Il s'agit de situations critiques dans lesquelles le lien avec les parents est mis à l'épreuve (l'enfant casse un objet, se blesse, a peur d'un monstre imaginaire, est gardé par sa grand-mère lorsque ses parents partent pour plusieurs jours). Des scores sont attribués pour quatre dimensions d'attachement - sécurité, désactivation, hyperactivation, désorganisation - en comparant les réponses du sujet avec celles de prototypes (Milkovitch, Dieckmann et Halfon, sous presse).

EDICODE est un instrument composé de vingt-et-une échelles codées en fin d'entretien par celui, celle ou ceux qui l'ont mené. Il recueille et quantifie l'impression générale de l'intensité ou de la fréquence de certaines dimensions présentes dans le discours du sujet, telles que l'implication émotionnelle, l'élaboration du discours, la nature des souvenirs, la variété des sentiments attribués (chacun de ces termes est défini dans un lexique). Ces dimensions sont fortement corrélées aux modes d'attachement de l'adulte par les indications qu'elles donnent, notamment, sur l'organisation de ses expériences subjectives, la cohérence de son discours, sa crédibilité, et la prise en compte de sa propre subjectivité ou de celles des autres.

La passation d'échelles psychométriques ou d'auto-questionnaires n'a pas été retenue, compte tenu des délais impartis pour l'enquête de terrain et de problèmes de validation interculturelle (Le Du, 2003).

Les implications éthiques de ce travail, enfin, ont également été considérées. La déclaration d'Helsinki (World Medical Association Declaration of Helsinki, 2000) souligne l'importance d'informer les personnes des buts, des méthodes, des résultats attendus et des nuisances potentielles. Nous avons présenté la recherche comme une recherche action qui vise une meilleure compréhension de l'adaptation des réfugiés dans les CADA / AUDA, mais susceptible aussi de mieux comprendre leurs besoins. Nous avons informé les familles du fait

que certains contenus peuvent être difficiles à évoquer et qu'elles peuvent à tout moment interrompre l'entretien.

En tant que clinicien, ce n'est pas toujours facile de rester inactif face à la souffrance exprimée par les demandeurs d'asile. Dans certains cas, un suivi thérapeutique était déjà en cours ne nous semblait pas adapté à la situation. Dans d'autres tout était à proposer. Lorsque nous avons constaté une souffrance psychologique nécessitant une prise en charge, nous en avons informé le personnel du CADA / AUDA avec l'accord de la personne concernée, pour l'orientation vers un professionnel. Nous restons à la disposition du personnel pour toute question concernant l'orientation et la prise en charge. D'après Bäärnhielm et Ekblad (2002), il convient non seulement d'expliquer la recherche, mais aussi d'appréhender comment les personnes rencontrées la comprennent et lui donnent un sens. Cette idée nous a également guidé dans l'analyse et la compréhension des données.

2. Limites et difficultés de terrain

Ce travail de recherche s'apparente à une pré-enquête dans la lignée de nombreuses autres études sur les réfugiés, sur les traumatismes, sur le vécu de l'exil et les thèmes qui s'y rapportent. Nous n'avons pas cherché à reproduire des recherches déjà effectuées ni à faire une étude exhaustive. Les trois mois de terrain dont nous disposions nous ont limité à un repérage de la situation, un « instantané » du vécu des familles de demandeurs d'asile. Les rencontres avec les familles ont été limitées à un seul entretien, exceptionnellement en deux parties pour des raisons logistiques.

En ce qui concerne l'analyse des données, nous sommes limités par la non-représentativité de notre échantillon. Les situations rencontrées sont d'une telle diversité (culture d'origine, composition de la famille, histoire de la migration, traumatismes vécus, etc.) qu'une comparaison serait inadmissible. Au niveau du contenu et de la qualité des entretiens aussi, nous avons rencontré une hétérogénéité importante due à plusieurs facteurs, tel que la culture d'origine, la psychopathologie de la personne concernée et la représentation de la recherche et

de l'entretien. Les entretiens suivent un protocole avec des questions organisées en trois temps, mais en pratique, les entretiens s'orientaient beaucoup vers ce que les personnes apportaient et les réponses données étaient d'une grande variabilité. Les différents axes d'analyse doivent donc composer avec cette inconstance dans l'évocation des thèmes. En effet, dans tel entretien un thème sera très suivi, tandis qu'il sera à peine abordé dans un autre.

Nous avons choisi de ne pas enregistrer les entretiens pour éliminer un biais créé par la méfiance d'une population habituée à des persécutions et représailles. Nous avons pris des notes manuellement, transcrit ces notes et complété avec les observations et les notes des autres chercheurs. Notons que l'analyse des éléments psychopathologiques se concentre sur les symptômes observés dans l'entretien de recherche, qui a tenté de répertorier les plaintes somatiques et psychiques sans pour autant faire un examen psychiatrique à proprement parler. Nous regrettons également de n'avoir pas pu, dans le cadre d'une recherche aussi brève, comparer les périodes vécues par différentes familles depuis l'arrivée en France au cours du séjour au CADA / AUDA, notamment à l'égard des réponses officielles concernant les papiers. Nos analyses montrent l'importance d'approfondir ce thème de recherche et de développer une perspective longitudinale pour mieux observer et comprendre les mécanismes en jeu.

La difficulté de terrain principale concerne les représentations que les demandeurs d'asile ont de l'entretien de recherche que nous avons proposé. D'une part, ils sont habitués à parler de leur situation. Leur récit est l'unique « bien » dont ils disposent et l'unique chance d'obtenir le statut de réfugié. Il est « travaillé » avec les intervenants sociaux et présenté lors de l'audition à l'OFPRA, et il suffit parfois d'une petite contradiction pour l'invalidier. En même temps, ce récit, souvent très douloureux est éminemment intime et source de souffrance. En parler à des étrangers est parfois très difficile. Nous avons souvent été confrontés à la question du « pourquoi » : « Qu'est-ce que cela nous apporte de vous parler ? La participation à l'entretien de recherche peut-elle avoir une influence positive sur mon dossier à l'OFPRA ? Etes-vous de l'OFPRA ? » Ce soupçon, pas toujours avoué, résonne parfois comme un espoir... Dans un foyer plusieurs familles ont refusé de participer suite à des rumeurs de cet ordre.

Certains thèmes s'avéraient difficiles à aborder, comme de parler des grands enfants dont la mère n'a plus de nouvelles depuis plusieurs mois, caractériser le lien avec une mère morte de manière violente, etc... Autant de situations où la parole s'arrête. Dans ces cas, une rencontre unique ne permet pas toujours d'instaurer une relation de confiance nécessaire pour que la personne puisse se sentir libre de parler de certains contenus plus difficiles à partager. Au niveau de l'organisation des entretiens, enfin, il fallait tenir compte de la disponibilité des familles. Des démarches administratives ou des activités caritatives, comme par exemple la distribution hebdomadaire de nourriture, ont souvent été prioritaires sur des rendez-vous fixés avec l'équipe de recherche.

Récits

Exposé chronologique

Laëtitia Atlani-Duault, Jean-François Bouville

Dans cette présentation chronologique des informations recueillies en entretien, une synthèse des thèmes abordés précède des extraits de récits relevés chez les jeunes demandeurs d'asile et leurs familles. Sans être représentatifs, ces extraits illustrent les thèmes les plus fréquemment rencontrés.

Les informations demandées suivent un ordre chronologique, découpé en trois temps. Premièrement, nous suivons les récits des jeunes demandeurs d'asile et leurs parents lorsqu'ils se remémorent la vie avant la fuite du lieu de résidence de la famille. Nous suivons ensuite leurs souvenirs du processus migratoire qui les a amené de leur lieu de résidence au pays jusqu'en France (causes du départ, parcours et circonstances, choix du pays d'accueil). Enfin, dans un troisième temps, nous les interrogeons sur leur arrivée et leur vie en France, plus particulièrement au CADA / AUDA (arrivée en France et au foyer, réorganisation familiale, relations sociales et institutionnelles au CADA / AUDA, école, autres activités, projets).

Temps 1. Avant la fuite

Tous les demandeurs d'asile en attente de papiers vivent avec les souvenirs de leur vie d'avant la fuite et ceux, souvent plus durs, de la fuite elle-même. Des questions sur leur village ou leur quartier lorsqu'ils étaient enfants, sur leur vie de famille, leurs ancêtres, leur religion, l'école qu'ils ont fréquenté, les amis, font apparaître un monde, celui d'avant la violence qui a provoqué la fuite et l'arrivée en France. Cette vie d'avant la fuite était généralement plus agréable (Philomène, Ayda) et solidaire (Céleste, Sveltana) que celle qui l'a succédée. Il arrive cependant que l'instabilité due aux ruptures familiales et au danger soit déjà présente (Hamid, Nzila).

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles - Avant les événements, on vivait tous à Kigali, moi et mon mari on travaillait, j'étais couturière. Ça allait très bien dans la famille, aucun problème. Je me suis mariée en 1989, mon fils est né fin 1989. Dans notre maison il y avait moi et mon mari, mon fils et ma fille, et mon beau-père. Mes parents vivaient à l'intérieur du pays. On se voyait régulièrement. C'était un temps de joie, de paix.

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - Mes parents ont divorcé quand j'avais six ans. Ce n'était pas difficile, je suis restée avec mon papa. Je suis plus proche de lui. Mon père vit comme un blanc. Il n'aime pas le désordre, il est très logique... Il ne s'est pas remarié. Il ne veut pas, mais « de toute façon nous n'allons pas accepter. » Quand mes parents se voient, grâce à moi, ça ne se termine plus par des disputes. Au pays « chaque jour, c'est obligatoire » on se parle. Toutes les occasions sont bonnes pour voir mes parents. D'ailleurs ils refusent si c'est quelqu'un d'autre. Je suis la neuvième sur neuf. C'est toujours moi qui suis attendue.

Svetlana, vingt-cinq ans, Géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - La petite a aujourd'hui sept ans. En Géorgie, j'avais mes parents pour m'aider à m'occuper de la petite. En fait c'était ma mère qui s'en occupait la plupart du temps. (...) *Elle était comment, en Georgie ?* Je ne sais pas, elle était toujours avec ma mère. *Et vous, où étiez-vous ?* Je me promenais avec mes amies. Cela me manque.

Anton, trente ans, d'origine kurde / arménienne / azéri, père de deux enfants en bas âge - Je viens du Nagorny-Karabach, et je suis de nationalité [au sens soviétique] kurde. Ma femme est d'origine arménienne. Nous nous sommes connus là-bas. Mes parents aussi sont nés là-bas. Avec eux je parlais russe et arménien. Mes grands-parents aussi. (...) J'étais chauffeur. Nous vivions dans une maison. On a décidé de partir quand la guerre a commencé. En 1988, les Arméniens avaient des relations avec les Azéris et avec les Kurdes. Et puis moi et ma mère nous avons eu des problèmes. Ils nous ont considérés tout à coup comme des musulmans. *Comme des Azéris ?* Oui. *Votre religion ?* Aucune. Mon épouse est chrétienne (*il y a des images de Jésus au murs de leur chambre*). Il y avait des pressions constantes sur nous

pour que l'on parte. Nous, on n'avait pas d'autres lieux où aller. Un jour, notre maison a été prise, on n'avait plus le choix. Soit on nous échangeait contre des prisonniers arméniens, soit on partait.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - J'ai perdu ma mère à deux mois. Mon père s'est remarié, mais sa femme était méchante avec moi. J'étais plus proche de ma tante. Sa femme, Ayda - C'est vraiment difficile (*larmes aux yeux*). Ma mère, ma sœur aînée et mon père m'ont beaucoup protégé. Avant les problèmes avec les Talibans, on avait une vie heureuse. Une maison, une voiture de fonction.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Même à dix ans il y avait la guerre. C'était tranquille, avec des périodes de calme, mais souvent aussi avec le sentiment de menaces. Il y avait une bonne entente dans la famille. J'étais rassurée par mon père et ma mère. Même petite, la situation était difficile à cause des problèmes dus à la guerre : la destruction, la perte du travail de mon père, tout prendre à ma mère au marché. *Madame est en larmes* : Il faut toujours tout recommencer...

Temps 2. L'histoire de l'exil

Causes du départ

Après s'être remémoré la vie d'avant, celle où il faisait encore bon, le plus souvent, de vivre au pays, les demandeurs d'asile évoquent ce qui a provoqué la cassure, ce qui a fait qu'un jour ils ont du partir. Histoires variées, comme le sont leurs pays d'origine, mais histoires qui ont toutes en commun d'être vécues comme des ruptures. Ils ne sont plus là-bas depuis ce jour, sans être cependant encore ici, car l'attente des papiers les empêche de poser définitivement leurs valises. Les causes du départ ? Les ravages de la guerre (Nzila, Hamid, Wamba, Mujinga) et de la persécution ethnique (Honoré, Ece et Dilara).

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Deux frères ont été tués pendant la guerre. Beaucoup de problèmes pendant la guerre... C'est tellement loin que j'ai oublié... J'ai été séparée de mes parents et je n'ai plus de nouvelles depuis. Je suis partie seule, j'ai fait

ma vie. Je me suis mariée et j'avais une vie normale, mais j'ai dû fuir brutalement. J'ai deux enfants de mon premier mari et un enfant de mon deuxième mari. Je n'aime pas trop en parler... J'ai vu beaucoup de choses, des bras coupés, des têtes fendues... Ce traitement pour dix, vingt, cinquante personnes tuées par des bombes. C'est dur. *Votre fille aussi a vu ces choses ?* Oui. Elle a aussi vécu dans une situation de guerre. On entend les balles la nuit, les tirs, et on s'échappe par un trou dans la case. Elle a vu les mêmes choses que moi ; une balle dans la poitrine, dans le sexe... Un climat extrêmement violent. Les familles se séparent. J'ai été séparée de mon premier mari et de mes deux enfants en fuyant Makela. Ce sont deux filles. Aujourd'hui elles doivent avoir douze et onze ans. Pour mon deuxième mari, c'est quand il a été arrêté. J'ai été séparée de mes parents à quinze ans à cause de la guerre. Je n'ai aucun contact avec mes parents, mes frères et sœurs, mon mari, mes autres enfants. Je ne sais pas où ils sont. Les gens de la même famille peuvent se combattre. Ils peuvent être enlevés et enrôlés de force, se tuer entre eux. Il y a des cas où des frères se trouvent face-à-face et se sauvent eux-mêmes. C'est arrivé dans une famille que je connais.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - J'étais un fonctionnaire d'Etat, un lieutenant - emprisonné par les Talibans. Ils nous obligeaient à marcher sur les mines. J'ai des morceaux dans mon corps. C'est bien documenté par un Docteur à Lyon. Nous avions peur pour notre sécurité. On s'est échappé. A cause des mines j'ai été hospitalisé. Je me suis échappé de l'hôpital, poursuivi par les talibans. Pendant que j'étais caché, les Talibans ont démoli la maison de mon beau-frère en pensant que j'y étais. Ils ont tué les frères de ma femme, vingt-six et vingt-deux ans, tous les deux mariés, l'un d'eux avec un enfant. Ils ont emprisonné le père de ma femme, âgé de plus de quatre-vingt ans. Après le décès de ses deux fils, il est décédé d'un infarctus. Nous ne voulons plus y aller. Il y a beaucoup de souvenirs difficiles. Massoud (cinq ans), fils aîné - C'est le chef qui l'a dit, il fallait partir. On est resté mille jours là-bas. Il n'a pas ramené les autres Afghans. Tout le monde pleurait, les papas, les mamans, même les bébés. Ils voulaient aussi partir.

Wamba, père congolais de trois enfants - Je n'aime pas raconter, mais je dois parler. Je travaillais dans la police. Mon commandant était accusé d'avoir des relations avec Jean-Pierre Bamba [chef rebelle du Zaïre]. C'était mon ami, il m'a permis de rentrer dans la police. Je

m'occupais du froid et j'avais de bonnes relations avec l'entourage. Je suis à 50% congolais (par ma mère) et 50% rwandais (par mon père). A l'époque de Kabila, les Rwandais étaient favorisés. On m'a accusé de savoir où le commandant s'était caché. J'ai été arrêté dans une base militaire de Bacongo. Ils utilisent les containers comme des « coffres-forts ». J'ai été arrêté à Kinshasa et je suis resté deux jours au cachot. Le troisième jour, j'ai été amené à Bacongo. J'y suis resté environ un mois et demi. Quand j'ai été libéré, je ne savais pas où était ma femme. Je n'avais pas de nouvelles de Kinshasa et c'était impossible de rejoindre la ville.

Mujinga, jeune femme d'une vingtaine d'année venant de la République Démocratique du Congo, seule avec un bébé - Je suis née à Kisangani, une province de la République Démocratique du Congo. Je suis restée là-bas jusqu'à l'âge de vingt et un ans. De là, je suis partie à Brazzaville, puis en France. J'ai fui la guerre à Kisangani. Je suis partie seule à Kinshasa, à cinq cent kilomètres, en pirogue puis en hélicoptère. Mon père est resté là-bas. Ma mère est décédée, et je ne vois plus mes frères et sœurs. Je me suis débrouillée seule à Kinshasa, je suis restée chez différentes personnes. Mon père a eu sept enfants avec ma mère. Elle est morte et il s'est remarié et a eu d'autres enfants. Je suis la quatrième enfant. Quand je suis partie, c'était la foule. Tout le monde partait dans tous les sens, même mon père je l'ai perdu de vue dans la foule. Ce n'était pas un choix. Je ne l'ai pas revu depuis. C'était en 2000, avec l'arrivée des Rwandais.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - J'étais en l'air : menacé de mort. J'ai refusé de verser mon sang, ça déborde déjà. C'est un pays horrible. On compte en millions de morts. Mobutu m'a laissé journaliste. Mon parrain est un homme d'état proche de Mobutu. J'étais en danger de rester. Le paradoxe, c'est que le nouveau gouvernement est de mon ethnie, ils parlent swahili, comme les mobutistes du sud. Il y avait un climat d'insécurité maximal. Des bavures, des listes. Personne n'était sûr du lendemain.

Ece et Dilara, deux jeunes sœurs, dix et douze ans, turques d'origine kurde - En Turquie on n'était pas contentes, ils tapent maman, notre frère pleure, maman aussi, ils pleuraient tout le temps. *Et votre père ?* Je ne sais pas. Leur mariage est fini. Les policiers cherchaient ma mère, ils interrogeaient notre tante tout le temps. *C'était dur. A l'école, il y avait des problèmes ?*

Non. *Est-ce que vous saviez pourquoi ils cherchaient votre mère ?* Parce qu'elle est kurde, ils veulent pas de kurdes en Turquie. *Vous étiez en colère ?* Oui.

Parcours migratoire (au pays d'origine)

Souvent, quand ils racontent la fuite du pays et leur arrivée en France, les demandeurs d'asile interrogés s'arrêtent longuement sur les étapes de leur parcours migratoire. Nous sommes partis un lundi, racontent-ils, il pleuvait, et mardi les policiers sont venus, et le lendemain nous avons payé des passeurs... Les détails affluent sur les derniers jours au pays, racontés avec un mélange de nostalgie et de soulagement de ne plus y être encore. L'aide apportée par l'entourage et la durée des parcours varient selon les personnes. Ceux-ci peuvent conduire directement en France (Céleste, Ece et Dilaria, Malaïka) ou être très long, comprenant la traversée du pays d'origine (Nzila) et même de plusieurs pays (Hamid, Philomène).

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - J'ai fait des démarches pour aller à Paris. J'ai vendu mes bijoux grâce à la « colonie congolaise » pour ne pas les brader. Une personne de cette communauté propose de m'aider à aller en France en voyageant avec les papiers de sa femme.

Ece et Dilara, deux jeunes sœurs, dix et douze ans, turques d'origine kurde - On a préparé le départ. Maman nous a dit que ça allait se faire, on a cherché pendant un moment des passeurs, et puis un jour on a trouvé.

Wamba, père congolais de trois enfants - Je n'étais pas libéré officiellement [de prison] ; quelqu'un m'a libéré. Le gardien m'a mis en contact avec quelqu'un qui pouvait m'aider. Il demande de l'argent et je lui dis que je dois sortir pour ça. Sa femme, Malaïka - J'ai été menacée après la disparition de mon mari. L'idée de mon départ est venue par des amis du travail de mon mari. Ils m'ont aidé à quitter le pays.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Nous sommes allées à Lorême. On y est resté longtemps. J'ai rencontré mon deuxième mari et accouché de Sisoli. Mon mari

était un espion. Il partait d'un village à l'autre, dans différents camps de l'UNITA. Quand le gouvernement l'arrête je fuis à Luanda, où des amis de mon mari m'aident pour venir en France. Parcours : Makela - Lorême - Luanda (à trente minutes d'avion, caché deux jours) - France. *Qui vous a aidé ?* Les amis de mon mari sont venus me dire que tous ceux qui ont été arrêtés ont été tués. Ils m'ont dit de fuir et ils m'ont aidé à partir.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - On a donné 25 000 dollars à un trafiquant qui nous a amenés au Pakistan en voiture, puis à Ishrabad au Tadjikistan. Pour arriver à Paris, on a pris le train, le bateau, une partie à pied, et deux jours en camion. Je me suis caché dans la maison de mon frère. Ma famille a cherché de l'argent pour nous.

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles - Mon premier mari est décédé à Kigali pendant la fuite, la nuit, au début des combats. Il est mort par balles, je l'ai vu. Je suis partie avec mon fils, ma fille et ma belle-mère chez mes parents, dans mon village natal. Quand les « nouveaux venus » de Kigali sont arrivés, nous sommes allés au Zaïre dans un camp de réfugiés - on est arrivé après plusieurs mois de marche dans la forêt - qui a été détruit à l'arrivée de Kabila. On tire sur le camp, alors on fuit dans la forêt. On n'avait « pas le choix », on s'est séparé. Nous sommes allés ensuite au Congo-Brazzaville, où je me suis remariée à un compatriote et j'ai donné naissance à ma deuxième fille. J'ai travaillé pour quitter le pays à cause de « la guerre entre Lissouba et Sassou ». Je suis ensuite allée au Cameroun. Mon mari est resté là-bas, et je suis venue en France avec mes deux filles. J'ai préféré que mon fils parte au Kenya, et je fais actuellement des démarches pour qu'il nous rejoigne.

Choix du pays d'accueil

Pourquoi en France plutôt qu'ailleurs ? Quelle est l'image de la France, et comment résiste-t-elle au choc de la réalité ? Les demandeurs d'asile racontent.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - « Sinon où ? » Arrivée ici, je ne savais pas où j'étais. On a donné de l'argent pour me faire partir.

Ayda, jeune mère afghane de trois enfants - Nous sommes venus en France. Nous savons qu'en France il y a une bonne éducation. Il y avait d'autres possibilités, mais nous avons choisi la France pour cette raison. Nous avons décidé bien avant le départ.

Temps 3. La vie en France – Foyer Sonacotra

Arrivée en France, parcours et installation en foyer Sonacotra

Après le voyage, son lot de difficultés et parfois de secrets (réseaux de passeurs oblige), le récit reprend avec force détails : c'est l'arrivée en France. Les demandeurs d'asile y trouvent souvent l'aide d'associations, un hébergement à l'hôtel, et enfin l'acceptation en CADA ou en AUDA. Celle-ci est vécue comme la fin d'une attente, celle d'un lieu où se poser, et le début d'une autre histoire de nature différente, moins visible mais encore plus lourde à porter : celle des papiers. L'arrivée et les premiers temps en France peuvent bien se passer ou être, au contraire, émotionnellement très difficiles (Honoré, Céleste, Nzila, Philomène).

Svetlana, vingt-cinq ans, géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans – Au pays, on a eu des problèmes politiques, et mon mari a eu des problèmes. On devait partir. L'ambassadeur de France en Georgie a fait les papiers gratuitement. Et puis je parle le français. On a donc décidé de venir ici. On a fait un vol direct Tbilisi-Paris. A l'arrivée, on a téléphoné au 115, qui nous ont donné l'adresse de la CFDA, et de là on est venu au CADA. Entre temps on est resté deux mois dans un hôtel à Paris, payé par une association.

N'tumb, jeune femme d'une vingtaine d'année venant de la République Démocratique du Congo, seule avec un enfant en bas âge - Je suis arrivée au CADA en octobre 2002. Avant, j'étais à Paris à l'hôtel, entre juillet 2001 et octobre 2002. Je suis restée dans quatre hôtels différents, payés par une association. Le bébé est né à Paris. Le foyer, c'est mieux que l'hôtel car on a le droit de visite et le droit de faire la cuisine.

Malaïka, mère congolaise de trois enfants – Quand je suis arrivée [dans cette ville] avec mes deux fils (cinq et trois ans), on était dans un foyer de jeunes travailleurs, avec des chambres

plus grandes qu'ici pour les enfants. On est resté avant, une semaine à Paris dans une famille. Ils ont suggéré que l'on vienne ici, et ils nous ont acheté nos billets et nous ont donné l'adresse du foyer. Son mari, Wamba - Ma mémoire est faible (*il consulte son dossier*). J'avais l'adresse de quelqu'un à Evreux. J'ai fait une demande d'asile, et je suis allé à Château Rouge où j'ai rencontré une personne qui connaît ma famille. Je ne savais pas qu'ils étaient ici. Je suis allé à la Croix-Rouge puis à France Terre d'asile toujours sans réponse. On me suggère d'aller ici où les réfugiés sont centralisés. Je suis allé à la Sécurité Sociale d'Aide aux Immigrants, ils m'ont amené ici au CADA.

Mujinga, jeune femme d'une vingtaine d'année venant de la République Démocratique du Congo, seule avec un bébé - Je ne comprends pas pourquoi ils ont rejeté ma demande. J'étais enceinte quand je suis arrivée en France. Le voyage s'est déroulé entre Kinshasa, puis Abidjan, puis Paris. En arrivant à l'aéroport, j'ai vu des Noirs. Je leur ai demandé des informations. Une sœur m'a donné le contact d'une association. Je suis restée un an à l'hôtel à Paris. Je ne suis ici [au CADA] que depuis octobre 2002. L'hôtel était payé par l'association. Je suis restée dans différents hôtels, j'étais enceinte et seule. C'était difficile, car on vous conseille de chercher des papiers et du travail, et c'est difficile sans rien connaître. L'association m'a dit que la seule façon d'avoir des papiers, c'est de faire une demande d'asile. Heureusement qu'ils m'ont donné l'information.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - A l'arrivée en France, nous sommes allés directement, à la descente de l'avion, dans un hôpital désaffecté. Nous y sommes restés deux à trois semaines et ensuite dans quelques hôtels. C'est un souvenir douloureux. Nous sommes ici, au CADA, depuis deux ans.

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - A l'arrivée en France, j'ai craqué (*larmes aux yeux*). Ici il faut parler doucement, rester toujours assis. J'ai l'habitude de parler fort, « comme s'il y avait bagarre ». Je n'étais pas habituée à cette nouvelle façon de vivre. Il fait froid, on ne peut pas sortir... C'était difficile, flou à mon arrivée. Je ne comprenais rien, surtout à Paris. Si je perds mon mari je me perds. Maintenant ça va mieux.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Quand on est arrivées à Paris, la CFDA nous a mis dans un hôtel parce qu'on n'a pas de famille ici. On est restées dans de nombreux hôtels. Ma fille allait à l'école à Paris. Elle a changé très souvent, avec les changements d'hôtels. C'est mieux maintenant. Elle est en CM1. J'étais très inquiète à Paris, j'avais beaucoup de soucis, on m'envoyait ici et là (*signe d'être ballottée*), je pleurais beaucoup. J'ai rencontré des compatriotes à l'église. On parlait lingala ou portugais, mais je ne connais personne d'avant. A l'arrivée en France je pleurais beaucoup, surtout à cause de la solitude. Je me sens perdue, je ne peux pas recevoir... Mon visage exprimait la souffrance. J'ai rencontré un pasteur qui m'a aidé. Maintenant je m'en remets à Dieu. Au pays je ne priais pas.

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles – « Juste après l'arrivée à l'aéroport, on nous a mis, avec mes deux filles (un et huit ans), en « maison d'arrêt ». C'est très difficile et compliqué pour ceux qui arrivent maintenant. On a ensuite habité à l'hôtel, mais ma fille pleurait tellement qu'on nous a renvoyées de cet hôtel et de chacun des suivants pendant six mois. *Pourquoi pleurait-elle ?* Madame s'effondre en larmes et pleure abondamment.

Vie quotidienne au CADA / AUDA

La vie quotidienne au foyer est décrite très différemment par les parents et les enfants. Les parents, dans l'interdiction de travailler, sortent peu et se sentent souvent confinés dans l'espace réduit de leur chambre et de la cuisine collective. Peu de contacts avec le monde extérieur et un accès réduit à la langue française les maintiennent dans un isolement peu propice à l'intégration. Le quotidien est dominé par l'attente des papiers, facteur d'angoisse qui, pour beaucoup, empêche de se projeter dans l'avenir. Les enfants ressentent le malaise des parents, ce qui peut inhiber leur développement, mais la plupart d'entre-eux décrivent un quotidien fait d'école et de jeux avec d'autres enfants du foyer. Les limites du quotidien s'élargissent rapidement avec l'apprentissage, grâce à l'école, de la langue française et la découverte d'un nouveau monde à explorer.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - Nous avons une bonne qualité de vie et une bonne santé mentale ici. Le plus grand problème, c'est que nous sommes en France depuis deux ans et demi sans dessein, sans avenir. Chaque jour j'amène mon enfant à l'école, je reviens et je m'installe devant la télé jusqu'à une heure du matin. Ca me fait beaucoup souffrir. L'argent qu'on nous donne suffit seulement pour manger, mais n'est pas suffisant pour apprendre. Pouvez-vous me trouver un travail, même non payant, pour apprendre la langue et un métier ? C'est en travaillant qu'on apprend la langue et qu'on s'occupe de soi-même. Même maintenant on ne peut pas communiquer avec quelqu'un dans un supermarché. On ne peut rien demander. C'est un handicap. Nous avons seulement eu une semaine et deux jours de cours. On nous dit toujours d'attendre.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - Je suis quelqu'un de très actif normalement. C'est une prison dorée ici. Je suis inactif ici, c'est très difficile. Il n'y a pas pire, sauf de mourir chez moi, et surtout la façon de mourir. (...) Ici il n'y a eu que des hauts. On a le minimum pour vivre, on ne crève pas. Les enfants sont à l'école. (...) On est toujours suspendu à la commission de recours. Sinon on retourne au pays se faire dévorer. (...) C'est la première fois que je m'occupe d'enfants.

Bertine, fille congolaise de huit ans, au CADA avec ses parents, un frère et une sœur - *Ca se passe bien ici ?* Oui, surtout ce que fait X [animatrice au CADA]. On sort à la ferme, à la piscine, on voit des animaux, on fait des gâteaux. Presque tous les jours. *Il y a d'autres choses que tu aimes bien ?* J'aime bien jouer. *Tu veux rester ici ?* Oui j'aimerais bien. Sinon je voudrais une maison avec piscine comme au pays, et qu'une amie vienne avec moi. (...) J'ai beaucoup d'amis, avec trois meilleurs amis. *Comment ils sont différents ?* Ils sont plus gentils que les autres.

Ayda, jeune mère afghane de trois enfants - Mon fils (cinq ans) comprend ce que l'on dit par rapport au « positif » et au « négatif » de l'OFPRA. *Il pose d'autres questions ?* Pourquoi il y a des familles russes acceptées et nous non, alors qu'on voit la guerre en Afghanistan. Un voisin a eu un résultat positif et mon fils a pleuré pendant deux jours quand on a eu un résultat négatif. Il demande jusqu'à quand on doit rester ici. Il se sent coincé. Nous avons seulement

quatre petites chambres. On lui demande de ne pas trop bouger, et on lui interdit de descendre parce qu'il peut faire des choses dangereuses. Il demande encore combien de temps. C'est très difficile que l'on n'ait pas de quoi s'occuper et que l'on doit interdire aux enfants. On devient énervé et déprimé, avec des maux de tête.

Malaïka, mère congolaise de trois enfants - En restant toujours au foyer, la vie n'a pas de sens. Nous n'avons droit à rien, pas de travail, pas de distractions. On s'occupe des enfants et c'est tout. Homme et femme c'est la même chose. Son mari, Wamba - C'est la première étape, c'est normal d'y passer. C'est mieux que de manquer de tout. Pour l'instant on supporte. On ne peut rien faire. On attend l'OFPRA. Nous avons été convoqués en famille et nous n'avons pas encore de réponse. Malaïka - On reste entre nous. Chacun chez soi. On est poli avec les autres, mais on a pas d'autres contacts. On ne laisse pas les enfants avec les voisins. Si je sors, je laisse mes fils (sept et cinq ans) entre-eux. Wamba - En Afrique la manière d'élever les enfants est différente. Ici, ils peuvent être en contact avec des propos qui ne sont pas de leur âge. On préfère les garder avec nous. La Sonacotra doit nous mettre plus à l'aise. On est ici comme dans un cachot. Il faut agrandir. Pas comme un appartement, mais avec de plus grandes chambres. Leur fils, Bene (sept ans) - Ca ne se passe pas bien ici. Des copains m'embêtent. Un grand me frappe. Avant c'était à l'école, maintenant même ici. Il a neuf ans. Je le dis à mon père. Il lui parle s'il le voit, mais il continue. Je voudrais qu'il en parle à ses parents, mais il ne le fait pas. Je ne lui ai pas encore demandé. C'est à lui d'avoir cette idée seul. S'il ne le fait pas, je vais en parler à X [*l'intervenante sociale*] ou à la Directrice.

Svetlana, 25 ans, Géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - Paris c'était bon, vivant. Ici nous sommes isolés. Je ne fais rien de mes journées. Où aller ? Je ne sais pas. Ici, je n'ai pas de sœur, pas de frère, pas de cousin. La vie quotidienne, c'est rien ici, il n'y a rien à faire. On prend le café. Un camion vient pour les courses. (...) Pour les enfants, cela se passe bien ici. Il n'y a pas de problème de violence. Je laisse sortir ma fille avec les autres. Il y a un bus qui les amène à l'école.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - Ici on ne connaît pas beaucoup de gens. Nous avons une relation d'amitié avec une autre famille ici depuis deux mois. *Parlez-vous des choses du pays avec eux ?* Non, c'est impossible ; seulement entre nous. Leurs deux familles sont en France depuis vingt-cinq ans. Ce sont des afghans qui ont fait leurs études ici et qui ont épousé des femmes françaises. Ils sont très occupés. Ils sont venus en France à quinze ans. Ils n'ont pas vu la guerre, la misère. Ils ne parlent plus afghan.

Binéka, jeune femme de la République Démocratique du Congo, seule avec un enfant - Tout est difficile. Il n'y a pas de boutique proche, ni d'aide pour garder le bébé. C'est loin de tout. *Avez-vous sympathisé avec d'autres résidents ?* Non. *Avez-vous encore des contacts avec l'association ?* Je ne suis plus à leur charge. Ils ne traitent que de l'urgence. Une fois que c'est fait, plus rien.

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - J'ai rencontré des gens qui parlent la même langue que moi, et aussi du pays croisés à Paris. Ce n'est pas facile d'en trouver en dehors de Château Rouge. Avec eux on parle de choses et d'autres, du pays comme d'ici, mais pour les choses privées, intimes c'est seulement avec mon mari. *Vos relations avec votre mari ont-elles changé ici ?* Elles se sont renforcées.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - J'ai les soucis de ceux qui sont sans papiers. Je m'entends bien avec l'assistante sociale, elle m'aide pour ça. Quand je suis venue, je ne parlais pas le français. Grâce à l'assistante sociale, j'ai suivi des cours. Aujourd'hui ça va. Ma fille aussi. Pour les papiers j'ai fait une demande de réfugiée à Paris et j'attends la réponse de l'OFPPA. Nous avons tous des difficultés. On parle entre copines seulement de choses courantes, pas même de papiers. Quand on a l'air abattu ça aide un peu, mais c'est limité. C'est Dieu qui soulage. Sisoli - Je suis contente ici. J'ai deux bonnes amies : une habite à côté, et pour l'autre il faut sortir dehors. Leurs parents ne veulent pas qu'elles viennent ici. Souvent je suis seule avec ma maman. On parle et je regarde la télé. On parle de « choses bêtes » : de mon école et du centre (CADA). *C'est quoi les choses pas « bêtes » ?* Je ne sais pas dire.

Ece et Dilara, deux jeunes sœurs, dix et douze ans, turques d'origine kurde - *Dans le CADA le soir, parfois tu as peur ?* Oui. Il y a des Russes, ils boivent tout le temps. Ils tapent sur les portes des chambres. Parfois ils sont dix Messieurs dans les chambres, dans la cuisine, partout. Ils boivent, ils sont violents. (*cf. la famille a trois chambres, une pour la mère, une pour le frère et une pour elles deux*). On ne peut pas aller les voir sans passer par le couloir. On ne peut pas aller le soir, la nuit dans les toilettes. On a peur à cause de ces Messieurs. *Est ce qu'il s'est déjà passé quelque chose ?* Non, mais ils boivent tout le temps.

Anton, trente ans, d'origine kurde / arménienne / azéri, père de deux enfants en bas âge - *Les enfants sont-ils en sécurité dans le foyer ?* Ca va, on les surveille toujours de vue. Les petites ne doivent pas sortir seules le soir, elles ont un pot dans leur chambre. *Vous fermez leur chambre à clé ?* Non, mais on veille avec l'oreille. On est à l'extrémité du couloir, et personne ne peut arriver jusqu'à la porte des filles sans qu'on entende. En hiver, c'est difficile de vivre dans ces conditions. C'est étouffant, ces petites pièces. Même pour nous, c'est dur. Mais que faire ? Ce n'est même pas possible de manger à quatre ensemble. C'est trop petit. D'abord les enfants mangent, puis nous.

Réorganisation familiale

Au-delà de la difficile séparation avec la famille élargie et les amis proches, la composition des familles séjournant en CADA/AUDA est souvent altérée dans son noyau même. De nombreuses femmes, notamment, viennent sans leur compagnon et un ou plusieurs de leurs enfants. En l'absence du mari / père et/ou de certains enfants, les liens entre les membres restants de la famille se réorganisent dans la situation particulière des demandeurs d'asile en CADA /AUDA ; avec l'attente des papiers, l'impossibilité de travailler et « l'assistantat », mais aussi la scolarisation et la socialisation des enfants en français et, pour certains, une stabilité socio-économique retrouvée après des années de violence chaotique.

Ayda, jeune mère afghane de trois enfants - Nous sommes en contact par téléphone avec mon père et mon frère. Nous n'avons pas d'adresse. Ni nous, ni eux. On ne peut pas écrire là-bas (seulement en anglais). Le numéro de fax est erroné. Ma mère n'a pas encore vu les

photos de mes enfants. Je téléphone à ma mère et je pleure beaucoup, elle aussi. Ma mère sent ma robe pour se souvenir de moi. Dans le Coran, il est dit que Jacob faisait la même chose avec la chemise de son fils. Son mari, Hamid - Mon père et mon frère appellent, on ne pleure pas comme pour Mme ! *Ils rient. Vous partagez vos difficultés ?* Non pas beaucoup. Avant je disais, mais ils ne m'ont pas cru. En ce moment, ils sont très fâchés. Ils pensent que j'ai une carrière et que je n'envoie pas d'argent. J'ai emprunté de l'argent avant le départ, et ils pensent que je travaille, que j'ai des revenus. Je leur explique la situation, mais ils ne me croient pas. Je suis obligé de débrancher le téléphone. Je dois à plusieurs personnes dans ma famille : mon frère, ma sœur, ma mère... Ils m'ont prêté cet argent pour ma sécurité, pas pour le business.

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - Je suis en contact avec mon fils au Bénin par téléphone (*larmes aux yeux*). J'attends le regroupement familial. C'est très difficile pour lui de trouver du travail, on lui envoie de l'argent. Je ne sais pas avec qui il est. Au Bénin il y a le problème des fétiches. Ils peuvent mourir pour ça. Il y a une confrontation avec les Nigériens, et les Congolais peuvent en être les victimes. Je suis inquiète pour lui. C'est la « mauvaise ambiance » dans laquelle vit mon enfant. C'est difficile pour les esprits faibles.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - J'ai eu un autre enfant avant mon mariage suite à une « crise d'adolescence ». Nous sommes en contact. Il ne va pas bien, éloigné de ses parents. Il reste dans la maison, au pays. C'est grâce à lui qu'elle n'a pas été prise. Il a dix-huit ans et il vit seul. Je suis très inquiet pour lui.

Bertine, fille congolaise de huit ans, au CADA avec ses parents, un frère et une sœur - J'ai laissé mes sœurs [*au pays*]. Ici j'ai un petit frère et une petite sœur. Avant on était deux, maintenant trois. Maintenant je dois m'occuper de Marie, la plus petite. (...) Je parle souvent à mes soeurs et à mes frères au téléphone. *Combien sont-ils ?* Je ne sais pas. *Et à d'autres personnes ?* Non. *Tes grands-parents ?* Si, je leur parle. Ils sont quatre, je leur parle tous.

Bien-être physique et émotionnel

Malgré la sécurité et les conditions matérielles et sociales d'hébergement qu'il procure, le séjour en CADA / AUDA est souvent difficile à vivre compte-tenu de la cohabitation forcée dans des lieux exigus, du désœuvrement lié à l'impossibilité de travailler, de l'attente des papiers et de l'absence de projet qu'elle impose, de l'inquiétude pour ceux restés au pays, et du poids d'un passé souvent traumatique, trop présent et difficile à partager. Le bien-être physique et émotionnel des demandeurs d'asile est difficile à maintenir dans ces conditions. Les problèmes de santé (Hamid, Honoré), les douleurs corporelles (Philomène), les insomnies et les cauchemars (Ayda), les pleurs et la peur des enfants (Massoud, Sisoli) sont autant d'expressions de leur souffrance.

Hamid, jeune père afghan de trois enfants - J'ai des problèmes de santé. C'est difficile de regarder la télé toute la journée. On s'ennuie et on commence à déranger les autres. Je m'énerve facilement. Je fume trop et je bois trop de thé parce que je m'ennuie. Je ne dors pas du tout. Je me couche à une heure du matin et je ne dors pas avant trois ou quatre heures. Je me réveille à sept heures. J'ai des cauchemars parfois quand je pense trop. J'ai des morceaux de mine dans le corps, mais je n'en souffre pas. Quand je suis angoissé j'ai mal à la tête et aux jambes. Sa femme, Ayda - Ma tension artérielle diminue quand je pense aux soucis. J'ai mal à l'épaule, ça vient des soucis. J'ai des insomnies parfois à cause des soucis jusqu'à l'aube, environ une fois par semaine. J'ai des cauchemars parfois, différents les uns des autres. Mon fils crie parfois quand il dort. Leur fils Massoud (cinq ans) - J'ai peur parce que je rêve toujours. J'ai rêvé des voleurs qui tuaient tout le monde. Le policier est venu, il m'a dit vite de partir. J'étais dans voiture blanc, mes copains dans voiture policier. *Tu as peur des policiers afghans ?* Oui ils sont méchants. Je croyais qu'ils me frappaient. *Tu as entendu des tirs de fusils ?* Dans la télé trop, trop oui. Les irakis ils tuent les afghans. C'est tout ça, les problèmes. C'est tout ça, les problèmes... Tous les jours j'ai mal au ventre. Des fois, mal à la tête. En Afghanistan je n'avais pas mal, mais j'avais faim. J'ai mal au ventre depuis ici (au CADA). A l'hôtel un jour seulement. Mes parents ne disent rien. Je n'ai pas de médicaments, on n'a pas téléphoné au docteur. Si je rote j'ai moins mal.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - Quand je pense à ma situation professionnelle [*très bonne au pays*], je tombe ensuite à chaque fois malade. Quand j'essaye d'y penser, ça m'écroule. Ca me ronge. Je suis fragile. (...) J'ai beaucoup souffert, je suis vulnérable. J'ai eu une gastroentérite à cause du stress.

Sisoli (dix ans), fille de Nzila, femme angolaise (seules au CADA) - Je n'arrive pas à dormir toute seule. Mon lit est collé à celui de maman. *Tu as essayé ?* J'avais des peurs seulement. *De quoi ?* Je ne sais pas. La nuit j'ai peur, parce que je ne suis pas habituée à dormir toute seule, j'ai toujours dormi avec maman. Même pour aller aux toilettes j'ai peur.

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles - Mes enfants (trois filles de dix, trois et un an) sont en bonne santé, mais j'ai des maux d'estomac et de tête généralisés et très douloureux. Je me demande parfois si je vais devenir folle. Je n'arrive pas à dormir la nuit à cause des douleurs, mais elles sont présentes aussi le jour. Ces douleurs ont commencé quand je suis arrivée ici (au CADA). Le docteur m'a dit d'arrêter d'allaiter pour prendre des médicaments. Au point où j'en suis, j'ai accepté, mais il n'y a pas d'amélioration. Je vais faire des radios. Je n'ai pas d'idée d'où ça vient. Mes voisins pensent que c'est la situation difficile dans laquelle je suis qui cause le problème. Pourtant c'était bien plus difficile de traverser la forêt pour aller au Zaïre, surtout avec la faim et ce que l'on mangeait.

Mujinga, jeune femme d'une vingtaine d'année venant de la République Démocratique du Congo, seule avec un bébé - Quand je ne vais pas bien, mon bébé se met à pleurer, car elle se rend compte que je ne fais pas attention à elle. Elle se met à pleurer et je m'occupe d'elle. Cela me divertit. Déjà à la mort de ma mère, je me suis dis que je devais être forte et compter sur moi. J'avais dix-huit ans quand ma mère est morte, et elle m'avait dit que la vie est difficile et qu'il fallait se débrouiller seule. (...) C'est la vie. J'essaie de ne pas trop penser, car ici je réfléchis beaucoup et cela peut apporter beaucoup de maladies. Donc j'essaie de ne pas y trop y penser. Je remets tout dans les mains de Dieu.

Svetlana, vingt-cinq ans, Géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - On a été deux fois au centre (*Centre Minkowska à Paris*). Le docteur, qui parlait russe, a

donné un certificat à mon mari, disant qu'il avait été blessé. Elle a aussi donné des somnifères (*Lexomil*). C'était bien mais rien de plus. Ce qui était bien, c'est que j'avais des problèmes de sommeil et que maintenant avec le somnifère, ça va. *Et dans la journée ?* Le problème, c'est les papiers. Le docteur a fait ce qu'elle pouvait, on voulait le certificat et les médicaments, elle les a donné. Ca suffit. C'est pas utile de parler. Ce que je veux, c'est retourner dans mon pays. Ma fille a un caractère difficile, elle est très têtue. (...) Elle avait cinq ans quand nous sommes partis. Elle en pleure toujours, me demande quand on va revenir, dit qu'elle veut retourner en Géorgie.

Ecole

Comme nous l'avons noté plus haut, l'école est un lieu de socialisation très important pour les demandeurs d'asile interrogés et leurs enfants. En effet, la majorité des contacts « hors foyer » des parents ont lieu à l'école de leurs enfants, qui accèdent, grâce à elle, à la fois à la maîtrise de la langue française et à l'ouverture sur un horizon différent de la vie relativement cloisonnée du foyer. Ils y apprennent de nouvelles références culturelles, dont les parents sont tantôt fiers, tantôt un peu surpris et embarrassés.

Bertine, fille congolaise de huit ans, au CADA avec ses parents, un frère et une sœur - Je suis dans les meilleures de la classe. J'aime bien les maîtresses. Mes trois meilleures amies sont aussi à l'école, plus deux à Paris. *On t'embête ?* Des fois des grands nous font tomber. Je le dis à la maîtresse. Elle punit des fois et ils ne recommencent plus. (...) *Comment ça c'est passé au début à l'école ?* J'avais un peu peur de la maîtresse, mais j'étais contente d'y aller.

Ece, fille de douze ans, turque d'origine kurde, venue avec sa mère, sa sœur et son frère – Je suis en CM1, mais en Turquie je devrais être en troisième. Ca m'embête d'être avec des plus jeunes, mais je dois apprendre le français. Pour les devoirs, on peut demander à X [*une animatrice du CADA*].

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Ma fille n'est jamais allée à l'école avant d'arriver ici, parce que la situation était extrêmement difficile. A Paris elle a été

dans une école de langue. Ici elle est en CM1, mais elle change souvent de classe. Le directeur de l'école lui apprend chaque jour à lire. L'assistante sociale s'est arrangée avec lui pour ça. Sisoli - Je suis en CM1, mais elle me donne des trucs de CE1 ou de CE2, des petits, parce que je ne sais pas bien lire ou écrire. *Tu as un soutien après l'école ?* Avant oui, deux fois par semaine. Maintenant jamais, pour l'argent. Le directeur du foyer a dit qu'il ne paye plus. Mon souci c'est d'apprendre à lire, c'est tout. A l'école on se moque de moi parce que je ne sais pas lire. Mes deux copines savent lire. *C'était difficile de quitter ta maman quand tu es allée à l'école ?* Non, c'était rien. Je disais à ma maman : il faut que j'aille à l'école pour apprendre à lire et à écrire. Ma maman a cherché une école pour moi.

Ayda, jeune mère afghane de trois enfants - Pour mon fils (cinq ans) ça se passe bien à l'école, pas de problèmes. Au début il ne voulait pas y aller. Il disait qu'il y avait trop de poussière et pas d'école. Pendant notre fuite, nous sommes restés pour quelques temps dans une tente et il s'en souvient. Nous sommes heureux que les enfants aient accès à l'éducation par rapport au pays. Son mari, Hamid - Il me demande pourquoi ils tuent au pays. Je réponds que c'est parce qu'ils ne sont pas éduqués. Il dit que si c'est comme ça il va étudier sérieusement.

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles - Ma fille Souvenance (dix ans) est actuellement en CM2. Ca se passe bien, elle apprend le français ici. L'école commence ici pratiquement. Elle a soixante dix-huit pour cent de réussite, une très bonne moyenne. Elle est allée à l'école dès notre arrivée en France (il y a deux ans) et a continué dans différentes écoles à chaque changement d'hôtel. Elle se plaint que le niveau est moins bon ici qu'à Paris et que les enseignants sont moins rigoureux. Au début, les enfants de l'hôtel la frappaient. J'en ai parlé à leurs parents et à la maîtresse. Je me suis sentie seule quand elle est partie à l'école, mais je l'ai accepté : l'école prime.

Svetlana, vingt-cinq ans, Géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - La petite va à l'école. L'année dernière, cela se passait très mal. Elle ne voulait pas y aller. Elle pleurait toujours, elle ne voulait pas se séparer de moi. Cette année cela se passe très bien. Elle est en CP, elle apprend à lire, à écrire. Elle connaît les gens, les enfants. Mais elle

refuse d'apprendre à lire et à écrire. Elle dit : « Je ne veux pas ». Elle aime les mathématiques, mais pas les lettres. Elle ne veut que jouer avec les enfants.

Autres activités (association, sport, religion...)

Les parents, contrairement aux enfants, ont peu d'occasions de vie sociale. Cette limitation, surtout due à la non-maîtrise du français, est encore plus nette pour les habitants des foyers situés loin des centres urbains, où les membres de la communauté d'origine sont généralement plus nombreux et organisés. L'accès à des activités hors du foyer, tel que la fréquentation d'un lieu de culte, le bénévolat, la vie associative, ou la pratique d'un sport, dépendent à la fois de l'implantation du CADA / AUDA, de son organisation, de la motivation et de la capacité personnelle du demandeur d'asile de surmonter son isolement.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - Je vais au groupe de prière de Saint Denis avec Sisoli et une autre femme. Il y a beaucoup de Noirs et d'Angolais. C'est pour ça que j'ai choisi cette église. *Avez-vous d'autres activités ?* Je vais au Secours Catholique pour chercher de la nourriture et des objets. J'ai aussi des cours de français. Sisoli - Avant j'allais au centre d'activités pour jouer et me distraire au lieu de jouer toute seule. Le directeur du foyer a dit que ce n'est plus possible maintenant à cause de l'argent. Maman ne peut pas payer, donc je n'y vais plus. Avant pendant les vacances j'y allais chaque jour. Pendant l'école une fois par semaine.

Svetlana, vingt-cinq ans, géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - Je ne vais jamais en ville. Il n'y a rien. Je l'emmène quelque fois à Paris, au MacDonald par exemple. Mais le ticket de train est cher. (...) On ne peut pas travailler ici, c'est terrible. A Paris, on visitait la ville, on allait dans les musées et tout. Ici il n'y a rien. (...) Je suis orthodoxe. En Géorgie, j'étais pratiquante mais il n'y a rien ici. Je connais l'église orthodoxe géorgienne de Paris mais il y a peu d'activités là-bas et il faut payer un ticket.

Binéka, jeune femme de la République Démocratique du Congo, seule avec quatre enfants - Je vais à l'église protestante trois fois par semaine. *Vous y parlez de votre histoire ?* J'ai parlé

de mon histoire au pasteur. Il a dit qu'il faut tout oublier. Et faire comme si de rien n'était. Et depuis les insomnies se sont arrêtées.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - Je suis adhérent au conseil d'école. Ça m'occupe, c'est utile. Je me suis proposé comme bénévole dans de nombreux endroits. J'ai écrit pour proposer de nettoyer la plage après l'accident du Prestige. Je n'ai pas eu de réponse, je ne comprends pas pourquoi. J'ai fait des démarches à la mairie pour participer à quelque chose. Ce n'était pas possible, j'étais déçu. C'est naturel de rendre à la communauté : on doit quelque chose. Je me suis aussi proposé pour être chauffeur du minibus du CADA.

Bertine, fille congolaise de huit ans, au CADA avec ses parents, un frère et une sœur - J'ai étudié quatre fois par semaine. *Pourquoi ?* A la maison je n'ai pas le temps de faire mes devoirs. Je préfère jouer, donc mes parents m'ont mis en étude. J'ai commencé le tennis ici une fois par semaine. Sinon je reste ici pour les animations de X [*animatrice au CADA*]. Je vais à l'église le dimanche, mais pas tous.

Relations institutionnelles

Contrairement aux demandeurs d'asile sans hébergement en CADA et AUDA, les personnes rencontrées ont la chance de pouvoir bénéficier de l'aide des travailleurs sociaux, éducateurs et animateurs spécialisés présents dans chaque foyer. Malgré les réticences de certains, cette aide est appréciée par la majorité des demandeurs d'asile, qui sont conscients d'avoir, grâce à elle, une bien meilleure chance d'avoir une réponse positive de l'OFPRA. En effet, les taux d'acceptation des demandeurs d'asile en foyer sont nettement supérieurs à ceux des autres.

Svetlana, vingt-cinq ans, géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - Ici les travailleurs sociaux aident pour le recours. Nous avons pris un avocat. Ils nous ont aidé à le choisir.

Anton, trente ans, d'origine kurde / arménienne / azéri, père de deux enfants en bas âge - Sans l'aide des intervenants sociaux du CADA, on serait dehors. *Et pour le dossier ?* Non, c'était, c'était avant notre arrivée ici. On est resté cinq mois à l'hôtel à Paris. On nous a dit qu'on avait une place ici, on est venu.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - Mme X [*intervenante sociale au CADA*] a senti mon effondrement, elle a eu le courage de le voir, mais je ne veux pas me confier personnellement.

Céleste, mère congolaise de trois enfants (dont deux au CADA) - La plupart des gens (les travailleurs sociaux) ici ne connaissent pas leur métier. Ils viennent apprendre ici, donc on doit faire les choses soi-même. Ils demandent des explications aux autres ; ils sont incompetents. On a monté le dossier nous-mêmes, avec nos idées. Ils nous ont seulement aidé pour traduire.

Projets d'avenir

Comment se projeter dans l'avenir lorsqu'il est si fortement conditionné à la décision d'une commission et que la raison même du séjour en foyer Sonacotra est l'attente de papiers ? Certains s'y essayent en surmontant le doute, le cynisme, la tristesse ou le désespoir. D'autres refusent de se projeter pour ne pas être à nouveau blessés, et passent leurs journées à attendre et soupeser, selon les termes de Massoud, un jeune garçon afghan, « le positif » ou « le négatif ». Quelle que soit la décision finale de l'OFPPRA, elle permettra à chacun de retrouver, en quelque sorte, le cours de sa vie grâce à la possibilité d'investir à nouveau l'avenir.

Nzila, femme angolaise seule avec sa fille (Sisoli, dix ans) - *Qu'est-ce que vous espérez pour l'avenir ?* A quinze ans je ne pouvais pas savoir, imaginer tout ce qui allait suivre. Que j'aurai deux enfants que je ne verrai plus. C'est la même chose pour la suite, on ne peut jamais s'imaginer ce qui va suivre. *Vous envisagez une formation ?* Avant je ne savais pas lire. C'est civilisé ici, maintenant je suis des cours. Si Dieu le veut j'aurai des papiers. Ma vie c'est le moment, ce qui se passe maintenant. C'est arrivé en Angola que je dise bonsoir à des amis,

qu'ils soient tués et que je ne les revoie plus. La vie c'est maintenant. Dieu sait pour demain. Je veux faire ce qu'il faut pour aider ma fille.

Anton, trente ans, d'origine kurde / arménienne / azéri, père de deux enfants en bas âge - La petite de trois ans ne se souvient de rien. Et on ne veut pas qu'elle sache. *Est-ce qu'elle pose des questions ?* Elle est sûre que c'est ici sa patrie. *Elle demande où sont vos parents ?* Elle a entendu parler du Karabach, mais elle ne sait pas où c'est. Elle est toute petite. *Un jour, vous voulez lui raconter toute l'histoire ?* Le père : Oui, je veux qu'elle sache. La mère : non, c'est mal comme histoire. *Vous pensez que cela pourrait lui faire du mal ?* Lui : Je veux qu'elle connaisse son histoire. Je ne sais pas de quoi demain sera fait, je pense aux papiers.

Massoud (cinq ans) fils aîné de jeunes parents afghans (un frère, une sœur) - *Qu'est-ce que tu veux, toi ?* Le « positif », c'est pas ici. Je veux avoir une nouvelle grande maison.

Honoré, père congolais de quatre enfants (dont trois au CADA) - J'ai souscrit un Plan d'Épargne Logement. Dans quatre ans j'aurai un crédit pour un logement.

Philomène, femme rwandaise seule avec trois filles - Je veux trouver un logement et faire venir mon mari. J'ai beaucoup d'autres projets, mais il y a des difficultés. Si mon mari me rejoint, je voudrais suivre une formation pour travailler comme éducatrice d'enfants ou m'occuper de personnes âgées.

Wamba, père congolais de trois enfants - *Comment voyez-vous l'avenir ?* Ca dépend des papiers. On attend. Sa femme, Malaïka - Si on les a, je voudrais faire des études de science infirmière (trois ans), mais avant n'importe quel métier pour gagner quelque chose. Au pays j'étais vendeuse au marché. Je ne vais pas exploiter ma connaissance. Sinon je peux être femme de chambre, balayer les carrefours... Wamba - Je préfère reprendre mon métier et rester ici [dans cette ville]. Malaïka - Je n'aime pas la capitale. Je préfère l'intérieur du pays. A Paris je n'aime pas le mode de vie. Les enfants vont prendre contact avec tout le monde ; un milieu qui ne convient pas, qui est mauvais pour leur éducation.

Svetlana, vint-cinq ans, Géorgienne, accompagnée de son mari et de sa fillette de sept ans - *Projets ?* Je ne sais pas, j'ai perdu espoir. *Et avant, quand vous attendiez la réponse de l'OFPRA ?* Je n'avais pas d'idée. *Un autre enfant ?* Pas maintenant, c'est trop précaire. Une autre fois.

Anton, trente ans, d'origine kurde / arménienne / azéri, père de deux enfants en bas âge - On est fatigué d'attendre, de ne pas travailler. Et les enfants veulent des choses, on peut pas leur acheter. On veut travailler. Elle : je voudrais être cuisinière ou boulangère. Lui : en principe, je sais faire beaucoup de choses, mécanique, voitures, garage. Cela dépendra des possibilités.

Mujinga, jeune femme d'une vingtaine d'années venant de la République Démocratique du Congo, seule avec un bébé - Je serai aide-soignante, car les compatriotes disent que ça paie bien. A part cela, il y a femme de ménage ou femme de chambre d'hôtels. Mais pour l'instant je ne peux rien préparer, pas de papiers, pas de formation. En général ici, l'important c'est les papiers. Si tu en as on t'aide, si tu n'en as pas on te dit de partir.

Histoires de vie

La vie c'est maintenant

Jean-François Bouville

Nzila : « Ma vie c'est le moment, ce qui se passe maintenant. C'est arrivé en Angola que je dise bonsoir à des amis, qu'ils soient tués et que je ne les revoie plus. La vie c'est maintenant. Dieu sait pour demain. Je veux faire ce qu'il faut pour aider ma fille. Je fais tout pour protéger mon enfant, qu'elle n'ait pas mes soucis. Mon rôle est d'accompagner mon enfant pour qu'elle ait une belle vie. »

Nzila est une femme tonique et souriante, jeune, avec une force physique et morale évidente. Il est difficile d'imaginer qu'elle est deux fois veuve et mère de trois enfants ! Après l'arrestation et l'assassinat, peu après, de son deuxième mari, des amis l'ont aidé à quitter l'Angola et ses combats incessants. Elle est arrivée en France il y a un an avec Sisoli, sa fille alors âgée de neuf ans, qui sait, d'après Nzila, que son père est décédé et pourquoi elles sont parties. Les questions posées à sa mère restent pourtant sans réponse : « Je ne dis pas. Je préfère barrer barrer. » Nzila pense que c'est la meilleure façon de protéger sa fille, qui glane de toute façon certaines choses des conversations entre adultes. A rencontrer Sisoli, on pense que sa mère a raison : elle a la candeur et la spontanéité des enfants de son âge, signe rassurant d'une enfant protégée ayant conservé sa part d'innocence. Sisoli dira elle-même qu'elle préfère « les choses de l'école, sinon je n'apprends pas. » Avec le rire facile et les yeux pétillants de curiosité, elle est souvent amusée et étonnée par certaines de mes questions. Elle écarquille les yeux, marque un temps d'arrêt et s'efforce de répondre au mieux, avec franchise, à un Blanc avec de drôles d'idées. Contrairement à sa mère qui s'exprime en lingala entrecoupé de français, Sisoli parle déjà suffisamment bien le français pour se passer d'interprète.

Je me surprends à penser qu'il faudrait de toute façon inventer une nouvelle langue pour exprimer des expériences aussi brutales et désorganisantes que celles vécues par Nzila et Sisoli. Depuis qu'elle a été séparée, à quinze ans, de ses parents, Nzila aura subi, toujours « à

cause de la guerre », une série presque ininterrompue d'autres ruptures, disparitions, morts violentes et situations de crises vitales difficilement imaginables lorsqu'elles n'ont pas été vécues. Elle n'a jamais revu ses parents, ni son premier mari et leurs deux filles dont elle s'est séparée dans les mêmes conditions de fuite désespérée pour survivre. Elle a perdu ses deux frères et fondé une nouvelle famille disloquée lorsque son deuxième mari a été, lui aussi, emporté. Nzila est en larmes : « Il faut toujours tout recommencer ! » Fuir seule et tout recommencer... Sauf la dernière fois. Dieu lui a laissé sa dernière fille, Sisoli. Il reste Sisoli, son trésor sur terre, son soleil, sa fierté et sa raison de vivre, de continuer à lutter et à espérer. Sisoli a aussi vécu dans un monde en guerre. Le bruit des balles la nuit, les tirs, s'échapper par un trou dans la case... Elle a vu les mêmes horreurs : « Une balle dans la poitrine, dans le sexe... Un climat extrêmement violent. Les familles se séparent. » Elles non. Elles sont restées soudées avec une force silencieuse et sans nom, bien au-delà des mots. Un mot et la mort peut s'abattre sur elles, les séparer à jamais : « Quand on est caché dans un abri, même un bébé ne dit rien. C'est comme les poussins, ils restent silencieux, tranquilles. Elle comprend ce qui se passe. Elle peut le lire sur le visage de sa mère. »

Doivent-elles leur vie au réflexe immédiat, à l'intuition fulgurante du moment, à la chance ? Nzila a compris après son arrivée en France, où elle a rencontré un pasteur qui l'a aidé : « Dieu met sa main pour calmer et protéger. » Avec lui, elle a pu parler de sa solitude et de son désarroi de se retrouver dans un pays dont elle ne sait rien et où elle ne connaît personne. « Mon visage exprimait la souffrance, je pleurais beaucoup. » Il est pratiquement son seul contact personnel pendant six mois instables et douloureux faits de changements d'hôtels et d'écoles pour Sisoli. C'est en arrivant au CADA, dans une autre ville, que leur vie a pu, peu à peu, s'organiser dans la durée. Nzila partage avec ses nouvelles amies les joies et les peines du quotidien sans jamais aborder, cependant, les préoccupations les plus angoissantes ou les choses du passé. « J'ai vu beaucoup de choses, des bras coupés, des têtes fendues... Ce traitement pour dix, vingt, cinquante personnes tuées par des bombes. C'est dur. » Nzila vacille devant ces visions d'épouvante. Elle fond en larmes, puis se reprend et continue. C'est rare et même exceptionnel qu'elle puisse en parler, approcher cette barrière infranchissable de solitude et d'incompréhension. Elle pense que ses amies ne pourraient pas supporter. Elle essaye parfois devant les images de la guerre d'Irak : « Vous le voyez, mais moi je l'ai vécu. »

Nzila se rend tout de même compte que les choses ont changé, surtout pour sa fille qui découvre, émerveillée, les plaisirs insoupçonnés « d'être dans une maison », comme elle dit, et surtout de l'école. Apprendre à lire et à écrire, et retrouver chaque jour les mêmes amis et adultes attentionnés, quel bonheur lorsque l'on en a été privé toute sa vie ! Certes, des menaces planent encore, amplifiées par tant de ruptures et de déceptions passées. La plus inquiétante est sans conteste celle des papiers (une demande d'asile a été faite à l'OFPRA). Tout peut encore s'écrouler ! Que faire alors ? Où aller ? D'autres soucis, plus quotidiens, concernent les restrictions financières du CADA qui ont empêchées, un temps, Sisoli de poursuivre son soutien scolaire. La détermination de Nzila et du référent de la famille au CADA a finalement permis qu'il soit maintenu sous d'autres formes (par le Directeur de l'école et l'église). Le projet phare de Sisoli - « Mon souci c'est d'apprendre à lire, c'est tout » - a ainsi pu être sauvegardé. Nzila n'a pu éviter, en revanche, que sa fille doive renoncer au Centre d'activités pendant les vacances et une fois par semaine en période scolaire. C'était pourtant la seule occasion pour elle de jouer avec les enfants extérieurs au CADA. Depuis Sisoli joue avec son unique ami, un garçon plus jeune qu'elle dont l'histoire passée et présente ressemble à la sienne. Elle passe aussi beaucoup de temps seule avec sa mère à regarder la télé et parler du quotidien de l'école et du foyer – qu'elle qualifie de « choses bêtes. » Fait-elle référence à ce qu'elle pourrait apprendre ailleurs, à l'extérieur du CADA comme dans l'évocation du passé ?

Un passé plus que douloureux qui se manifeste par des signes invisibles de prime abord. La nuit, Sisoli ne rêve pas : « Il n'y a pas d'histoires dans ma tête le matin. » Inventer une histoire, même en plein jour, de son plein gré, pour jouer aux poupées avec son meilleur ami, par exemple, lui est impossible : « On n'arrive pas. » Comment arriver, en effet, à se départir de l'instant pour imaginer et se projeter dans l'avenir lorsque la réalité environnante était si menaçante qu'il est de seconde nature, désormais, d'être en partance, sur le qui-vive, prêt à bondir par le trou de la case pour fuir les combats ? Et qui dort seul, la nuit, en temps de guerre ? « La nuit j'ai peur. Mon lit est collé à celui de maman. Même pour aller aux toilettes j'ai peur. » Et si la vie entière de Sisoli n'avait été que cette traversée survécue – souvent avec bonheur ! – grâce à la protection et à l'amour combatif de sa mère ? Elles savent par

expérience, par instinct, que la vigilance de l'instant est vitale. C'est pour cela que la vie, c'est maintenant.

L'exil, l'attente, l'ennui et... l'incrédulité

Marie Rose Moro

La famille Goah a présenté un recours après une réponse négative de l'OFPRA. Madame et Monsieur, les parents, sont venus en France avec leur fils Massoud alors âgé de trois ans. Sa sœur Noah, deux ans, et son frère Salim sont nés ici. Cela fait deux ans et demi que la famille attend d'obtenir le statut de réfugiés qui semble s'éloigner de plus en plus "sans dessein, sans avenir", dira Monsieur.

Monsieur était fonctionnaire de l'état afghan. Il était lieutenant. Il a été mis en prison par les Talibans. Les Talibans obligeaient les prisonniers à déminer en marchant sur les mines au péril de leur vie. Monsieur a été blessé par une mine. Il est allé à l'hôpital et c'est là qu'il s'est enfuit. Il a été caché par son frère. Pendant cette période les Talibans ont détruit la maison de son beau-frère pensant que Monsieur y était. Ils ont tué les frères de Madame de vingt-six et vingt-deux ans, tous les deux mariés. Ils ont emprisonné son père âgé de plus de quatre-vingts ans. Après l'assassinat de ses deux fils, il est mort d'un infarctus. La famille de Monsieur a cherché de l'argent pour qu'il s'enfuit avec sa femme et son fils. Ils ont réunis 25000 dollars pour permettre qu'un passeur les emmène au Pakistan en voiture puis à Ishrabad au Tadjikistan. Ainsi pour arriver à Paris, ils ont pris la voiture, le camion, le train, le bateau, et ils ont fait une partie à pied. Ils ont aussi vécu sous une tente... alors qu'à Kaboul, ils avaient une maison, une voiture de fonction, des familles.

Ils ont vécu huit mois à Paris, d'abord dans un hôtel à Bastille puis dans un autre hôtel plus modeste sans douche dans la chambre. Ils aimaient être à Paris car ils pouvaient voir d'autres familles de la communauté afghane. Ce qui est beaucoup plus difficile depuis qu'ils sont dans ce foyer dans le sud de la France où ils vivent dans quatre petites chambres. Ici, ils n'ont de relation qu'avec une autre famille. Ils vivent très mal la solitude et l'inactivité : Monsieur emmène Massoud à l'école puis il s'installe devant la télé jusqu'à une heure du matin. Il s'endort vers trois-quatre heures. Il a beaucoup de mal à se laisser aller au sommeil et pense toujours à son dossier et à ce qu'il va faire si le recours est négatif. D'ailleurs il envisage de se jeter de la fenêtre du quatrième étage où il vit si ce recours est rejeté. Les travailleurs sociaux

disent qu'il s'occupe beaucoup de ses enfants et se fait beaucoup de souci pour eux. Monsieur s'ennuie et, dit-il, c'est pour cela que j'ennuie les autres. Il se dit stressé, déprimé et sans espoir. Il fume et boit trop de thé dit-il. Il se met facilement en colère en particulier contre sa femme, mais il se calme rapidement. Il dit qu'à cause de tous ses soucis, il a des problèmes de santé. Il voudrait travailler même sans être payé car, dit-il, c'est en travaillant qu'on apprend la langue et qu'on s'occupe de soi-même. Il aurait voulu avoir plus de cours de français.

Madame, se dit énermée et déprimée avec des maux de tête. Elle dit qu'elle a des insomnies parfois jusqu'à l'aube. Elle a mal à l'épaule et cela lui donne du souci aussi. Elle a des cauchemars toutes les semaines, parfois différents les uns des autres. C'est difficile pour elle d'élever ses enfants seule dans un petit espace où il faut surveiller constamment les enfants et tout leur interdire.

Massoud comprend le dari mais ne veut pas le parler. Il préfère parler français. Sa sœur parle bien le français et elle comprend le dari. Massoud va à l'école. Au début, il avait un peu de mal, il disait qu'il y avait de la poussière et pas d'école. Il y a parfois des problèmes de violence à l'école. Depuis qu'il va à l'école française, disent les parents, il veut manger français, il réclame du pain français à sa mère avec le repas. "Il ne restera pas afghan (...) c'est un partisan des français", dit le père. Il a des cauchemars la nuit. "J'ai peur parce que je rêve toujours. Je suis sous l'eau. J'ai rêvé de voleurs qui tuaient tout le monde. Le Policier est venu, il m'a dit vite de partir..." (...) "J'ai peur, peur, peur". Massoud se lève, va voir sa mère qui le rassure et peut alors se recoucher. "Je n'ai plus peur après avoir parlé à maman, mais j'ai peur le soir après ". Tous les jours, il a mal au ventre, parfois mal à la tête.

Lorsque la réponse de l'OFPPRA est revenue négative, sa mère dit qu'il a pleuré pendant deux jours. Il n'a pas compris pourquoi eux "ont été refusés", alors que c'est la guerre en Afghanistan et que d'autres, comme une famille russe du foyer, a obtenu le statut de réfugiés. Il dit à ses parents "si le recours est refusé et que la Police vient nous chercher pour retourner en Afghanistan, je me cache et je ne retournerai pas avec vous". Quand on lui demande pourquoi la famille a quitté l'Afghanistan, il répond "C'est le chef qui l'a dit, il fallait partir. On est restés mille jours là-bas. Il n'a pas ramené les autres Afghans. Tout le monde pleurait,

les papas, les mamans, même les bébés. Ils voulaient aussi partir". Ses souvenirs sont tous liés à la fuite et il ne semble pas avoir gardé de souvenirs de sa vie en Afghanistan. Pour lui, l'Afghanistan c'est l'avant, c'est le voyage et ses douleurs : "En Afghanistan, je n'avais pas mal [*au ventre*], mais j'avais faim" (il a eu faim à certains moments de la fuite).

Madame garde espoir qu'ils pourront rester en France et donner à leurs enfants une bonne éducation, c'est pour cela qu'ils ont choisi la France, précise t-elle. Monsieur, très inquiet et démoralisé, revient constamment sur la notion de preuve et montre qu'il a perdu espoir. Il dit qu'en Afghanistan la paix n'est pas revenue, c'est encore la guerre partout. Il a peur que si son recours est rejeté et qu'il doit rentrer à Kaboul, il soit tué par les "nouveaux Talibans" car là-bas, tout le monde le connaît. Il doit beaucoup d'argent à sa famille qui le lui réclame maintenant qu'il est en sécurité en France. On lui a donné cet argent pour sa sécurité, mais pas pour le business dit-il. Sa famille lui téléphone pour lui réclamer car ils pensent que maintenant il travaille ici et ils ne le croient pas quand il décrit sa situation en France. Il finit par débrancher le téléphone pour ne pas à avoir à se confronter à ces demandes pressantes. Les relations entre Madame et sa famille sont bien différentes : lorsqu'elle parle à sa mère, elles pleurent beaucoup toutes les deux et sa mère la réclame. Sa mère sent une robe qu'elle a laissé pour se souvenir d'elle. Dans le Coran, il est dit que Jacob faisait la même chose avec la chemise de son fils, précise Madame très émue.

Si les enfants n'étaient pas là dit la mère, "on serait fous !"

Après la fuite, l'exil, l'attente, l'ennui et... l'incrédulité de ceux qui accueillent.

Le garçon sentinelle

Felicia Heidenreich

L'histoire de Yeva est celle de nombreux départs. Quand je la rencontre au CADA elle en attend un autre, cette fois-ci elle est heureuse. Elle a obtenu le statut de réfugiée, après une attente de trois ans et elle doit partir du foyer, vivre avec son ami français qui a pris la place d'un père pour son fils Anton qui a six ans.

Yeva est arménienne, son mari était azéri. « Je suis partie en 1985 de l'Arménie après mon mariage. J'ai été enceinte en Russie en 1997, j'ai été malade, le docteur m'a dit qu'il fallait aller voir la famille. Anton est né en Arménie, deux mois après nous sommes partis à nouveau. En 1999, nous avons été en Arménie pendant six mois. Le 3 mars 2000 mon mari est mort en Azerbaïdjan. Tout de suite après, je suis venue ici, parce que je n'ai pas pu avoir un acte de naissance pour Anton, ni en Arménie, parce que son père est Azéri, ni en Russie, parce que je n'étais pas inscrite. »

Pendant que Yeva fait le récit de ces aller-retours entre son pays d'origine et des lieux où elle espérait trouver le calme pour s'installer et fonder sa famille, Anton la regarde attentivement. Il ne veut pas dessiner, comme si il avait peur de perdre le moindre des mots de sa mère. Il est à côté de sa mère, un « enfant sentinelle »... Au début il a l'air inquiet. Plus tard pendant l'entretien, il semble rassuré et demande à rejoindre les autres enfants pour aller à un spectacle. Il part sans problème. Sa mère nous explique qu'il a été suivi au centre médico-psychologique pendant six mois pour des difficultés de séparation. « Oui, c'est difficile ; c'est peut-être de ma faute aussi. Il ne me reste que mon fils dans la vie, c'est difficile de le confier à quelqu'un. » Maintenant, il va bien, il a vite appris le français et commence à oublier l'arménien.

Yeva ne veut pas trop parler de ce qu'elle a vécu en Arménie et en Russie. Elle donne quelques éléments qui permettent de comprendre à quelles difficultés elle a été confrontée. « Ma profession a été dans l'organisation culturelle à l'université. En 1982, j'ai terminé mes études, j'ai travaillé jusqu'en 1984. Après j'ai dû travailler au noir, avec mon mari... ».

Depuis la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan la vie des couples mixtes est devenue un calvaire. A la naissance d'Anton leur couple a été, à nouveau, mis en question, la paternité niée. « En Arménie, ils ne voulaient pas donner le nom du père, ils ont marqué le nom de la mère sur un certificat médical ; il n'a jamais eu un certificat de naissance. »

Quand je l'interroge sur sa difficulté à se séparer de son fils, elle évoque une période particulièrement difficile de sa vie. A l'époque elle vivait en Russie : « Quand j'ai été à l'hôpital psychiatrique j'ai perdu mon premier enfant ; le docteur a dit, d'abord le traitement. Après je n'ai pas eu d'enfant pendant longtemps. » Elle pleure et Anton se blottit contre elle. « J'ai été au quatrième mois de grossesse, à l'hôpital psychiatrique il y a eu "un accident". Je ne souhaite pas en parler. » Ce souvenir l'a fait beaucoup pleurer. Je comprends son attachement à son fils et la complicité qui les unit.

Pendant le temps de l'attente des papiers, Yeva a souvent été malade, hospitalisée a plusieurs reprises. Sa maladie fait qu'elle a souvent mal à la tête et elle doit prendre beaucoup de médicaments pour se sentir bien. Depuis qu'elle est au CADA, elle va mieux : « Ici, ma santé s'est améliorée, je n'avais plus besoin de voir une psychiatre. C'est une maladie qui peut se reproduire, on va tout faire pour éviter des rechutes. Lorsque j'aurai un apport, tout ira mieux, j'aurai moins de problèmes de santé. » A travers la maladie, elle a pu nouer des contacts, mobiliser son entourage et ainsi transformer sa situation. La relation avec l'intervenante sociale qui s'occupe d'elle la soulage beaucoup ; quand ça ne va pas bien, elle est là. Parfois elles discutent des choses de femmes entre elles...

J'ai l'impression que depuis qu'elle a obtenu le statut de réfugiée, elle ne veut plus trop revenir sur ce qui a été avant. Elle préfère parler des projets qu'elle a pour elle-même. « Ici, je voudrais travailler à l'école maternelle pour aider les institutrices. En septembre, je veux faire un cours de français, ensuite un stage, ensuite travailler. » Elle ne s'inquiète plus pour son fils : « Il a une bonne tête, il a déjà appris toutes les lettres, il fait des mathématiques avec moi. Il prend l'initiative, il dit "regarde maman, comment je fais !" Comme son père, il a une bonne oreille ; peut-être il chantera ou jouera du piano. Je vais d'abord essayer pour voir ce qui lui va le mieux. » Maintenant l'avenir présente moins une menace et les projets

deviennent possibles et pensables. Anton pour sa part investit pleinement la vie en France et les liens avec l'Arménie deviennent plus distants : « J'ai demandé à ma sœur les livres arméniens de l'école pour qu'il apprenne. Il ne veut pas. Il s'intéresse beaucoup au français, peut-être c'est trop difficile les deux ? »

Elle est encore au CADA, en train de régler ses papiers avant de s'installer en dehors de ce cadre rassurant, mais déjà son discours est plus confiant. « La vie en France est meilleure qu'avant, déjà à ce moment. Ça va aller encore mieux. Les Français ressemblent beaucoup aux Arméniens. Je remercie beaucoup la France pour l'accueil. Ici, je me sens être humain. (...) C'est difficile pour quelqu'un qui a quitté sa patrie, c'est difficile de retrouver la même patrie. » Elle a trouvé une nouvelle patrie...

Biographie d'une famille kurde de Turquie

Laëtitia Atlani-Duault

Dans un foyer CADA géré par la Sonacotra vivent une mère et ses trois enfants, kurdes de Turquie et demandeurs d'asile en France. Arrivés depuis plus d'un an, ils ont d'abord été hébergés dans une ville voisine avant d'être acceptés dans le foyer. Mais l'OFPRA, pourtant informée de ce changement de résidence, leur a envoyé une convocation à leur ancienne adresse, convocation qu'ils n'ont donc jamais reçue. Au foyer, comme tous les demandeurs d'asile, ils attendaient la lettre de l'OFPRA qui leur donnerait un rendez-vous où ils pourraient enfin raconter leur histoire et défendre leur demande d'asile. Un jour, une lettre de l'OFPRA arrive au foyer, mais pour les informer que ne s'étant pas présentés au rendez-vous qui leur avait été assigné, et dont ils n'ont jamais eu connaissance, leur demande d'asile est rejetée. En procédure de recours, la famille est accablée. La mère, d'abord, raconte son histoire, seule et en langue kurde. Le fils la remplace et la raconte à sa façon, en turc cette fois. Puis viennent deux adorables petites filles qui parlent, timidement et dans un français scolaire. Elles partagent une chambre du foyer, à côté de celles attribuées à leur mère et à leur frère aîné. Les trois chambres ne communiquent pas, seul le couloir central du foyer les relie, comme les relie leur histoire.

La mère (Rana)

Les cheveux gris, une cinquantaine d'années, la mère paraît fatiguée, usée par les années. « Nous sommes d'origine kurde », dit-elle, « d'appartenance alévi, une minorité réprimée par l'islam sunnite. Je me suis mariée à quatorze ans, en 1961. Nos parents se connaissaient, ils ont fait un croisé. Mon frère s'est donc marié avec la sœur de mon mari. Aujourd'hui, mon mari et moi sommes séparés. On a quatre enfants. J'ai la garde des enfants. Il me reprochait d'avoir des affinités politiques. Mon mari avait perdu la tête, et me reprochait des activités avec des révolutionnaires. Avant, il avait des activités politiques, mais un jour il en a eu marre des problèmes, il a perdu la tête et s'est mis à me reprocher d'avoir des affinités politiques. Moi j'ai gardé les idées politiques qu'on partageait. J'ai continué, il a perdu la tête. Il a été hospitalisé dans un hôpital psychiatrique deux ans au pays, à cause des nerfs. Il était devenu violent. C'est moi qui l'ai emmené à l'hôpital. La séparation date de 1998 mais pour moi ça

date de 1996, le jour où je l'ai emmené à l'hôpital. Mais il vaut mieux ne pas parler du mariage, trop de violence passée. »

« Moi, je n'appartiens pas à un parti politique mais j'ai participé à des manifestations ou à des enterrements où ont pu se trouver certaines personnalités politiques kurdes, et où j'ai été vue et peut-être fichée. Un jour, une personne de ma ville a été à Istanbul et s'est faite brûler devant un commissariat. Elle a été ramenée dans notre ville pour son enterrement. Personne ne devait y aller mais j'y ai été quand même. J'ai été arrêtée, emmenée au commissariat. J'ai reçu des coups à la tête, au front, partout. Ils ont fini par m'emmener à l'hôpital, gardée par les policiers. Je me suis sauvée de l'hôpital par le balcon. Je n'ai pas pu aller chez moi à cause des policiers, alors j'ai fui seule à Istanbul et j'ai cherché des passeurs pour fuir à l'étranger. Je n'avais pas de passeport, et j'ai dû payer 25000 dollars aux passeurs pour nous quatre. C'est mon frère qui a été retirer mon argent à la banque. J'avais un atelier de couture avec vingt personnes, alors j'avais assez d'argent pour payer. Mais ma fille de dix-neuf ans est restée en Turquie. Je n'avais pas assez d'argent pour cinq, pour le voyage de ma fille aînée. Au départ, tout le monde devait partir pour 25000 dollars, mais le passeur a dit que c'est seulement pour quatre personnes. J'ai choisi. Mon fils aîné est venu. Il est malade, il a besoin de traitement. Et c'est un homme. J'ai imaginé pouvoir travailler ici et faire venir ma fille, mais on ne peut pas travailler, on n'a pas de papiers. C'est triste. Elle m'appelle de temps en temps. Elle vit avec l'argent de deux maisons que j'ai là-bas et que je loue. Elle est chez des amis à moi. Je ne veux pas vous dire où car elle s'est déjà faite attraper une fois à cause de moi, elle a subi une interrogation. Elle a même dû changer de prénom pour se cacher. »

« On a fait le voyage en bateau jusqu'en Italie, puis en poids lourd. C'était une aventure. Je suis arrivée en France il y a un an et demi... enfin, non, je ne sais plus. Il ne me reste plus rien dans la tête. En France, on m'a déposé avec mes enfants dans une gare. Je me suis mise à pleurer. Un Monsieur a essayé de contacter des gens que je connais ici. J'ai une sœur à Troyes. Il lui a téléphoné. Ma sœur m'a demandé de les mettre dans un train, et elle les a récupéré à Troyes. Cela s'est mal passé entre les enfants de ma sœur et les miens. Les enfants de ma sœur se droguent. Je ne voulais pas rester. Une fois, j'ai même passé deux jours dans un parking, je ne voulais plus rentrer. Une amie m'a conseillé d'aller voir une assistante

sociale, qui m'a trouvé le logement ici. Je n'ai plus de contact avec ma sœur. J'ai des cousins à Troyes mais je n'ai plus vraiment de contact non plus. »

« Il y a trois mois, on a reçu la réponse négative de l'OFPRA. J'en ai parlé aux petites, elles ont beaucoup pleuré. L'assistance sociale du foyer essaie de leur remonter le moral. Mais pour elles, ça va, ce sont des enfants. Je ne leur parle pas des raisons politiques de mon départ, je ne veux pas les charger avec cela. Elles sont petites. Avec le grand, je parle, mais ça reste évasif. La fille aînée pose des questions, je réponds de façon générale. De toutes façons, elles m'ont vu à l'hôpital en Turquie. Moi, depuis la réponse négative de l'OFPRA, j'ai des problèmes de santé. Ils ne sont pas liés à la violence des policiers pendant l'interrogatoire, car je ne suis malade que depuis trois mois. Le docteur dit que les problèmes de tension et de sucre sont liés au stress, et je suis d'accord. C'est le stress du refus de l'OFPRA. J'ai cru que j'allais devenir folle. Mais en fait je ne suis pas comme lui, mon mari. Lui, il boit trop. Sur les conseils du docteur, je vois un psychologue. Mais ce que je ne comprends pas c'est que les gens de l'OFPRA nous rejettent alors qu'ils ne nous ont pas encore vus. J'y pense tout le temps. Il n'y a que ça qui compte. Je suis tellement prise là-dedans que je n'arrive pas à faire à manger, à nettoyer la maison. Je ne sais plus comment je vais m'en sortir. Je me suis traînée jusqu'ici et maintenant je ne sais plus. Ma petite fille de douze ans essaie de me remonter le moral, mais c'est dur (*elle pleure*). Je suis contente de cette fille, elle va chercher dans des livres de droit, elle essaie de comprendre le droit. Je peux compter sur mes enfants. »

Le fils (Selim)

Agé de vingt trois ans, une jambe qui boite et le teint cireux, le fils paraît à la fois nerveux et contenu. Il parle d'un ton saccadé, entrecoupé d'un léger bégaiement.

« J'ai été élevé par ma grand-mère maternelle dans un village, car mes parents habitaient à six cent kilomètres du village. Je parlais kurde avec ma grand-mère. J'ai rejoint ma mère à l'âge de sept ans. En 1978, dans le village, il y a eu des problèmes politiques. Plus tard, ils ont tué des kurdes alevites et mon grand-père paternel est mort des suites des coups et blessures. J'étais jeune mais je m'en souviens. Nous sommes à la fois kurde et alevite, deux minorités. La première fois que j'ai compris qu'il y avait un problème avec cela, j'avais sept ans. Je brossais

les chaussures pour travailler et, un jour, un homme m'a demandé « C'est qui ton prophète ? » Je lui ai répondu et j'ai été frappé violemment. C'est incroyable ce qu'il peut y avoir comme séparations. Une autre fois, j'ai travaillé comme mécanicien dans une confection de cent à cent cinquante personnes. Les kurdes faisaient le sale boulot et on ne pouvait pas écouter notre musique. Parfois on protestait, ce qui entraînait une baisse de salaire. On a décidé de partir tous ensemble. J'avais vingt et un ou vingt deux ans. »

« Avant de partir, je travaillais à vendre des billets de loterie. J'avais une arme car j'avais de l'argent sur moi tout le temps à cause des billets. Je pouvais aller chez des fonctionnaires leur vendre des billets. Je pouvais ainsi voir comment ça se passait chez eux. Je suis même devenu ami avec certains fonctionnaires, des flics, donc je n'étais pas contrôlé. Je pouvais aller partout, on ne me soupçonnait pas. Je pouvais distribuer des tracts. Avec deux amis, on a commencé à écrire des pancartes et des affiches pro kurdes. On les placardait. Un jour, j'ai fait un plan avec mes amis. Alors qu'on placardait les affiches, on a aussi jeté des cocktails Molotov dans la rue. Il y avait beaucoup de monde. J'ai repéré des policiers en civil. Ils ont tiré en l'air. On a réussi à s'échapper. J'aurais bien utilisé mon arme mais je ne l'ai pas fait. Un témoin indirect m'a reconnu comme « témoin direct ». »

« J'ai été arrêté et emmené au commissariat. J'ai dit que je n'avais vu que de dos ceux qui placardaient, et j'ai dit que c'étaient « un grand et un autre habillé en rouge ». Au moment de partir du commissariat, un policier a trouvé mon pistolet. Ils me sont tombés dessus. Ils m'ont emmené dans une maison spéciale qui s'occupe des terroristes. Ils m'ont mis des tracts dans mon sac puis m'ont accusé. Ils m'ont bandé les yeux, m'ont fait descendre deux ou trois étages, je ne sais pas. Plus tard, ils m'ont remonté à la surface, je me suis retrouvé avec une quinzaine d'autres jeunes. Chacun son tour on s'est fait interroger. Ils m'ont accusé d'avoir monté le coup, et m'ont dit que je serai libéré si je dénonce mes amis. Je refuse. Ils me redescendent en bas. Puis encore un second interrogatoire, et le refus de dénoncer. Une nuit passe ainsi. Le lendemain ils me font enlever mes vêtements. Et puis ils me donnent seulement du thé froid avec un bout de pain sec, alors que cela fait longtemps que je suis là et que je suis nu. Ils ont apporté des blocs de glace et m'ont demandé de m'allonger dessus. J'ai refusé, ils m'ont frappé, j'ai fini par m'allonger. De huit heures du matin à quinze heures, ils

me forcent à rester sur la glace. Or j'ai une maladie génétique, un problème à la rate. Ma rate a gonflé, du côté gauche sur le ventre. Je suis tombé dans les pommes. Ils m'ont redonné mes vêtements. »

« A ce moment là, j'aurai pu être libéré s'il n'y avait pas eu le problème de l'arme. Je dois passer en jugement. Les flics m'emmènent à l'hôpital pour faire un certificat de santé, pour dire qu'ils ne m'ont pas torturé. Ils ont été seuls chercher le certificat dans l'hôpital. Je ne suis même pas sorti de la voiture. Ils m'ont dit : « T'es malade, mais ce n'est pas pour ça qu'on ne va pas t'avoir à l'œil. Cela ne sera pas bien pour ta famille, pour ton travail. » J'ai eu peur. Ils m'ont emmené à la gendarmerie locale. Là, un flic que je connaissais m'a reconnu. On m'a enfin donné à manger. Le lendemain, j'ai pu téléphoner à un ami qui était au courant de tout. Cet ami et son père sont venus et ils ont essayé de me faire sortir. Mais je suis resté emprisonné. Je connaissais un des flics, qui m'a proposé de m'aider à sortir. Il a dit au juge que je n'étais qu'un vendeur de billets de loterie, et que cela expliquait l'arme. En plus, le pistolet n'a pas été utilisé. Le juge a dit : « Libération et confiscation de l'arme. » Je suis rentré chez moi. En voyant mon état physique, ma mère est tombée dans les pommes. Elle m'a fait des reproches, elle m'a dit qu'il ne faut pas faire ces choses là. »

« Un jour, sans le dire à ma mère, je suis allé voir mon père dans une autre ville et j'ai téléphoné à ma tante qui vit en France en demandant comment venir. Je ne supportais plus. J'ai été en contact avec des passeurs turcs. C'est devenu un projet joint avec ma mère. Elle m'a demandé de me renseigner. Mon père était au courant, il était d'accord. Ils ont vendu ensemble la plus belle maison pour avoir l'argent pour le passage. Je m'en suis occupé. J'étais « celui qui marche devant ». Ma force vient de mon prophète Ali. Ce sont ma famille, mes ancêtres, mon père et ma mère, et le barbu intégriste qui m'a giflé enfant qui me l'ont enseignée. »

« J'ai commencé à bégayer depuis la torture au bloc de glace. C'est toujours très présent. L'intérieur me brûle. Ce n'est pas très grave pour moi, c'est surtout pour ma mère. Ils ont violé ma mère, trois ans avant de venir en France. Ici, elle a essayé de se suicider plusieurs fois. Elle est très mal. Mon père n'est pas là, ma sœur aînée n'est pas là. Ma mère a vécu des

choses très difficiles. Moi, je vais voir des médecins pour ma jambe. Ils me disent : « Pourquoi n'es tu pas venu avant ? » Ma jambe gauche est très maigre comparée à la droite. C'est la glace qui a fait ça. En plus, je ne peux pas me nourrir correctement. J'ai eu la malchance d'être né en Turquie. Si j'étais resté, je serai mort parce qu'il fallait que je subisse une intervention chirurgicale, ce que j'ai eu la deuxième semaine après mon arrivée en France. Au pays, il y avait eu un diagnostic il y a deux ou trois ans mais on ne pouvait pas payer les frais d'une intervention chirurgicale. C'est ici seulement que l'on a diagnostiqué que c'était génétique. J'ai mal quand je mange, et je dois aller à l'hôpital tous les quinze jours. Quand j'ai dit au docteur pour le rejet de l'OFPRA, il a dit qu'il allait faire un certificat disant que j'ai besoin de soins. »

« Je m'en fous de la décision de l'OFPRA. Je m'en fous. Je peux prendre ma famille et l'attacher devant la préfecture. Je suis désormais le père de la famille. Je me sens en colère. J'ai été torturé. Je ferai tout pour défendre mes droits. Je connais de jeunes kurdes ici, ils sortent et tout. Moi je ne peux pas, à cause des problèmes. Ma mère aussi me pose des problèmes. Je suis prêt à aller voir un psychologue car elle me prend la tête. En Turquie aussi, et au moins ici je peux aller à l'hôpital. Cela ne va pas bien depuis que j'ai appris le viol de ma mère. C'était en Turquie. Elle me l'a raconté six mois après. Si j'avais su tout de suite, j'aurais fait des choses, des choses mauvaises. J'ai de la colère contre moi-même, et contre mon père qui délaisse sa famille. Au moment du viol, mes parents habitaient encore ensemble. Après ils se sont séparés. Moi, j'avais été arrêté avant le viol. Ici, j'accompagne ma mère chez un psychologue et je suis triste pour elle. J'ai l'impression que c'est parce qu'elle devient folle. »

« Pour mes petites sœurs, ça a été difficile pour elles ici, mais elles ont été obligées. Elles ne savent pas trop pourquoi elles sont ici. Elles nous posent des questions. Elles ont la nostalgie de leur père, elles veulent leur père, elles lui parlent au téléphone. Il a le projet de venir nous rejoindre ici. Ma mère dit que c'est bien qu'il vienne : c'est quand même le père des enfants. Ça a été difficile entre eux à certains moments, mais ça n'a pas à voir avec des facteurs politiques. Le père est parfois très nerveux et il aime les bouteilles. »

« Moi, je veux me marier. Dans la ville où on était d'abord, ma tante ici m'avait trouvé une fille turque, mais ça n'a pas marché. Ici, je sors avec une autre fille turque. Elle est au lycée, je vais déjeuner avec elle tous les jours. La fille sait que je suis kurde, alevi et réfugié. Ses parents ne sont pas au courant. Ma mère est d'accord, elle veut un petit-fils. La discrimination, ce n'est pas nous qui la portons. C'est eux. La discrimination existe ici aussi, de la part des Turcs envers les Kurdes. J'ai rencontré en France des Turcs très anti-kurdes et anti alevi. Je n'imaginai pas que cela sera ainsi en France. Je pensais qu'il y avait de l'union. Et réfugié, c'est écrit sur le front. Même les Alevi ne veulent pas me donner leur fille. Ils soupçonnent que c'est pour les papiers... Il faut que je me trouve une française. Je ne peux pas retourner en Turquie. Je suis déjà sorti avec une française d'origine arabe, et après quelques mois je lui ai demandé le mariage. Elle a dit non parce que je suis réfugié. Elle a soupçonné que c'était pour les papiers alors que j'étais amoureux. Mes projets ? Je veux me marier ! Je veux vivre mieux que ce que j'ai vécu jusqu'ici au foyer. Je me sens bien ici dans le foyer, il y a des gens, des assistantes sociales et des voisins. Mais je me sens oppressé ici, à l'étroit. »

Les deux filles (Ece et Dilaria)

Ce sont deux adorables petites filles très timides, surtout la plus jeune âgée de dix ans (Ece). Elles parlent bien le français grâce à l'école et à des cours supplémentaires proposés au foyer. L'aînée douze ans, nous raconte leur histoire, la petite hoche la tête en souriant timidement.

« Maman est malade. Elle pense tout le temps à notre sœur aînée, et aux policiers qui la tapent tout le temps. En Turquie on n'était pas contents. Ils tapent maman, notre frère pleure, maman aussi. Ils pleuraient tout le temps. » *Et votre père ?* « Je ne sais pas, leur mariage est fini. On se souvient quand maman était à l'hôpital là-bas. Après, elle s'est sauvée. Les policiers l'attendaient à la porte. Elle est sortie par la fenêtre. Les policiers cherchaient ma mère, ils interrogeaient notre tante tout le temps. C'était dur. On a préparé le départ, maman nous a dit que ça allait se faire. On a cherché pendant un moment des passeurs et puis, un jour, on a trouvé. » *Est ce que vous saviez pourquoi ils cherchaient votre mère ?* « Parce qu'elle est kurde. Ils ne veulent pas de kurdes en Turquie. » *Vous étiez en colère ?* « Oui. » *Vous en parlez à votre mère ?* « Non, elle ne veut pas parler de ça. On aimerait bien, mais après elle

pense, elle pleure, elle tombe en pensant à sa fille restée en Turquie, elle est malade. Notre frère non plus il ne veut pas qu'on parle de ça. Il ne veut pas qu'on pense à ça. Il veut qu'on se concentre ici, à l'école. »

« Mais quand je rêve », poursuit l'aînée, « je pense à tout le monde là-bas, mes cousins, mon père, mes copines. J'ai la nostalgie du pays. Moi, dit la cadette, j'ai souvent des cauchemars. Quand j'en ai, je veux aller avec maman, mais elle ne veut pas parce qu'elle n'arrive pas à dormir. Elle ne dort jamais, elle regarde la télé toute la nuit. » Sa grande soeur précise : « Maman est embêtée à cause du refus de l'OFPRA, à cause du problème de courrier et d'adresse. Ce qui pourrait l'aider, c'est que notre sœur vienne. » *Et votre père ?* « Non. »

« Le soir, dans le foyer, on a peur. Il y a des Russes. Ils boivent tout le temps. Ils tapent sur les portes des chambres. Parfois ils sont dix Messieurs dans les chambres, dans la cuisine, partout. Ils boivent, ils sont violents. On ne peut pas aller voir maman ou notre frère dans leurs chambres sans passer par le couloir, alors on ne peut pas aller les voir quand il fait nuit. Le soir et la nuit, on ne peut pas non plus aller non plus aux toilettes. On a peur à cause de ces Messieurs, ils boivent tout le temps. »

« Quand je serai grande », conclut l'aînée, « je veux faire la police. J'ai l'idée depuis la Turquie. J'hésitais entre docteur et police. En France, j'ai décidé police. » « Moi », ajoute la cadette d'une toute petite voix, « je veux être maîtresse. »

Analyses

La transmission de la mémoire de l'exil : être en l'air.

Les familles de demandeurs d'asile face à l'attente des papiers : que se passe-t-il dans les foyers Sonacotra ?

Laëtitia Atlani-Duault

« Ce que j'ai vécu semble en effet incroyable, allant ainsi vers l'inconnu. Chaque étape est possible, mais la somme semble impossible, même pour moi. Comment y faire face ? En étant très conscient des problèmes pour qu'ils ne pèsent pas sur soi, car ce n'est pas encore fini. Je dois pardonner et faire le deuil de mon pays. C'est difficile quand on est 'en l'air' » (Madame V., hébergée dans un foyer Sonacotra).

Introduction

A la base de cette enquête ethnographique, nous avons postulé que la vie des jeunes demandeurs d'asile et de leurs familles en CADA et en AUDA gérés par la Sonacotra ne peut être simplement assimilée à celle des immigrants. La situation de demande de refuge semble être particulière en ce qu'elle cumule les difficultés propres à toute immigration, liées à l'acculturation, et des problématiques propres, liées à l'attente des papiers. Cette attente est en effet ce qui caractérise l'ensemble des discours des demandeurs d'asile interrogés dans les foyers. Raison de leur présence en CADA et AUDA, elle définit également ce qui sera le terme de leur séjour, et pèse sur tous les aspects de leur vie quotidienne.

Ce que l'enquête a tenté de saisir, c'est donc l'impact de ce temps d'attente sur les stratégies que les jeunes demandeurs d'asile et leurs parents mettent en place pour établir un équilibre entre deux impératifs : un processus de deuil de l'histoire passée, individuelle et collective, et

la création de relations avec la société française, marquée par l'attente de l'octroi ou de refus de l'asile politique.

Ces stratégies sont présentées ci-dessous en trois modes de gestion de l'attente. Le premier mode est présenté sous le titre « Faire le deuil, un processus en suspens », le second sous celui de « Se projeter en se retenant », et le troisième « Etre Français dès maintenant ». Avant d'en présenter une analyse, nous verrons que les « nouveaux arrivants » se qualifient comme étant hors mode au tout début de leur séjour en CADA et AUDA. Cette distinction en trois modes relève d'une tentative de rendre explicite, d'organiser la globalité des discours recueillis afin de cerner leur apparent chaos, et de le restituer sous une forme compréhensible. Il faut cependant souligner que ces stratégies sont variables, suivant la manière dont ils gèrent cet entre-deux cultures, entre la culture d'origine et celle du pays hôte, la France.

Ce chapitre du rapport, qui se distingue des autres de part sa méthode anthropologique. Pour cette analyse, nous avons opté pour une présentation vivante des stratégies de gestion de l'attente des jeunes demandeurs d'asile et de leurs familles en CADA et AUDA. Le choix de présenter des mini-portraits et des extraits de discours ne doit pas amener le lecteur à considérer cette analyse comme relative à quelques individus, mais comme celles de discours qui, s'ils sont exprimés par des individus particuliers, sont révélateurs de conceptions sociales du groupe étudié (Favret Saada, 1977). Les extraits de récits de vie sont présentés de façon à faire le moins de commentaires possibles et à faire ressortir la force des paroles des informateurs, suivant une approche souvent utilisée en anthropologie. Ces extraits respectent les paroles exactes des informateurs. La mise en forme de leurs discours et leur traduction fréquente de la langue d'origine des demandeurs d'asile au français ont été travaillées.

Les nouveaux arrivants

Pour les jeunes demandeurs d'asile comme pour leurs parents nouvellement arrivés en CADA et en AUDA, les efforts sont concentrés sur la réussite de la vie quotidienne en foyer et, plus généralement, en France. Il s'agit pour eux de prendre les problèmes qu'ils rencontrent un par un et de tenter de les résoudre. Ils se concentrent sur l'ici et maintenant, et sur la justification

de la pertinence de leur demande d'asile politique. A ce propos, il n'entre pas dans nos compétences de trancher dans le débat on ne peut plus actuel autour des causes du départ : sont elles politiques ou économiques ? Tout ce que nous pouvons affirmer est que les adultes interrogés affirment avoir fui pour des raisons politiques. Ce discours peut certes tenir de la stratégie en vue de l'obtention d'un statut de réfugié. Cependant, comme le note le sociologue Serge Calvin, « depuis 1960 l'exil est de moins en moins dû à des circonstances conjoncturelles. Après la répression policière et l'élimination physiques des opposants, il commence à fonctionner comme un principe de régulation des tensions sociales, et comme la première réponse de la dictature face à tout projet de démocratie politique ou économique. A cause de ce principe, il est maintenant devenu difficile de les distinguer » (S. Calvin, cité par J.L. Dorais, 1987 : 101).

Très vite après leur installation en CADA / AUDA, et sans que cela soit lié au degré d'avancement de leur dossier de demande d'asile, trois modes de gestion de l'attente sont discernables et sont valables aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Nous proposons de définir ces trois modes par trois titres que nous expliciterons : 1. Faire le deuil, un processus en suspens 2. Se projeter en se retenant, et 3. Etre Français dès maintenant.

Mode 1 : Faire le deuil, un processus en suspens

Pour certains demandeurs d'asile interrogés, enfants comme adultes, un premier mode de gestion de l'attente des papiers se caractérise par un deuil impossible. Ce deuil bloqué par l'attente se décline en autant d'histoires que de demandeurs d'asile, mais les portraits suivants permettront d'en saisir les contours.

Nzila vient d'Angola. Elle est seule au foyer avec sa fille de dix ans et attend la réponse de l'OFPRA. Le récit présenté ci-dessous est reconstitué à partir de notes prises pendant les entretiens avec Nzila.

« Au pays, j'ai vu beaucoup de choses, des bras coupés, des têtes fendues... Ce traitement pour dix, vingt, cinquante personnes tuées par des bombes. C'est dur. Quand on voit les

images d'Irak, je dis à mes copines que j'ai vécu ces choses. Des bras coupés, des bombes sur les gens, beaucoup de morts. Vous le voyez, mais moi je l'ai vécu. J'ai échappé grâce à Dieu. (...) En Angola, c'est la violence tout le temps, il y a un esprit de guerre. Tous les hommes étaient des militaires en Angola. Ils sont beaucoup plus forts ».

« Ma fille aussi vécu dans une situation de guerre. On entend les balles la nuit, les tirs, et on s'échappe par un trou dans la case. Elle a vu les mêmes choses que moi ; une balle dans la poitrine, dans le sexe... Un climat extrêmement violent. (...) Les familles se séparent. J'ai été séparée de mon premier mari et de mes deux enfants en fuyant la ville. Ce sont deux filles. Aujourd'hui, elles doivent avoir douze et onze ans, je ne sais pas ce qu'elles sont devenues. (...) Pour mon deuxième mari, c'est quand il a été arrêté. J'ai été séparée de mes parents à quinze ans à cause de la guerre. Je n'ai aucun contact avec mes parents, mes frères et sœurs, mon mari, mes autres enfants. Je ne sais pas où ils sont. (...) En Angola, les gens de la même famille peuvent se combattre. Ils peuvent être enlevés et enrôlés de force, se tuer entre eux. »

« Je lis la bible pour me soulager. Dieu m'aide à résoudre mes problèmes. (*Elle fond en larmes*). Je vais à un groupe de prière. Il y a beaucoup de Noirs et d'Angolais. C'est pour ça que j'ai choisi cette église. Avec mes amies on parle de comment on vit ici et on se remonte le moral. On parle surtout de nos inquiétudes présentes, du fait que l'on ne travaille pas, des problèmes de papiers. (...) Quand on est ensemble on parle des événements. Ça soulève la douleur, on se rend compte de la situation, ensuite on se sépare et je vais dans ma chambre pleurer seule. (*Les larmes lui montent aux yeux*). Ma fille pleure de voir sa mère pleurer. Elle comprend bien. Elle veut savoir pourquoi, mais 'je ne dis pas'. Je préfère 'barrer barrer'. (*Elle fait le signe de laisser les choses derrière elle*). Ma fille sait pourquoi nous sommes ici. Quand je parle avec mes copines, elle entend. Elle sait aussi que son père est décédé. Je sais qu'elle est au courant parce qu'elle pose des questions. Mais je veux qu'elle oublie. Je suis contente qu'elle ne voie pas les images d'Irak [*des images de guerre*]. Si les gens savaient [*ce que j'ai vécu*] ils ne pourraient pas supporter. Il faut chaque fois dépasser [*ses souvenirs*]. »

« Ma force vient d'avoir grandi avec la guerre. Une personne qui fait le ménage, ce n'est pas difficile, elle s'habitue. C'est la même chose pour la guerre. A force de voir la mort au

quotidien on a plus peur. On peut voir quelqu'un se faire exploser et continuer à manger. Les autres, non. Ici c'est civilisé. A dix ans, au pays, on est déjà un soldat. Au pays, il n'y a rien pour soulager. Il faut simplement fuir, manger s'il y a quelque chose, dormir dehors. On a des problèmes concrets. (...) Un jour j'ai prié Dieu : Quand est-ce que tu vas m'enlever ces souffrances ? Même quand j'avais dix ans il y avait la guerre. C'était tranquille, avec des périodes de calme, mais souvent aussi avec le sentiment de menace. Il y avait une bonne entente dans la famille. J'étais rassuré par mon père et ma mère. Mais même petite la situation était difficile à cause des perturbations dues à la guerre : la destruction, la perte du travail de mon père, tout prendre à ma mère au marché ». (*Elle est en larmes*).

« Il faut toujours tout recommencer... A quinze ans, je ne pouvais pas savoir, imaginer tout ce qui allait suivre. Que j'aurai deux enfants que je ne verrai plus... C'est la même chose pour la suite, on ne peut jamais s'imaginer ce qui va suivre. Si Dieu le veut, j'aurais des papiers. Ma vie, c'est le moment, ce qui se passe maintenant. C'est arrivé en Angola que je dise bonsoir à des amis, qu'ils soient tués et que je ne les revoie plus. La vie, c'est maintenant. Dieu sait pour demain. Je veux faire ce qu'il faut pour aider ma fille. Je fais tout pour protéger mon enfant, qu'elle n'ait pas mes soucis. Mon rôle est d'accompagner mon enfant pour qu'elle ait une belle vie ».

Lorsqu'on demande à sa fille, vue séparément, si elle sait pourquoi sa mère et elle sont venues en France, cette dernière répond qu'elle ne sait pas, qu'il faut demander à sa mère. « Si c'est demander pourquoi nous sommes venues ici, je ne lui pose pas de questions. C'est aussi que je ne veux pas mettre tout ça dans ma tête, je préfère des choses de l'école, sinon je n'arrive pas à apprendre, c'est trop. » La transmission de la mémoire de l'exil ne se fait pas entre la mère et la fille. Toutes deux témoins de violences au pays, elles avancent seules l'une et l'autre, en tentant de tenir à distance les souvenirs, trop envahissants pourtant pour leur éviter un processus de deuil nécessaire, mais pour le moment bloqué par l'attente des papiers.

L'histoire de Binéka offre une seconde illustration de ce que nous avons choisi d'appeler « un deuil bloqué » par l'attente des papiers. Binéka est seule avec quatre jeunes enfants. Elle n'a plus de nouvelles de son mari, resté dans une zone en guerre.

« Je suis triste, je suis fatiguée. Je ne peux plus continuer comme cela. Un jour je me dis que je prendrai des médicaments » [*référence explicitement au suicide*]. « Déjà, enfant, j'avais beaucoup souffert car mon père n'était plus là. Seule ma mère était là. (...) Quand mon père est décédé, j'avais dix ans. A sa mort, ses biens ont été partagés entre ses frères et sœurs. Ses enfants n'ont rien eu. On était à peine nourris. (...) On était cinq enfants, et trois de mes frères et sœurs sont morts. La cadette est morte il y a quatre mois. (...) C'est mon mari qui a tout fait pour moi. Il m'a payé mes études, il m'a aidé. Je pense toujours à mon mari. Je suis seule. (...) L'histoire de ma mère et de mon père mort, avec nous, et la mienne maintenant avec les enfants, ça se ressemble et c'est dur. Et aujourd'hui je me demande pourquoi cela se répète. (...) J'ai des idées de suicide qui viennent très régulièrement. Ça je ne vois pas comment on va s'en sortir. Quand cela me vient, je demande à mon Dieu de m'aider. (*Elle pleure*). Mon enfance a été dure. Avec mon mari c'était bien. Là, c'est trop dur. Il n'y a plus le soutien de sa famille, pas d'aide matérielle. Je souffre beaucoup. »

Binéka est dans une situation émotionnelle très dure, et les références au suicide se répètent dans son discours. Chez elle, l'impossibilité de commencer un travail de deuil des événements passés prend sa source à la fois dans l'attente des papiers et dans ce qu'elle perçoit comme une constante répétition des faits dans sa vie, une fatalité insurmontable et indépassable dans la transmission à ses enfants.

Agée d'une vingtaine d'année, N'tumb est seule en foyer avec un petit garçon, Molaye, né d'un viol. Alors qu'elle était en internat, la guerre éclate dans la capitale de son pays, en Afrique. Coupée de ses parents qui fuient la guerre avec ses frères et sœurs, elle les perd de vue et se retrouve sous la protection d'un ami de son père, familial depuis l'enfance. Sous couvert de la protéger, ce dernier la viole régulièrement et fini par l'emmener en France grâce à de l'argent envoyé par son père réfugié en Amérique du Nord. Arrivé à Paris, il découvre qu'elle est enceinte et l'abandonne. Aidée par une association, elle a été hébergée dans des hôtels avant d'être acceptée en foyer Sonacotra. Après plusieurs mois d'attente, elle a été convoquée par l'OFPRA et attend la réponse.

« Le bébé commence à dire ‘papa, papa’. Je ne sais pas quoi lui répondre. Il ne veut pas me quitter une seconde. Je ne sais pas pourquoi. Mais je dis toujours à Julie [*une intervenante sociale au CADA*], aux gens du CADA : ‘Est ce qu’il y a des gens qui pourraient prendre Molaye’ ? Mais une voisine qui vit au CADA me dit : ‘Tu peux pas le tuer, il est trop grand. Et tu peux pas le laisser car sinon personne ne s’occupera de toi si tu n’as pas d’enfant.’ (*Victor est agrippé aux genoux de sa mère alors qu’elle raconte leur histoire et il suit attentivement ses paroles*). Moi, je suis l’aînée de ma famille. Mes frères et sœurs et moi, on était bien, on était sage. Victor, lui, il pleure tout le temps, il n’est pas sage, il aime pas les gens, il aime que sa maman. (...) Il me laisse jamais. Il doit toujours m’avoir en vue. Si je suis dans la chambre, il peut aller jusqu’à jouer dans le couloir du CADA, mais toutes les trois minutes il vient voir si je suis là. Ce n’est pas possible de le laisser à quelqu’un autre, il pleure si je le laisse. »

« Si je semble forte, c’est une façade, car si je pensais à mon histoire, je tomberais malade. (...) Quand je pense, je me mets à pleurer. Jamais je n’aurai pensé vivre ce que je vis là. Je n’ai pas l’adresse des mes parents, je ne sais pas où les trouver. J’ai demandé à X [*l’intervenante sociale*] de m’aider, mais je n’ai pas de nouvelles. Si je réussis à avoir l’adresse de mes parents, je leur demanderai de venir me chercher. Le soir, quand je réfléchis, je me dis qu’il n’y a pas longtemps je ne savais même pas que j’aurais un enfant, que je serais ici. Et ici, je ne peux pas travailler car je n’ai pas de papiers. Et puis de toutes façons je me ressens encore comme un enfant. » *Même si vous avez déjà un enfant ?* « Oui. Je suis un enfant, j’ai encore des parents. »

N’tumb est représentative des demandeurs d’asile interrogés, souvent de jeunes mères seules, chez qui l’attente des papiers se conjugue avec le deuil impossible de leur propre enfance. Cette conjonction provoque souvent une incapacité à transmettre leur histoire à un enfant, d’autant plus quand, comme Molaye, ils n’ont pas été « désirés ». Dans le cas précis de N’tumb, on voit que l’attente des papiers a des conséquences sur les stratégies choisies face à des enfants « non désirés ».

Svetlana est toute jeune, vingt trois ou vingt quatre ans au maximum, mère de famille d'un pays du Caucase. Résidant dans la capitale de son pays, elle était étudiante en économie et a appris le français à l'école et à l'université. Elle s'est mariée à dix huit ans, a arrêté l'université et a accouché de sa fille neuf mois après son mariage. Elle parle bien le français, mais elle est sur la défensive en ce qui concerne les raisons de leur départ.

« Paris, c'était bon, c'était vivant. Ici [*dans le foyer*] nous sommes isolés. Je ne fais rien de mes journées. Où aller ? Je ne sais pas. Ici, je n'ai pas de sœur, pas de frère, pas de cousin. La vie quotidienne, c'est rien ici. Il n'y a rien à faire. On prend le café. Un camion vient pour les courses. Pour les enfants, cela se passe bien ici. Il n'y a pas de problèmes de violence, je laisse sortir ma fille avec les autres. Mais pour nous, on ne peut pas travailler ici, c'est terrible. A Paris, on visitait la ville, on allait dans les musées et tout. Ici il n'y a rien. Je suis orthodoxe, et en Géorgie j'étais pratiquante, mais il n'y a rien ici. Je connais l'église orthodoxe géorgienne de Paris mais il y a peu d'activités là-bas et il faut payer un ticket. »

« Au pays, on a eu des problèmes politiques, mon mari a eu des problèmes. (...) Il était ingénieur. Ils [*elle refuse d'en dire plus sur leur identité*] ont cassé son dos et ses pieds, et il a trois impacts de balle dans le corps. Il a eu des problèmes avec le gouvernement. (...) Il ne peut plus marcher. Il ne peut plus travailler. (...) On a les certificats médicaux, ils étaient dans le dossier OFPRA. (...) On devait partir. L'ambassadeur de France a fait les papiers gratuitement. Et puis je parle le français. On a donc décidé de venir ici. On a fait un vol direct jusqu'à Paris. A l'arrivée, on a téléphoné au 115, qui nous ont donnée l'adresse du CAFDA, et de là on est venu au CADA. Entre temps on est resté deux mois dans un hôtel à Paris, payé par une association. (...) On a demandé l'asile. Refusé. On est en recours. (...) On avait l'espoir pendant un an et demi, mais depuis le refus [*de papiers*], il n'y a plus d'espoir. Si c'est négatif encore, on demandera l'asile territorial car je ne peux pas retourner dans mon pays. Mais si c'est négatif, on ne pourra pas rester au CADA. Donc on aura besoin de payer un logement, alors que nous n'aurons pas de papiers. (...) Nous ne sommes rien ici. Je ne pensais pas que cela serait comme cela. (*Elle pleure*) A la famille, je ne leur dis pas cela. Je ne veux pas leur faire de la peine. (...) Moi, ce que je veux, c'est retourner dans mon pays. Ma

filles aussi. Elle avait cinq ans quand nous sommes partis. Elle en pleure toujours, et me demande quand on va revenir. Elle dit qu'elle veut retourner au pays. »

Svetlana a la nostalgie de la vie quotidienne au pays, indépassable bien que les persécutions politiques empêchent le retour, une nostalgie d'un temps meilleur où tout était facile, une nostalgie qui « passe » chez les enfants, même chez ceux arrivés très jeunes en France.

Comme nous venons de le voir dans l'analyse de ce premier mode de gestion de l'attente, nombre de demandeurs d'asile en CADA / AUDA ont vécu, comme Nzila, Binéka, N'tumb et Svetlana, des événements d'une extrême violence avant d'arriver en foyer Sonacotra. Se projeter dans l'avenir, c'est pouvoir s'en détacher, du moins pouvoir libérer un peu d'espace et donner un poids au futur. Or l'attente des papiers semble empêcher de nombreux demandeurs d'asile de commencer le travail de deuil nécessaire à la projection dans le futur.

Mode 2 : Se projeter en se retenant

Les demandeurs d'asile qui adoptent cette seconde stratégie de gestion de l'attente mettent tous la priorité sur l'adaptation à la situation. Ils utilisent ce que C. Camillieri a appelé « l'alternance des codes » en fonction du contexte et des individus en interaction, et que R. Bastide nommait « le principe de coupure ». L'intégration est pour ces jeunes et leurs parents une nécessité pour pouvoir rester vivre en France. L'intégration est entendue ici « lorsque le sujet estime qu'elle lui permet d'éliminer, dans ses rapports avec l'environnement étranger, les tensions dues aux différences des groupes en présence, tout en restant ancré de façon variable dans ses anciennes références » (Camillieri, 1989 : 30). Il s'agit de savoir être en accord avec ce qu'ils perçoivent comme étant les codes de la société française, en agissant avec pragmatisme, tout en restant vigilant à ne pas perdre leur identité d'origine.

Cette notion de « principe de coupure », applicable également à certaines populations de migrants non demandeurs d'asile, se double dans le cas des demandeurs d'asile de la nécessité de faire face à deux facteurs qui les caractérisent tout particulièrement : la nécessité de faire le

deuil de leur histoire passée, souvent marquée de souffrance sociale, et l'attente des papiers, qui détermineront leur futur.

Reyhan et Oya sont deux filles afghanes de quatorze et douze ans hébergées en CADA avec leurs parents, frère et soeur. L'aînée, Reyhan, raconte : « Le jour du refus de l'OFPPRA, c'était très dur. J'étais à l'école, je suis arrivée à trois heures à la maison, nos parents nous ont dit que c'était négatif. J'ai pleuré, chacun a pleuré dans sa chambre. Le lendemain j'étais fatiguée et triste, je ne voulais pas aller à l'école. Il faut aller. Il y a beaucoup d'étrangers qui ont des problèmes comme ça, plus ou moins. Pendant un mois on était comme ça, tristes. »

Oya prend la parole : « On était au parc, Maman a parlé à une dame. Quand j'ai entendu qu'elle a dit que c'était négatif, je suis allée dans un coin et j'ai pleuré. » Reyhan : « Le plus dur, c'est pendant les vacances », dit-elle plus tard. « Je reste dans ma chambre, je regarde par la fenêtre, je pense au pays et pourquoi mes amies ne sont pas ici. Je voudrais faire un stage, même une heure par jour. C'est si dur que je n'ai même pas envie de sortir. Je m'oblige de sortir avec ma mère, sinon ce serait dur pour mes parents. Eux, ils ont l'habitude de ne rien faire. »

« Nous ne voulons pas que notre mère voit que nous sommes tristes. Elle a été opérée au dos, elle pense beaucoup la nuit. Elle a été frappée très fort par les commandants [*forces de l'ordre au pays*] pour nous protéger. (...) Si on lui dit nos problèmes, elle a beaucoup de problèmes... Notre mère a mal au dos et mal à l'estomac. Notre père s'énerve beaucoup, il parle beaucoup dans son sommeil, peut-être il a eu peur. La nuit, on l'entend mais on ne comprend pas ce qu'il dit. Ce sont les problèmes qui l'énervent, il ne trouve pas de solution, il parle beaucoup, il ne peut pas faire quelque chose d'autre. Il reste dans sa chambre, il parle, il discute. » *Quand est-il comme ça ?* « Quand il entend des nouvelles sur ses amis, tués par les commandants, il est très triste et énervé. Il a peur pour sa famille : je crois que c'est ça le problème. C'est difficile avec une grande famille, savoir si la France va nous accepter... Où on va si nous ne sommes pas acceptés ? »

En utilisant l'école et les relations avec leurs pairs et les travailleurs sociaux dans le foyer comme des ouvertures, Reyhan et Oya tentent de tout prendre sur elles - l'histoire passée de leur famille et le futur incertain -, de se projeter en avant, dans un avenir en France rythmé par les règles apaisantes de l'école et du foyer. Mais leurs parents sont confrontés à la difficulté du deuil de leur l'histoire et, contrairement à leurs deux jeunes filles, ils peuvent être décrits par le premier mode de gestion de l'attente¹². Le poids que cette transmission fait peser sur les enfants se double, chez ces derniers, de celui de l'attente des papiers et de l'éventualité de leur refus. De même, L et M, petites filles de moins de dix ans, tentent de faire face et d'aller de l'avant tout en s'aménageant des espaces où l'éventualité d'un refus des papiers ne les réduisent pas au désespoir.

Honoré, demandeur d'asile dans un foyer Sonacotra, est impressionnant par le raffinement de sa maîtrise du français. Comme les autres portraits présentés ici, le discours ci-dessous est reconstitué à partir de notes prises sur plusieurs heures d'entretiens.

« Quand je pense à ma situation professionnelle, je tombe ensuite à chaque fois malade. Je suis quelqu'un de très actif normalement. C'est une prison dorée ici. Je suis inactif ici, c'est très difficile. Il n'y a pas pire, sauf de mourir chez moi, et surtout la façon de mourir. Je sais comment les services spéciaux agissent. On tue avec finesse pour éviter que le sang gicle. Il y a la torture, les accidents provoqués... J'espère témoigner un jour sur ça. Ecrire un livre. (...) Ici, on a le minimum pour vivre, on ne crève pas. Les enfants sont à l'école. Je suis adhérent au conseil d'école. Ça m'occupe, c'est utile. Je me suis proposé comme bénévole dans de nombreux endroits. J'ai écrit à Sarkozy pour proposer de nettoyer la plage après l'accident du Prestige. Je n'ai pas eu de réponse, je ne comprends pas pourquoi. J'ai écrit au Président pour son anniversaire et il m'a répondu de sa main. J'ai fait des démarches à la mairie pour participer à quelque chose. Ce n'était pas possible, j'étais déçu. C'est naturel de rendre à la communauté : on doit quelque chose. Je me suis aussi proposé pour être chauffeur du minibus du CADA. »

¹² Cf. la partie précédente de notre analyse.

« Au pays, j'étais un homme célèbre. J'étais sûr d'avoir satisfaction de l'OFPRA. Quand ma demande a été rejetée, ça a fait très mal. C'est ma seconde patrie, je m'époumone sur la francophonie. Ce n'est pas normal. J'ai défendu les intérêts de la France, je suis déçu. J'aurais pu avoir une reconnaissance, peut-être pas une médaille, mais enfin... J'ai un goût amer dans la bouche ; j'ai appris comment ça se passe, avec les intérêts politiques, etc. On est toujours suspendu à la commission de recours. Sinon on retourne au pays se faire dévorer. Quand j'essaye d'y penser, ça m'écroule. Je suis tombé plusieurs fois malade. Ça me ronge. Je suis fragile. (...) X [*intervenante sociale au CADA*] a senti mon effondrement, elle a eu le courage de le voir, mais je ne veux pas me confier personnellement. J'ai beaucoup souffert, je suis vulnérable. J'ai eu une gastroentérite à cause du stress. »

« Il m'arrive de répondre aux questions de ma fille [*de huit ans*]. Quand elle demande pourquoi on vit ici, je lui réponds qu'un jour on sera chez nous. J'ai souscrit un Plan d'Epargne Logement. Dans quatre ans j'aurai un crédit pour un logement. Pourquoi dit-elle que nous ne sommes pas chez nous ici alors qu'on est chez nous ? Elle hésite peut-être à poser la question ? (...) C'est la première fois que je m'occupe d'enfants [*il s'occupe de ses enfants depuis qu'il est au foyer*]. Je ne leur ai pas expliqué pourquoi nous sommes partis. Ils me posent des questions, mais je leur réponds : 'Plus tard'. Il y a la bible pour sauver. Jésus doit parler quand on lui pose des questions. Je suis dans la même situation [*avec mes enfants*]. Je n'ai parlé à personne [*de l'appel anonyme qui l'a informé des dangers qu'il courait et qui a été à l'origine de sa fuite du pays*]. Mes parents et mes collègues de travail ne comprennent pas. C'est profond, spirituel, ma conviction personnelle. C'est comme un rêve. Je vivrai cela jusqu'au bout. Mon épouse est au courant. L'appel anonyme, c'est mon ange gardien. Je suis croyant catholique. C'est important d'en parler à mon père, d'écrire un livre. Je suis un rescapé, c'est un miracle. »

La fille d'Honoré, Bertine, âgée de huit ans est interrogée séparément, en l'absence de membres de sa famille : « A l'école, cela se passe bien. Je suis dans les meilleures de la classe. J'aime bien les maîtresses. Mes trois meilleures amies sont aussi à l'école, plus deux à Paris. (...) Des fois des grands nous font tomber. Je le dis à la maîtresse. Elle punit des fois et ils ne recommencent plus. Des fois je le dis à mes parents. Ils me disent de ne pas m'occuper

d'eux, qu'ils sont méchants. (...) J'ai étudié quatre fois par semaine. A la maison je n'ai pas le temps de faire mes devoirs, je préfère jouer, donc mes parents m'ont mis en étude. J'ai aussi commencé le tennis ici une fois par semaine. Sinon je reste ici pour les animations de X [*une intervenante sociale du foyer*]. Je vais à l'église le dimanche, mais pas tous. » *Sais-tu pourquoi vous êtes partis ?* « Je ne sais pas. Je n'ai pas d'idée et je n'ai jamais demandé à mes parents. » *Qu'est-ce qui a changé ici ?* « Avant j'habitais dans une grande maison. Changer d'amis, ça n'a pas été difficile. Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis à mes parents. Ils ne me parlent pas des choses du pays. Ils me posent des questions sur l'école surtout, et sur les choses d'ici. (...) Je n'ai pas l'impression de changements dans la famille ou que mes parents soient inquiets par rapport à ici ou au pays. »

Chez certains demandeurs d'asile que l'on peut caractériser par le mode de gestion de l'attente intitulé « se projeter en se retenant », la conduite qu'ils ont choisie consiste à adopter les attitudes en accord avec les valeurs des interlocuteurs.

Ils atteignent parfois des points de conflits entre des valeurs ou opinions liées à leurs histoires personnelles et ce qu'ils pensent être les valeurs de la société française. L'attitude pragmatique visant avant tout à s'insérer et à se faire accepter peut « craquer » dans des situations où les codes attendus de la société ne répondent plus aux idéaux ou même à ce qu'ils considèrent moralement acceptable. Cette tension apparaît aux informateurs interrogés comme une « faille » dans la mécanique d'adoption des codes culturels de la société d'accueil, pierre angulaire du mode de gestion de l'attente des papiers. Ils semblent tenter de constamment colmater ces « brèches » afin de ne pas mettre en péril le fragile équilibre que recherchent ceux qui ont adopté cette stratégie adaptative.

Pour les demandeurs d'asile interrogés qui, comme Honoré, se projettent dans un avenir en France en se retenant le moins possible, mais en se retenant quand même, avec un projet de livre par exemple, une réponse négative de l'OFPPA est ressentie comme une « gifle ». Ce qui ne les empêche pas de poursuivre une stratégie qui est la seule qu'ils connaissent, celles qu'ils suivaient déjà au pays mais qui aujourd'hui semble ne plus répondre à leurs attentes, nouvelle cassure dans une vie qui en est déjà pleine. Cela n'empêche qu'ils continuent sur ce mode et le transmettent à leurs enfants, comme le montrent les extraits de sa fille, Bertine.

Gugua est un jeune garçon de quatorze ans, demandeur d'asile venu d'un pays du Caucase avec ses parents, et dont la sœur est mariée en France avec un membre de leur communauté. Il n'avait pas été scolarisé avant son arrivée en France. « J'espère pouvoir rester ici maintenant, je ne veux encore pas aller dans un autre pays. Pour nous les petits, c'est difficile d'apprendre beaucoup de langues. L'arrivée en France a été un grand soulagement. Mes parents comptent sur moi pour rester. En basket, si je suis bien, peut-être mon entraîneur peut m'accompagner à l'OFPRA. Je dois aussi réussir à l'école. C'est difficile, je dois bien faire. J'ai jamais été à l'école avant. »

« Depuis le négatif de l'OFPRA, c'est très difficile. Je suis un peu énervé, j'ai pensé beaucoup. C'est difficile. Si on a des papiers, ma mère irait mieux, on aurait une maison, on pourrait voyager. Je veux aller aux USA, j'ai envie de voir Los Angeles, c'est le rêve des jeunes. Mon père rêve d'une maison, il pourrait travailler et ne pas penser à ce qui nous est arrivé, une voiture aussi. (...) Pour l'instant, le rêve, c'est les papiers, après, on va réfléchir. »

Dans cet entre-deux entre l'arrivée en France et l'octroi ou le refus de papiers, un point crucial pour les jeunes demandeurs d'asile, comme Gugua et les deux sœurs Reyhan et Oya, qui peuvent être regroupés sous ce mode de gestion de l'attente des papiers, est la maîtrise de la langue française et la réussite scolaire. Les parents autant que les enfants misent sur la réussite scolaire, sont attentifs aux notes et aux choix d'études. Dans le cas de Gugua, les parents semblent également miser sur l'excellence de leur enfant dans une discipline sportive, ici le basket, pour tenter d'infléchir la décision de l'OFPRA.

Josiane est une femme d'une cinquantaine d'années, à la fois énergique et calme, médecin de formation et venant d'un pays d'Afrique. L'année de ses treize ans, Josiane a dû quitter un premier pays, ce qui sera suivi dans sa vie d'adulte d'une série d'autres séparations. « Avant de quitter [*le pays où j'ai été élevée enfant*], il y a eu trois morts en trois semaines : papa, un nouveau né, et ma sœur de six ans, de la rougeole. J'ai deux autres sœurs et un frère – je suis l'aînée. Je ne voulais pas aller dans ce nouveau pays. J'étais révoltée par ces décès et contre 'Dieu Amour'. Je ne mangeais pas. Ma mère me menaçait, mais je n'avais plus envie de

vivre. J'étais affaiblie et j'avais envie de me suicider, mais je l'ai surmonté pour elle. Il y avait la chaleur familiale, puis la réussite scolaire. On disait que j'étais brillante. Les sciences étaient faciles pour moi. (...) Je suis allée au Rwanda avec ma mère. Mes parents avaient quitté le Rwanda après leur mariage. J'ai découvert mes grands-parents, je me suis adaptée, intégrée. C'était difficile pour la langue : j'étais obligée de parler français. Comme j'étais en échec scolaire (*elle semble gênée*), on m'a mis en pensionnat chez les sœurs ursulines. J'ai ensuite fait des études de médecine et exercé jusqu'en 1994. (...) J'étais la meilleure de ma promotion. J'ai choisi pédiatrie et gynécologie pour rencontrer des gens. »

« Après les décès à treize ans, je crache ma colère à l'église. J'ai aussi 'sorti cela' avec des amies. Il y avait moi et maman pour les réflexions de ce que l'on doit faire avec les plus petits. Ensuite j'ai vécu en pensionnat, loin de la maison. Je comptais surtout sur moi-même, sur mes propres ressources et sur mes activités scolaires, puis professionnelles. Je n'ai pas pu dire au revoir à mon père puis à ma mère. Je suis encore révoltée envers le Seigneur. Aujourd'hui je n'ai pas de nouvelles de la mère de Clémence [*sa nièce, avec qui elle est en foyer*].

« Je suis arrivée en France il y a deux ans. Avant mon arrivée, les camps au Congo ont été bombardés, ça a été un calvaire. J'ai marché au Zaïre pendant des mois jusqu'au Kenya. A Nairobi il y avait aussi de l'insécurité, alors je suis partie pour Paris. Il peut arriver que l'on parle de cela avec Clémence, mais même si on évite de l'évoquer, on ne peut pas l'oublier. Le danger, la maladie, une très grande fatigue. Le danger d'être fusillé. On a tiré sur nous. J'ai reçu trois balles. J'ai été très proche de mourir pendant la traversée. J'ai perdu connaissance. J'étais très anémiée et j'étais traumatisée par le risque d'infection. On gisait parmi les cadavres. Certains voulaient nous achever, mais ils ne l'ont pas fait en pensant qu'on allait mourir par nous-même. Je leur ai même indiqué mon cœur et ma tête, à trois reprises. J'ai été aidée au bout d'une semaine par une vieille compatriote. Je suis restée étendue pendant un mois et demi. J'étais avec ma famille. Certains ont été tués, les autres ont fui. » *Avez-vous été aidée pendant votre fuite ?* « J'ai été aidée par mon cousin et la tribu [*dans la forêt*]. Les hommes ne font pas grand-chose ; les femmes font presque tout. C'est une main d'œuvre gratuite et elles chauffent le lit. Avant les événements j'ai eu une malaria cérébrale, et pendant

j'étais très malade, très proche de la mort. J'ai abandonné même mes forces spirituelles. Deux heures après j'ai changé d'avis ! J'ai essayé d'arriver au pasteur, de rechercher mon frère prêtre. Le miracle s'est produit par l'intervention des Saints qui m'ont aidé au moment où j'étais désespérée. Pour l'essentiel j'étais seule dans l'épreuve. Je marchais épuisée. J'ai reçu plusieurs petites aides de personnes que je ne connaissais pas. Ils me disaient 'je vais encore un peu t'aider' et ensuite ils me quittaient. Je suis arrivée une fois de plus au but : retrouver le pasteur et mon frère qui est prêtre. (...) Ici en France, l'église est très importante. Je vois le clocher de ma chambre. Ça aide à pardonner, à surmonter la colère. Je reviens d'un séminaire. Je pense qu'il va m'aider, me montrer la voie à suivre. »

« L'attente est lourde. C'est démoralisant lorsque l'on est habitué au travail. Je cherche à m'occuper dans le domaine religieux et professionnel (je suis médecin). Je cherche du travail, mais des 'critères' me manquent ; ceux qui dépendent du statut. J'ai contacté une association pour garder des personnes âgées, mais ils ne peuvent pas me prendre à cause de ça. Je fais un peu de bénévolat à la paroisse [*pour des visites de malades*]. (...) En ce moment, c'est une situation de tension. La question se pose parfois quand même de 'claquer'. Est-ce que l'organisme n'a pas de limite ? Les forces matérielles sont insuffisantes, les forces morales aussi, surtout spirituelles et religieuses. (...) « Avec Clémence les relations ne sont pas toujours très bonne. Je l'aide en maths. Ses amis pensent qu'en Afrique on ne sait rien. Le pire ici, c'est l'ennui, l'inaction, et surtout l'incrédulité des gens. (...) Ce que j'ai vécu semble en effet incroyable, allant ainsi vers l'inconnu. Chaque étape est possible, mais la somme semble impossible, même pour moi. Comment y faire face ? En étant très conscient des problèmes pour qu'ils ne pèsent pas sur soi, car ce n'est pas encore fini. Je dois pardonner et faire le deuil de mon pays. C'est difficile quand on est 'en l'air'. »

Clémence est une adolescente de quatorze ans. Comme sa tante, elle semble très affirmée et son discours est élaboré. *Comment s'est passé le séjour à Paris ?* « Je suis parvenue à rester dans la même école malgré beaucoup de changements de résidence. Nous avons été dans presque chaque arrondissement. Les questions des autres élèves m'énervaient parfois. Surtout des milieux chics qui se moquent des autres provenances. J'étais la seule noire, ils me regardaient bizarrement. Ils avaient des questions enfantines. Il faut lutter pour ne pas se

laisser faire. Le premier jour j'ai été mal reçue. Il y avait de la condescendance. Je ne me laisse pas trop faire par ma nature. J'arrive à répondre et me battre. Je leur dis : 'Quelle image avez-vous de l'Afrique ?'. En Afrique il y a plus de respect. On est déjà mûr à douze, treize ans. Je suis arrivée à m'en foutre, à me concentrer sur le travail. Avant dans cette classe il y avait une fille sénégalaise plus naïve, et ils pensaient que j'aurais les mêmes réactions. »

D'où vient ta maturité, cette capacité de réflexion ? « Une vie très difficile amène à comprendre les choses. C'est normal de ne pas être comme ça quand on a tout ce que l'on veut. (...) [*Avec mes amies à l'école*], je ne parle pas de mon histoire difficile. Je n'en vois pas l'utilité, ils peuvent s'en foutre. La directrice m'a proposé de voir un psychologue, mais je n'étais pas intéressée. Je lui ai dit qu'on arrive à le digérer avec ses amis ou seule, et qu'un psy ne ramènera pas les morts. On y pense, en essayant de ne pas vivre dans le passé. J'étais révoltée contre tout le monde, en essayant de comprendre : quelle est l'origine de la guerre ? Au pays j'habitais dans un quartier convenable, mais mes meilleurs amis tutsis ont changé du jour au lendemain. J'ai trouvé un livre intitulé 'Secret du génocide rwandais'. Ça m'a aidé à comprendre. »

« Plus tard, je voudrais faire des études de droit, mais je ne suis pas sûre d'y arriver. J'ai demandé à un professeur d'université qui m'a dit que ça ne dépendait pas seulement des résultats... Les Droits de l'Homme sont des chiffons de papier ». *As-tu confiance en quelqu'un ?* « Très peu. » *En ta tante ?* « C'est difficile d'avaler tel quel ce qu'on dit. On peut faire confiance en gardant ses distances. J'ai confiance dans les Africains, mais c'est limité. Les projets peuvent être bloqués par l'injustice. J'ai envie d'étudier le droit pour lutter contre l'injustice. Les enfants souffrent. Il faut défendre les enfants malheureux. (...) Je suis déçue de la France, ce n'est pas davantage un pays de droit. Je l'imaginai autrement. On attend nos papiers depuis deux ans. »

As-tu des problèmes de santé, des insomnies ? « J'ai parfois des cauchemars. Je crie pendant la nuit, j'ai peur qu'on me tue. Mais pas souvent heureusement. (...) Quand je suis triste je m'enferme dans ma chambre. Sans pleurer. Je le garde pour moi. Une amie m'a raconté son histoire, alors qu'elle ne l'avait même pas fait à sa famille. Ce n'est pas facile de consoler. Il

faut faire attention à ses réactions. J'ai gardé le contact avec cette amie. Je vais la voir parfois à Paris. Je lui ai raconté aussi, mais je ne veux pas revivre les événements les plus difficiles. Il y a une amie de la famille en France. Elle est professeur d'université, j'ai confiance en elle. Elle m'aide pour mon orientation professionnelle. » *Est-ce que tu veux nous raconter ce que vous avez vécu ? (Elle est abattue, retient ses larmes). As-tu des frères et sœurs ?* « J'en avais cinq. Je ne souhaite pas poursuivre... (...) » « Je suis allée à l'école dans chaque pays, en arrivant de plus en plus dans les premières de la classe. Face aux difficultés j'étais de plus en plus motivée. Avant je ne voyais pas pourquoi me casser la tête. Quand j'étais petite mes parents réclamaient que je fasse mes devoirs. J'apprends rapidement les langues. Je peux peut-être comprendre les autres parce que j'ai dû m'en occuper. Quand j'avais neuf ans j'avais ma soeur de neuf mois sur le dos pendant les bombardements. Ça a duré deux jours, mais ça semblait des siècles. Je me suis dit : 'Tu dois grandir'. Mes parents étaient décédés. Je viens aussi d'un milieu aisé qui cherche à comprendre comment vivent les autres. Mes parents insistaient pour me faire comprendre la pauvreté, la souffrance. J'étais la deuxième [*de la fratrie*]. Même pendant mon enfance j'avais cette responsabilité supplémentaire, un rôle dans la société parce que je peux aider les autres. »

Ces deux femmes, tante et nièce, ont un discours en miroir d'une grande force. Elles ont choisi, comme elles le disent, « le culte de la détermination ». Elles avancent, et tentent de se protéger de leurs souvenirs par une armure de compétences, professionnelles ou scolaires. Elles en perçoivent cependant très bien les limites, brèches de vulnérabilité qu'elles revendiquent et qui les font se retenir dans leur projection dans le futur.

Mode 3 : Etre Français dès maintenant

Ce mode de gestion de l'attente des papiers correspond aux jeunes demandeurs d'asile et à leurs parents en CADA qui choisissent, bien qu'ils soient toujours en attente de la réponse de l'OFPRA ou de la commission des recours, de se considérer comme Français dès aujourd'hui. Ils ont choisi une stratégie qui consiste à s'assimiler dans le sens où « le sujet ne se reconnaît plus comme adhérent à son ancien système culturel, ni comme affilié au groupe défini par ce système » (Camillieri, 1989 : 30). Nous sommes tous d'origines multiples, disent-ils. La

France est remplie d'immigrants, légaux ou non. Je suis comme les autres. Que j'ai les papiers ou pas, quelle différence ?

On a déjà rencontré Selim dans le récit de vie d'une famille présentée dans un chapitre précédent. Selim est un jeune homme arrivé avec sa mère et ses sœurs. Sa mère et lui ont été torturés dans leur pays. La famille vient de recevoir une réponse négative de l'OFPRA suite à un imbroglio administratif¹³. Selim est particulièrement en colère contre cette décision.

« Moi, ce que je veux, c'est me marier. Ma tante ici m'avait trouvé une fille [*de mon pays, mais non de sa communauté*]. Mais ça n'a pas marché. Ici je sors aussi avec une fille [*également de la même nationalité mais pas de la même origine ethnique*], elle est au lycée, je vais déjeuner avec elle tous les jours. La fille sait que je suis [*d'origine x*] et réfugié. Ses parents ne sont pas au courant. Ma mère est d'accord, elle veut un petit fils. La discrimination, ce n'est pas nous qui la portons. C'est eux. Et réfugié, c'est écrit sur le front. Même [*ceux de ma communauté*] ne veulent pas me donner leur fille. Ils soupçonnent que c'est pour les papiers. Il faut que je me trouve une Française. Je ne peux pas retourner [*au pays*]. Je suis déjà sorti avec une Française d'origine arabe, après quelques mois je lui ai demandé le mariage. Elle a dit non, parce que je suis réfugié. Elle soupçonnait que c'était pour les papiers, alors que j'étais amoureux. » *Vous avez des projets en dehors du mariage ?* « Je veux me marier ! Vivre mieux que ce que j'ai vécu jusqu'ici au foyer. »

Yanka est une jeune fille kazakh de quinze ans qui vit avec ses parents dans un CADA géré par la Sonacotra. Après avoir reçu un avis défavorable de l'OFPRA, sa famille doit passer devant la commission des recours peu de temps après l'entretien dont sont extraits les discours suivants.

La réussite scolaire et sportive sont essentiels pour Yanka, car ils apparaissent non seulement comme des moyens de survie en France mais aussi comme ce qu'elle considère être des « preuves » qu'elle est et restera Française, quoi qu'en disent les autorités. « A mon arrivée en

¹³ voir le récit de vie de sa famille pour une description.

CADA, ils m'ont mise directement en sixième. Je ne parlais pas bien le français. Après quelques moi, ils m'ont mis en cinquième. Et maintenant, je suis au même niveau que les autres. J'ai plein d'amis, je suis contente d'avoir des amis français. Je suis bien. Je ne veux pas du tout repartir là-bas. »

« On a reçu le rejet de l'OFPRA le mois dernier. On est en recours. On va voir l'avocat demain à Paris. (...) Je crois qu'ils disent non à la plupart des gens parce qu'il y a trop de demandes. J'accompagnerai mes parents car ils ne parlent pas bien le français. (...) [*L'attente des papiers*], ça commence à être dur. Mais ça va. [*Mes parents*] se font du souci beaucoup. Eux ils se souviennent de là-bas, ils ont eu une vie avant, ils ne se sont pas intégrés, ils ont trop de temps. (...) Mes parents ne me disent pas tout du passé, car je ne suis pas très grande. Ils me cachent des choses pour me protéger. Hier, ils m'ont enfin montré le dossier car je dois traduire. J'ai découvert des choses. Parfois, je me sens un peu à la place des parents. (...) Là-bas ils avaient des amis et moi pas. Ici c'est inversé. Pour eux, c'est dur de ne pas travailler. Ils n'ont que moi pour parler, pour confier leurs secrets. Je suis contente d'être fille unique, car je suis très jalouse. Je ne veux pas partager. »

Yanka poursuit son récit avec ce qui la passionne actuellement : « Je fais de la boxe. » *Cela est proposé par l'école ?* « Non, c'est moi. Je veux me défendre. Avant, j'avais peur de tout, maintenant je réponds. J'y vais trois fois par semaine. Je fais de la compétition. (...) La première année, j'étais pleine de bleus, maintenant, c'est bon. (...) J'en fais à quinze kilomètres [*du foyer*], car c'est bien et pas cher. J'y vais en bus, après l'école, avec mon sac de boxe. » Elle enchaîne à propos de l'école : « Ca se passe très bien à l'école, mais je n'ai pas une super moyenne, j'ai douze. » (*Elle est au même niveau que les élèves de son âge, bien qu'elle ne parlait pas un mot de français en arrivant*). « Je veux progresser, même si les Français disent que c'est bien. Je veux aller dans le lycée européen car je suis douée en langues. J'apprends vite. Je veux faire arabe, et prendre russe en plus. Dans ce lycée, ils prennent beaucoup de gens bons, et qui parlent bien des langues. Je vais faire un dossier en mai. Ma mère veut que je sois traductrice. Moi je ne sais pas encore ce que je veux faire. Je veux faire un métier pas ordinaire. Je veux faire l'armée par exemple. Ça m'attire, c'est un métier qui sert. Et les pays ont besoin d'une armée. » *C'est lié à ton attirance pour la boxe ?*

« Oui, c'est lié. (...) Je veux aider les gens. Je veux de l'action. » *Et le métier de policier ?*
« J'y ai pensé aussi. [*Les déplacements de caserne en caserne*], c'est l'inconvénient du métier, mais il y en a dans tous les métiers. (...) Sinon, j'aimerais bien être pilote d'avion de chasse, mais je n'ai pas une bonne vue. Je ne sais pas encore. (...) Mon père me soutiendra en tout. Je fais ce que je veux. Ma mère dit que je vais changer d'avis. Mon père m'a soutenue pour faire de la boxe, pas ma mère, mais aujourd'hui elle est contente. »

La vie en foyer, « c'est dur parfois. Mais j'ai déjà vécu deux ans ici, je peux rester plus. Je pense que ça va aller. » *Et avec les gens du foyer ?* « Ben, en fait, je ne sais pas trop, ce sont mes parents qui ont les contacts avec eux. Moi, je ne suis presque jamais ici. Je vais à la patinoire, je sors, etc. (...) Je suis contente. Je suis bien ici, dans ma vie. Je suis contente quand on croit que je suis Française. J'espère que je vais perdre mon accent. J'ai de la volonté. Je veux montrer que je ne veux pas partir. Tout le monde peut y arriver s'il veut. »

Contrairement aux demandeurs d'asile qui adoptent le mode de gestion de l'attente que nous avons appelé « se projeter en se retenant », ceux qui sont décrits ici dans ce troisième mode ne tissent pas autour d'eux de « filets de sécurité » qui leur permettraient de continuer à avancer sans remise en question fondamentale en cas de refus des papiers et d'obligation de sortie du territoire français. Selim en est représentatif, tout comme Yanka, adolescente venue des pays de l'Est. Le premier affiche une volonté désespérée, la seconde un sentiment d'invulnérabilité exacerbée, le premier menace de faire des actions publiques en cas de refus des papiers, la seconde se persuade qu'en travaillant son corps et son esprit, la volonté peut aller au-delà des lois et de leurs conséquences.

Conclusion

A l'issue de cette analyse, trois résultats majeurs peuvent être retenus. Premièrement, nous avons pu montrer l'impact de l'attente des papiers sur les stratégies que les jeunes demandeurs d'asile et leurs parents mettent en place pour établir un équilibre entre deux impératifs : un processus de deuil de l'histoire passée, individuelle et collective, et la création

de relations avec la société française, marquée par l'attente de l'octroi ou de refus de l'asile politique. On a vu que ces stratégies se déclinent suivant trois modes de gestion de l'attente.

Le premier mode est présenté sous le titre « faire le deuil, un processus en suspens ». Nombre de demandeurs d'asile en CADA/AUDA ont vécu des événements d'une extrême violence. Or se projeter dans l'avenir, c'est pouvoir s'en détacher, du moins pouvoir libérer un peu d'espace et donner un poids au futur. Mais l'attente des papiers semble empêcher de nombreux demandeurs d'asile de commencer le travail de deuil nécessaire à la projection dans le futur. Ce deuil bloqué par l'attente se décline en autant d'histoires que de demandeurs d'asile.

Le second mode de gestion de l'attente des papiers a été présenté sous le titre « se projeter en se retenant ». Les demandeurs d'asile qui adoptent cette seconde stratégie de gestion de l'attente mettent tous la priorité sur l'adaptation à la situation. Ils se caractérisent par ce que Roger Bastide nommait « le principe de coupure ». Il s'agit pour eux de savoir être en accord avec ce qu'ils perçoivent comme étant les codes de la société française, en agissant avec pragmatisme, tout en restant vigilant à ne pas perdre leur identité d'origine. Cette notion d'alternance des codes, applicable également à certaines populations de migrants non demandeurs d'asile, se double ici de la nécessité de faire face à deux facteurs qui les caractérisent tout particulièrement : la nécessité de faire le deuil de leur histoire passée, souvent marquée de souffrance sociale, et l'attente des papiers. On a pu montrer que les jeunes demandeurs d'asile et leurs parents qui peuvent être regroupés sous ce mode de gestion de l'attente avancent et tentent de se protéger de leurs souvenirs par une armure de compétences, professionnelles, scolaires ou encore sportives. Ils en perçoivent cependant les limites, brèches de vulnérabilité parfois revendiquées, et qui les font se retenir dans leur projection vers le futur.

Cette retenue n'est pas le cas de ceux qui se caractérisent par ce que l'on a proposé d'appeler : « être Français dès maintenant », ou troisième mode de gestion de l'attente des papiers présentés. Ils choisissent en effet de se considérer comme Français dès aujourd'hui, bien qu'ils soient toujours en attente de la réponse de l'OFPRA ou de la commission des recours.

Nous sommes tous d'origines multiples. La France est remplie des gens d'ailleurs, légaux ou non, disent-ils. Je suis comme les autres. Que j'aie les papiers ou pas, quelle différence ?

Le second résultat de cette enquête concerne plus particulièrement les adolescents demandeurs d'asile. Nous avons pu saisir qu'ils portent trois ruptures majeures, à l'instar des adolescents réfugiés, analysés par la spécialiste canadienne Cécile Rousseau (Rousseau, 1992). En effet, ils portent le poids des événements traumatiques associés, pour eux et leur famille, au processus de demande d'asile. Ils se trouvent engagés, de par leur vécu à l'école et avec leur groupe de pairs, dans un processus d'acculturation qui peut les placer en rupture avec leur culture d'origine. Et, enfin, ils expérimentent dans leur corps la rupture avec leur famille et avec l'enfant qu'ils étaient (Rousseau, Drapeau, Corin, 1992).

Notre troisième résultat concerne l'intégrité de soi. Celle-ci est remise en question de manière fondamentale chez les demandeurs d'asile que nous avons interrogés. Dans son contexte culturel, en effet, tout individu partage avec ceux de sa culture un système de connivences, de signaux spécifiques suffisamment signifiants pour que les situations de la vie quotidienne soient décodables. Les réponses aux aléas, les échanges sociaux sont identifiés et codifiés dans un système commun de valeurs. La maîtrise de ce jeu social et le partage par tous d'un même code évacuent généralement une partie des questionnements sur sa propre identité.

Or les événements souvent violents vécus par les jeunes demandeurs d'asile et leurs familles avant leur arrivée en CADA/AUDA sont des secousses d'être qui, comme nous le supposions au début de notre enquête et que nous avons pu vérifier, brisent cette articulation. Le fait de se trouver dans une situation extrême entrechoque les différents éléments de l'image de soi dans le rapport aux autres et à soi-même. En effet, les jeunes et leurs familles de demandeurs d'asile hébergés en foyer Sonacotra ont connu au moins quatre expériences extrêmes : la fuite de leur pays, le voyage passé souvent dans des conditions de détresse extrême, le choc de l'exil en France et, enfin, l'attente de l'octroi ou du refus du statut de réfugié.

Il ressort de cette enquête que ces quatre épisodes peuvent être considérés comme des événements possiblement traumatiques. Lorsque les expériences extrêmes qui ont été vécues

ne sont plus partagées, que le tissu social est rompu, les références culturelles apprises et présumées indestructibles ne fournissent plus les réponses appropriées. Les bases de la connivence minimum entre individus font défaut. L'attente de l'octroi ou du refus du statut de réfugié marque un temps d'indécision, d'entre-deux, qui peut durer jusqu'à deux ans.

Psychopathologie de l'attente

Felicia Heidenreich

Cet axe d'analyse cherche à explorer les liens entre la perception de chacun de sa capacité d'action et d'influence (« agency »¹⁴) et les symptômes psychopathologiques observés. Le regard portera sur la représentation de la maladie (somatique et/ou psychique) et l'élaboration des traumatismes vécus. Nous faisons l'hypothèse que la situation de l'attente des papiers a une influence sur le fonctionnement psychique des demandeurs d'asile, sur les manières de se percevoir soi-même, de juger de ses capacités d'avoir une action et une influence sur son entourage et d'élaborer les traumatismes vécus et actuels. Nous avons fait une analyse thématique des entretiens des personnes rencontrées. Nous avons analysé des situations très différentes tant en ce qui concerne la constellation familiale, que le vécu, avant la migration et depuis l'arrivée en France.

Il devient évident que la situation de l'attente est particulière tant dans sa dimension réelle que dans celle qui concerne la vie psychique. L'état de « suspension » de toute élaboration peut être aggravé par la présence d'angoisses liées au vécu avant la migration et aussi à l'incertitude quant au futur. La préservation de ce que nous appelons l'« agency », autant au niveau pratique qu'au niveau de la vie psychique, est un facteur en lien avec le sentiment d'aller mieux. Au niveau de la prise en charge psychothérapeutique de certains demandeurs d'asile, il est indispensable de tenir compte aussi bien de la réalité de l'attente que de son

¹⁴ Concept sociologique (voir Giddens 1987) traduit par « fonction d'agent » en français, il décrit la capacité d'une personne, de devenir active et d'avoir une influence et fonction au sein de son entourage. Nous tentons d'appliquer ce concept dans le contexte psychologique des demandeurs d'asile et de ceux qui les entourent.

impact sur la vie psychique. C'est en passant par le vécu actuel que petit à petit le vécu traumatique antérieur peut être abordé.

Dans les entretiens, certains énoncés concernent plusieurs thèmes et l'attribution à une rubrique a parfois été aléatoire. Pour cette raison, nous ne ferons pas d'analyse statistique mais une analyse qualitative.

I. Thèmes de l'analyse

I.1. L'attente

Les personnes reçues lors des entretiens de recherche n'évoquent pas toujours spontanément l'attente. Ceux qui l'évoquent dans leurs récits, la vivent de manière douloureuse. Il y a plusieurs aspects de l'attente qui posent problème : liés aux perspectives, à l'activité et à la dépendance. L'insécurité et l'incertitude quant au futur et à la situation de la famille préoccupent surtout les pères de famille. Les nouvelles administratives rythment les journées. Ils attendent « le positif » ou « le négatif ». Ils souffrent de la dépendance aux services sociaux et des limites matérielles et physiques liées au statut de demandeurs d'asile.

Apkar, arménien, père d'un garçon de dix-neuf ans qui est atteint d'une maladie pulmonaire : « Ça fait trois, quatre ans que nous sommes ici, c'est une période courte en fait, mais l'attente de la décision est difficile ; en cas de rejet, quoi faire ? On pense au bien, on essaye de ne pas trop penser au pire. Tous les jours, je pense à ce que je vais faire ; je ne sais pas ; je ne peux pas revenir, comment vivre ici ? Je ne sais pas. (...) La santé de mon fils, je ne sais pas comment on va vivre. (...) Quand on attend, le temps est toujours long. Trois, quatre ans, c'est court pour le temps, en attendant, c'est long, on est là, on attend. Au pays, il fallait beaucoup bouger, fuir, c'était différent. (...) Ici, on est immobile, c'est ça qui est difficile. Je dors bien, ici personne va me déranger, frapper mon fils, je suis en sécurité. Parfois, je fais des cauchemars. (...) J'ai des moments de tristesse quand je pense à mon avenir. Là, je ne suis pas solide pour vivre, les années passent. Comme si j'étais suspendu en l'air, je n'ai pas de base pour préparer l'avenir. Si j'apprends que j'ai le statut, je travaillerai, la vie sera normale.

(...) Je ne peux pas travailler, je récupère des télévisions, je les recompose, j'apprends le français avec des manuels ; j'ai suivi les cours pendant cinq mois, maintenant, seul, je comprends, mais c'est encore difficile pour parler. (...) Je suis juriste de profession, j'ai fait mes études à Tbilissi, j'ai été juriste à la police. L'important, c'est d'être tranquille pour la famille. Avant de travailler à la police, j'ai fait la construction, je peux faire n'importe quoi, je veux la paix pour la famille. »

Jeune femme géorgienne, mère d'une fille de quatre ans : « Je ne fais rien de mes journées. Où aller ? Je ne sais pas. Ici, je n'ai pas de sœur, pas de frère, pas de cousin. La vie quotidienne, c'est rien ici, il n'y a rien à faire. On prend le café. Un camion vient pour les courses. »

1.2. Le travail

Uniquement les hommes se sont plaints de l'inactivité et ont exprimé leur souhait de travailler. Ne rien faire est insupportable pour diverses raisons. Leur place de chef de famille est mise à mal par l'inactivité forcée et par le manque de moyens financiers. Certains se sont vus refuser un travail bénévole pour des raisons légales. Les hommes qui arrivent à trouver des petits travaux de bricolage chez eux ou au noir se sentent mieux. Par le travail, ils se sentent acceptés dans la société française en tant qu'être humain à part entière. Certains disent que le travail permet, entre autre, d'aller de l'avant, d'oublier les difficultés du passé. Les femmes sont souvent occupées avec le travail ménager et les soins des enfants. Leur rôle semble moins mis en question par l'interdiction de travailler.

Vladimir, biélorusse, père d'un garçon de quatre ans : « Je voudrais travailler. C'est difficile de recevoir l'argent comme ça, on se sent obligé, à la maison ce n'est pas comme ça. »

Un jeune homme kurde d'Arménie, père de deux petites filles : « On est fatigués d'attendre, de ne pas travailler, et les enfants veulent des choses, on peut pas leur acheter. On veut travailler. »

1.3. Le bien-être

Le bien-être est une notion très vague. C'est plutôt une appréciation plus globale tirée de ce qui a été dit de la vie actuelle par les familles. Se sentir bien ou mal dépend surtout des attentes que les familles ont eues, de leur arrivée en France et de ce qu'ils ont laissé derrière eux pour venir. Ceux qui ont eu une représentation très idéalisée sont souvent déçus et vivent plus mal la situation actuelle où ils ne savent pas s'ils pourront rester en France. Ils aspirent à une vie « comme tous les Français » et se sentent exclus. Pour d'autres, le fait d'être en sécurité est le plus important et nous avons l'impression qu'ils n'osent pas penser plus loin.

Vladimir, biélorusse, père d'un garçon de quatre ans : « Mettez vous à ma place, vivre dans une pièce, cuisine commune, ce n'est pas facile. C'est moi-même qui ai décidé de venir, mais ce serait bien quand même d'améliorer les choses. »

Un couple du Karabakh, elle arménienne, lui kurde avec deux filles de trois et quatre ans : « On essaie de protéger les enfants. De ne rien leur dire. Mais de toute façon, elles sont trop petites pour comprendre. Nous, de jouer avec elles, cela nous aide beaucoup. Ça permet d'oublier. Sinon, on pourrait être à l'hôpital psychiatrique. On se fait du souci pour la grand-mère surtout. »

1.4. Relations intrafamiliales

Tous disent quelque chose sur les relations au sein de leur famille qui ont changé depuis le départ du pays : l'éloignement de la famille élargie, l'absence de certaines personnes importantes, les deuils, les nouveaux lieux, la situation sociale différente, l'absence de violence et de représailles, la confrontation à une nouvelle culture, etc. sont tant de facteurs ayant une influence sur les relations à l'intérieur de la famille.

La présence des enfants est autant un soutien indispensable qu'un poids supplémentaire en ce qui concerne l'incertitude quant au futur. Certains parents s'appuient beaucoup sur leurs enfants, aussi bien sur le plan pratique (comme interprète et lien avec le monde français), que moral. Là où le futur n'est pas certain, les enfants représentent la continuité, la vie et l'espoir qui donnent aux parents la force de continuer. Beaucoup de parents mettent en avant les

enfants dans les raisons de leur départ, pour leur donner une « vie meilleure ». Dans ce mouvement, les parents ne veulent pas toujours partager leur histoire douloureuse avec les enfants, pour leur épargner des inquiétudes. Souvent les enfants savent bien plus de choses que leurs parents ne soupçonnent. Les enfants peuvent se retrouver dans une position de parentification où ils portent des charges importantes pour la famille, notamment dans des situations où un des deux parents, ou les deux, sont atteints de maladies somatiques ou psychiatriques importantes. La plus grande partie des enfants parviennent extrêmement bien à s'adapter à la nouvelle situation. Ils apprennent très rapidement le français, trouvent leur place à l'intérieur du foyer et réussissent à l'école. Quelques enfants semblent porter toute la douleur de leurs parents et dans ces cas, l'adaptation est difficile, voire impossible ; une prise en charge psychothérapeutique s'avère nécessaire pour ces familles.

Tamar, géorgienne, mère de deux garçons adolescents : « Nous en parlons ensemble, c'est important d'extérioriser. Je pleurs, après ça va mieux. L'aîné pleure avec sa maman, le petit est plus fort. C'est depuis 2001, depuis que mon mari est en prison... »

Endza, arménienne, mère d'un petit garçon de cinq ans : « A l'école ça va bien. Il fait pipi au lit, il est souvent malade, il a des tremblements, il dort mal. Je pense, il a peur... »

Une jeune femme géorgienne, mère d'une fille de quatre ans : « Ma fille a un caractère difficile, elle est très têtue. C'est impossible de lui faire changer d'avis. Parfois seul son père y arrive. Là-bas, elle était proche de ma mère. (...) La petite va à l'école. L'année dernière, cela se passait très mal. Elle ne voulait pas y aller. Elle pleurait toujours, elle ne voulait pas se séparer de moi. Cette année cela se passe très bien. »

Une femme yézite, mère d'un garçon de quatorze ans : « C'est un très bon fils, quand je suis malade, il me caresse, c'est lui mon soutien psychologique. Il est différent des autres garçons. »

Mère arménienne, de deux petites filles de trois et quatre ans : « Les deux filles parlent français entre elles. Moi je veux qu'elles parlent arménien avec nous. La plus petite va à la

halte-garderie. Elle ne parle pas bien l'arménien. Elle me parle français, je réponds en arménien. La plus grande a écrit un poème en arménien, toute seule, sans que personne ne lui demande. (...) On essaie de protéger les enfants. De ne rien leur dire. Mais de toute façon, elles sont trop petites pour comprendre. Nous, de jouer avec elles, cela nous aide beaucoup. Ca permet d'oublier. Sinon, on pourrait être à l'hôpital psychiatrique. On se fait du souci pour la grand-mère surtout. »

1.5. La maladie et la santé

Nous avons vu que, dans une bonne partie des familles, il y a au moins une personne qui souffre au niveau somatique. Dans les situations que nous avons rencontrées, nous pouvons distinguer trois cas de figure : 1) La personne est atteinte d'une maladie grave et chronique avec une dynamique qui se met en place autour de cette maladie. 2) La personne présente des troubles somatoformes sans substrat biologique avec une errance diagnostique plus au moins longue avant qu'un diagnostic psychiatrique soit posé. 3) La personne souffre des séquelles des violences subis dans le pays d'origine ; cette souffrance peut donner lieu à des certificats médicaux et des espoirs de régularisation par ce biais.

Dans chaque situation, la maladie prend une place importante dans les relations intrafamiliales. Dans le cas des maladies chroniques (1), un modèle explicatif avancé est le stress et la souffrance subie au pays à défaut d'une séquelle visible directement (coups, impacts de balles, fractures etc.). Les séquelles de violences (3) posent parfois le problème de la reconnaissance par les experts ; la non-reconnaissance est toujours vécue comme une incrédulité blessante. Concernant les troubles somatoformes (2), très souvent, les troubles sont expliqués par les difficultés à supporter la situation actuelle de l'attente, de l'incertitude quant à la décision de l'OFPRA et les conditions de vie au foyer. Moins souvent ces souffrances sont imputées au vécu avant la migration.

Aram, jeune homme arménien, atteint d'une sclérose en plaque, père d'un garçon de huit mois : « J'ai une maladie que les français appellent la sclérose en plaques [*dit en français*]. Puisque j'ai cette maladie... dans mon étage, il y a beaucoup d'enfants, il y a beaucoup de bruit. Les médecins m'ont fait un certificat pour que je puisse être à un étage avec moins de

bruit, j'ai besoin de calme et de tranquillité. (...) Avant de venir en France, pendant six mois j'étais sous beaucoup de stress car j'avais des graves problèmes là-bas ; j'avais des maux de tête. Pour moi, la maladie actuelle est liée à ce stress que j'ai subi au pays. On ne connaît pas la cause ; la médecine n'a pas encore trouvé. Le médecin dit que c'est auto-immun. On ne sait pas d'où ça vient. (...) Grâce à ma formation, je comprends. Mon professeur comprend que je comprends. »

Archam, jeune homme arménien, a rejoint sa famille plus tard : « Mon père a mal au cœur, il a eu des opérations. Ma mère est très nerveuse, les deux souffrent de l'hypertension. On ne sait pas comment résoudre cette situation. Je m'inquiète pour eux, pour mes frères. Je ne travaille pas. »

Tamar, géorgienne, mère de deux garçons adolescents : « Je vois un psychologue, mes enfants aussi, ils prennent des médicaments, moi aussi. Je suis souvent nerveuse, je m'énerve vite et je n'arrive pas à dormir bien. Je prends le traitement depuis une semaine et ça va un peu mieux. (...) L'aîné voit le psychologue depuis un moment, le plus jeune depuis une semaine. C'est le médecin du CADA qui nous a conseillé de voir quelqu'un. (...) Après tout ce que j'ai vécu, ce sont des dépenses nerveuses importantes. Je n'avais rien essayé avant. (...) L'aîné, il a beaucoup souffert. La police était venue à la maison. Ça l'a influencé. »

Une jeune femme géorgienne, mère d'une fille de quatre ans : « On a été deux fois au centre *Minkowska*. Le docteur, qui parlait russe, a donné un certificat à mon mari, disant qu'il avait été blessé. Elle a aussi donné des somnifères (*Lexomil*). C'était bien mais rien de plus. Ce qui était bien, c'est que j'avais des problèmes de sommeil et que maintenant avec le somnifère, ça va. [Et dans la journée ?] Le problème, c'est les papiers. Le docteur a fait ce qu'elle pouvait, on voulait le certificat et les médicaments, elle les a donnés. Ça suffit. C'est pas utile de parler. Ce que je veux, c'est retourner dans mon pays. »

Femme yezite, mère d'un garçon de quatorze ans : « Je suis malade de cela. J'ai peur de rentrer là-bas [elle pleure]. (...) Je suis malade, j'ai des oedèmes aux jambes, partout, j'ai mal au dos, mal à la tête. Mentalement, c'est très difficile. Ça dure depuis huit ans... (...) J'ai des

problèmes de santé depuis que je suis arrivée en France. »

I.6. Le futur

Le futur est évoqué dans plusieurs situations, autant comme rêve et espoir que comme menace et incertitude. Les demandeurs d'asile connaissent très bien les statistiques actuelles de l'acceptation¹⁵, ils voient leurs voisins qui reçoivent leur réponse et vivent avec cette réalité. Les manières – malgré cela – de garder l'espoir et d'imaginer le futur ainsi que des solutions de recours témoignent de l'état psychique et des ressources psychiques de la famille. Il y a forcément un remodelage des projets à l'origine de la migration qui témoigne des capacités d'adaptation de la famille.

Hamid, afghan, père de trois jeunes enfants : « Le plus grand problème, c'est que nous sommes en France depuis deux ans et demi sans dessein, sans avenir. Chaque jour, j'amène mon enfant à l'école, je reviens et je m'installe devant la télé jusqu'à une heure du matin. Ça me fait beaucoup souffrir. »

Un jeune garçon yezite, quatorze ans : « Si on a des papiers, ma mère irait mieux, on aurait une maison, on pourrait voyager. Je veux aller aux USA, j'ai envie de voir Los Angeles, c'est le rêve des jeunes. Mon père rêve d'une maison, il pourrait travailler et ne pas penser à ce qui nous est arrivé, une voiture aussi... (...) Pour l'instant, le rêve, c'est les papiers, après, on va réfléchir. »

Ses parents - Mère : « Le seul problème est de savoir si on va pouvoir rester en France. »

Père : « C'est comme si on avait ouvert la cage d'un oiseau, il peut sortir, il se trouve dans un pays chaud. »

¹⁵ « En effet, entre 1980 et 1990, le taux de reconnaissance de la qualité de réfugié va s'inverser, passant de 80% à 20%. » (Brachet 2002 : 53)

1.7. La demande des papiers

Comme le dit une des personnes interviewées : « Tout le monde vit au rythme des papiers. » Le seul statut que ces personnes ont pour le moment, est celui de demandeur d'asile. La demande est compliquée, elle nécessite de revoir toute l'histoire de la famille, de revenir sur les événements pénibles, mais personne ne parle de ce genre de difficultés lors de notre entretien. Ce qui est compliqué, c'est la non-transparence des institutions et de leurs critères de recevabilité ; il est difficile de comprendre le cheminement des décisions administratives, les temps d'instruction, les réclamations de justificatifs. On nous a demandé d'intervenir, d'aider, de faire quelque chose. La vie tient aux papiers et les réponses sont attendues et craintes. Plusieurs personnes lient l'apparition d'une maladie à un événement concernant les papiers (par exemple le jour du refus).

Un homme yezite, père d'un garçon de quatorze ans : « Apparemment, nous avons 10 % de chance pour avoir les papiers. Psychologiquement, les enfants sont très perturbés. Maintenant, notre fils, il fait du basket, il va à l'école, il a trouvé des amis. S'il fallait interrompre tout cela, ça serait catastrophique. Pourquoi on ne nous prend pas ? Pourquoi on ne nous fait pas confiance ? Là-bas, on n'avait même pas le droit de prier. Pourquoi tout cela ? C'est le nationalisme, la religion... Il y avait des familles avec qui on s'entendait bien. »

Une mère arménienne de deux petites filles de trois et quatre ans : « Ma fille me demande ce que ça veut dire « positif ». Je lui dis que ça veut dire qu'on peut aller voir ta grand-mère en Arménie. »

1.8. La capacité d'agir, de changer les choses

Ce point d'analyse est important. Quelques personnes nous montrent qu'elles ont l'impression d'avoir une certaine influence sur leur vie et de pouvoir décider, d'autres se sentent infantilisées et impuissantes. Dans la demande des papiers par exemple, le fait de ne rien pouvoir ajouter pour faire avancer le dossier est vécu de manière très pénible par certains. Les modes d'agir, les manières d'avoir ce que nous avons défini plus haut comme « *agency* » sont fort différents : pour les uns, c'est d'avoir une bonne relation avec les intervenants sociaux et d'obtenir des réponses favorables à leurs demandes au sein du foyer, de connaître les endroits

où on peut obtenir de l'aide. Pour d'autres, c'est de se trouver des petits travaux au noir, de faire les choses tout seul, de prendre le train, d'exercer leur religion ou de rencontrer des compatriotes. Pour d'autres encore ça peut passer par l'expression de la maladie qui confère un statut particulier dans la famille et permet des échanges privilégiés avec le monde français.

Vladimir, biélorusse, père d'un garçon de quatre ans : « Ici, j'ai essayé de créer une équipe de foot, mais je n'ai pas trouvé assez de volontaires. Il n'y avait pas d'enthousiastes... J'ai acheté un ballon. J'ai envie d'organiser des compétitions entre les différents CADA. Il faut toujours demander plusieurs fois, mais ça n'a pas marché. Par contre, nous avons pu jouer au tennis. »

Une jeune femme géorgienne, mère d'une fille de quatre ans : « Mon mari ne parle pas le français. Il veut apprendre mais il a un problème de mémorisation. Il était ingénieur. On a avait l'espoir pendant un an et demi, mais depuis le refus [*des papiers*], plus d'espoir. Si c'est négatif encore, on demandera l'asile territorial car je ne peux pas retourner dans mon pays. Mais si c'est négatif, on ne pourra pas rester au CADA. Donc besoin de payer un logement, alors que nous n'aurons pas de papiers. Nous ne sommes rien ici. Je ne pensais pas que cela serait comme cela. [*elle pleure*]. A la famille en Géorgie, je ne leur dis pas cela. Je ne veux pas leur faire de la peine. »

1.9. Les émotions, les sentiments

Les émotions et les sentiments vécus par les demandeurs d'asile ont une place centrale dans les entretiens. Ces émotions jouent un rôle important dans les échanges intrafamiliaux, avec les intervenants sociaux et avec l'entourage. Elles sont fortement influencées par la situation de la demande et de l'attente, d'une part, et par le vécu d'avant la migration d'autre part : ainsi prévalent la méfiance, le doute, le sentiment d'être mal compris, la tristesse, le désespoir, la colère, la rage...

Apkar, arménien, père d'un garçon de dix-neuf ans, atteinte d'une maladie pulmonaire : « J'ai des moments de tristesse quand je pense à mon avenir. Là, je ne suis pas solide pour vivre, les années passent. Comme si j'étais suspendu en l'air, je n'ai pas de base pour préparer l'avenir. Si j'apprends que j'ai le statut, je travaillerai, la vie sera normale. »

Archam, jeune homme arménien, sa famille a été déboutée, il est arrivé plus tard : « Tout le monde peut avoir ces moments, je parle de la fatigue mentale, j'espère que la vie va changer, j'ai de l'espoir. »

Un jeune garçon yezite, quatorze ans : « Quand on a appris la décision négative de l'OFPRA, ma mère a beaucoup pleuré, mon père a dit que c'est normal de recevoir d'abord cette réponse. On n'a pas de maison, plus de famille en Géorgie. Ils vont nous dire de partir, c'est pour ça que ma mère a mal, elle pleure. Maintenant, c'est moi qui m'occupe de ma mère. Avant c'était surtout ma sœur. Mon père, il bouge beaucoup. »

En analysant chacun de ces thèmes, nous avons trouvé des réactions, des réponses et des remarques fort différentes mais toutes empreintes de souffrance. Il y a une véritable « psychopathologie de l'attente » à proprement parler. Voyons comment cela s'exprime individuellement.

II. Mécanismes du fonctionnement psychique

II.1. Mécanismes de défense

Une véritable analyse des mécanismes de défense demanderait des entretiens plus approfondis éventuellement avec des tests projectifs. Cela n'a pas été notre propos. Cependant, nous constatons la grande variabilité dans le fonctionnement des personnes rencontrées qui est à l'image des différences dans les réactions et processus provoqués par l'attente. Dans certaines situations nous avons noté une rigidification du fonctionnement psychique ou la restriction de la diversité des mécanismes de défense. Souvent, les problèmes de la réalité externe rappellent des vécus infantiles (abandon, incrédulité de l'autre, impuissance etc.) et favorisent l'éclosion de mécanismes parfois plus archaïques.

II.2. L'élaboration des traumatismes

Nombre de personnes présentent des troubles psychopathologiques d'ordre post-traumatiques comme l'état de stress post-traumatique¹⁶ ou les syndromes dépressifs réactionnels. Chaque individu fait face d'une manière particulière au traumatisme vécu. Pour certains, la situation de l'attente semble geler l'élaboration du vécu traumatique et transférer les affects qui y sont liés sur les choses du quotidien : l'attente, la demande des papiers, la souffrance somatique. Tant que l'avenir n'est pas assuré, il n'est pas possible de faire les deuils et de revenir sur les événements douloureux et traumatiques. Pour d'autres, c'est au sein du CADA que l'élaboration devient possible. Le lieu sûr, la protection et la prise en charge globale incitent à un mouvement régressif favorable à la remémoration.

II.3. Capacités d'adaptation

La capacité d'adaptation à la nouvelle situation est la plus impressionnante chez les enfants. Chez les adultes, on constate un va-et-vient entre des mouvements d'adaptation et de recul en fonction du vécu concernant les papiers. Nous comprenons qu'il est d'autant plus difficile de faire l'effort de trouver sa place quand on ne sait pas si on peut rester en France. L'adaptation semble plus facile dans les domaines qui procurent un minimum d'« *agency* » comme par exemple l'école, le monde médical, les activités de tous les jours.

II.4. La vie avant la migration

Il n'a pas toujours été possible d'explorer la vie avant la migration et encore moins les sentiments et le vécu de soi à ce moment-là. Nous voulions tenter de dégager quelque chose comme l'estime de soi ou de l'« *agency* » avant le départ du pays. Dans certains cas, nous avons pu voir une corrélation entre la manière de gérer la vie avant et la facilité ou la difficulté concernant les manières de faire ici. Certainement, les souvenirs du vécu pré-migratoire sont influencés par les expériences depuis le départ. Le décalage entre les attentes et les rêves d'une vie meilleure en France et la réalité de l'accueil teintent l'image du pays d'origine de manière particulière.

¹⁶ ESPT ou PTSD (Post-Traumatic Stress Disorder) selon la classification DSM-IV (APA, 1994).

III. Conclusion

Peut-on donc parler d'une psychopathologie de l'attente ? Au vu de nos résultats, la question doit être nuancée. Nous ne pouvons pas dire que l'attente en général rend psychiquement malade. Nous avons observé une situation d'attente dans des conditions très particulières. Il est certain que l'attente de la décision concernant l'attribution du statut de réfugié est une attente difficile tant par ses conditions matérielles et physiques que par l'état d'esprit qui la caractérise.

Les différentes familles avec leurs histoires et destins que nous avons rencontrées nous ont profondément touchées. Chaque famille a son fonctionnement, effacé ou exacerbé, en tout cas bouleversé face à l'exil et au trauma, et fait « fonctionner l'attente » selon ses capacités. La situation de l'attente les touche tous, chacun différemment. Pour le présent travail nous resterons dans la perspective de la recherche-action avec l'idée de proposer quelques points à considérer dans le travail d'accompagnement social et psychologique des demandeurs d'asile.

Nous avons fait l'hypothèse que l'impression d'une personne de pouvoir changer des choses dans sa vie, d'avoir une certaine influence sur ce qui se passe autour d'elle est de l'ordre d'un indicateur de son état de santé mentale ou de sa résilience. Nous avons vu que les personnes qui s'accordent de l'« *agency* » – sous quelque forme que ce soit – se sentent mieux. Parfois cela passe par une prise de conscience de pouvoir changer quelque chose, parfois il n'y a pas besoin d'une telle représentation. Qu'est-ce que cela implique pour nos manières de faire ? Il est certainement nécessaire de changer les modalités de l'attente pour les demandeurs d'asile. Nous devons tenir compte des implications qu'a l'attente sur les individus et les familles telles que nous les avons décrites dans ce travail. Il est néanmoins indispensable de prendre en charge sur le plan psychologique ceux qui en ont besoin. La décision de proposer une prise en charge n'est pas toujours facile. La consultation auprès d'un psychiatre représente un déplacement du problème du champ collectif et politique sur celui de l'individuel et du pathologique : au lieu de changer les conditions de l'attente la personne doit en être soignée de ses conséquences.

Dans la rencontre thérapeutique avec les demandeurs d'asile le soignant doit tenter de faire la part entre les symptômes relevant des traumatismes vécus avant l'arrivée en France et la souffrance provoquée par les conditions de l'accueil et de l'attente. L'interaction entre ces différentes causalités nous confronte à des tableaux psychopathologiques très hétérogènes. Mettre tous les symptômes sur le compte du traumatisme serait abusif et peu constructif dans la relation thérapeutique. Au contraire, nous devons nous intéresser à la complexité de la situation actuelle des demandeurs d'asile : la réalité externe est caractérisée par le paradoxe d'une prise en charge globale et quasi-infantilisante et l'incertitude quant à la décision de l'OFPRA. Les relations intrafamiliales portent les empreintes du vécu des traumatismes, de la migration et de la nouvelle situation en France. Le statut de chaque membre de la famille a changé, mis à mal par l'inactivité forcée et la perte d'« *agency* ». Comment ces éléments de la réalité externe sont-ils vécus par chaque membre de la famille ? Quels contenus psychiques font-ils resurgir ? Quelle mémoire consciente et inconsciente ? Quelles représentations ? C'est ici qu'un travail d'élaboration peut commencer sans toujours être centré autour de l'événement traumatique. Il s'agira de trouver des voies d'accès pour un travail psychothérapeutique dans une situation où même la durée de la relation thérapeutique n'est pas garantie.

Pour les thérapeutes, ceci n'est pas toujours évident. Ils seront confrontés à la politique d'accueil de leur pays et doivent clarifier leur propre positionnement. Ils doivent supporter les plaintes et les critiques des patients concernant le système d'accueil sans pouvoir intervenir ni sur le plan matériel ni au niveau de la procédure. Le vécu contre-transférentiel d'un « *agency* » limité fait écho au vécu des patients qui peut, par la position d'empathie du thérapeute, devenir accessible à l'élaboration.

Connaître les implications de la situation de l'attente des demandeurs d'asile est un préalable indispensable à leur prise en charge. Les interventions auprès des demandeurs d'asile et de leurs familles et les soins proposés doivent tenir compte de ces facteurs pour qu'une alliance thérapeutique puisse être établie. Dans ce sens, nous avons qualifié notre recherche de recherche-action : il s'agit d'éclairer ceux qui s'occupent dans le quotidien des demandeurs d'asile pour qu'ils puissent faire leur travail sans s'épuiser. Notre recherche a montré que la

préoccupation pour la réalité actuelle est primordiale. L'intérêt pour les choses de la vie au jour le jour permet de ne pas rester dans la sidération du traumatisme, mais de mobiliser les ressources nécessaires pour la survie et de passer dans l'élaboration aux contenus psychiques plus complexes.

La relation intrafamiliale : une source de résilience pour l'enfant

Jean-François Bouville

Les demandeurs d'asile séjournant en CADA / AUDA sont confrontés à plusieurs situations potentiellement traumatiques. A la violence parfois extrême subie dans leur pays d'origine s'ajoute la nécessité d'intégrer une « nouvelle donne » culturelle, communautaire et familiale alors même qu'ils ne savent pas s'ils seront autorisés à demeurer en France. Dans un univers aussi fluctuant et incertain, où les repères identitaires sont fragilisés, il est important d'identifier les facteurs de résilience de l'enfant. Le rôle central de la famille dans la protection psychologique de l'enfant face à l'adversité fait l'objet d'un large consensus. Les facteurs les plus fréquemment identifiés dans les études empiriques et cliniques sont la présence d'au moins un parent soutenant et chaleureux ainsi que la cohésion entre les membres de la famille (Gamezy, 1991). Les réactions de l'enfant face à l'adversité sont étroitement liées, qui plus est, à celles de ses parents, dont l'attitude a un impact beaucoup plus important sur l'enfant que les événements eux-mêmes. La première protection de l'enfant provient de la sécurité affective qu'il trouve au sein de la relation au parent. La menace de ce lien interroge le fondement de son être, jusqu'à son droit d'exister (James, 1994).

Au-delà de la séparation forcée avec les proches et la famille élargie, la composition des familles séjournant en CADA / AUDA est, le plus souvent, altérée dans son noyau même comparé à celle du pays. De nombreuses femmes sont notamment venues seules avec un ou plusieurs de leurs enfants ; leur compagnon et d'autres enfants étant, dans le meilleur des cas, encore joignables au pays parfois perdu de vue. Cette réorganisation familiale, généralement abrupte, endeuillée et imprévue, oblige les membres restants à assumer de nouveaux rôles pour préserver coûte que coûte le soutien identificatoire et protecteur des relations intrafamiliales. Un parent est alors souvent contraint d'assumer le rôle des deux parents, voire de la famille élargie restée au pays. Il arrive aussi fréquemment que cette « place vacante » d'adulte incombe directement à l'enfant. Comment les enfants continuent-ils, dans ces circonstances, à s'appuyer sur leur(s) parent(s) pour grandir ?

Nous nous sommes efforcés de mieux comprendre les processus d'adaptation et d'évolution de l'enfant dans cette situation à la lumière des nouveaux modes de relations parents-enfants issus de la recombinaison familiale au CADA / AUDA. La théorie de l'attachement (Bowlby, 1969) nous a guidés pour concevoir et analyser une quinzaine d'entretiens menés séparément avec les parents et les enfants de même famille. L'attachement est conçu comme un lien primaire de l'enfant à l'adulte maternant ayant pour objectif de le sécuriser. C'est la confiance en la disponibilité de l'adulte qui va permettre à l'enfant de se sentir en sécurité, et donc d'explorer l'environnement (et avoir, par extension, la possibilité de développer ses capacités de façon optimale). Les processus d'adaptation et d'évolution de l'enfant sont étroitement associés, ainsi, aux chances qu'il croit avoir de bénéficier, en cas de besoin, de la protection de sa figure d'attachement (Miljkovitch, 2001). Le mode d'attachement détermine le style comportemental de l'enfant, sa manière de se lier, de découvrir le monde, de réagir aux séparations et aux catastrophes. Un attachement sûr donne à l'enfant la possibilité de satisfaire son besoin de connaître la réalité qui le concerne pour pouvoir l'élaborer, si dure soit-elle. Ce type d'attachement est nettement corrélé à la résilience dans la littérature (Guedeney, 2000).

Nous nous sommes particulièrement intéressés, dans cette perspective, aux modes de partage et de protection (manières d'être ensemble et de compter sur l'autre en cas de danger) dont bénéficie l'enfant auprès de ses parents pour explorer le nouvel environnement du CADA / AUDA sur le plan affectif, social et cognitif. A l'issue de ce travail, quatre « types d'enfants » sont apparus étroitement associés à des modes de recombinaison familiale et de relations parents-enfants particuliers : les enfants de parents soudés, les jeunes enfants de mères isolées, les aînés solidaires, et les enfants encore effrayés. L'influence d'autres circonstances inhérentes à la situation des demandeurs d'asile au CADA / AUDA, comme les attachements multiples de l'enfant, le niveau socio-économique de la famille, et l'espoir d'obtention ou non d'un statut de réfugié, a été abordée dans un deuxième temps à partir d'un cas illustratif.

Les enfants de parents « soudés »

Le mode d'attachement parent-enfant est globalement sûr dans ce groupe de familles. Il est caractérisé par la possibilité de partager les émotions négatives comme de trouver une

protection active en cas de danger. Le risque de désorganisation est compensé par la circulation des affects avec la capacité, notamment, d'exprimer l'inquiétude, la peur, la colère et le ressentiment, ainsi que le besoin de soutien et de protection. La présence d'un couple parental soudé joue un rôle très important dans l'évolution positive des enfants, qui sont relativement épargnés des difficultés d'un ou des parent(s). Les douleurs sont partagées et élaborées en priorité avec l'autre parent, préservant l'enfant d'une charge affective intolérable. Ils maintiennent ainsi, selon l'expression de Winnicott (1957), la présentation du monde à petite dose, autrement dit à l'échelle de l'enfant pour qu'il puisse intégrer des éléments du monde extérieur et évoluer à son rythme. En termes d'attachement, l'accès à la base sécurisante, protectrice, du couple parental permet l'exploration de l'enfant. Il peut continuer à donner libre cours à sa curiosité naturelle et ses capacités d'adaptation à la fois sur le plan social (rencontres, amis) et cognitif (apprentissage scolaires, réflexion indépendante).

Bertine, huit ans et demi, est venue au CADA / AUDA avec ses parents et son petit frère il y a deux ans de la République Démocratique du Congo. Son frère aîné est resté au pays. La famille s'est agrandie depuis avec la naissance d'une petite sœur, dans la continuité du projet parental. Son père, Honoré : « C'est mon planning, il a réussi. Deux garçons, deux filles, je suis heureux. » Au CADA / AUDA, il s'est rapproché de ses enfants pour les accompagner et soutenir leurs projets. Pour le reste, il ne se confie qu'à sa femme : « X [*intervenante sociale*] a senti mon effondrement. Elle a eu le courage de le voir, mais je ne veux pas me confier personnellement. J'ai beaucoup souffert, je suis vulnérable. J'ai eu une gastroentérite à cause du stress. Je suis tombée plusieurs fois malade. Ça me ronge. Je suis fragile. (...) *Tes parents sont parfois malades ?* Souvent. Je ne sais pas de quoi. Ils ne sortent pas... Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis à mes parents. Ils ne me parlent pas des choses du pays. Ils me posent des questions sur l'école surtout, et sur les choses d'ici. *Tu as peur de quelque chose ?* De rien. *Et tes parents ?* Non, ou alors ils en parlent entre eux. » *Ça se passe bien ici ?* Oui, surtout ce que fait X [*animatrice*]. On sort à la ferme, à la piscine, on voit des animaux, on fait des gâteaux. Presque tous les jours. *Il y a d'autres choses que tu aimes bien ?* J'aime bien jouer. *Tu as des soucis ou des problèmes ici ?* Non. Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis à mes parents. Je suis contente, comme ma mère. *Et l'école ?* Je suis dans les meilleures de la

classe. J'aime bien les maîtresses. Des fois des grands nous font tomber. Je le dis à la maîtresse. Elle punit des fois et ils ne recommencent plus. »

Les jeunes enfants de mères « isolées »

Ce groupe de familles est essentiellement composé de femmes venues seules avec un enfant en bas âge. La demande affective de ces jeunes mères est exacerbée à la fois envers leurs propres parents qu'elles ont du mal à quitter, et envers l'enfant sur lequel elles reportent leur besoin d'être rassurées. Elles sont généralement inquiètes pour l'enfant, ayant peur qu'il lui arrive quelque chose si elles s'en séparent. L'enfant joue un rôle essentiel dans l'équilibre affectif de sa mère : il reste auprès d'elle, en quelque sorte, pour se protéger en la protégeant. Se protéger en restant dans une proximité affective à la mère, dans le cocon familial, « le monde du dedans », peut entraver l'essor de l'enfant, notamment sur le plan scolaire. Les difficultés de séparation apparaissent, en effet, souvent plus clairement à l'entrée à l'école par des pleurs pour les plus petits et plus tard par de l'agressivité pour les plus grands (voir l'illustration détaillée en fin d'article de Fernand, neuf ans). Le rapport au savoir scolaire peut être vécu pour ces enfants comme une nouvelle relation (au « monde du dehors ») mettant en danger l'attachement au parent qui prend, d'une certaine façon, toute la place. L'enfant ne s'autorise pas psychologiquement à s'en détacher pour apprendre autre chose ; il résiste aux apprentissages (Moro, 2003).

Affoué est venue seule de Côte d'Ivoire il y a trois ans. Sa fille Awa est née six mois plus tard, trois mois avant l'arrivée de son père au CADA / AUDA (il était en France sans savoir où elles étaient). « Je suis très très proche de ma grande sœur ; elle est ma confidente. Elle venait à peine de quitter la maison, trois mois avant mon départ en France. C'était difficile sans elle, alors j'ai rejoint mon concubin déjà en France. Je n'ai pas reçu un véritable amour maternel. J'ai tellement à donner que je pense qu'Awa est encombrée. Elle me fait penser à ma mère. Sa présence m'aide énormément. Sans elle je ne sais pas si je pourrais tenir le coup. Elle est la raison de mon existence ici. Ici c'est ma fille qui me soulage. Elle est toute ma vie. Elle me donne le courage. Même si elle ne comprend pas elle me fait des câlins. »

« Elle joue le rôle d'une grande personne qui défend ses parents. Elle pose des actes qui sont plus que son âge. Souvent elle ne veut même pas que l'on cause parce qu'elle a peur de la bagarre. Quand Awa sent que le ton monte entre moi et mon concubin, elle tape sur son père et tire sa mère par le bras en demandant d'arrêter. Elle veut le calme, que l'on joue avec elle. On fait tout en sa présence. J'ai peur pour son équilibre ; elle est très nerveuse, très agitée. Quand elle pleure elle est très difficile à rassurer. Elle sent la séparation venir et pleure en sanglots. Ça fait très pitié. Je la mets en maternelle le matin seulement parce qu'elle me manque tellement. Je n'ai pas d'activité, je ne sais où aller, que faire. Je sens un grand vide quand elle n'est pas là. Je consacre mon temps à elle. A la garderie, elle pleurait et me réclamait. Au début elle y allait pour une heure. Je restais à côté et je l'entendais pleurer. Je la récupérais après une demi heure. Ma fille n'a aucun contact avec les autres enfants ; je la garde toujours près de moi, je ne la laisse pas partir. Je ne trouve pas ça du tout prudent. Elle serait curieuse, mais moi je n'ai pas confiance. Elle a passé son enfance à s'occuper de moi ! *Madame est en larmes*. Ça me fait beaucoup de peine qu'elle ne profite pas de son enfance, à rire, à jouer. »

Les aînés « solidaires »

Dans ce groupe de familles, l'enfant est contraint à une indépendance forcée, une exploration « autarcique » de l'environnement. Il s'agit essentiellement d'enfants plus âgés ou adolescents, aînés de la fratrie. Le contenu cognitif est prépondérant dans les relations : l'aîné solidaire ne se confie pas, ne demande pas à être aidé. L'enfant apprend à ne compter que sur lui suite à des ruptures, des absences répétées, ou une injonction à grandir par le parent ou la situation vécue. Il a un rôle d'éclaireur sur le plan cognitif, il aide à faire sens à organiser le quotidien. Sa capacité d'adaptation est mise à contribution dans le nouvel environnement du CADA / AUDA. Il apprend rapidement le français, aide pour les démarches, joue un rôle d'intermédiaire, etc. Il protège ainsi ses parents, ce qui est valorisant de prime abord, mais aussi angoissant sur le plan personnel ; une inversion des rôles. L'enfant renonce à chercher à être rassuré ou protégé. Il se « détache » de la colère et de la détresse que suscitent un tel isolement en exacerbant l'intellect. Ces enfants portent l'espoir de réussite de leurs parents et leurs résultats scolaires sont, par conséquent, souvent excellents (Rousseau, Drapeau et Platt,

1999), mais leurs besoins affectifs restent en friche car ils évitent les relations d'intimité susceptibles de révéler cette vulnérabilité. Ils souffrent ainsi, en silence, d'un certain isolement affectif et social.

Clémence, quinze ans, est originaire du Rwanda. Elle est arrivée au CADA / AUDA il y a plus de deux ans avec sa tante, Josiane, une femme intellectuellement brillante, qui était à la fois médecin et député dans son pays : « J'étais la meilleure de ma promotion. J'ai choisi pédiatrie et gynécologie pour rencontrer des gens. On disait que j'étais brillante. Je me suis accrochée, j'étais déterminée à devenir médecin. Avant de quitter le Zaïre (à treize ans), il y a eu trois morts en trois semaines : papa, un nouveau né, et ma sœur de six ans, de la rougeole. Je suis l'aînée. Il y avait moi et maman pour les réflexions de ce que l'on doit faire avec les plus petits. Ensuite j'ai vécu en pensionnat, loin de la maison. Je comptais surtout sur moi-même, sur mes propres ressources et sur mes activités scolaires, puis professionnelles. »

Clémence a beaucoup de points communs avec sa tante : « Quand je suis en colère ça me pousse à comprendre. Je peux peut-être comprendre les autres parce que j'ai dû m'en occuper. Quand j'avais neuf ans j'avais ma soeur de neuf mois sur le dos pendant les bombardements. Ça a duré deux jours, mais ça semblait des siècles. Je me suis dit : « Tu dois grandir ». Mes parents étaient décédés. Je viens aussi d'un milieu aisé qui cherche à comprendre comment vivent les autres. Mes parents insistaient pour me faire comprendre la pauvreté, la souffrance. J'étais la deuxième [*de la fratrie*]. Même pendant mon enfance j'avais cette responsabilité supplémentaire, un rôle dans la société parce que je peux aider les autres. J'étais révoltée contre tout le monde, en essayant de comprendre. Quelle est l'origine de la guerre ? J'ai trouvé un livre intitulé « Secret du génocide rwandais ». Ça m'a aidé à comprendre. Je suis allée à l'école dans chaque pays, en arrivant de plus en plus dans les premières de la classe. Face aux difficultés j'étais de plus en plus motivée. » *Avez-vous des amies ?* « Oui, mais je ne parle pas de mon histoire difficile. Je n'en vois pas l'utilité, ils peuvent s'en foutre. » *Avez-vous confiance en quelqu'un ?* « Très peu. » *En votre tante ?* *Elle est dubitative.* « C'est difficile d'avalier tel quel ce qu'on dit. On peut faire confiance en gardant ses distances. Quand je suis triste je m'enferme dans ma chambre. Sans pleurer. Je le garde pour moi. Une

amie m'a raconté son histoire, alors qu'elle ne l'avait même pas fait à sa famille. Ce n'est pas facile de consoler. Il faut faire attention à ses réactions. »

Les enfants « encore effrayés »

Dans ce groupe de familles, l'impact sur l'enfant des événements traumatiques vécus au pays ou pendant le parcours migratoire demeure après l'arrivée au CADA / AUDA. La relation intrafamiliale joue plus que jamais, pour l'enfant, un rôle protecteur fondamental lui permettant de conserver des espaces de fonctionnement importants, mais d'autres sont comme happés par la terreur de l'événement. C'est comme un trou dans l'activité de liaison psychique ; le mental ne peut plus mettre en représentations, encore moins en pensées, ce qui lui est insupportable (Baddoura, 2000). Eux-mêmes effrayés, et par conséquent indisponibles, les parents rencontrés n'étaient généralement pas en mesure de rassurer l'enfant malgré la volonté consciente de lui épargner tout ce qui se rapporte de près ou de loin « aux événements » (Appleyard et Osofsky, 2003). Dans cette absence de liens mortifères, le temps de l'événement se répète et envahit le présent avec, entre autres, des cauchemars, un état d'hypervigilance, une impossibilité de se projeter dans l'avenir, d'élaborer une histoire.

Sisoli, dix ans, est arrivée en France avec sa mère, Nzila, il y a un peu plus d'un an au moment de l'entretien. Elles viennent d'Angola. Elles ont passé six mois à Paris dans plusieurs hôtels, et les six derniers mois en CADA / AUDA. La demande d'asile à l'OFPPA est en cours d'examen. Elles ont vécu, de manière presque chronique, des événements effroyables en Angola (l'histoire de vie « La vie c'est maintenant » condense leur histoire et leur vécu au foyer), le dernier en date étant l'arrestation et l'exécution du père de Sisoli. Certains de ses amis les ont alors aidés à s'échapper. Leur relation a toujours été très proche : elles sont complices et se soutiennent, et vivent au jour le jour presque comme si de rien n'était. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'elles aimeraient penser ? Sisoli aimerait seulement apprendre à lire, et Nzila voudrait oublier. La violence passée et l'angoisse sourde sont passées sous silence ; un silence qui leur a plusieurs fois permis d'échapper à des assaillants désormais hors de portée, mais toujours présents dans l'imaginaire, comme intériorisés et suscitant toujours le même type de réactions.

Nzila : « C'est tellement loin que j'ai oublié... (...) Quand on est caché dans un abri, même un bébé ne dit rien. C'est comme les poussins, ils restent silencieux, tranquilles. Elle comprend ce qui se passe. Elle peut le lire sur le visage de sa mère. Ma fille pleurerait aussi de voir sa mère pleurer. Elle comprenait bien. *Elle vous posait des questions ?* Elle le fait seulement depuis que l'on est ici [au CADA]. Elle veut savoir pourquoi, mais « je ne dis pas ». Je préfère « barrer barrer » (*signe de laisser les choses derrière elle*). Je veux qu'elle oublie. (...) Ma vie c'est le moment, ce qui se passe maintenant. C'est arrivé en Angola que je dise bonsoir à des amis, qu'ils soient tués et que je ne les revoie plus. La vie c'est maintenant. Dieu sait pour demain. Je veux faire ce qu'il faut pour aider ma fille. (...) Sisoli joue, mange, et ne se soucie pas. C'est un enfant. Je fais tout pour protéger mon enfant, qu'elle n'ait pas mes soucis. Mon rôle est d'accompagner mon enfant pour qu'elle ait une belle vie. »

Sisoli : « Souvent je suis seule avec ma maman. On parle et je regarde la télé. On parle de « choses bêtes » : de mon école et du centre [CADA]. *C'est quoi les choses pas « bêtes » ?* Je ne sais pas dire. (...) Si j'ai quelque chose à dire je le dis à ma maman. *Tu gardes quelque chose pour toi ?* Non, qu'est-ce que je vais garder ? Si quelqu'un m'embête je le dis [à ma maman]. Je ne veux pas mettre tout ça dans ma tête, je préfère des choses de l'école, sinon je n'apprends pas. (...) Je n'arrive pas à dormir toute seule. Mon lit est collé à celui de maman. *Tu as essayé ?* J'avais des peurs seulement. *De quoi ?* Je ne sais pas. La nuit j'ai peur, parce que je ne suis pas habituée à dormir toute seule, j'ai toujours dormi avec maman. Même pour aller aux toilettes j'ai peur. Si maman n'est pas fatiguée elle m'accompagne. Sinon c'est le « pot ». (...) Je ne rêve pas. Il n'y a pas d'histoires dans ma tête le matin. »

Cette absence « d'histoires » se manifeste aussi dans ses jeux avec son meilleur ami, Kossi, six ans, le fils de la meilleure amie, également, de Nzila. Il est venu du Togo avec sa mère, Yawa, et sa petite sœur de trois ans, au CADA / AUDA depuis plus d'un an. Eux aussi ont vécu la mort soudaine d'un membre très investi de la famille : la fille aînée décédée des suites de son excision. Les enfants ont les mêmes symptômes que Sisoli. Kossi a aussi peur de quitter sa mère la nuit, et il ne rêve pas non plus. Sisoli : « On joue aux poupées. Elles font des courses. *Vous inventez des histoires ?* On n'y arrive pas. *Des fois vous essayez, mais vous*

n'y arrivez pas ? Oui, on n'arrive pas. Sinon on joue à 'l'ordinateur'. » Elle me l'a montré. C'est un jeu de fiches d'images dont il faut se rappeler : « l'ordinateur » attribue les bonnes et les mauvaises réponses – « vrai » ou « faux ». Un jeu de mémoire à très court terme, comme pour vérifier qu'elle fonctionne encore et qu'elle peut se rappeler des choses ludiques. L'immédiat, le présent, vrai ou faux en France, telle est l'expérience quotidienne de ces deux enfants au CADA / AUDA. « On n'arrive pas », dit Sisoli. Comment dépasser, en effet, un passé traumatique lorsque tant de choses vous y ramènent, à commencer par la relation au parent ? « Arriver » n'est pas si simple lorsqu'on ne sait plus d'où l'on est parti après tant de ruptures, de fuites, de menaces. Il faut pourtant édifier un pont entre ses origines mouvantes et le temps présent, même transitoire de par la nature même du séjour au CADA / AUDA.

L'influence du contexte et des attachements multiples

Cette situation d'incertitude prolongée à attendre « les papiers » est une source de stress chronique qui tend à réactiver ou aggraver les symptômes traumatiques, de même que la diminution du niveau de vie en exil apparaît comme un facteur étroitement associé à la santé mentale des migrants (Gonsalves, 1990, et Beiser, 1988, respectivement, dans Rousseau et Nadeau, 2003). Ces questions de statut (de réfugié, socio-économique), très anxiogènes car intimement liées au sentiment de sécurité des parents (étatique, social et financier), ont un impact important sur le mode de protection familial de l'enfant. Dans le cas de Fernand, neuf ans, présenté ci-dessous, la relation avec son père a changé de manière significative depuis l'obtention pour la famille d'un statut de réfugié. Le maintien d'un bon niveau de vie grâce au travail du père a également un effet sécurisant et valorisant sur leur relation, qui compense favorablement, pour Fernand, un mode d'attachement plus insécure avec sa mère. La présentation plus détaillée de cette famille permet d'entrevoir une situation plus complexe où les attachements multiples de l'enfant et les questions de statuts précitées jouent également un rôle, au-delà de la recomposition familiale, dans les modes de relations parents-enfants et les processus d'adaptation et d'évolution de l'enfant.

Fernand est le deuxième fils d'une famille originaire de la République Démocratique du Congo, au CADA depuis presque un an au moment des entretiens. Son frère aîné (dix-sept

ans) est resté au pays. Tous les membres de la famille sont arrivés ensemble au foyer, bien que Fernand soit venu en France avec son père plusieurs mois avant sa mère, Céleste, qui a accouché depuis d'un troisième garçon (dix mois). Ils ont obtenu le statut de réfugiés.

L'attachement préoccupé de Céleste pour Fernand provient de son immersion affective auprès de ses propres parents et sa tendance passée à devoir inverser les rôles parent-enfant en ayant à protéger, notamment, ses parents. Elle exprime cette proximité affective exacerbée de différentes manières au cours de l'entretien : « Au pays chaque jour, c'est obligatoire, on se parle » ; « Je suis là pour régler les problèmes de mes parents » ; « De toute façon nous n'allons pas accepter que mon père se remarie » ; « Grâce à moi ça ne se termine plus par des disputes. » Entre deux et cinq ans, Fernand a vécu une séparation précoce et durable d'avec ses parents. A tel point « [qu']à leur retour je ne savais pas que c'était eux. Je pensais que ma nourrice était ma maman. » Céleste a connu une semblable carence affective à six ans lorsque ses parents se sont séparés. Cette rupture affective transgénérationnelle est sans doute à l'origine de l'attachement exacerbé de Fernand auprès de figures d'attachement substitutives (nourrice, grand-père, « tonton adoré », frère aîné, cousin) au sein d'une famille élargie d'une très (trop ?) grande proximité (prénoms récurrents entre son père et lui, mais aussi son petit frère et son cousin vivant à la maison). Au retour de sa mère, leur proximité affective est excessive. Comme pour Céleste, Fernand est investi d'un rôle de protection à l'égard de sa mère, mais ce soutien protecteur n'est pas réciproque. Il dira à ce propos : « Je n'en parle pas à ma mère parce que je crois que ça lui fait peur. Elle disait qu'il fallait faire très attention lorsqu'on entendait des bombardements. » Sa mère nous informe, quant à elle, « [qu']une fois il a dit qu'il va appeler la police. On a arrêté la bagarre. »

Cette relation parentifiée, où l'enfant est investi comme figure d'attachement (c'est-à-dire comme parent) par l'un et/ou l'autre de ses parents, se poursuit au CADA : « Elle m'appelle pour l'aider. Quand elle est malade je prépare la cuisine. Je m'occupe aussi tous les jours de mon petit frère. Des fois j'en ai marre, mais elle travaille un peu trop, elle doit se reposer. Elle me dit : 'Occupes-toi de ton frère, c'est toi qui a voulu en avoir un' ». Il acquiesce : « C'est vrai, je voulais en avoir un. » Céleste dira par ailleurs : « Il me soutient dans les moments de soucis ou de réflexion », ce qui n'est pas réciproque : « Si j'ai des mauvais rêves de la famille

je n'en parle pas à ma mère. » Ce type de relation suscite une ambivalence de la part de l'enfant. Il se laisse prendre dans une relation de proximité affective déséquilibrée qui éveille des émotions qu'il n'arrive pas à gérer, notamment l'excitation du rapprochement excessif et la colère d'être malgré tout peu ou mal protégé. Il se sent responsable des autres et fautif lorsqu'il leur arrive quelque chose : « Mon frère est vraiment devenu malade. Je pense que ça vient du rêve » ; « Mon tonton adoré est mort de la fièvre juste avant mon départ. C'était peut-être de ma faute ». Le trop-plein d'émotions et la détresse de l'enfant ambivalent vont s'extérioriser de manière hyperactive ou agressive. C'est probablement l'origine, pour Fernand, de son comportement agressif et bagarreur à l'école, dont il ne parle d'ailleurs pas à ses parents. Sa mère reçoit « des rapports de l'école disant qu'il dérange. » Il se défouille sur les autres : « Quand on me lance des cailloux, je fais la même chose. »

Céleste ne parvient pas, quant à elle, à intégrer les aspects négatifs de son passé, source de cauchemars : « D'habitude j'évite d'en parler, sinon ça perturbe. » Elle n'évoque pas de problèmes de santé, mais son fils laisse entendre qu'elle est assez souvent malade ou fatiguée, et qu'il a pris l'habitude de suppléer lorsque c'est le cas. Notons enfin le repli familial de Céleste, empreint aussi d'inquiétude pour ses parents et son fils aîné restés au pays, ne permettant que quelques contacts furtifs avec des Congolais rencontrés à Paris. Elle ne fait pas non plus confiance au personnel du CADA, pensant que « la plupart des gens ici ne connaissent pas leur métier. » Son évolution au CADA semble, malgré tout, plutôt encourageante. En effet, la confrontation aux événements survenus au pays (emprisonnement, puis fuite du mari en France), l'arrivée seule en France et la vie au foyer Sonacotra ont permis à Céleste de se distancier vis-à-vis de la relation fusionnelle qu'elle avait avec ses parents. Elle a trouvé dans l'adversité les ressources personnelles pour solliciter la protection de son entourage, en sollicitant sa sœur (« ma confidente »), son fils aîné, son chien (« je me sens menacée, le chien aboie »), et sa communauté (« j'ai vendu mes bijoux grâce à la colonie congolaise pour ne pas les brader »). Par la suite, une recombinaison familiale de type nucléaire l'a progressivement amenée à renforcer une relation de partage et de protection avec son mari. « Au début, quand il était sorti je restais enfermée à la maison » ; « Pour les choses privées, intimes c'est seulement avec lui. »

La relation d'attachement de Fernand semble aussi plus sécurisée avec son père, avec un partage émotionnel intégrant les aspects négatifs et une demande de protection en cas de problème : « C'était peut-être de ma faute. J'en ai parlé à mon père qui m'a dit que ça lui arrivait aussi de penser comme ça » ; « Je parle de mes problèmes avec mon père » ; « Je parle du pays et de notre famille d'avant avec mon père, mais pas avec ma mère ou mes amis. » La transmission de l'histoire de la famille n'intègre pas, pour autant, certains aspects traumatiques : « Mes parents ne m'ont jamais dit pourquoi on est parti. Ils avaient peur que je m'inquiète. » La relation père-fils évolue de manière positive au CADA grâce à la reconstitution familiale favorisant le rapprochement des parents (« ici on se dispute moins ») et l'attention du père pour son nouveau fils aîné en France, au travail du père (valorisant sur le plan socio-économique), à l'obtention des papiers et à l'intégration de valeurs françaises : « Mes parents ne me frappent jamais » ; « Mon père ne m'a plus tapée quand il a eu ses papiers. » Grâce à ces changements, l'attachement ambivalent de Fernand semble évoluer au CADA vers un mode plus sécurisé. Les processus d'adaptation associés sont l'exploration active sur le plan social (« j'ai beaucoup d'amis ici » ; « on m'invite souvent »), une meilleure capacité de se protéger (« je réponds que je suis fier de mon pays et d'être comme je suis »), et une absence de plaintes somatiques ou émotionnelles.

Conclusion

Au-delà des aléas du parcours migratoire et des événements qui l'ont suscité, le nouvel environnement socio-culturel et relationnel dans lequel la famille est amenée à vivre à l'arrivée en France et au CADA a un impact important sur la nature des liens intrafamiliaux constitués au pays. Nous avons mené cette étude dans l'objectif de mieux saisir les nouveaux facteurs de protection familiaux dont bénéficie l'enfant au CADA / AUDA. Quatre modes d'évolution de l'enfant sont apparus étroitement associés à la modification des relations intrafamiliales au foyer en lien avec la reconstitution familiale, les questions de statuts (obtention ou non de celui de réfugié, perte ou amélioration du niveau de vie socio-économique), et les attachements multiples de l'enfant.

« Les enfants de parents soudés » vivent avec deux parents suffisamment complices pour protéger l'enfant d'un risque de désorganisation et permettre son exploration active du nouvel environnement à la fois sur le plan social (rencontres, amis) et cognitif (apprentissages scolaires, réflexion indépendante). « Les jeunes enfants de mères isolées » sont investis, en revanche, d'une demande affective exacerbée associée à des difficultés de séparation (pleurs, agressivité) pouvant entraver leur essor, notamment sur le plan scolaire. Ils se protègent en restant dans une proximité affective avec leurs parents, tandis que « les aînés solidaires », enfants plus âgés ou adolescents, le font en explorant le monde extérieur pour leurs parents, en quelque sorte à leur place. On compte sur eux pour faire sens et organiser le quotidien. Ce rôle de médiateur entre la famille et le monde extérieur les amène parfois à grandir trop vite en exacerbant l'intellect, au détriment d'une spontanéité affective et d'une capacité à se confier. Les enfants « encore effrayés », enfin, sont en général ceux dont la famille l'est également par les événements vécus dans le pays d'origine. Des symptômes traumatiques persistent chez l'enfant malgré le rôle protecteur de la relation parent-enfant.

Repérer ces « types d'enfants » et les déterminants affectifs et familiaux de leur évolution au CADA / AUDA permettra de mieux comprendre leurs modes de protection et d'exploration, et ainsi de mieux accompagner leur quête de résilience. Des « tuteurs de développement » suffisamment solides et compréhensifs devront adapter leurs réponses aux besoins et aux demandes implicites de l'enfant. La petite Awa saurait sûrement bénéficier de la présence d'un tiers séparateur, ce que le référent familial a d'ailleurs bien perçu et réussi à communiquer à sa mère, Affoué, relativement isolée dans son rôle de mère surprotectrice. Du haut de ses quatorze ans, Clémence, à la fois brillante et très seule dans son effort acharné pour comprendre, se méfie de tout le monde et a presque perdu l'espoir de rencontrer un adulte bienveillant, de confiance, à qui elle pourrait se confier. Sisoli et Kossi, touchants de complicité dans un monde à part, qui jouent aux poupées sans inventer d'histoires et à « l'ordinateur » de mémoire immédiate, auraient bien envie d'apprendre d'autres jeux avec un initiateur au monde d'ici. Des jeux ou d'autres activités structurées qui favorisent la maîtrise et l'efficacité dans un monde chaotique, et qui permettent de retrouver une routine, des événements prévisibles, avec un début, un milieu et une fin. Winnicott a attiré l'attention sur

la découverte de l'historicité que procurent le jeu et l'expérience culturelle : ils relient le passé, le présent et le futur (Baddoura, 2000).

Avec cet accompagnement, les familles blessées, souvent amputées, des demandeurs d'asile pansent leurs plaies dans l'environnement protecteur du CADA / AUDA et l'enfant puise, à cette source de résilience, les atouts de sa nouvelle vie en France.

Que disent les parents aux enfants sur l'exil ?

Marie Rose Moro

Qu'est-ce qui est dit aux enfants sur le départ du pays, les dangers encourus par les différents membres de la famille, sur les modalités du départ et qu'est-ce que ce discours ou ce silence font aux enfants ? Sachant que le statut de la parole et du silence est éminemment différent d'une famille à l'autre, d'un groupe culturel à l'autre, d'un moment de l'histoire à l'autre. Qu'est-ce qui est dit, comment et à quel moment ? En fonction de l'âge de l'enfant comment cela s'inscrit dans sa mémoire, dans son récit, dans son fonctionnement ? Cécile Rousseau et al. (1999) ont montré que parfois le silence parental protégeait les enfants de réfugiés du potentiel destructeur d'une parole prématurée ou non recevable par les enfants. Nous avons donc cherché à savoir ce qui est dit aux enfants ou pas et qu'est-ce que cela fait aux enfants en fonction de l'âge, de la nature de ce qui est dit et de ses modalités.

On peut noter que ce qui est dit aux enfants sur l'exil n'est pas une question qui préoccupe en premier lieu les parents. En revanche, c'est souvent aux enfants qu'incombe la fonction de réussir ici avec une contrainte forte qui pèse sur eux. Un certain nombre d'enfants n'ont pas souhaité participer aux entretiens familiaux, ce qui est souvent un indice de difficulté à entendre le récit de l'exil fait par leurs parents. Tel est le cas de Souvenance (Rwandaise, dix ans) qui ne vient dans la pièce où se passe l'entretien que pour dire qu'elle réussit bien à l'école et qu'elle veut être médecin. D'autres enfants disent des choses très différentes quand on s'adresse directement à eux ou quand on interroge leurs parents sur ce qui a été dit, ce qui montre la nécessité que la réalité soit élaborée par l'enfant lui-même, par ses capacités à comprendre, par sa propre subjectivité, par ses défenses ; par exemple l'oubli, l'effacement et le clivage pour Massoud (Afghan, cinq ans). Les mandats trans-générationnels pèsent sur les enfants qui doivent par leur réussite tout particulièrement scolaire valider le choix des parents. Tel est le cas pour Massoud ou Souvenance. Pour Gugua (Russe, quatorze ans), il s'agit de la réussite sportive (devenir un grand athlète). En cela le devenir des enfants et les contraintes qui pèsent sur eux sont assez semblables à ce qui est décrit pour les enfants de migrants (Moro, 1994, 1998, 2002), à savoir une vulnérabilité psychique, un clivage, une inversion des générations mais aussi une résilience possible et une nouvelle créativité.

Migrants eux même, ces enfants après la fuite sont confrontés au poids de la transmission parentale et au risque transculturel. Le risque transculturel est lié au fait de passer d'un monde à l'autre sans guide et avec beaucoup de violence (passage non anticipé). Ce passage est parfois plus facile pour les enfants que pour les parents. Les enfants ou les adolescents sont alors propulsés à l'extérieur, chargés des démarches administratives comme Massoud (Afghan, cinq ans) dont les parents parlent moins bien le français que lui, ou d'une manière différente pour Gugua (Yezite, Géorgien, quatorze ans) qui s'occupe de sa mère malade et lui fait des massages : « Maintenant c'est moi qui m'occupe de ma mère. (...) Avant, quant on était petit, elle s'occupait toute seule de nous. Maintenant, elle n'arrive pas. »

Massoud, l'enfant qui ne veut pas repartir

Massoud a cinq ans et demi. Il en avait trois quand il a quitté l'Afghanistan avec ses parents. Lorsqu'on lui pose directement la question, il évoque uniquement les étapes difficiles de la fuite et les avatars de cette fuite vu par un jeune enfant : un grand garçon lui faisait du mal et le battait, il avait faim, il avait mal au ventre... Si on cherche à savoir ce qui lui a été dit, il précise sur un mode énigmatique qui montre que ces étapes ont été vécues dans le non-sens pour lui : « Il faut partir, le chef a dit » et il évoque ses souvenirs qui en fait concernent des moments du voyage et pas l'Afghanistan : « Tous pleuraient, les mamans, les papas, même les bébés. »

Il ne se souvient pas de l'avant trauma mais du trauma lui-même. Ce qui est d'ailleurs la marque du trauma psychique d'après la psychanalyse : le trauma cisaille, sidère, entraîne un clivage entre l'avant et l'après, une métamorphose. On n'est plus le même et on reste accroché au moment du trauma comme sidéré parfois fasciné par l'horreur ou la douleur. Il ne veut plus rien savoir de l'avant, de sa première nature, être afghan. Il veut parler français, fait des efforts pour apprendre en particulier à écrire, veut manger français et rester en France, même sans ses parents. Il présente un vrai tableau d'acculturation brutale. Il ne restera pas afghan dit son père, il est partisan des français. Il veut parler français, apprendre le français, rester en France, faire comme si l'avant n'avait pas existé.

Si on cherche à savoir ce qui lui a été dit par ses parents sur le départ du pays et ses modalités, on apprend que peu de choses ont été dites mais le père présuppose qu'il sait et qu'en particulier il sait que s'ils étaient restés, lui, le père serait mort. Ceci est supposé connu de l'enfant qui ne l'évoque pas spontanément mais qui l'entend lors de cet entretien et vraisemblablement le sait, mais sans peut être pouvoir l'élaborer, ni en faire un récit. L'angoisse qu'il décrit à l'idée de rentrer au pays même avec ses parents peut d'ailleurs être liée à cela. C'est donc pour l'enfant un savoir implicite en deçà de la parole et non transmissible à l'autre sous forme d'un récit structuré. Peu de paroles directes ont été dites à l'enfant. Ce supposé savoir des enfants sur le pourquoi et le comment du départ quel que soit leur âge est une caractéristique fréquente, c'est tellement évident pour tout le monde que cela doit être connu de tous aussi bien du monde extérieur (le monde français, l'OFPRA) que du monde familial (les enfants, les autres membres de la famille). Cette fausse évidence participe parfois au fait que la parole est difficile : tous doivent savoir.

Une autre manière d'activer la mémoire de ce récit c'est de savoir ce qui est dit par les parents sur ce qui se passe actuellement en Afghanistan. Lorsque Massoud demande à son père qui regarde des images de guerre en Afghanistan « Pourquoi ils se battent ? », son père répond « Parce qu'ils ne sont pas éduqués », ce qui renforce le désir de Massoud de rester en France et d'apprendre, d'être éduqué, de ne pas répéter l'horreur et le non sens. L'enfant est mis en position d'apprendre et de réussir à l'école, tel est le nouveau mandat trans-générationnel qui lui est assigné dans la fuite de la famille. Ici ce mandat lui est donné par son père mais aussi par sa mère qui précise que le choix de la France a été fait sur ce critère de la possibilité d'une bonne éducation pour les enfants. Ce qui d'ailleurs renforce le poids qui pèse sur cet enfant. On a choisi la France pour nos enfants, pour leur éducation, si la France nous accueille mal ou surtout nous refuse le statut de réfugiés, alors nous aurons tout perdu « à cause de nos enfants. » Mais ils savent aussi que la réussite de leur exil se joue à la seconde génération, à celle de leurs enfants, d'où l'importance du critère éducation pour ces familles.

Ce qui actuellement cause le plus de souci à Massoud ce n'est pas le passé et les raisons de l'exil mais le présent et la non reconnaissance par l'OFPRA du statut de réfugié de sa famille.

C'est pour cela qu'il pleure, qu'il est triste, qu'il a peur qu'on le renvoie au pays. Le mandat trans-générationnel qui s'enracine dans les motifs de l'exil mais qui se décline au présent, les conditions de l'accueil et l'incrédulité des autorités françaises pèsent plus sur le fonctionnement psychique de l'enfant que les raisons de l'exil du père et ce qui lui en a été dit du moins dans cette période d'attente.

Souvenance, l'enfant qui maîtrise le monde extérieur par le savoir

Elle a dix ans. Sa mère a quitté Kigali (Rwanda) « la nuit des combats ». Sa mère a obtenu le statut de réfugié. Elle vit dans un foyer en attente de logement avec ses trois filles Souvenance, dix ans, Nassoumi, trois ans et Anani, dix-sept mois. Elle a aussi perdu son père « la nuit des combats ». Avant d'arriver en France, elles sont passées par le Cameroun où sa mère s'est remariée. Arrivée en France avec deux de ses enfants, elle a d'abord été mise en prison, puis elle a vécu d'hôtel en hôtel. Comme Souvenance pleurait beaucoup, la famille a été mise à la porte de l'hôtel et la famille est arrivée en foyer.

Souvenance ne souhaite pas participer à l'entretien. On ne sait pas ce qu'elle sait sur les conditions de la fuite. Souvenance n'avait jamais été à l'école avant son arrivée en France hormis six mois au Cameroun. Or, elle parle parfaitement bien le français, elle est maintenant au CM2. Les premiers jours à l'école ont été difficiles, les autres enfants la frappait, puis elle a été acceptée à l'école par ses camarades, elle s'est bien adaptée aux manières de faire aussi bien des enseignants que de ses camarades. Elle a changé d'école à chaque fois qu'elle changeait d'hôtel mais elle s'est très bien adaptée à ces écoles successives ce qui met en évidence son extraordinaire souplesse. Lorsque Souvenance vient participer à l'entretien, c'est pour répondre avec aisance et dire qu'elle va bien, qu'elle a des copines à l'école et elle cite trois prénoms. Elle précise aussi très vite qu'elle veut devenir médecin, ce qui met en évidence à la fois son envie de réparation et sa capacité à transformer de la souffrance en aide et donc en créativité, à en faire quelque chose.

Souvenance a vécu les différents événements avec sa mère et en particulier la mort de son père, tué au cours de la fuite. Elle n'en dit rien spontanément. Sa mère décrit les événements

tels qu'elle les a vécu et ne dit rien des réactions de sa fille. Après une période de difficultés à se séparer (pleurs, craintes...), Souvenance a appris à maîtriser le monde extérieur par le savoir. Sa capacité à se projeter dans l'avenir la protège du passé et de ses pertes et ses horreurs. Son refus initial à participer à l'entretien montre ses stratégies défensives : ne pas parler du passé, ne pas regarder en arrière. Sa bonne réussite scolaire et son plaisir à apprendre, à se repérer et se mouvoir dans le monde français, ses projections très narcississantes sur l'avenir (elle se voit médecin dans ce monde qui l'a accueilli) vont dans le sens d'un investissement profond et de qualité du monde extérieur. La réussite scolaire en elle seule n'est pas un indice suffisant de cet investissement. C'est un marqueur important mais trop superficiel du bon fonctionnement psychique des enfants et de leur capacité à se réparer et à se consoler au sens psychologique du terme, c'est-à-dire à construire des défenses de qualités. Elle a vécu des événements graves, mais accompagnée par sa mère. Même si on repère dans le parcours en France, en particulier lors de l'entrée à l'école, des troubles de l'attachement mère-enfant, ceux-ci sont passagers et, globalement, Souvenance semble avoir construit avec sa mère un lien suffisamment sûr pour aborder le monde extérieur et se préserver des fantômes du passé extrêmement douloureux et traumatiques.

Dans ce cas, les différents moments difficiles vécus par Souvenance avec sa mère et l'attachement avec elle suffisamment sûr semblent lui avoir permis de donner un sens à l'exil. Ceci lui permet d'investir le nouveau monde sans trop d'ambivalence. Même si il lui reste le souvenir de la souffrance, souvenir qui apparaît dans la difficulté aujourd'hui à l'évoquer, ce que notre recherche a ravivé. On peut voir là une marque de sa vulnérabilité. Mais Souvenance va bien.

Gugua, devenir champion pour rester soi-même

Gugua a quatorze ans, il est yezite. Il est reçu en entretien seul le premier jour car l'interprète russe est absente et l'entretien avec lui peut avoir lieu en français (il est le seul dans la famille à bien le parler). Ses parents seront vus en entretien plus tard en présence de l'interprète. Sa famille a fait un recours après un refus de l'OFPRA.

La famille vivait en Georgie : les parents, Gugua et sa sœur qui a dix ans de plus que lui. En Géorgie, il n'allait pas à l'école. Les Yezites sont une minorité en Géorgie. Victime du nationalisme géorgien, la famille a dû quitter ce pays quand Gugua avait environ sept ans.

Il se souvient peu de la Géorgie, mais ses parents en parlent et il sait qu'il y a eu des moments heureux, comme par exemple des vacances à la mer noire. Cependant il ne semble pas avoir conservé de souvenir direct de cette période alors qu'il était déjà grand (signe de la violence traumatique qui sidère et entraîne une amnésie de l'avant trauma). Il raconte ainsi leur départ forcé de Géorgie (il semble que ce soit plus un événement raconté qu'un souvenir personnel) : « Il y a eu des problèmes politiques. Ils ne nous voulaient pas. Ils ont dit : vous êtes venus en Géorgie pour visiter. Votre nationalité c'est le yezite. Ils ont tiré sur mon père avec un pistolet (*il montre l'épaule gauche*). Ils ne voulaient pas de nous ! »

Puis la famille arrive à Moscou où elle ne peut s'enregistrer, ce qui signifie par exemple que les enfants ici non plus ne peuvent aller à l'école. Les enfants apprennent l'anglais et l'allemand par des cours particuliers à la maison. La famille est victime de discriminations et de racisme à Moscou (ils n'ont pas le droit de parler leur langue...) Les russes n'aiment pas les noirs, dit Gugua, mais la vie se réorganise en Russie malgré tout après cette première migration.

Gugua se demande pourquoi la famille décide alors de partir : « Je me demande pourquoi on est venu, je me demande, on était bien... » Il se souvient alors des motifs de leur départ tel que son père lui a raconté et des affects de son père : « Mon père est en colère, il explique qu'on avait des problèmes. Ils ne veulent pas de nos fêtes. Notre Noël c'est le 20 mars. Mes parents m'expliquent les choses : 'Il y a les *cheikh*, les *mrid*, les *pid*.' Mon père est *cheikh*. Il faut que j'apprenne, si quelqu'un meurt, il faut y aller, il faut que j'apprenne les mots. Je ne sais pas encore. Ce sera après dix huit ans, mais les jeunes sont encore timides. Je ne parle pas le yezite, ce n'est pas une langue écrite, c'est pourquoi c'est difficile à apprendre. Avec mes parents, je parle le géorgien. » Contrairement à Massoud (Afghan, cinq ans), l'exil forcé pour des raisons de discriminations identitaires conduira Gugua à tenter de maintenir l'identité yezite et à s'inscrire dans la chaîne des générations. A dix huit ans, ce sera à son tour de

maintenir les coutumes et les rites. La fuite pensée et énoncée comme une possibilité de maintenir son identité conduit cet adolescent à une inscription dans la chaîne des générations et à maintenir des liens entre ici et là-bas.

« Chez nous il a une fête des morts. On emmène la nourriture chez d'autres familles. En faisant cela ma mère a été arrêté par des policiers, ils ont jeté la nourriture partout, ils lui ont demandé de monter dans la voiture... » On saura plus tard dans le récit parental la suite de cet événement qui va motiver le départ de la famille : un passeur les emmènera en Ukraine puis ils arriveront en France. La voisine a vu la scène par la fenêtre et a averti le mari. Quand le mari a essayé d'expliquer le rite, et pourquoi sa femme transportait de la nourriture, les policiers se sont moqués de lui et l'ont forcé à monter dans la voiture avec eux. Ils ont emmené le père au cimetière et l'ont forcé à montrer la tombe de leurs ancêtres. Ils l'ont frappé, humilié... Ils l'ont frappé avec leurs armes, il lui ont cassé la jambe et ils ont tiré trois balles. Une femme la retrouvé presque mort, elle a appelé les pompiers, ils l'ont emmené à l'hôpital où il a été soigné. Il a pu ressortir vivant de cet épisode, mais autant sa femme que lui ont frôlé la mort, ce qui les a déterminé à partir.

Lorsqu'on demande aux parents ce qu'ils ont dit et disent à Gugua sur les raisons du départ et des changements de pays à répétition, ils disent qu'ils essaient de le protéger : « On essaie de ne pas lui donner trop d'infos pour qu'il ait une enfance normale. On essaie de lui dire que tout est normal, mais il comprend, il a bientôt quinze ans. » Madame précise : « Personnellement nous ne lui parlons pas de ça [*les papiers*], mais il entend tout. » Ils lui parlent des peurs et des difficultés du passé, mais pas de celles auxquelles ils font face maintenant, ou du moins ils tentent de ne pas trop le faire car Gugua les connaît avec précision.

Ce qui est raconté à Gugua, c'est la nécessité de rester yezite et de pouvoir faire ici ce que son père n'a pu faire là-bas du fait de son appartenance : devenir un grand athlète (son père était un grand lutteur, mais pour continuer sa carrière il devait changer de nom, effacer son appartenance yezite, ce qu'il a refusé de faire). Gugua va bien sur le plan psychologique, il a

des amis, tout se passe bien à l'école et dans le sport (il joue au basket), mais il doit s'occuper de sa mère qui est malade et qui ne peut plus s'occuper de lui.

La complexité du récit parental et la nécessité d'un récit adapté aux circonstances et au développement de l'enfant

Ainsi, l'analyse transversale du récit parental sur l'exil, du silence dans certains cas ou des omissions, des ambiguïtés du récit et de leurs effets sur les enfants, met en évidence plusieurs points que nous allons synthétiser.

Les parents ne sont pas préoccupés en règle générale par ce qu'il faut dire aux enfants sur l'exil et par l'effet de ses paroles sur les enfants et sur leur investissement de ce monde d'accueil. Souvent, ils pensent et ils disent que cela va de soi, que les enfants savent ce qu'ils peuvent savoir. Ils considèrent qu'il ne faut pas les encombrer avec des choses qui appartiennent d'abord aux adultes. L'observation et les entretiens avec les enfants montrent qu'effectivement ils ont un savoir sur cela parfois direct (celui qui est passé par des mots et qu'ils peuvent reconstituer), parfois indirect (ils ont perçu ou perçoivent maintenant l'effet sur leurs parents de l'histoire pré-migratoire).

Les effets des paroles sur les enfants dépendent beaucoup de l'âge des enfants et ceci doit être une donnée essentielle : on ne parle pas aux bébés comme aux enfants ou comme aux adolescents. Certains enfants qui étaient trop jeunes pour supporter certains événements ou comprendre certaines paroles disent avoir tout oublié de ces événements ou de la vie avant. L'amnésie et l'oubli sont des mécanismes de défenses souvent mis en place par les enfants dans de telles circonstances, il convient de les respecter. Cependant on peut en percevoir des traces dans l'importance de l'oubli non congruente avec l'âge, dans des troubles de la mémoire dans le présent, dans des inquiétudes sans objet et une vulnérabilité à certaines situations qui rappellent les souffrances vécues d'une manière ou d'une autre. Il importe de suivre l'évolution de ces enfants sur un plus long terme.

Les conditions du présent et la qualité des projections sur l'avenir sont aussi importantes pour l'évolution de ces enfants que les circonstances du passé et le discours fait sur ce passé. Les doutes sur les possibilités de rester, l'attente et les discriminations du présent (les enfants de réfugiés peuvent souffrir de rejet, de stigmatisation ou de racisme à l'école et dans leur lieu de vie) provoquent parfois une difficulté à penser l'avenir qui est d'autant plus grande qu'elle vient se surajouter à la possibilité de penser son passé. D'où l'importance des conditions d'accueil pour les enfants. Certains de leurs symptômes et de leurs difficultés à s'adapter sont davantage liés à ces difficultés du présent qu'aux caractéristiques du passé et du discours parental sur ce passé.

Le discours ou le silence parental viennent prendre place dans une série de facteurs qui interagissent entre eux et aucun à lui seul ne peut rendre compte du fonctionnement des enfants ici et maintenant : l'attachement entre l'enfant et ses parents au pays et ici avant, pendant et après les événements traumatiques, les caractéristiques propres de l'enfant, des parents, de la structuration familiale, la qualité et les caractéristiques des réactions parentales. On sait et on a pu le constater dans cette étude que ce sont les bébés et les adolescents qui sont les plus dépendants des réactions parentales aussi bien au moment des événements traumatiques qu'ensuite en France. Les enfants d'âge scolaire vont davantage s'appuyer sur leurs propres ressources et sur celles de l'environnement à condition bien sûr qu'ils puissent l'investir.

Conclusion : faire en sorte qu'émergent de nouveaux possibles

Notre enquête de terrain nous a permis de rencontrer longuement 106 personnes appartenant à 33 familles. Nous avons rencontré 52 adultes et 54 enfants et adolescents. Sur les 52 adultes, 18 étaient des pères de famille, 32 étaient des mères de familles et 2 hommes vivaient seuls. Sur les 54 enfants et adolescents, 10 avaient entre 13 et 18 ans (6 filles et 4 garçons), 21 avaient entre 5 et 12 ans (9 filles et 12 garçons) et 23 avaient moins de 4 ans (10 filles et 13 garçons).

Nous avons constaté que les demandeurs d'asile séjournant en CADA / AUDA vivent des situations complexes faites de contraintes et de nouveaux possibles. Peu d'entre eux auraient imaginé vivre dans un lieu et un espace imposés, sans une partie de leur famille, sans travail, en situation « d'assistantat », avec autant d'espoirs et de souffrances mêlées. Leur destin dépend alors, en dernière instance, d'un pouvoir de décision qu'ils ont du mal à se représenter. Pour d'autres, il s'agit avant tout d'un havre de paix où ils se sentent protégés et en sécurité, dans un lieu de confort et de ressources inattendues, entourés de personnes bienveillantes, mais étrangères à leur monde. Ce lieu devient le point de départ pour une rencontre avec le pays d'accueil, avec d'autres manières de voir les choses du monde, avec des questions sur la vie avant la migration. Il y a aussi les autres demandeurs d'asile venant de pays différents avec qui ils partagent les mêmes soucis, les mêmes espoirs et avec qui il faut apprendre à vivre, ce qui demande des efforts et entraîne, parfois, des malentendus.

A partir des questions initiales de la Sonacotra concernant le fonctionnement respectif des enfants de réfugiés et leurs familles, nous nous sommes demandés pourquoi cette rencontre semble être, pour certains, marquée par une incompréhension mutuelle et sans cesse répétée, tandis qu'elle ouvre pour d'autres des horizons insoupçonnés ? Quelle est, en définitive, la nature de cette rencontre et des échanges qui s'ensuivent ? Comment ces échanges sont-ils associés aux processus d'adaptation et de changement des demandeurs d'asile vivant dans ces structures ? Ces questions ont guidé notre effort et soutenu notre espoir de mieux comprendre pour mieux intervenir.

Nous avons réuni une équipe pluridisciplinaire à l'Hôpital Avicenne sous la direction de Marie Rose Moro à Bobigny, dans la banlieue nord de Paris. Anthropologue, psychologue, psychiatres d'enfants et d'adultes et ethnopsychiatres, nous sommes partis sur le terrain pour rencontrer les familles, leurs enfants, les équipes. Nous sommes allés avec des traducteurs, truchement essentiel pour recueillir les récits tels qu'ils peuvent se dire, mais surtout permettre qu'ils se disent, car c'est souvent le silence et la souffrance qui sont la règle. A partir des histoires telles qu'elles se racontent, dans leur réalité, leur matérialité, leur beauté aussi, nous nous sommes concertés pour tenter de dégager, dans nos domaines de recherche respectifs, des hypothèses pouvant donner lieu à des propositions d'interventions concrètes. Notre

méthode est anthropologique, psychologique et ethnopsychiatrique. Elle est complémentariste dans la mesure où toutes ces disciplines sont nécessaires pour appréhender la complexité de la situation étudiée et répondre aux questions posées. Nos travaux portent, en définitive, sur deux grands thèmes : la situation d'attente des personnes rencontrées¹⁷ et la nature de leurs relations intrafamiliales¹⁸. Quels sont leurs impacts sur les demandeurs d'asile et qu'est-ce qu'ils en font ?

Comment fait-on le passage d'un monde à l'autre ?

Attendre d'éventuels papiers, telle est la raison pour laquelle les demandeurs d'asile séjournent au CADA / AUDA. Elle surdétermine leur quotidien et l'issue de leur séjour. Se situant d'un point de vue anthropologique, l'analyse de L. Atlani-Duault a apporté trois types de résultats. Premièrement, elle a pu montrer l'impact de l'attente des papiers sur les stratégies que les jeunes demandeurs d'asile et leurs parents mettent en place pour établir un équilibre entre deux impératifs : un processus de deuil de l'histoire passée, individuelle et collective, et la création de relations avec la société française, marquée par l'attente de l'octroi ou du refus de l'asile politique. Ces stratégies se déclinent suivant trois modes de gestion de l'attente. Le premier mode est résumé dans le titre « Faire le deuil, un processus en suspens ». Nombre de demandeurs d'asile en CADA / AUDA ont vécu des événements d'une extrême violence. Or se projeter dans l'avenir, c'est pouvoir s'en détacher, du moins pouvoir libérer un peu d'espace et donner un poids au futur. Mais l'attente des papiers semble empêcher de nombreux demandeurs d'asile de commencer le travail de deuil nécessaire à la projection dans le futur. Ce deuil bloqué par l'attente se décline en autant d'histoires que de demandeurs d'asile.

Le second mode de gestion de l'attente des papiers a été présenté sous le titre « Se projeter en se retenant ». Les demandeurs d'asile qui adoptent cette seconde stratégie de gestion de l'attente mettent tous la priorité sur l'adaptation à la situation. Ils se caractérisent par ce que

¹⁷ Les deux chercheurs sur ce thème sont L. Atlani-Duault et F. Heidenreich.

¹⁸ Sur ce thème, Jean-François Bouville et Marie Rose Moro.

Roger Bastide nommait « le principe de coupure ». Il s'agit pour eux de savoir être en accord avec ce qu'ils perçoivent comme étant les codes de la société française, en agissant avec pragmatisme, tout en restant vigilants à ne pas perdre leur identité d'origine. Cette notion d'alternance des codes, applicable également à certaines populations de migrants non demandeurs d'asile, se double dans le cas des demandeurs d'asile de la nécessité de faire face à deux facteurs qui les caractérisent tout particulièrement : la nécessité de faire le deuil de leur histoire passée, souvent marquée de souffrance sociale, et l'attente des papiers, qui détermineront leur futur. Nous avons pu montrer que les jeunes demandeurs d'asile et leurs parents regroupés sous ce mode de gestion de l'attente avancent et tentent de se protéger de leurs souvenirs par une armure de compétences professionnelles, scolaires ou encore sportives. Ils en perçoivent cependant les limites, brèches de vulnérabilité parfois revendiquées. Ces points de fragilité les font se retenir dans leur projection vers le futur.

Cette retenue n'est pas le cas de ceux qui se caractérisent par ce que nous avons proposé d'appeler : « Etre Français dès maintenant », le troisième mode de gestion de l'attente des papiers. Ces demandeurs d'asile choisissent en effet de se considérer comme Français dès aujourd'hui, bien qu'ils soient toujours en attente de la réponse de l'OFPRA ou de la Commission des Recours. Nous sommes tous d'origines multiples, la France est remplie des gens d'ailleurs, légaux ou non, disent-ils. Je suis comme les autres. Que j'ai les papiers ou pas, quelle différence ?

Le second résultat de cette analyse anthropologique concerne plus particulièrement les adolescents demandeurs d'asile. L'analyse de L. Atlani-Duault a permis de saisir qu'ils portent trois ruptures majeures, à l'instar des adolescents réfugiés analysés par la spécialiste canadienne Cécile Rousseau (Rousseau, 1992). En effet, ils portent le poids des événements traumatiques associés, pour eux et leurs familles, au processus de demande d'asile. Ils se trouvent engagés, de par leur vécu à l'école et avec leur groupe de pairs, dans un processus d'acculturation qui les place parfois en rupture avec leur culture d'origine. Et, enfin, ils expérimentent dans leur corps la rupture avec leur famille et avec l'enfant qu'ils étaient (Rousseau, Drapeau, Corin, 1992).

L'analyse montre, enfin, que l'intégrité de soi est remise en question de manière fondamentale chez les demandeurs d'asile interrogés. En effet, les jeunes et leurs familles demandeurs d'asile hébergés en foyers Sonacotra ont connu au moins quatre expériences extrêmes : la fuite de leur pays, le voyage passé souvent dans des conditions de détresse extrême, le choc de l'exil en France et, enfin, l'attente de l'octroi ou du refus du statut de réfugié. Il ressort de cette enquête ethnographique que ces quatre épisodes peuvent être considérés comme des événements possiblement traumatiques.

Cette étude nous a montré l'importance de l'ici et maintenant de l'accueil et de ses conditions concrètes : les papiers bien sûr mais aussi le droit au travail, la possibilité d'apprendre le français, les conditions de vie décentes, les possibilités de liens avec le pays ou avec des compatriotes ici, la transparence des procédures de l'OFPRA... Tous ces facteurs ont un impact déterminant sur les possibilités des familles à se restructurer, à s'apaiser, à trouver leurs propres ressources. Il importe donc de ne pas les sous-estimer et de les considérer en tant que telles. C'est d'ailleurs un des rôles essentiels de la Sonacotra. L'impact psychologique et culturel de ces facteurs a souvent été négligé au détriment d'une vision soit psychologisante à l'extrême, soit plus souvent encore socialisante, soit, enfin, trop culturaliste. L'étude montre la complexité des enjeux à resituer dans un contexte concret et politique.

Comment vivre dans l'attente ?

D'un point de vue psychopathologique, Felicia Heidenreich a introduit la notion d'*agency* (la capacité d'action et d'influence), pour décrire ce qui se passe au niveau psychologique dans cette situation d'attente. Nous avons pu constater l'importance du *faire* dans une situation qui est caractérisée par l'inactivité et la dépendance, et la portée du sentiment d'*avoir une influence* sur ce qui se passe autour quand tout semble dépendre d'instances lointaines et toutes puissantes. Il ne s'agit là pas uniquement de l'action réelle, mais surtout de l'activité possible dans la représentation de soi.

La situation d'attente telle qu'elle est institutionnalisée pour les demandeurs d'asile au CADA / AUDA affecte le fonctionnement psychique à plusieurs niveaux : les mécanismes de

défenses semblent être restreints par rapport à leur diversité et maniabilité habituelle, réduits à ceux qui permettent de survivre. L'élaboration des traumatismes peut être bloquée dans une situation à l'avenir incertain où la personne craint la répétition du vécu traumatique. Elle peut aussi être favorisée par le degré de sécurité que cette situation confère. Cette difficulté d'élaboration affecte les capacités à s'inscrire dans la vie en France et les processus d'adaptation nécessaires pour trouver sa place. La perception de la vie avant la migration se trouve changée ; nostalgie et déception teintent les souvenirs.

Si l'attente est toujours difficile, elle ne rend donc pas en soi malade. D'ailleurs, Freud a montré la force psychique de l'attente elle-même. Ce sont les conditions matérielles et subjectives de l'attente qui sont en cause. Ce qui protège dans cette situation semble être le maintien d'une forme d'*agency*, le sentiment de pouvoir avoir une influence sur ce qui se passe. Les enfants qui vont à l'école montrent bien combien il est important pour eux d'avoir cette activité et cet espace psychique indépendant.

Pour les adultes, le travail est presque synonyme d'*agency*. Il est très important en particulier pour les hommes et pour certaines femmes qui, du fait de la guerre par exemple, étaient devenues « chef de famille ». C'est un pôle identitaire important, lié à leur place dans la famille et la société d'accueil, dont ils se sentent injustement dépossédés. S'occuper des enfants est une autre forme d'*agency* qui représente autant un soutien indispensable qu'un poids supplémentaire en ce qui concerne l'incertitude quant au futur. Beaucoup de femmes notamment, mais pas seulement, structurent leurs journées grâce à eux. D'autres modes d'agir associés à l'absence de troubles psychopathologiques des demandeurs d'asile en CADA / AUDA concernent l'investissement de relations avec le personnel ou d'activités extérieures au foyer, quelles qu'elles soient (aller à l'église, faire les courses...). Paradoxalement, la maladie peut aussi être vécue, pour certains, comme un facteur d'action et de maîtrise grâce au statut qu'elle confère et au mode de relation qu'elle instaure avec l'entourage. Les troubles somatoformes, c'est-à-dire les expressions dans le corps de souffrances psychologiques, sont souvent liés à la difficulté de supporter la situation actuelle de l'attente, l'incertitude quant à la décision de l'OFPRA et les conditions de vie au foyer. La maladie est parfois directement imputée par les familles au refus par les autorités du statut de réfugié ; elle est un canal

commun pour dire la souffrance. Il y a ceux qui maintiennent une certaine influence sur leur vie et ceux qui sont ou se sentent infantilisés et impuissants. A ce niveau, nous voyons apparaître les conséquences psychiques des traumatismes vécus avant l'exil et de la répétition qui peut être provoquée par l'histoire actuelle pour peu qu'elle soit difficile ou violente.

Au-delà des stratégies mises en place pour « gérer l'attente » et parvenir ou non à la « faire fonctionner », la nature des relations intrafamiliales des demandeurs d'asile nous est apparue essentielle pour comprendre leurs processus d'adaptation et d'évolution au CADA / AUDA et ceux de leurs enfants.

Qu'est ce qui protège les enfants ?

Compte tenu, notamment, de la recomposition familiale au CADA / AUDA, quels sont les modes de protection dont bénéficie l'enfant pour pouvoir explorer ce nouvel environnement sur le plan social et cognitif ? Dans l'objectif de soutenir, pour l'enfant, les facteurs de protection familiaux face à l'adversité, l'analyse de Jean-François Bouville a identifié, à partir d'entretiens de parents et d'enfants vus séparément, quatre types de relations familiales associées à des modes d'évolution spécifiques de l'enfant au CADA / AUDA. Ceux-ci sont apparus fortement liés à la recomposition familiale au foyer, mais aussi à d'autres aspects tels que les attachements multiples de l'enfant, la situation socio-économique de la famille, et l'état d'avancement du dossier.

Les enfants de « parents soudés » vivent avec deux parents suffisamment complices pour protéger l'enfant d'un risque de désorganisation et permettre son exploration active du nouvel environnement à la fois sur le plan social (rencontres, amis) et cognitif (apprentissage scolaires, réflexion indépendante). « Les jeunes enfants de mères isolées » sont investis, en revanche, d'une demande affective exacerbée associée à des difficultés de séparation (pleurs, agressivité) pouvant entraver leur essor, notamment sur le plan scolaire. Ils se protègent en restant dans une proximité affective avec leurs parents, tandis que « les aînés solidaires », enfants plus âgés ou adolescents, le font en explorant pour leurs parents, en quelque sorte à leur place, le nouveau monde. On compte sur eux pour faire sens et organiser le quotidien. Ce

rôle de médiateur entre la famille et le monde extérieur les amène parfois à grandir trop vite en exacerbant l'intellect, au détriment d'une spontanéité affective et d'une capacité à se confier. Les enfants « encore effrayés », enfin, sont en général ceux dont la famille l'est également par les événements vécus dans le pays d'origine. Des symptômes traumatiques persistent chez l'enfant malgré le rôle protecteur de la relation parent(s)-enfant.

Qu'est ce qui est dit aux enfants sur le départ du pays, les dangers encourus par les différents membres de la famille, sur les modalités du départ, et qu'est ce que ce discours ou ce silence fait aux enfants ? Telles sont les questions que Marie Rose Moro s'est posées.

Que dit-on aux enfants dans la fuite ?

L'analyse transversale du récit parental sur l'exil, du silence dans certains cas ou des omissions, des ambiguïtés du récit et de leurs effets sur les enfants, met en évidence quatre dimensions clés de la transmission. Nous avons remarqué que les parents ne sont pas préoccupés, en règle générale par ce qu'il faut dire aux enfants sur l'exil, ni par l'effet de leurs paroles sur les enfants et sur leur investissement de ce monde d'accueil. Souvent, ils pensent et ils disent que cela va de soi, que les enfants savent ce qu'ils peuvent savoir et qu'il ne faut pas les encombrer avec des choses qui appartiennent d'abord aux adultes. L'observation et les entretiens avec les enfants montrent qu'effectivement ils ont un savoir sur cela parfois direct (celui qui est passé par des mots et qu'ils peuvent reconstituer), parfois indirect (ils ont perçu ou perçoivent maintenant l'effet sur leurs parents de l'histoire qui a précédé la migration). Les effets des paroles sur les enfants dépendent beaucoup de l'âge des enfants et ceci doit être une donnée essentielle : on ne parle pas aux bébés comme aux enfants ou aux adolescents. Certains enfants qui étaient trop jeunes pour supporter certains événements ou comprendre telle ou telle parole disent avoir tout oublié de ces épisodes ou de la vie avant. L'amnésie et l'oubli sont des mécanismes de défenses souvent mis en place par les enfants dans de telles circonstances, il convient de les respecter. Cependant on peut en percevoir des traces dans l'importance de l'oubli non congruente avec l'âge, dans des troubles de la mémoire dans le présent, dans des inquiétudes sans objet et une vulnérabilité à certaines situations qui

rappellent d'une manière ou d'une autre les souffrances vécues. Il importe de suivre l'évolution de ces enfants sur un plus long terme.

Les conditions du présent et la qualité des projections sur l'avenir sont aussi importantes pour l'évolution de ces enfants que les circonstances du passé et le discours sur hier. Les doutes sur les possibilités de rester, l'attente et les discriminations du présent (les enfants de réfugiés peuvent souffrir de rejet, de stigmatisation ou de racisme à l'école et dans leur lieu de vie) provoquent parfois une difficulté à penser l'avenir qui est d'autant plus grande qu'elle vient se surajouter à la possibilité de penser son passé. D'où l'importance des conditions d'accueil. Certains des symptômes des enfants et de leurs difficultés à s'adapter sont davantage liés à ces incertitudes ou aux violences du présent qu'aux caractéristiques du passé et du discours parental sur cette période.

Le discours ou le silence parental viennent prendre place dans une série de facteurs qui interagissent entre eux et aucun à lui seul ne peut rendre compte du fonctionnement des enfants ici et maintenant : l'attachement entre l'enfant et ses parents au pays et ici avant, pendant et après les événements traumatiques, les caractéristiques propres de l'enfant, des parents, de la structuration familiale, la qualité et les caractéristiques des réactions parentales. Nous savons, et nous avons pu le constater dans cette étude, que ce sont les bébés et les adolescents qui sont les plus dépendants des réactions parentales, aussi bien au moment des événements traumatiques qu'ensuite en France. Les enfants d'âge scolaires vont davantage s'appuyer sur leurs propres ressources et sur celles de l'environnement, à condition bien sûr qu'ils puissent l'investir (Moro, 2002).

Mieux comprendre pour intervenir, c'est favoriser la rencontre avec l'univers d'un « voyageur » des temps modernes, parti sans être arrivé, en transit. Il participe activement à cette rencontre en élaborant des stratégies pour gérer l'attente, en agissant pour aller mieux, en transmettant à ses enfants et en les protégeant, à sa façon, pour leur permettre de créer de nouveaux liens, faire, à leur tour, de nouvelles rencontres...

Mieux comprendre pour mieux accueillir : quelques propositions pour aujourd'hui et demain

- **Au quotidien**, commençons par les enfants et les relations intrafamiliales : nous avons montré qu'il importe de leur laisser la possibilité d'être des enfants comme les autres en les inscrivant pas seulement dans leur passé, mais aussi dans le présent et l'avenir. Il importe de ne pas toujours les ramener à leur passé. Ils ont besoin d'une fenêtre qui leur donne plus de liberté et leur ouvre une multiplicité de possibles. Il importe aussi de répondre aux questions des enfants sur l'exil, mais pas de les devancer ou de les anticiper. Parfois le silence est protecteur ou du moins nécessaire à ce moment là.

Certains parents cachent leur détresse psychologique sous un masque de « pseudonormalité » et une « bonne adaptation » : les enfants réussissent bien à l'école et eux attendent sans mot dire, le « verdict » de l'OFPPRA. Il nous faut apprendre à les écouter, à les regarder, à leur permettre surtout de dire, à leur façon, parfois d'ailleurs de le montrer sans le dire, leurs souffrances et leurs doutes. Pouvoir reconnaître aussi, sous certains comportements, des sentiments et parfois de la douleur. Savoir aussi repérer les familles ou les individus qui sont en danger d'effondrement et celles qui vont, après un moment de chaos ou de désespoir, se reconstituer. Ceci s'apprend et ne s'improvise pas. D'autant que dans cette situation d'attente, certains pensent qu'il vaut mieux cacher ses points de vulnérabilité et ses doutes. Douter c'est donner des doutes à l'autre. Soutenir la fonction parentale, voire la renforcer dans des moments de crise et s'appuyer sur les potentialités des enfants ou leur servir transitoirement de tuteurs de développement, tels sont les enjeux complexes de l'accompagnement parents-enfants dans de telles situations où les équipes sont parfois confidentes, parfois tiers, parfois encore support... Il importe de définir la fonction qu'on occupe à un moment donné et de chercher les meilleurs moyens pour remplir cette tâche avec sensibilité et mesure.

- **Les équipes** nous ont dit leur besoin et leur envie d'être mieux formés à la psychologie, à l'anthropologie et aux pratiques interculturelles. En effet, les intervenants sociaux ont besoin d'être capables de reconnaître la souffrance psychologique et ses expressions collectives et individuelles. De même, la rencontre avec l'altérité, avec l'ailleurs surtout quand il est marqué

par tant de souffrances et de violence, ne s'improvise pas, ne va pas de soi. Il nous faut apprendre à travailler avec un traducteur extérieur au groupe, à reconnaître l'effet de l'étrangeté sur nous, à trouver la bonne distance. Supervisions régulières et formations sur des éléments psychologiques, anthropologiques et transculturels s'imposent étant donnée la complexité du travail à accomplir. Pour pouvoir aider les familles au quotidien, les équipes sont dans la nécessité de s'identifier à elles et souffrent de la même stigmatisation, de la non reconnaissance parfois, voire des effets de l'attente : on subit, sans rien pouvoir maîtriser. Au cours d'une rencontre avec une équipe, une idée a émergé : un film qui décrirait l'accompagnement des équipes Sonacotra, ses objectifs, ses modalités, ses limites aussi. Un tel film pourrait être fort utile tant pour les équipes qui souffrent de difficultés à se faire comprendre et à qui on demande parfois des choses qu'elles ne peuvent donner, que pour les familles qui pourraient mieux identifier la position et les possibilités de chacun. Les familles souffrent souvent de confusion : tout personnage du monde extérieur est susceptible de l'aider à sortir de cette période d'attente douloureuse. Il est de l'intérêt de chacun d'éviter cette indifférenciation qui entraîne confusion et désillusion. Dans ces parcours chaotiques, les familles souffrent aussi de ruptures et de discontinuité. Ce sont les équipes de la Sonacotra qui sont investies de cette fonction de lien, de passeur, de continuité, de médiation entre les mondes ; autant de fonctions complexes qui nécessitent formation, supervision, analyses des pratiques avec un tiers.

- **En recherche** aussi, des perspectives enthousiasmantes apparaissent : après avoir pris une photographie des enfants et de leurs parents, il serait important - et très peu d'études l'ont fait sur le plan international, aucune sur le plan national -, d'analyser le devenir des enfants et des familles qui ont obtenu l'asile, qui ne l'ont pas obtenu ou qui attendent encore. D'ailleurs, au moment où la question de la durée de l'attente se pose au niveau politique, il faut reconnaître que nous n'avons que très peu de données sur ce sujet dans la littérature et qu'il conviendrait donc de suivre quelques parcours et de mettre en évidence l'impact de tel ou tel facteur interne ou externe, lié au fonctionnement psychique, à l'organisation familiale ou aux conditions de l'attente. Les parcours des enfants et de leurs familles doivent être considérés dans leur complexité et en tenant compte des facteurs protecteurs et de ceux qui les vulnérabilisent. Des

études longitudinales sur un, ou mieux, deux ans, avec le suivi de situations diversifiées seraient précieuses pour tous.

Enfin cette étude nous a montré, au-delà de la question des familles et des équipes qui les accompagnent dans le chemin ardu de la demande d'asile, l'importance de l'accueil, de ses conditions symboliques et matérielles, de sa structuration, de l'information, du temps des procédures, de leur lisibilité et de leur nécessaire clarté. Autant de paramètres qui appartiennent à la société toute entière.

Il nous reste beaucoup à apprendre des nomades et de ceux qui, par nécessité, cherchent à prendre de nouvelles racines, ici, transitoirement ou pour longtemps.

A Bobigny, le 30 septembre 2003

Laëtitia Atlani-Duault, Jean-François Bouville, Felicia Heidenreich, Marie Rose Moro

Bibliographie

American Psychiatric Association. *Diagnostic and statistical Manual of Mental Disorders*, fourth edition, DSM-IV, Washington : APA ; 1994.

Appleyard K, Osofsky JD. Parenting after trauma: Supporting parents and caregivers in the treatment of children impacted by violence. *Infant Mental Health Journal* 2003 ; 24 (2) : 111-125.

Bäärnhielm S, Ekblad S. Qualitative research, culture and ethics : A case discussion. *Transcultural Psychiatry* 2002 ; 39(4) : 469-483.

Baddoura CF. Traverser la guerre. In : Cyrulnik B, éditeur. *Ces enfants qui tiennent le coup*. Paris : Hommes et Perspectives ; 2000 : 73-89.

Baubet T, Leroch K, Bitar D, Moro MR. *Soigner malgré tout, Traumas, culture et soins*. Grenoble : La Pensée sauvage Editeur ; 2003.

Baubet T, Taïeb O, Pradère J, Moro MR. Traumatismes psychiques dans la première enfance. Sémiologie, diagnostic et traitement. *Encyclopédie Médico-Chirurgicale Psychiatrie* 2003 (sous presse).

Bowlby J. *Attachment*. London : Basic Books ; 1969.

Brachet O. La condition du réfugié dans la tourmente de la politique d'asile. *Hommes & Migrations*, 2002 ; 1238 : 45-59.

Bretherton I, Ridgeway D, Cassidy J. Assessing Internal Working Models of the Attachment Relationship. In : Greenberg MT, Cicchetti D, Cummings EM, éditeurs. *Attachment in the Preschool Years*. University of Chicago Press ; 1990 : 273-308.

Camillieri C. La culture et l'identité culturelle : champ notionnel en devenir. In : Camillieri C, Cohen-Enrique M. *Chocs de cultures : Concepts et enjeux*. Paris : L'Harmattan ; 1989.

Dorais JL. *Exile in a cold land. A Vietnamese community in Canada*. New Heaven : Council on Southeast Asian Studies ; 1987.

Ekblad S, Bäärnhielm S. Focus group interview research in transcultural psychiatry: Reflections on research experiences. *Transcultural Psychiatry* 2002 ; 39 (4) : 484-500.

Favret Saada J. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Gallimard ; 1977.

Gamezy N. Resiliency and vulnerability to adverse developmental outcomes associated with poverty. *American Behavioral Scientist* 1991 ; 34 : 416-430.

Giddens A. *Social theory and modern sociology*, Stanford, California : Stanford University Press ; 1987.

Guedeney A. Les déterminants précoces de la résilience. In : Cyrulnik B, éditeur. *Ces enfants qui tiennent le coup*. Paris : Hommes et Perspectives ; 2000 : 13-25.

James B. *Handbook for Treatment of Attachment-Trauma Problems in Children*. New York : The Free Press ; 1994.

Le Du C. Tests psychologiques et facteurs culturels. In : Baubet T, Moro MR, éditeurs. *Psychiatrie et migrations*. Paris : Masson ; 2003 : 98-112.

Milkovitch R. *L'attachement au cours de la vie*. Paris : PUF ; 2001.

Miljkovitch R, Dieckmann S, Halfon O. Les représentations d'attachement du jeune enfant : développement d'un système de codage pour les histoires à compléter. *Devenir* 2003 ; 15 (2) : 143-177.

Moro MR. *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*. Paris : Dunod ; 1998. (2ème édition, 2000, sous le titre *Psychothérapie transculturelle des enfants et des adolescents*).

Moro MR. *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris : PUF ; 1994. (2ème édition, 2001).

Moro MR. *Enfants d'ici venus d'ailleurs. Naître et grandir en France*. Paris : Syros/La Découverte ; 2002.

Moro MR. Parents-enfants en situation migratoire : une nouvelle clinique des métissages. In : Baubet T, Moro MR, éditeurs. *Psychiatrie et migration*. Paris : Masson ; 2003 : 154-178.

Pierrehumbert B, Dieckmann S, Milkovitch de Heredia R, Bader M, Halfon O. Une procédure d'analyse des entretiens semi-structurés inspirée du paradigme de l'attachement. *Devenir* 1999 ; 11 (1) : 97-126.

Rousseau C, Drapeau A, Corin E. Les problèmes émotionnels chez les enfants réfugiés d'âge scolaire : cadre de présentation et facteurs associés. Rapport d'étude, Montréal : 1992.

Rousseau C, Drapeau A, Corin E. Premigratory and migratory risk factors for refugee children. Communication à l'Académie canadienne de pédopsychiatrie, Montréal : 1992.

Rousseau C, Drapeau A, Platt R. Family trauma and its association with emotional and behavioral problems and social adjustment in adolescent cambodian refugees. *Child abuse and neglect* 1999 ; 23 (12) : 1263-1273.

Rousseau C, Nadeau L. Migration, exil et santé mentale. In : Baubet T, Moro MR, éditeurs. *Psychiatrie et migration*. Paris : Masson ; 2003 : 126-136.

Taïeb O, Baubet T, Pradère J, Lévy K, Revah-Lévy A, Serre G, Moro MR. Traumatismes psychiques chez l'enfant et l'adolescent. *Encyclopédie Médico-Chirurgicale Psychiatrie* 2003 (sous presse).

Winnicott DW. Le monde à petite dose. In : *L'enfant et sa famille*. Paris : Payot ; 1957.

World Medical Association Declaration of Helsinki. Ethical principals for medical research involving human subjects. *JAMA* 2000 ; 284 (23) : 3043-3045.

Annexes

Foyers Sonacotra visités

AUDA Beauchamp	M. Attabou
CADA Dijon	M. Mille
AUDA Gargenville	M. Sigoure
CADA Vierzon	M. Mastar

Familles rencontrées

Au total : 33 familles soit 106 personnes : 52 adultes et 54 enfants et adolescents. Sur les 52 adultes, 18 étaient des pères de famille, 32 étaient des mères de familles et 2 hommes vivaient seuls. Sur les 54 enfants et adolescents, 10 avaient entre 13 et 18 ans (6 filles et 4 garçons), 21 avaient entre 5 et 12 ans (9 filles et 12 garçons) et 23 avaient moins de 4 ans (10 filles et 13 garçons).

P – père ; M – mère ; g – garçon ; f – fille

Les personnes rencontrées sont indiquées en gras.

Les chiffres indiquent l'âge en années des enfants.

CADA / AUDA	Pays d'origine	Langue de la famille	Composition de la famille	Etat actuel de la procédure
Dijon	Afghanistan	farsi	P, M, f18, g17, f14, f12, f2	Recours
	Afghanistan	farsi	P, M, g5, f2, g11mois	Recours
	Arménie	<i>arménien, russe</i>	M, g5	Statut de réfugié
	Arménie	<i>arménien, russe</i>	P, M, g18	Recours
	Arménie	<i>arménien, russe</i>	g23 (famille déjà déboutée)	<i>ATTENTE de la décision de l'OFPPA</i>
	Arménie	<i>arménien, azéri, russe</i>	P, M, g18	Recours
	Arménie	<i>arménien, azéri, russe</i>	P, M, f 3, f2	Recours
	Arménie	<i>arménien, azéri, russe</i>	P, M, g8mois	Attente de la décision de l'OFPPA

		<i>russe</i>		l'OFPRA
	Côte d'Ivoire	dida, français	P, M, f2	Recours
	Géorgie	yezite, russe	P, M, g10, f9, f4	Attente de la décision de l'OFPRA
	Kazakhstan	kazakh, russe	P, M, f15	Recours
	RDC	lingala, français	P, M, g8, g6, f1	Attente de la décision de l'OFPRA
	Turquie	turc, kurde	M, g23, f13, f11	Recours
Beauchamp	Angola	lingala	M, f10	Attente de la décision de l'OFPRA
	Géorgie	yezite, russe	P, M, f3	Attente de la décision de l'OFPRA
	Rwanda	kenya rwanda	M, f10, f3, f17mois	Statut de réfugié
	Togo	ewe, français	M, g7, f4	Attente de la décision de l'OFPRA

Gargenville	Géorgie	russe	P, M, f7	Recours
	RDC	lingala, français	M, g15mois	Recours
	RDC	lingala, français	M, g10mois	Attente de la décision de l'OFPRA
	RDC	lingala	M, g9, f7, f4, g14mois	Attente de la décision de l'OFPRA
	RDC	français, lingala	P, M, f8, g4, f10mois	Recours
	RDC	lingala, français	P, M, g9, g3mois	Statut de réfugié
Vierzon	Angola	lingala	P, M, g2	Attente de la décision de l'OFPRA
	Angola	lingala	M, f14, f12, f11	Attente de la décision de l'OFPRA
	Angola	lingala	M, g3, f9mois	Attente de la décision de l'OFPRA
	Arménie	<i>arménien, azérie, russe</i>	P, M, g6	Recours
	Biélorussie	russe	P, M, g2	Recours
	Géorgie	yezite, russe	P, M, g14	Recours
	Géorgie	yezite, russe	M, g19, g17	Attente de la décision de l'OFPRA
	RDC	lingala, français	M, g3, g9mois	Attente de la décision de l'OFPRA
	Rwanda	kenya rwanda	M, g9, g7	Attente de la décision de l'OFPRA
	Rwanda	français, kenya rwanda	M, f14	Attente de la décision de l'OFPRA

Membres des équipes interviewés

Dijon	Directeur Intervenante sociale Intervenante sociale	M. Mille Virginie Pascal
Beauchamp	Responsable AUDA Psychologue	M. Attabou
Gargenville	Directeur Intervenante sociale Intervenante sociale	M. Sigoure
Vierzon	Directeur Intervenant social Intervenante sociale	M. Mastar

Abréviations et termes techniques

AUDA	Accueil d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile, le ratio demandeur d'asile / intervenant social est de 15 à 20 personnes
CADA	Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile, le ratio demandeur d'asile / intervenant social est de 10 à 15 personnes.
CFDA	Commission Française pour le Droit d'Asile, regroupe plusieurs associations s'occupant des réfugiés et demandeurs d'asile
Commission des recours	Possibilité pour les demandeurs d'asile ayant reçu une réponse négative de faire appel devant une commission composée de juges et d'un membre du HCR
Convention de Genève	En 1951 la Convention de Genève a formalisé les critères selon lesquelles une personne a droit au statut de réfugié.
DDASS	Direction Départementale d'Action Sociale et Sanitaire ; les structures d'hébergement pour les demandeurs d'asile sont sous sa tutelle.

Demande d'asile	En arrivant sur le territoire français toute personne souhaitant demander l'asile politique obtient à la préfecture une autorisation provisoire de séjour lui permettant de déposer un dossier de demande d'asile auprès de l'OFPRA. Le dossier sera examiné par les agents de l'OFPRA qui décide de la recevabilité de la demande et octroie ou non le statut de réfugié.
DPM	Direction des Populations et de la Migration ; recense les demandeurs d'asile et les envoie via France Terre d'Asile vers les différentes structures d'hébergement.
France Terre d'Asile	Association agréée par l'état pour gérer l'accueil des réfugiés et l'attribution de places en CADA ou AUDA.
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés ; organisation des Nations Unies qui gère toutes les questions liées aux réfugiés et aux personnes déplacées.
OFPRA	Office Français de Protection pour les Réfugiés et les Apatrides, sous tutelle du ministère des Affaires Etrangères et du commissariat du HCR.
Sonacotra	Société Nationale de Construction et de Logement pour les Travailleurs. Entreprise nationale, d'économie mixte avec trois principaux actionnaires : l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Foncier. Elle gère 400 résidences et foyers avec la mission de contribuer au logement des personnes défavorisées. Au début conçus pour les travailleurs immigrés célibataires, les foyers accueil maintenant 20% de français, des familles et dans certains endroits des demandeurs d'asile.
Statutaire	Demandeur d'asile ayant obtenu le statut de réfugié en France soit directement par l'OFPRA ou après le recours ; l'obtention du statut donne droit au travail et aux prestations sociales comme le RMI, l'accès aux logements sociaux etc.

Etude sociologique

Rapport de recherche réalisé par Jacques Barou ¹

Sociologue et chercheur au CNRS

Avec la collaboration de Louisa Moussaoui ², Tatiana Junqueira ³, Mihaëla Paun-Faraus ⁴,
Diana Szanto ⁵

¹ Docteur en ethnologie et en sociologie, chargé de recherches au CNRS, Unité mixte de recherche CERAT, Centre de recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire, Chargé de cours à l'université de Paris IV Sorbonne et à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 25 avenue de Constantine, 38100, Grenoble.

² Docteur ès-lettres, chargé de cours à L'université de Lyon II, membre du service Interprétariat Inter Service Migrants, 32, cours Lafayette, 69003, Lyon.

³ Diplômée en Sciences de la Communication et en Sociologie, sociologue indépendante, Lyon.

⁴ Docteur en médecine, docteur en psychologie université de Lyon II, psychologue indépendante, Chambéry.

⁵ Doctorante en ethnologie, Université de Paris X, Nanterre, ingénieur de recherche CNRS, UMR Cerat, Grenoble, 25 avenue de Constantine, 38100, Grenoble.

Remerciements

Nous tenons à remercier ici la direction de la SONACOTRA et la Présidence du Comité Français pour l'UNICEF qui nous ont fait confiance pour la réalisation de ce travail. Cette recherche auprès des familles de demandeurs d'asile nous permet de poursuivre avec eux une collaboration engagée depuis déjà longtemps.

Notre gratitude va aussi au personnel des CADA de La Verpillère et de Saint-Michel de Maurienne et des AUDA de Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Pont-de-Cheruy et Villeurbanne Lafayette gérés par la SONACOTRA ainsi qu'au personnel des CADA de Vaulx-en-Velin Lamartine et Lyon Général Frère gérés par Forum Réfugiés. Ils nous ont à la fois fourni de précieuses informations et grandement facilité le contact avec les familles. Nous remercions aussi les deux interprètes qui nous ont prêté leur concours, Mesdames Sila et Kissileva.

Enfin, bien sûr, nous tenons à remercier toutes les familles de demandeurs d'asile et de réfugiés qui ont bien voulu se prêter au jeu des entretiens et de l'observation.

Sommaire

Introduction	154
<i>Une population en situation paradoxale</i>	154
<i>Une politique d'accueil souvent dépassée</i>	156
<i>Les centres d'accueil :un cadre de vie permanent ?</i>	161
<i>Une problématique centré sur l'enfant dans son rapport à ses proches</i>	164
<i>La méthode suivie</i>	169
<i>La population rencontrée</i>	172
Première partie	174
Les parents	
A) Profils et trajectoires	174
<i>Des milieux plutôt aisés</i>	174
<i>Un itinéraire coûteux</i>	176
<i>Des destinations pas toujours choisies</i>	178
<i>Cruels souvenirs de voyage...et d'arrivée</i>	181
B) Les raisons du départ	187
<i>Le vécu des violences politiques</i>	187
<i>Autres types de violence</i>	194
<i>Les viols, les drames et leurs conséquences</i>	201
C) La vie sociale et la vie familiale	210
<i>La vie en centre d'accueil</i>	210
<i>Les relations avec le personnel</i>	218
<i>La vie en dehors des centres</i>	225

D) Les enfants dans le regard des parents	237
<i>Doutes et sentiments de culpabilité</i>	237
<i>Dévalorisation de soi et perte d'autorité</i>	241
<i>Le rapport à l'école</i>	241
<i>Perte de la langue et de la culture</i>	245
Deuxième partie	257
Les enfants	
A) Le passé à assumer	257
<i>Des profils et des sensibilités différents</i>	257
<i>Entre oubli et nostalgie du pays quitté</i>	265
<i>Départ, voyage et arrivée</i>	276
B) Le présent à vivre	287
<i>Vie sociale et amitiés</i>	287
<i>La relation à l'école</i>	299
<i>Les parents dans le regard des enfants</i>	307
C) L'avenir à imaginer	316
<i>Rester en France</i>	316
<i>Devenir français</i>	322
Annexes	326

Mes parents n'ont pas changé, ils sont plus inquiets, plus angoissés. On ne peut pas prévoir l'avenir maintenant, c'est le temps qui décidera de beaucoup de choses. Quand on attend, on est perdu entre ciel et terre...Aujourd'hui, je me sens comme une personne qui demande un droit pour survivre, moi et ma famille. »

Myriam, 19 ans, originaire d'Albanie.

Introduction

Une population en situation paradoxale

Les mots de cette adolescente rencontrée dans un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la région lyonnaise reflètent bien l'essentiel du vécu de nombreuses familles de candidats au statut de réfugié. Le déroulement de la procédure d'examen des demandes prend de plus en plus de temps. L'attente est longue et l'issue incertaine. L'angoisse que cela génère s'ajoute aux diverses souffrances vécues dans le pays d'origine et aux souvenirs pénibles accumulés au cours du voyage vers la France, un voyage qui pour certains a pris l'allure d'une fuite éperdue. Au sein des familles, des interrogations douloureuses émergent autour du bien fondé du choix du départ. Les parents ressentent parfois une sourde culpabilité d'avoir entraîné leurs enfants dans l'exil. Ceux-ci sont souvent partagés entre la nostalgie des moments heureux passés au pays et l'adhésion au discours de leurs parents sur les risques encourus si l'on était resté. Pour les adultes réduits à une oisiveté forcée et pour certains adolescents qui ne peuvent plus bénéficier de scolarisation ou de formation, le lent écoulement du temps offre une redoutable perméabilité aux souvenirs que l'on voudrait bien effacer et aux questions que l'on souhaiterait ne plus avoir à se poser.

Mais en même temps, le fait de vivre au sein d'une collectivité encadrée offre d'importantes ressources pour échapper au malaise créé par une telle situation. Les enfants en sont incontestablement les principaux bénéficiaires. A travers l'école, les loisirs organisés sur place et les différentes sorties et animations proposées par le personnel des centres, ils peuvent s'investir dans une communauté enfantine composée d'individus aux profils variés et aux origines différentes. Ils peuvent y nouer des amitiés, y échanger des confidences, se projeter vers l'avenir et en fin de compte trouver par là une première possibilité d'intégration

au pays vers lequel ils ont été dirigés. Même si cela ne fait pas disparaître les souffrances engendrées par l'exil et tout ce qui l'a précédé dans le pays de départ, ils peuvent au moins mettre les mauvais souvenirs entre parenthèses. Le bien être que trouvent les enfants dans les centres d'accueil a des répercussions positives sur les parents. Ces derniers sont en général rassurés de constater que leurs enfants « vont bien ». Pour ceux des adultes qui vivent le plus mal les conséquences de l'exil, l'inactivité forcée et l'angoisse de l'attente, le spectacle de la vitalité déployée par les enfants constitue parfois une véritable bouée de sauvetage. Comme le constate un animateur d'un foyer SONACOTRA de la banlieue lyonnaise :

« La vie des enfants... si les parents n'avaient pas ça, il y en a qui auraient sauté par la fenêtre depuis longtemps ! » (Animateur AUDA)

Pour ceux qui parviennent à conserver une certaine solidité psychique dans l'épreuve, le bien être apparent des enfants agit comme une incitation à renforcer leur projet d'installation en France, même si eux-mêmes ne se sentent pas aussi à l'aise dans le nouvel environnement où leur exil les a conduits. La volonté de préserver la stabilité retrouvée par les enfants les pousse à accepter un certain nombre de contraintes et à rechercher une ouverture à la société dans laquelle ils se trouvent désormais.

Ainsi cette femme originaire du Kosovo qui a longtemps envisagé d'aller en Angleterre où elle a beaucoup de famille a finalement décidé de rester dans la petite ville de Savoie où se trouve le centre d'accueil où elle est hébergée car elle constate que ses enfants y sont heureux :

« Quelquefois, je suis très triste, parce que je n'ai rien à faire là, je n'ai même pas de travail. J'aimerais oublier, trouver quelque chose, parce quand tu travailles, tu oublies quelque chose. Mais si tu es à la maison et comme moi je reste à la maison, je fais le ménage, après je reste comme ça, qu'est-ce que je fais ! ...Mais quand je parle avec les enfants, ça va bien pour tous les deux. Ici, c'est très bien, ils sont contents. Pour les enfants, c'est pratique et peut-être que si moi, je travaille, je vais oublier quelque chose...J'écoute toujours les enfants, tous les deux. S'ils me disent on veut habiter là, alors j'habite là avec les enfants. » (40 ans, originaire du Kosovo, deux enfants)

Toutefois, les efforts d'adaptation des adultes et l'insertion rapide des enfants dans le milieu local risquent de n'être que des avancées sans lendemain si la demande d'asile est rejetée et si la procédure de recours n'aboutit pas. Les familles de demandeurs d'asile sont placées dans

une situation paradoxale. Elles sont invitées à s'adapter au pays d'accueil comme si elles devaient y vivre de façon quasi définitive et en même temps elles sont soumises à une attente de plus en plus longue au terme de laquelle il peut leur être signifié que leur séjour doit s'interrompre dans les plus brefs délais. Pour celles qui bénéficient d'un hébergement dans un centre d'accueil, cette adaptation est grandement facilitée par la présence d'un personnel qui les appuie dans leurs démarches administratives, assure la scolarisation de leurs enfants et entreprend même souvent de faire évoluer leurs pratiques éducatives pour les rapprocher des normes en cours dans la société française. Mais avec le temps cet appui peut se transformer en une forme d'assistance qui amène les gens à ne plus mobiliser leurs ressources propres et à se placer en situation de dépendance vis-à-vis de l'encadrement du centre dans lequel ils sont hébergés. Les difficultés ultérieures d'accès à un logement autonome et les problèmes d'entrée sur le marché du travail prolongent cette dépendance. Celle-ci n'est souhaitée ni par les familles ni par les intervenants sociaux et les animateurs qui agissent dans les lieux d'accueil. Elle résulte des effets d'une politique d'accueil qui a été dépassée au cours des dernières années par l'augmentation rapide des flux de demandeurs. Pour mieux comprendre les conditions actuelles de vie des familles de demandeurs d'asile qui ont été rencontrées dans le cadre de ce travail, il nous faut rappeler brièvement ce qu'est la politique d'accueil qui leur est destinée.

Une politique d'accueil souvent dépassée

La politique française en direction des demandeurs d'asile a dû au cours des dernières années faire face à plusieurs réajustements rendus nécessaires par l'augmentation des flux et la transformation des populations concernées.

La France, comme la plupart des pays européens a été confrontée sérieusement au problème des demandeurs d'asile du fait des deux conflits mondiaux, de leurs prémisses et de leurs conséquences. Au cours de la première moitié du XXe siècle, on enregistre épisodiquement des flux très importants : Arméniens et Russes « blancs » pendant les années 1920, Juifs d'Europe centrale pendant les années 1930, républicains espagnols pendant les années 1940. Il n'y a pas alors de politique bien définie pour l'accueil de ces populations, sinon celle qui consiste à les assigner à résidence dans des camps, comme ce fut le cas pour les Espagnols. Il

faut attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour qu'apparaissent des lois visant à protéger les demandeurs d'asile.

C'est pour gérer les mouvements de réfugiés et d'apatrides créés par le redécoupage de l'Europe à la suite de la défaite de l'Allemagne nazie et de la montée en puissance de l'URSS qu'a été rédigée en 1951 la convention dite de Genève qui dans son article 1^{er} définit ainsi la notion de réfugié.

« Le terme de réfugié s'applique à toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. » (article 1^{er} A2)

La France a signé cette convention en 1952 et l'a ratifiée en 1954 en accord avec les principes évoqués dans le préambule de la constitution de 1946 qui stipule que : *« toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur le territoire de la République. »*

Par la loi du 25 juillet 1952 est créé l'Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides, (OFPRA), établissement public placé sous la tutelle du ministère des affaires étrangères et chargé d'exercer la protection des réfugiés en France. Pendant longtemps, cet organisme, installé d'abord dans un coquet hôtel particulier du XVI^e arrondissement de Paris n'aura à traiter que de quelques milliers de demandes chaque année. Les raisons de cette faiblesse des flux de demandeurs d'asile sont liées d'abord à la relative stabilité que connaît alors un monde bipolaire où la paix est une réalité assez largement partagée même si elle est basée sur l'équilibre de la terreur entre les deux grandes puissances militaires qui se sont divisé le monde en zones d'influence. Une autre raison est liée au fait que l'immigration économique étant alors largement encouragée, une personne qui veut quitter son pays pour des raisons politiques peut facilement entrer sur le territoire français à travers une simple recherche d'emploi. Les choses commencent à changer à partir de 1974 quand la France, à l'instar de la plupart de ses voisins européens suspend l'immigration économique. La demande d'asile politique apparaît désormais, avec le regroupement familial comme un des principaux moyens d'entrée légale sur le territoire français. A cela se rajoutent des problèmes de persécution à grande échelle dans certaines zones comme le sud-est asiatique. Pour faire face à l'afflux de

familles chassées de cette région, se développe une politique d'accueil axée sur l'ouverture de centres d'hébergement pour réfugiés (C.H.R) souvent installés dans des foyers appartenant à la SONACOTRA ou à d'autres gestionnaires mais gérés la plupart du temps par des associations agréées comme France Terre d'Asile ou le Comité Rhodanien pour l'Accueil des Réfugiés et Demandeurs d'Asile (CRARDA) devenu aujourd'hui Forum Réfugiés. Les conditions de vie dans ces établissements permettent aux familles de disposer d'un pécule quotidien, de cours de français et de possibilités d'exercer une activité professionnelle en percevant les prestations sociales qui lui sont liées. Progressivement les flux augmentent. Au cours des années 1980 arrivent des familles en provenance de nouvelles zones, en particulier d'Afrique centrale et du proche orient. Le nombre de demandeurs d'asile passe de 23000 en 1986 à près de 60000 en 1989. L'OFPRA ne parvient pas à traiter assez rapidement les demandes et en conséquence la durée de séjour limitée à un maximum de six mois dans les CHR tend à s'allonger de manière importante. Une première réforme de la procédure est décidée en 1989 sous le gouvernement Rocard. Elle vise d'abord à réduire les délais de réponse aux demandes d'asile et la durée des procédures d'examens et de recours.

L'OFPRA voit alors doubler ses moyens matériels et humains et est transféré dans des locaux plus fonctionnels en banlieue. Cette réforme se traduit par une augmentation rapide du traitement des dossiers et en conséquence une diminution des délais de réponse. Plus de 87000 décisions avaient pu être prises par l'OFPRA en 1990 contre moins de 30000 l'année précédente. Il en était résulté alors une diminution importante du nombre de demandeurs d'asile. De plus de 60000 en 1989, il était tombé à 29096 en 1995. Dans un tel contexte, l'interdiction de travailler imposée en 1992 aux demandeurs d'asile ne les réduisait à l'inactivité que pour le temps relativement court du traitement de la procédure et les centres d'accueil ne jouaient donc qu'un rôle temporaire d'hébergement et d'appui social et administratif.

Mais dès la fin des années 1990, les flux ont repris avec intensité. On est passé de 22375 demandes en 1998 à 30907 en 1999 puis à 38747 en 2000 à 47291 en 2001 et à 51087 en 2002. De ce fait l'examen des demandes est plus long. Entre le moment où le demandeur retire son dossier en préfecture et celui où il reçoit une réponse de l'OFPRA, il s'écoulait en moyenne 21 mois en 2002 selon le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) réalisé cette année là. Mais avec les recours le temps d'attente d'une réponse

définitive peut parfois aller jusqu'à cinq ans. Et 80% des demandeurs déboutés font un recours ! Quant à la durée de séjour dans les centres d'accueil elle est passée de 287 jours en moyenne en 1994 à 477 jours actuellement. Et encore ceux qui séjournent dans ces centres peuvent apparaître comme des privilégiés dans la mesure où seuls 15% des demandeurs parviennent à y trouver de la place malgré l'ouverture de 2500 places supplémentaires en 2000. Le rapport de l'IGAS cité plus haut évalue à 9000 le nombre de places qu'il serait souhaitable de créer rapidement pour faire face à une demande dont la hausse a pris au dépourvu les actuelles capacités d'accueil.

Les causes de cette augmentation des demandes sont connues. La prolifération des conflits depuis une quinzaine d'années dans plusieurs régions du monde, la détérioration de la situation économique et sociale dans divers pays en voie de développement, la montée de la criminalité dans les pays de l'ex-union soviétique et enfin la persistance des restrictions mises par les pays industrialisés à l'immigration de main d'œuvre sont les principaux facteurs qui expliquent la croissance continue du nombre de demandeurs d'asile qui s'adressent aux pays d'Europe occidentale et déjà à certains pays d'Europe centrale. La France n'est pas seule concernée par le problème et elle n'est pas non plus le pays d'Europe qui s'est montré le plus généreux dans l'accueil des demandeurs d'asile. En effet, le nombre de demandeurs d'asile en France même s'il est en forte augmentation ces dernières années est encore très inférieur en valeur absolue à ce qu'il est dans des pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni et très inférieur en proportion à ce que l'on trouve en Belgique ou en Suède.

Par contre, il y a un point où la plupart des pays d'Europe se rejoignent et qui est le pourcentage de statuts de réfugiés politiques accordés par rapport au nombre de demandeurs. Dans tous les pays d'accueil celui-ci ne dépasse pas les 20%. En France, le taux de rejet a été de 82% en 2002 et de 83,1% en 2003. Ceci tient à une application plutôt rigoureuse de la convention de Genève qui réserve le statut de réfugié politique aux personnes victimes de persécution de la part de l'Etat en place dans leur pays d'origine ou d'agents agissant en accord avec lui. Cela exclue donc du bénéfice de ce statut tous ceux qui ont subi des persécutions de la part de groupes de pression n'étant pas liés à l'Etat : groupes terroristes comme en Algérie ou groupes mafieux comme dans de nombreux pays d'Europe orientale et du Caucase. Les personnes qui sont les victimes indirectes de conflits entre les groupes qui se disputent le pouvoir comme les populations déplacées dans l'ex-Yougoslavie à la suite des

guerres de Bosnie et du Kosovo ne sont pas non plus éligibles au statut de réfugié politique. Certains pays ont créé pour eux un nouveau type d'asile qui est l'asile humanitaire. La France s'en est inspiré pour créer le statut de réfugié territorial dans la loi du 11 mai 1998 relative à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile. Mais jusque là, ce statut, géré par le ministère de l'Intérieur et non pas par l'OFPRA n'a bénéficié qu'à un nombre très réduit de personnes.

Les familles qui se trouvent dans les centres d'accueil voient donc leurs demandes soumises à un examen suspicieux qui réclame beaucoup de temps et peut se terminer par une réponse négative si les raisons qui ont poussé ces familles à l'exil sont trop éloignées de celles qui correspondent aux critères de la convention de Genève. Il en résulte un allongement de la durée de séjour dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou dans les accueils d'urgence pour les demandeurs d'asile (AUDA) créés en 2001 pour faire face à l'augmentation des demandes. Les centres d'accueil deviennent des centres d'hébergement de caractère presque permanent où les familles restent des mois voire des années. L'inactivité forcée qui demeure la règle pour les adultes se prolonge donc avec toutes les conséquences qu'elle peut avoir sur la vie familiale. Une fois le statut de réfugié obtenu, il n'est pas toujours facile de quitter les centres. Les difficultés d'accès au logement et à l'emploi expliquent que beaucoup de familles de réfugiés « statutaires » sont encore présentes dans ces lieux en principe réservés aux seuls demandeurs d'asile.

La réforme du droit d'asile votée en juin 2003 par le Parlement français vise à augmenter à nouveau les moyens de l'OFPRA et à les déconcentrer pour raccourcir les délais de réponse et réduire ainsi le nombre de demandeurs séjournant en France. Il est également question de supprimer l'asile territorial et de se montrer plus sévère vis-à-vis des personnes qui pourraient trouver une protection efficace simplement en changeant de lieu de résidence sans quitter le territoire de leur pays. D'un autre côté, on prendra en compte les cas de personnes menacées de persécution par des groupes indépendants de l'Etat. Il est difficile de prévoir les conséquences de l'application d'une telle loi, d'autant plus qu'elle n'entrera en vigueur qu'en janvier 2004 après avoir été éventuellement modifiée à la suite des avis du Conseil Constitutionnel. Elle aboutira sans doute à changer les conditions de vie et les comportements des familles de demandeurs d'asile dans un sens encore impossible à préciser. Il est probable que dans l'avenir ces familles ne ressembleront pas, dans leurs attitudes et leurs projets à

celles qui sont décrites dans ce rapport de recherche. Celui-ci rend compte du vécu des demandeurs d'asile dans un contexte encore marqué par l'augmentation rapide des flux et par les conséquences de celle-ci sur les politiques d'accueil.

Les centres d'accueil : un cadre de vie permanent ?

Les personnes interviewées au cours des enquêtes réalisées pour servir de base à ce travail vivaient en moyenne depuis un an et demi dans les CADA et les AUDA où elles ont été rencontrées. Huit familles sur les 39 rencontrées dans les centres avaient déjà le statut de réfugié mais n'étaient pas encore parvenues à trouver un logement à l'extérieur. Ces centres constituent pour elles un cadre de vie qui malgré sa fonction transitoire devient dans les faits un habitat à caractère presque permanent. Or c'est un lieu de vie qu'elles partagent avec d'autres familles de différentes origines et un lieu où elles sont en contact avec un personnel d'intervenants sociaux qui entretient avec elles des relations assez denses. La dynamique des rapports sociaux à l'intérieur de ces centres est aussi de caractère paradoxal. Le personnel qui voit pendant des mois voire des années ces familles attendre une réponse dans les centres d'accueil ne peut s'empêcher de nourrir des soupçons quant au bien fondé de leur demande. Il observe l'augmentation de telle ou telle catégorie de demandeurs en fonction des chances que celles-ci semblent avoir d'obtenir une réponse positive ou d'être plus longtemps bénéficiaire d'une prise en charge. C'est ainsi qu'il constate que du fait que les familles sont prioritaires pour l'hébergement en centre d'accueil, ceux-ci ne reçoivent pratiquement plus de demandes de personnes vivant seules.

« Nous, par exemple, on reçoit des familles en priorité. Un demandeur d'asile célibataire reste à galérer dans la rue je ne sais combien de temps ; ça s'est su, donc naturellement on a beaucoup de familles. Puis, nouveau critère : en plus d'être en famille, il faut avoir un problème de santé. Donc on a tous les problèmes qu'on peut imaginer, des personnes aveugles...on reçoit quand même en priorité les femmes enceintes, donc on a un taux de naissances au foyer qui est assez impressionnant. » (animateur en AUDA, banlieue lyonnaise)

Le fait de vivre au quotidien avec ces familles souvent demandeuses d'un soutien affectif susceptible de générer un attachement réciproque tout en ne sachant pas si leur demande sera acceptée ou non et si elle est ou non fondée sur des récits sincères donne une dimension particulièrement complexe à la relation qui existe entre le personnel des centres et la

population qui y est hébergée. Ce personnel fait partie de la vie des demandeurs d'asile. Il joue un rôle important pour eux et il était difficile de ne pas tenir compte de la relation qu'il entretient avec les familles dans la problématique que nous avons élaborée au sein de cette recherche.

Puisque la politique d'accueil passe ou plus exactement devrait passer essentiellement par le séjour dans des foyers aménagés en CADA ou en AUDA, structures qui fonctionnent en fait de la même manière avec des moyens sensiblement différents, nous avons centré nos investigations sur ces lieux qui représentent le cadre de vie quotidien pour nombre de familles. Statistiquement, celles-ci ne constituent qu'un pourcentage modeste de l'ensemble des demandeurs d'asile. On peut toutefois faire l'hypothèse qu'elles sont sociologiquement représentatives de la diversité de cette population du point de vue des zones de provenance, des types de trajectoires connues et des mobiles de départ. Il est par contre certain qu'elles ne sont pas représentatives du point de vue des issues des procédures puisque le pourcentage de réponses positives est très élevé dans la population hébergée en centres d'accueil, de l'ordre de 60% environ alors qu'il est très faible sur l'ensemble des demandeurs d'asile enregistrés (moins de 20% en moyenne au cours des dernières années). La population hébergée dans les AUDA et les CADA peut donc apparaître comme privilégiée à un double titre. D'abord du fait qu'elle bénéficie d'un toit et d'une présence rapprochée de travailleurs sociaux, d'animateurs et de personnel infirmier qui contribuent à lui rendre la vie plus facile et ensuite du fait que, grâce à l'appui administratif dont elle bénéficie, elle a plus de chances d'obtenir une réponse positive à sa demande.

Malgré ces avantages appréciables, on peut tout de même faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une population en souffrance devant assumer un passé souvent douloureux et se situer face à un avenir des plus incertains. Mais le cadre relativement sécurisant dans lequel elle se trouve lui permet de prendre un peu de recul par rapport à ses souffrances. C'est un lieu où les gens peuvent s'exprimer sur leur passé, leurs aspirations, s'autoriser à faire des projets d'avenir, s'interroger sur ce que l'exil a pu changer au sein des rapports familiaux. C'est donc un lieu propice pour entreprendre une investigation sur le vécu des familles de demandeurs d'asile afin de comprendre comment elles gèrent à la fois le dur héritage d'un passé douloureux et la longue période d'attente et d'incertitude qu'elles traversent tout en s'efforçant de se reconstruire, de mener une vie « normale », d'entretenir ou de rétablir des rapports positifs à

l'intérieur de la cellule familiale en tentant parallèlement de faire le deuil de ceux qui sont restés au pays. C'est aussi un lieu propice pour analyser la manière dont ces familles vont utiliser les ressources qui leur sont offertes par les centres d'accueil, la manière dont elles vont s'investir dans ce nouvel environnement social, les liens qu'elles vont tisser avec le voisinage dans le foyer et à l'extérieur.

Même si beaucoup de familles disent vivre de façon isolée, avec un minimum de relations avec le voisinage, les centres d'accueil n'en constituent pas moins de véritables microsociétés où devront s'établir des règles de vie communes afin de gérer les inévitables conflits de proximité, où émergeront des acteurs sociaux exerçant un certain leadership sur l'ensemble du groupe et où se glisseront des influences extérieures qui ne pourront manquer d'avoir des incidences sur la dynamique interne des rapports familiaux.

Dans un tel contexte, comment vont réagir les enfants qui ont été entraînés dans un exil dont ils n'ont pas toujours pu saisir les raisons profondes ? Comment vont-ils trouver leur place dans ce nouvel univers qu'ils n'ont pas choisi ? Comment vont-ils redéfinir leurs rapports avec les parents ? Comment vont-ils commencer à entrevoir des perspectives d'avenir pour eux dans un pays dont ils ignoraient encore tout il y a quelques années voire quelques mois ?

Pour beaucoup d'enfants, la vie se déroule essentiellement entre le centre d'accueil et son proche environnement. La référence à la famille se dilue parfois dans cet ensemble intime que constitue pour l'enfant le centre d'accueil. Au cours de l'enquête, nous avons collecté un certain nombre de dessins réalisés par des enfants, en général relativement jeunes. Ceux-ci s'inspiraient souvent du bâtiment où ils vivaient pour représenter leur maison et ils s'y représentaient souvent eux-mêmes devant la porte ou aux fenêtres entourés de nombreux personnages symbolisant la famille et les copains. Cela indique à quel point, dans certaines conditions ils s'approprient le foyer et sa population qui devient pour eux un espace familial élargi.

De ce point de vue, on peut considérer que les centres d'accueil forment de petites unités sociologiques dont il faut essayer de saisir le fonctionnement global et les incidences qu'il peut avoir sur le comportement relationnel des enfants avec leur famille et le reste de leur environnement. Le lieu d'implantation du centre, la distribution interne des divers espaces de rencontre, le personnel qui y travaille et l'environnement social et institutionnel qui est le sien, en particulier au niveau scolaire, tout cela a des incidences sur le vécu des enfants et de

leurs familles. Les possibilités de liaison avec la ville la plus proche et les facilités de contact avec d'autres milieux organisés, comme les associations, les églises ou les communautés informelles de compatriotes sont aussi des facteurs qui influent sur le comportement des familles qui séjournent dans les différents centres. Pour cela il nous a semblé pertinent de rencontrer les familles dans des centres d'accueil qui présentaient des profils sensiblement différents tant au niveau de l'occupation qu'au niveau du fonctionnement global et des liens par rapport à l'environnement. Nos enquêtes s'étant déroulées en région Rhône-Alpes, nous avons pu identifier un certain nombre de centres présentant des profils différents. Cela allait ainsi d'un CADA situé dans une toute petite ville isolée au fonds de la vallée de la Maurienne en Savoie jusqu'à des foyers situés dans Lyon et sa toute proche banlieue en passant par des établissements sis dans la périphérie plus lointaine de la ville et d'autres construits dans de petites villes industrielles du département limitrophe de l'Isère.

En fonction de ces particularités locales, les conditions de travail des intervenants sociaux sont sensiblement différentes. Les ressources offertes par l'environnement influent évidemment sur leurs pratiques. Mais nous avons pu mesurer à quel point l'ensemble du personnel rencontré se pose des questions sur son rôle et comment il participe de près à la vie des familles, comment il peut être amené à s'y attacher et à ressentir lui aussi les espoirs et les déceptions qui rythment le séjour qu'elles passent auprès de lui. Au-delà de la différence des profils professionnels, des sensibilités sociales et des lieux de travail, le personnel des centres présente toujours le point commun de se sentir très lié à la vie des familles hébergées. Il constitue donc l'une des composantes de ce cadre de vie quotidien qu'est le centre d'accueil pour les enfants.

Une problématique centré sur l'enfant dans son rapport à ses proches

Si pour comprendre le vécu des enfants rencontrés au cours de cette enquête, nous avons tenu compte des rapports qui les lient à cet environnement intime élargi que constitue le centre d'accueil et son proche environnement, notre problématique n'en reste pas moins centrée sur les enfants eux-mêmes et sur les attitudes qu'ils développent pour résister aux épreuves plus ou moins rudes qu'ils ont vécues et continuent parfois de vivre.

Nous avons fait l'hypothèse initiale que certains de ces enfants avaient connu dans leur pays d'origine des expériences traumatisantes liées aux violences dont ils ont pu être les témoins,

voire les victimes. Plusieurs pays de provenance des demandeurs d'asile rencontrés ont été marqués récemment par des violences et des exactions qui ont touché fortement les populations civiles, que ce soit dans le Caucase, dans les Balkans ou en Afrique centrale et occidentale. Il est très possible que certains enfants aient assisté à des bombardements, à des pillages, voire à des massacres. Certains ont été témoins d'agressions contre leurs proches et ont eux-mêmes subis des menaces directes. Ces phénomènes ont été évoqués au cours de certains entretiens par les parents, de manière souvent douloureuses et imprécise à la fois. Au niveau des enfants, on enregistre peu de récits se référant à de graves traumatismes mais certaines attitudes témoignent des conséquences psychiques du contact passé avec des situations de violence grave. Ces enfants apparaissent souvent abattus, mutiques, tristes et renfermés. Plusieurs sont suivis par des psychologues. Les entretiens menés avec eux ont été difficiles. Nous avons rencontré souvent une attitude fuyante de leur part, des difficultés à développer des réponses aux questions posées et une certaine pauvreté de langage.

Pour beaucoup d'enfants, les conditions de départ du pays ont pu constituer une autre source de traumatisme. Même quand les départs ne se sont pas déroulés dans un contexte trop dramatique, le fait d'être brutalement arraché à son univers quotidien pour voyager dans des conditions précaires vers une destination incertaine constitue pour un enfant une épreuve dont on se remet plus ou moins bien. La clandestinité imposée pendant le voyage et le franchissement des frontières, les risques encourus dans de tels moments, l'emprise subie de la part de passeurs et autres profiteurs des populations en quête de refuge ont laissé des traces dans les mémoires. Dans certains entretiens auprès d'enfants arrivés en France depuis relativement peu de temps, il a été presque impossible de parler du voyage. Sa seule évocation provoquait de l'effroi et parfois des pleurs. D'autres qui ont vécu le même type de voyage il y a déjà plusieurs années parviennent à en faire un récit détaillé qui révèle des parcours effectivement marqués par des dangers, des peurs et une terrible précarité. Pour certains, se rajoute à tout cela une période d'errance plus ou moins longue lors de l'arrivée en France. Entre l'arrivée sur le territoire français et l'entrée en centre d'accueil, il s'est écoulé souvent un temps marqué par une grande précarité matérielle et psychologique, rythmé par des expériences d'hébergement épisodique dans des hôtels plutôt inconfortables. Certains se rappellent les difficultés de compréhension des explications et des consignes données par les

services sociaux et l'impression quelque peu angoissante de vivre dans un univers opaque dont on ne maîtrise aucun des codes de communication.

Le passé récent des enfants actuellement hébergés dans les CADA et les AUDA est donc inévitablement riche en épisodes pénibles dont le souvenir peut contribuer à perturber leur vie quotidienne. Pour autant, l'installation dans un milieu protégé avec une prise en charge institutionnelle qui vise à atténuer les soucis matériels et psychologiques représente pour les enfants une période stabilisante au cours de laquelle ils donnent souvent l'impression de se remettre à vivre avec tout le dynamisme et l'apparente insouciance qui caractérise cette période de l'existence.

Peuvent-ils cependant se débarrasser durablement du souvenir des épreuves accumulées et surtout rester à l'écart des soucis qui habitent leurs parents au cours de cette période d'attente? Dans la perspective d'approche sociologique et ethnologique qui est la nôtre ici s'ouvre une intéressante piste de recherche pour aborder la connaissance de cette population enfantine et juvénile placée dans la première phase de sa vie face à une situation particulièrement délicate où il lui faut assumer un passé récent surchargé de déchirements et de ruptures et attendre dans l'incertitude que commence à se dessiner un avenir dont elle a du mal à discerner les contours.

Il s'agit tout d'abord d'analyser comment l'enfant tente de vivre avec ce passé éprouvant qu'il donne souvent l'impression d'oublier très vite mais qui agit inévitablement sur l'évolution de sa personnalité et donc sur ses rapports à autrui. Comment parvient-il à établir une distance protectrice entre sa vie présente et le souvenir tout proche des expériences douloureuses qui l'ont marqué depuis le moment où il a dû quitter son pays? Nous avons rencontré quelques enfants qui avaient du mal à gérer les conséquences des traumatismes subis et nécessitaient un suivi psychologique. Mais la plupart de ceux qui ont été interrogés développaient assez de ressources pour surmonter les souvenirs laissés par la trajectoire brutale et chaotique qu'ils venaient de vivre. Ces derniers constituent la deuxième face d'une même réalité : celle d'une enfance partagée entre l'ardeur de vivre le moment présent et la nécessité d'assumer une série d'épisodes passés plus ou moins douloureux tout en se situant face à un avenir incertain.

L'entourage qui est celui des enfants au cours de cette période joue un rôle important dans la manière dont ils vivent au niveau de leur personne ces diverses tensions entre présent, passé et futur.

Les rapports qu'ils établissent avec cet entourage et les interactions dans lesquelles ils vont entrer avec les divers éléments qui le composent nous intéressent tout particulièrement. La compréhension du vécu de l'enfant de demandeur d'asile hébergé en centre d'accueil ne peut se réaliser qu'à travers une démarche de connaissance visant l'individu dans son rapport au milieu présent qui est le sien et en analysant les interactions de son univers mental avec son univers social et culturel. Or ce milieu peut à la fois rappeler les épisodes pénibles du passé à travers l'attitude des parents quand ceux-ci ne parviennent pas à surmonter leur mal-être mais aussi ouvrir des perspectives sur un avenir plus positif à travers l'école et les espoirs que l'on y trouve, les camarades avec lesquels on peut construire une convivialité plus dynamique et les enseignants, les intervenants sociaux des centres et ceux de l'extérieur qui offrent une image d'adultes plus sereine que celle offerte par les parents.

Ces diverses composantes de l'entourage de l'enfant qui vit en centre d'accueil exercent sur lui des influences différentes voire contradictoires et cela peut parfois se rajouter aux autres difficultés de son vécu. Mais c'est néanmoins dans cet entourage complexe qu'il peut trouver les ressources nécessaires pour surmonter les chocs affectifs plus ou moins violents qu'il a vécus à travers l'exil et tout ce qui l'a précédé. C'est d'abord dans la relation avec des parents eux-mêmes plongés dans les difficultés que l'enfant va devoir chercher à définir ses attentes. De ce point de vue parents et enfants ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Les parents n'envisagent pas forcément une installation définitive en France, soit parce qu'ils visaient initialement un autre pays, soit parce qu'ils savent que la procédure de demande d'asile risque de se traduire par un refus et entraîner en conséquence un nouveau départ vers un ailleurs encore plus incertain. Il arrive aussi qu'ils envisagent de retourner dans le pays qu'ils ont quitté si la situation semble s'y améliorer. L'adaptation rapide de l'enfant à ce nouvel univers où après un trajet heurté il découvre enfin une certaine stabilité peut remettre en cause la stratégie envisagée par les parents et les inciter à rester sur place. Mais ceux-ci ne maîtrisent pas les diverses données qui leur permettraient de faire un choix allant dans le sens de l'intérêt de l'enfant, même si ce choix ne correspond pas à leurs projets initiaux. Quelle que soit la volonté de ses parents de sacrifier leurs aspirations à son intérêt propre, l'enfant doit vivre avec une incertitude constante sur ce que sera son futur à relativement court terme et il devra accepter une décision de départ qui risque de remettre en cause le fragile processus d'insertion

qu'il était entrain de réaliser au foyer et à l'école et le relatif bien être affectif qui en découlait pour lui.

D'autres divergences peuvent apparaître entre enfants et parents. La trop rapide assimilation de la langue et de la culture du pays d'accueil par les enfants est perçue par les parents comme une perte d'identité. Pour ceux qui ont fui leur pays parce qu'ils appartenaient à une minorité persécutée pour son particularisme culturel, l'oubli rapide par les enfants de la langue et des autres signes d'appartenance culturelle risque de compromettre la transmission de l'identité qu'ils ont voulu préserver à travers leur exil. En outre le fait que les enfants s'adaptent plus vite que leurs parents en particulier au niveau linguistique aboutit à renverser les positions traditionnelles au sein de la famille. Pour les parents, le fait de devoir recourir aux services des enfants comme interprètes voire comme guides représente un affaiblissement de leur fonction habituelle qui est déjà sérieusement affectée par le fait de ne pas pouvoir travailler pour contribuer à l'économie familiale et le fait d'être en situation de dépendance vis-à-vis du personnel du centre d'accueil. Pour les enfants, cette position en apparence avantageuse peut être aussi source de gêne et d'angoisse. Il est rare qu'ils aient assez confiance en eux-mêmes pour jouer un rôle qui les met au premier plan et leur attribue vis-à-vis de la famille une responsabilité qu'ils ne peuvent pas assumer

Enfin, à travers l'école, les enfants sont placés face à des adultes qui agissent envers eux à partir de principes éducatifs sensiblement différents de ceux qui ont cours au sein de leur famille. Ils peuvent en être choqués ou au contraire adhérer rapidement à ce nouveau type de relation à l'adulte qui leur semble de caractère plus libéral et plus respectueux de leur personne et de leurs attentes. Les parents sont parfois surpris des changements de comportement de leurs enfants à leur égard. Ils attribuent cela à l'influence dominante de la société d'accueil et au caractère à leurs yeux excessivement permissif des principes éducatifs qui y règnent aujourd'hui. Informés par des rumeurs et des images caricaturales, ils craignent que leurs enfants leur échappent et qu'ils n'évoluent plus en accord avec les principes moraux qu'ils tentent de leur transmettre. Même s'ils s'efforcent de ne pas s'ingérer dans la vie des familles, les membres du personnel en place dans les centres ont, qu'ils le veuillent ou non une influence au niveau éducatif. A travers les activités ludiques qu'ils organisent, ils offrent une image d'adulte différente du modèle dominant dans les pays d'origine. Plus chaleureux, plus proches des enfants, ils suscitent inévitablement un certain attachement à leur personne.

De par leur fonction dans le centre, ils sont également en mesure d'influencer les parents pour les amener à se mettre en accord avec les principes éducatifs qui ont cours dans la société française d'aujourd'hui. La crainte éventuelle de voir les enfants subir de mauvais traitements au sein de leur famille peut les conduire à des interventions ou à des initiatives qui, même si elles sont légitimes dans l'intérêt des enfants n'en contribuent pas moins à affaiblir l'autorité de parents qui savent déjà que leur situation de dépendance affecte négativement l'image qu'ils ont auprès de leurs enfants.

Le système des centres d'accueil tend inévitablement à transformer les rapports entre parents et enfants. Les enfants peuvent être scolarisés. Ils ont accès à diverses activités extrascolaires, participent à des animations. Ils partent parfois en vacances avec des familles françaises. Les parents ne peuvent pas travailler. Ils doivent se contenter des loisirs que leur permet un pécule très modeste. Ils ont beaucoup moins d'ouverture sur la société d'accueil que les enfants. Leur univers social est finalement beaucoup plus limité que celui de leurs enfants. Dans ces conditions comment les relations entre parents et enfants ne seraient-elles pas modifiées ?

La méthode suivie

Afin de vérifier ou d'infirmer cet ensemble d'hypothèses, nous avons centré notre recherche sur la dynamique des rapports intrafamiliaux mais en tenant compte de l'influence du contexte, des incidences de la vie en centre d'accueil et des rapports avec les acteurs sociaux impliqués dans la relation avec les familles que ce soit dans les centres ou dans l'environnement plus large : personnel du foyer, familles voisines mais aussi école, camarades de l'extérieur, associations de compatriotes, institutions religieuses.

En termes de méthode nous avons donc réalisé des entretiens avec les divers membres des familles présentes en nous efforçant de rencontrer séparément parents et enfants, ce qui ne fut pas toujours possible, certains parents exigeant d'être présents quand nous interrogeons leurs enfants. Ces entretiens ont été de type semi-directif. Deux guides d'entretien ont été élaborés : l'un était destiné aux parents, l'autre aux enfants. Ils sont joints à l'annexe de ce rapport. Nous avons laissé un long temps d'expression libre aux personnes interrogées mais nous ramenions la discussion autour de certains thèmes qui nous paraissaient pertinents pour comprendre la dynamique des relations à l'intérieur de la famille et les rapports avec l'environnement proche. De manière à ne pas proposer un entretien susceptible d'être confondu avec les récits

exigés par l'OFPRA, nous n'avons pas organisé la trame des entretiens en commençant par les raisons qui ont poussé les gens à quitter leur pays. Nous sommes partis de la situation présente, en demandant aux familles de parler de leur vie quotidienne dans le centre où elles se trouvaient, des rapports entre parents et enfants, de l'école et des enseignants, des amitiés, des voisins, des lieux et des gens fréquentés à proximité. C'est après seulement que les personnes interrogées ont évoqué leur départ du pays, leur voyage vers la France, les premiers temps qui ont suivi leur arrivée. Ces évocations ont été souvent pour les personnes interrogées l'occasion de se remémorer des épisodes douloureux. Des larmes ont souvent coulé, plus fréquemment chez les adultes que chez les enfants d'ailleurs. Quelquefois, l'émotion était trop forte pour que nous puissions pousser plus avant certaines questions qui éveillaient des souvenirs trop pénibles. Les silences, les sanglots en disent souvent beaucoup plus que les récits détaillés. Les questions sur l'avenir ont été également l'occasion de recueillir quelques belles formules sur le vécu de l'attente qui est imposée par la lenteur de la procédure et sur le sentiment d'impuissance que l'on ressent par rapport à son devenir quand on est réduit à une inactivité forcée et qu'on est dans la dépendance d'une institution dont la bienveillance peut être interrompue par une décision prise loin du lieu où se déroule l'attente et où se vivent les espoirs. Il y a eu aussi quelques refus de répondre à certaines questions, des consignes données aux enfants par leurs parents pour qu'ils n'abordent pas certains sujets et apportent des réponses stéréotypées à certaines questions. Il ne nous appartient pas de déterminer s'il s'agissait là de réflexes de méfiance pour taire certaines choses susceptibles d'apparaître comme préjudiciables dans la perspective de la demande d'asile ou s'il s'agissait simplement d'une volonté de se protéger et de protéger les enfants de l'émotion suscitée par l'évocation de souvenirs douloureux. Dans l'ensemble toutefois, les entretiens recueillis ont été riches et les paroles des mères, des pères, des adolescents, des enfants illustrent infiniment mieux la réalité du vécu des gens en quête d'asile que toute analyse savante. Nous nous efforcerons dans le déroulement de ce rapport de leur laisser le plus souvent possible la parole car il n'est pas souhaitable de substituer nos commentaires aux mots qui leur viennent spontanément pour exprimer ce qu'ils vivent. Les entretiens se sont accompagnés d'observations sur les comportements et les attitudes manifestés vis-à-vis de l'environnement familial et social quotidien. Où et avec qui les enfants jouent-ils ? Quelles attitudes manifestent les uns et les autres quand ils sont entre eux, face à leurs parents, face aux adultes qui interviennent dans les

centres ? Ces observations ont apporté un utile complément aux entretiens réalisés auprès des enfants, surtout quand, du fait de leur jeune âge, ils ne disposaient pas d'un vocabulaire assez riche pour développer certaines réponses à nos questions. Nous leur avons demandé de faire quelques dessins afin de disposer d'un autre type de matériau à analyser. Spontanément, certains nous en ont offert, témoignant ainsi de leur désir de s'exprimer. Ils ont ressenti de manière positive l'intérêt que nous marquions pour eux et leurs familles.

Des entretiens non directifs ont été aussi menés avec quelques intervenants sociaux et animateurs travaillant dans les CADA et AUDA où les enquêtes ont été réalisées. Cela a permis à la fois de connaître une autre vision des relations entre personnel et familles de demandeurs d'asile et de recueillir aussi un certain nombre de questions que les intervenants sociaux se posent sur leur rôle actuel et sur son évolution.

Nous avons aussi pu rencontrer quelques familles qui sont sorties du centre d'accueil, avec le statut de réfugié tant attendu. Nous avons pu constater que pour celles-ci les difficultés ne s'étaient pas arrêtées à la sortie du foyer et que celui-ci malgré les appréciations critiques portées souvent sur lui restait encore un lieu ressource que l'on continuait à fréquenter ou que l'on regrettait. Quelquefois, ces familles se sentent même plus en difficultés que lorsqu'elles étaient en centre d'accueil en tant que demandeuses d'asile. La sécurité administrative que procure l'obtention du statut de réfugié ne compense pas toujours la précarité sociale dans laquelle on se retrouve souvent après avoir quitté le centre et les nombreux appuis apportés par son personnel.

Nous avons eu rarement recours à des interprètes. Les enfants parlaient tous un assez bon français. Les adultes avaient plus de difficultés mais les membres de notre équipe parlaient un certain nombre de langues connues des personnes rencontrées. Certaines familles ont refusé la présence d'interprètes, préférant s'exprimer maladroitement mais dans un contexte plus intime. Il nous est apparu que par ce biais là elles voulaient aussi chercher avec les enquêteurs une relation d'un autre ordre que celle vécue avec les agents de l'OFPPA.

Nous avons accepté ces exigences préférant privilégier la qualité de la relation à la qualité de l'expression. Ceci n'a d'ailleurs jamais empêché la compréhension des propos qui nous ont été tenus. Nous avons d'ailleurs choisi de retransmettre ceux-ci dans le rapport, tels qu'ils ont été formulés quand ils l'ont été en français. Au-delà des fautes d'expression, le sens du propos n'apparaît que plus fort. La confiance liée entre les enquêteurs et les personnes rencontrées a

fait sans doute plus pour la qualité de la communication et du matériau recueilli que n'aurait fait la connaissance de la langue.

La population rencontrée

110 entretiens ont été réalisés auprès de la population visée, parents et enfants compris et ceci sans compter les entretiens réalisés au préalable avec le personnel des CADA et des AUDA.

Nous donnons en annexe un tableau détaillé du profil des familles interrogées et nous nous limitons ici à une présentation sommaire.

Les personnes interrogées se répartissent ainsi :

Parents : 53 personnes, dont 17 pères et 36 mères.

Enfants : 60 dont 27 de plus de 15 ans (12 garçons, 15 filles) et 33 moins de 15 ans (12 garçons, 20 filles).

Cela représente un total de 44 ménages. Dans 29 familles, nous avons interrogé parents et enfants. Dans les autres cas, nous avons interrogé 4 couples de parents, 5 parents isolés dont 4 mères et 6 enfants pris isolément sans avoir pu interroger leurs parents. Nous n'avons pas rencontré d'enfants vivant seuls en France sans leurs parents ni de parents n'ayant pas d'enfants auprès d'eux.

Pour ce qui est des lieux de provenance, ils se répartissent ainsi :

Albanie : 12 personnes

Algérie : 13 personnes

Afghanistan : 2 personnes

Angola : 8 personnes

Arménie : 9 personnes

Azerbaïdjan : 4 personnes

Bosnie : 4 personnes

Congo (Brazzaville) : 8 personnes

Congo (R.D.C) : 8 personnes

Géorgie : 1 personne

Irak : 8 personnes

Iran : 2 personnes
Kosovo : 3 personnes
Mongolie : 2 personnes
Russie : 2 personnes
Soudan : 5 personnes
Tchéchénie : 9 personnes
Yougoslavie : 5 personnes

La plupart du temps, nous avons essayé d'interroger les membres d'une même famille, parents et enfants, de manière à disposer de points de vue croisés. Il est intéressant de noter les divergences assez fréquentes entre les uns et les autres et les différences de point de vue qui existe parfois au sein d'une même fratrie.

La plupart des familles sont en situation de demandeurs d'asile. Plusieurs sont en recours après avoir reçu un rejet à leur demande. 8 familles étaient réfugiés statutaires.

Les familles rencontrées habitent en CADA : La Verpillère (Isère), Saint-Michel de Maurienne (Savoie), Vaulx-en-Velin et Lyon 8^e (Rhône) ou en AUDA : Pont-de-Cheruy (Isère), Pierre Bénite et Villeurbanne (Rhône).

La durée de séjour dans ces établissements va de six mois à plus de deux ans et demi.

Nous avons aussi réalisé 14 entretiens auprès de familles ayant quitté ces établissements et résidant en appartements autonomes dans l'agglomération lyonnaise.

Afin de faire apparaître le vécu des familles de demandeurs d'asile rencontrées dans toute sa diversité, nous présentons ici l'analyse des matériaux recueillis sous la forme de regards croisés des parents et des enfants sur l'héritage du passé, la réalité présente et les projections vers l'avenir. Dans cette logique, nous avons divisé ce rapport en deux grandes parties, la première axée sur les parents et la seconde centrée sur les enfants.

Première partie

Les parents

B) Profils et trajectoires

Des milieux plutôt aisés

Une des caractéristiques les plus immédiatement frappantes des parents rencontrés lors de cette enquête est le nombre élevé de mères seules. 16 familles sur les 44 rencontrées sont des familles mono parentales dirigées par une femme seule. Il s'agit en majorité de familles originaires d'Europe de l'Est, principalement des Balkans et du Caucase. On trouve aussi quelques familles originaires d'Afrique centrale et du moyen-orient. Dans huit cas, le père est mort au pays d'origine, assassiné délibérément ou victime de bombardements ou d'autres dommages de guerre. Cela concerne des familles originaires de régions qui ont connu récemment des guerres et des conflits comme le Kosovo, la Tchétchénie, l'Azerbaïdjan, l'Irak, l'Afghanistan ou de pays qui connaissent un taux élevé de criminalité comme l'Albanie. Dans les autres cas, il s'agit de séparations. Les familles africaines sont souvent dans ce cas. Les séparations ont eu lieu avant le départ vers la France. Nous n'avons rencontré aucune femme seule à la suite d'une séparation qui aurait eu lieu en France tout au moins après l'installation en centre d'accueil. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de tensions dans les couples. Un certain nombre de personnes interrogées font état de disputes fréquentes liées à l'ennui, à l'attente ou aux conditions de vie quotidiennes. Mais la précarité dans laquelle vit la plupart des familles rend difficile toute séparation qui impliquerait pour l'un des deux conjoints le départ du centre et la quasi-impossibilité de trouver un autre toit.

La moyenne d'âge des parents se situe entre 38 et 39 ans. Les écarts vont de 25 ans à 55 ans. La moyenne d'âge des mères se situe entre 34 et 35 ans, celle des pères entre 41 et 42 ans. Il s'agit dans l'ensemble de ménages ayant autour de la quarantaine. L'absence de très jeunes ménages peut s'expliquer par le fait que l'exil a un coût élevé et que les familles doivent disposer déjà de moyens substantiels pour le réaliser. L'absence de personnes âgées de plus de 55 ans s'explique par la difficulté que l'on peut ressentir à quitter son pays à partir d'un certain âge pour s'adapter à un autre contexte. La moyenne d'enfants par famille est

exactement de 2,7, ce qui signifie que la plupart d'entre elles ont deux ou trois enfants, ce qui constitue un standard proche de la moyenne française. On trouve peu de familles nombreuses : une famille de 5 enfants, une de six enfants, deux de sept enfants. Il y a quelques familles dont certains enfants sont restés au pays. Ce sont quelquefois des familles d'Europe de l'est mais là, il s'agit d'enfants adultes, mariés et installés qui n'ont pas voulu ou pas pu suivre les parents et le reste de la fratrie dans leur exil. La plupart du temps, les enfants restés au pays appartiennent à des familles africaines. Il s'agit d'enfants mineurs le plus souvent confiés aux grands-parents ou à des oncles ou tantes. Mais certains de ces enfants semblent avoir disparu et les parents se disent sans nouvelles d'eux.

Les parents rencontrés ont des profils sociaux assez variés. On trouve dans l'ensemble un niveau scolaire assez élevé. La plupart des pères et beaucoup de mères ont fait des études secondaires. En dehors d'une famille de roms originaire de Bosnie où les parents sont analphabètes et sans qualification professionnelle, les familles rencontrées avaient plutôt dans leur pays une situation sociale satisfaisante. On trouve plusieurs ingénieurs et cadres supérieurs, des commerçants, des artisans qualifiés, quelques chefs d'entreprise, des officiers, des fonctionnaires, un pharmacien, un interprète, un professeur d'université. La plupart des mères ont exercé une activité. Plusieurs disent avoir été secrétaires. On trouve aussi quelques enseignantes et quelques ingénieurs parmi elles. Cet éventail de milieux socioprofessionnels plutôt élevés se retrouve dans toutes les nationalités. Il n'y a pas de groupe qui se singularise par un niveau social plus élevé ou moins élevé que les autres.

Un certain nombre de propos tenus au cours des récits accréditent l'idée que la plupart des familles rencontrées disposaient d'une certaine aisance dans leur pays.

« Grande maison laissée là-bas, maison de trois étages que mon mari a construit. Mon mari architecte pour toute la ville, pour tout le monde. » (Albanaise)

« On ne quitte pas tout comme ça, surtout qu'on était à l'aise. On avait tout. » (Soudanaise, famille de grands propriétaires)

« Nous étions bien installés en Afrique. J'ai construit trois maisons avec vérandas et parcelles de terrain. » (Angolais)

L'aisance matérielle semble être un facteur important pour pouvoir quitter son pays. Plusieurs personnes disent avoir payé des réseaux de passeurs pour gagner la France. Pour beaucoup il n'y aurait pas eu de possibilités de départ sans les passeurs. Ils précisent peu les conditions

dans lesquelles ils sont entrés en contact avec ces réseaux. Ils se sont adressés à eux parce qu'ils connaissaient des gens qui l'avaient déjà fait.

« On a payé beaucoup. Nous avons voyagé en voiture, en train, en taxi. Oui, avec des passeurs, bien sûr. Sinon, ce n'est pas possible. On les connaissait les passeurs, c'est-à-dire que les gens qui étaient déjà venus avant nous les connaissaient....Payer, payer, payer ; ce sont les passeurs qui se sont occupés de tout : passage, train, taxi, toute la procédure du voyage. » (Couple tchéchène, 37 et 33 ans, cinq enfants)

Un itinéraire coûteux

Toutes les personnes interrogées font état d'un coût élevé pour bénéficier des services des passeurs. Les sommes mentionnées, varient beaucoup. C'est sans doute lié à la longueur du trajet et aux difficultés de sortie du pays. Mais il y a aussi des confusions liées aux monnaies utilisées pour le paiement. Une Albanaise dit avoir payé d'abord 50000 F à un intermédiaire puis trois millions (de quoi ?) à un chauffeur de camion pour venir en France avec trois de ses enfants.

« Dans un camion, on est venu brusquement, une femme avec deux enfants et moi avec trois enfants. On a donné trois millions au chauffeur. Personne n'est venu sans donner de l'argent. » (Albanaise, 38 ans, 4 enfants, mari architecte)

Certains passeurs semblent se faire payer exclusivement en dollars. C'est le cas pour ceux qui contrôlent des réseaux en provenance du moyen orient et qui passent par la Russie, la Turquie ou les autres pays d'Europe de l'est.

« Nous sommes d'abord allés au Pakistan. Après, on a pris l'avion jusqu'en Russie. Et là, avec le train, le camion, la voiture, toutes les possibilités, même à pied. On a payé 8000 dollars par personne. Nous étions plusieurs familles ensemble. C'était difficile. Les enfants étaient petits. On s'est caché dans la forêt. On a dormi par terre. On avait peur d'être arrêtés » (Afghane, 40 ans, ingénieur, seule avec trois enfants, Lyon)

Ces périples se font souvent en plusieurs étapes, avec des passeurs différents, ce qui renchérit leur coût :

« On a pris l'avion jusqu'à une ville d'Ukraine après un camion nous a déposé en France. Oui, les passeurs, c'est très cher parce qu'on n'a pas de papiers. Il n'y a pas un passeur. Il y en a plusieurs. Le chauffeur a changé. En camion, 4 jours. » (Arménien, 55 ans, trois enfants)

Quand on ne dispose pas de l'argent nécessaire, il faut l'emprunter. Encore faut-il pour cela avoir des relations avec des personnes susceptibles de disposer des sommes nécessaires et offrir assez de garanties pour leur donner confiance.

Une mère irakienne s'est endettée pour longtemps auprès d'un proche qui lui a prêté de l'argent pour payer les passeurs. Plusieurs années après son arrivée en France, elle continue à rembourser :

« Chaque fois, je dois verser une somme pour celui qui m'a prêté de l'argent pour payer les passeurs : 25000 dollars. J'ai passé trois ans à rembourser et je continue encore. C'est ça mon problème. Je ne peux me permettre aucun écart. Je fais très attention. » (Irakienne, 40 ans, seule avec trois enfants, Lyon)

Pour partir certains ont dû investir tout ce qu'ils possédaient car avant d'entrer en contact avec les passeurs, il faut payer pour disposer d'un passeport ou corrompre la police pour qu'elle vous laisse monter dans un avion. Plusieurs Africains, venus en général en avion, souvent avec de faux passeports ont dû s'acquitter avant le voyage de ce que d'autres payent au cours de leur périple.

« J'étais dans les affaires. J'avais un commerce et une grande maison. J'ai été arrêté. J'ai passé six mois en prison dans le noir. Ma sœur a pu payer les geôliers pour me faire libérer. Nous n'avions pas de passeports. Il a fallu dépenser tout notre argent et vendre tout ce qu'on avait pour en avoir. Nous avons pris l'avion de Kinshasa à Paris. Nous sommes partis sans rien du tout .» (Congolais (RDC), commerçant, 4 enfants, Isère)

Même le fait de venir en avion dans des conditions en apparence « normales » comme c'est le cas pour beaucoup de familles africaines, ne dispense pas de la nécessité de recourir aux services de passeurs ou d'intermédiaires accompagnant les familles jusqu'à une destination finale et les y abandonnant. Là aussi, les personnes interrogées sont peu disertes sur ces intermédiaires et les conditions dans lesquelles elles les ont rencontrés. Ils semblent protégés par un certain anonymat, comme dans ce récit d'une jeune femme angolaise où l'intermédiaire est dénommé « lui ».

« On est venu en avion, à Paris après à Lyon. Lui, il est venu avec nous. Il nous a laissé à Lyon, ici. Lui a décidé. Nous on paye au pays. Lui connaît Angolais. Lui, a dit partir boire un verre et nous a laissés à Part Dieu. Nous, on connaît personne. A la rue, en été. On est resté jusqu'à la nuit.»(Angolaise, 29 ans, deux enfants)

Ce fameux « lui » n'a pas été payé directement par la famille. Il s'agirait d'un intermédiaire agissant pour le compte de la personne ayant organisé le voyage depuis l'Angola et qui, elle, s'est fait payer pour l'ensemble du service. D'autres Africains mentionnent ce genre d'accompagnateur qui peut aussi les prendre en charge depuis un autre aéroport européen.

« Je ne pouvais pas sortir du Zaïre sous ma propre identité. J'ai pris un vol sur l'Italie parce que c'était moins contrôlé. Je suis arrivée à Rome avec trois enfants. Là, des Européens parlant français m'ont proposé de nous faire passer en France. On est parti en camion depuis Rome. On est entré en France clandestinement. » (Originaire du Congo RDC, 40 ans, trois enfants)

Ceci dénote l'existence de réseaux bien coordonnés. L'anonymat et les formes de soustraction pratiquées par les passeurs ne visent pas seulement à les protéger des investigations policières mais aussi à rendre leur organisation aussi opaque que possible aux yeux des familles pour mieux leur imposer leurs conditions. Celles-ci ont l'impression d'avoir affaire à des gens tout puissants qui ont une totale maîtrise sur leur sort.

« On est revenu en Turquie toujours avec les « Katchatchis », ça veut dire passeurs. Enfin, on les appelle comme ça en Irak. Ce qui compte pour eux, c'est l'argent... Certains prennent l'argent et t'abandonnent. » (famille irakienne, Lyon)

De ce fait, les destinations souhaitées ne sont pas toujours atteintes. Les passeurs choisissent l'itinéraire en fonction de leurs impératifs propres et non pas en fonction des souhaits des demandeurs.

« C'est les passeurs qui décident. Toi, tu payes, c'est tout et tu te tais. On a dit au passeur : tu nous amènes en France. Il a dit : Taisez-vous, vous n'avez pas droit à la parole. Silence ! On vous dépose là où on peut. Vous vous sauvez, pas question d'exigences ! Ce sera la France, l'Italie ou autre chose... » (Soudanaise, 33 ans)

Des destinations pas toujours choisies

Sans les ressources économiques et sociales dont elles disposaient, ces familles n'auraient sans doute pas pu quitter leur pays. Aucune d'entre elles n'a séjourné dans des camps de réfugiés installés par le Haut Comité pour les Réfugiés à proximité de zones touchées par des conflits pour y accueillir les populations déplacées. Elles ont cherché individuellement des solutions à leurs problèmes et ont pour cela utilisé l'offre proposée par les réseaux de

passagers. Certaines sont toutefois venues sans s'adresser à de tels réseaux. Il s'agit pour la plupart de personnes provenant de pays où l'on peut encore obtenir sans trop de difficultés un visa pour la France. Beaucoup de familles algériennes sont dans ce cas. Il s'agit souvent de personnes qui connaissaient déjà la France ou qui y avaient de la famille. L'hébergement chez un parent a été pour certains la première étape du séjour en France mais très vite la solidarité familiale s'est affaiblie et il a fallu se tourner vers les services sociaux spécialisés. Certains avaient pensé dès le départ à faire une demande d'asile estimant que ce qu'ils avaient vécu dans leur pays pouvait justifier une telle démarche. D'autres se sont simplement aperçus une fois en France qu'ils pouvaient espérer bénéficier de cette procédure.

« Une fois en France, la demande d'asile était le seul moyen de survivre » (Congolais, 36 ans, 4 enfants)

L'ancienneté des liens avec la France est parfois évoquée pour justifier le choix de ce pays et légitimer le bien fondé de la demande d'asile, comme dans le cas de cette famille algérienne francophone et francophile dont les ancêtres avaient déjà servi la république et qui se situe en position d'« ayant droit »:

« J'estime que vis-à-vis de la France je suis un ayant-droit et mes enfants sont des ayant-droit, ayant droit à recourir à la protection de la France. Parce que justement, nous sommes honnis en Algérie à cause du choix de mon père d'être avec la France. Et quelque part si je me bat pour vous aujourd'hui et que demain vous ne reconnaissez pas que je me suis battu pour vous il y a quelque chose qui ne tourne pas rond... » (54 ans, fonctionnaire, 6 enfants)

Pour ce qui est du choix précis de la ville, il est aussi lié à la présence de parents ou de compatriotes. Les Algériens se dirigent volontiers vers l'agglomération lyonnaise où ils savent pouvoir trouver une importante population de compatriotes grâce à l'immigration économique qui s'est installée là depuis longtemps. C'est toutefois la présence de parents qui détermine vraiment le choix de cette ville.

D'autres populations y ont développé des implantations plus récentes souvent à la faveur de demandes d'asile. On voit ainsi se regrouper à Lyon depuis une dizaine d'années un certain nombre de familles appartenant à la minorité chrétienne d'Irak qui sont toutes venues par le biais de la demande d'asile. Quelques familles originaires de l'ex-Yougoslavie mentionnent aussi la présence de proches parents dans cette ville pour expliquer leur choix. Enfin, nous avons trouvé également une famille arménienne qui dit être venue pour rejoindre un ménage

de parents déjà installés là. Dans ce dernier cas, il s'agit d'arrivées récentes et en apparence sans lien avec la présence à Lyon d'une importante population d'origine arménienne installée là dans les années 1920 si ce n'est à travers de vagues souvenirs sur le rôle de la France dans l'accueil des Arméniens fuyant le génocide dans l'empire ottoman.

« Nous on entend la France toujours accueilli les gens depuis avant, surtout Arméniens. Pas Hollande, pas Allemagne, surtout France. » (Arménienne, 51 ans)

On ne peut donc pas parler de réseaux communautaires qui représenteraient un pôle d'attraction et une garantie d'aide et d'accueil pour les candidats à la demande d'asile. Les démarches restent d'ordre individuel. La présence de proches dans la ville choisie pour y effectuer la demande d'asile se révèle d'ailleurs peu utile en tant qu'appui. Ces proches ne vivent pas dans une situation très confortable et ne peuvent apporter qu'un appui très épisodique, un hébergement très court et quelques informations pour bien s'orienter.

« On est resté 4 mois chez ma sœur. Elle a le RMI et son mari n'a pas de travail et ils ont une fille. Ils ont deux chambres. C'est petit. Moi, mon mari, nos deux filles, ça fait beaucoup, beaucoup. Après on a demandé au SSAE. Le SSAE a dit : attend, attend. On est resté 15 jours au Mail, à Perrache. » (Arménienne originaire d'Azerbaïdjan, 30 ans, deux enfants, Lyon VIII)

Parfois, les parents qui ont accepté d'héberger les nouveaux arrivants se lassent de leur présence et les poussent dehors avec plus ou moins de délicatesse.

« Nous avons d'abord vécu chez une cousine à Villefontaine mais la situation s'est vite dégradée. Elle ne supportait pas que la petite bouge... Nous sommes devenus un fardeau » (Algérienne, 30 ans, deux enfants)

La grande majorité des personnes interrogées dit ne pas avoir choisi la région dans laquelle elles se trouvent actuellement. Beaucoup ont débarqué à Paris et après un séjour plus ou moins long à l'hôtel ont été envoyés dans un centre d'accueil de la région Rhône-Alpes en fonction des places disponibles. Très souvent, les gens se sont retrouvés là où les passeurs ont décidé de les laisser. Beaucoup ne savaient pas en partant dans quel pays ils arriveraient. Ils n'ont pas choisi la France mais ont du y faire leur demande d'asile parce que le chauffeur du camion qui les transportait clandestinement n'a pas voulu les emmener plus loin.

« C'est le chauffeur qui connaissait, c'est lui qui amène où il veut. Lui nous déposer à Dijon. Moi pas connaître Dijon. Après, partir avec monsieur qui parlait italien voir une dame. La

dame dit à Lyon, il y a beaucoup de réfugiés, c'est bien. Monsieur m'a montré le train pour Lyon. » (Albanaise, 38 ans, 4 enfants)

Quelquefois, les passeurs « larguent » véritablement leurs passagers sans les prévenir de l'endroit où ils se trouvent, comme dans le cas de cette famille abandonnée par le chauffeur à une station service .

« Camion arrêté dix minutes pour nous aller aux toilettes. Quand revenus, camion parti. Nous pas savoir où. Rien ! Grand problème, après. A côté de la route, panneau « Total ». ma femme demande Total, ici France ? A côté Strasbourg dit le Monsieur » (Arménien, 2 enfants)

La France est devenue pour certains un point de chute totalement imprévu.

« Ce n'est pas mon choix, je voulais partir en Angleterre parce que là-bas j'ai une cousine qui a beaucoup d'argent . ..Après, je pensais à l'Allemagne. Je ne sais pas comment je me suis retrouvée ici. »(Originaire du Kosovo, 2 enfants, CADA Savoie)

Pour beaucoup, d'ailleurs peu importait la destination, ce qui comptait, c'était de fuir un pays où on ne se sentait plus en sécurité

« Nous, pas décider Lyon, pas savoir. C'est le passeur qui décide où. L'essentiel, sortir d'Arménie, c'est tout ! » (Arménienne, 51 ans)

« Quand on est en Afrique et que tu as un problème, on te dirige sur un avion vers l'Europe. Tu choisis pas : n'importe quel avion. Pour notre cas, c'était mon colonel qui a fait tout. Il connaît bien ma famille alors il m'a dit : tu vas perdre ta vie et il a organisé le départ. »(Angolais, 38ans, Trois enfants)

Cruels souvenirs de voyage...et d'arrivée

Le fait de ne pas connaître la destination ajoute encore à l'angoisse d'un voyage souvent plein d'aléas.

« Tu voyages inquiète. Quand tu quittes ton pays comme ça brusquement, tu as peur. Tu vas vers l'inconnu, même en avion. » (Angolaise, 31 ans, Lyon)

Pour ceux qui ont voyagé clandestinement avec des risques accrus, le périple a représenté une épreuve parfois pire que les événements qui avaient motivé le départ. Les personnes arrivées récemment parviennent à peine à parler du voyage, tant il leur a laissé de mauvais souvenirs. Quand on évoque le voyage, certains ferment les yeux, se prennent la tête dans les mains et

ajoutent qu'ils ne veulent pas aborder ce sujet, comme cette jeune femme albanaise qui en répondant fait un geste de la main comme pour éloigner l'image des souvenirs que rappelle cet épisode :

« *Le voyage, ...terrible, danger. On pense à la mort, c'est tout !* » (Albanaise, 33 ans, deux enfants)

C'est surtout le souvenir de la peur qui domine dans certains récits :

« *Le voyage ? Très dur ! Si un jour j'étais obligé de refaire le même trajet de l'Albanie ici. Je préférerais mourir que refaire ce voyage. En bateau. A tout moment, on pensait qu'on allait se noyer, la nuit avec un enfant de huit ans dans les bras. C'est affreux, terrible ! terrible. On a souffert, il a fait très froid. C'était en avril, nous étions mouillés. On n'a pas ressenti la faim ni la soif tellement nous avons la peur au ventre de ne pas arriver au bout du voyage. La peur est plus forte que tout. Elle fait oublier la faim, la soif...* » (Couple albanais, 51 et 41 ans, arrivés en avril 2002, Isère)

Même avec le temps, la peur endurée pendant un voyage dont on ne maîtrisait rien ne peut être oubliée comme chez cette famille iranienne arrivée pourtant en 1999 et ayant depuis obtenu un statut de réfugiés.

« *Nous sommes venus par camion. Nous sommes passés en Turquie puis en Bosnie. Après la France. Ce sont les passeurs qui décident. Le voyage a été très difficile, très dur. La peur, la peur toujours ...Non, on ne sait pas où on va. L'Europe, c'est tout !* » (famille iranienne, Lyon)

Dans d'autres cas, la volonté de partir à tout prix pour échapper à une menace plus grande encore a contribué à relativiser les difficultés du voyage :

« *Nous sommes arrivés enfermés dans un camion depuis Moscou..2 jours de voyage. L'angoisse, la peur. On craignait que la police nous trouve à la frontière dans le camion. C'était un camion de marchandises. Il y avait des trous pour respirer. Nous étions 10 personnes. Ce sont les passeurs qui se sont occupés de tout. Mais la mort, on l'a vue là-bas alors on avait peur mais il y avait l'espoir que ça se passe bien. Oui on a eu très peur. Arrivés à Nice, oh, la mer ! Une autre planète. Je ne croyais pas qu'on aurait pu sortir de là-bas.»* (Femme de 44 ans, originaire de Tchétchénie, arrivée en 2002)

Les dangers du voyage exacerbent l'inquiétude pour les enfants et plusieurs parents gardent un souvenir pénible de ce qu'ils ont fait vivre à leurs enfants à travers leur exode, comme cette femme qui a fui son pays en compagnie de sa fillette âgée alors de huit ans :

« La fuite, ce n'est pas un voyage. C'est comme un animal qui fuit sans savoir où il va. Marina et moi, nous sommes parties du Soudan dans un camion à bestiaux pour rejoindre une barque. ..C'était très dur. Marina pleurait. Elle me disait : pourquoi, on voyage pas en avion ? Il y avait du danger. On aurait pu être arrêtées. » (Soudanaise, 33 ans)

Ce souvenir du désarroi des enfants pendant le voyage est partagé par cette jeune femme albanaise partie avec une enfant encore plus jeune.

« Oui, ça a été un peu difficile, un peu long. Elle ne comprenait pas où on allait. Elle a souffert de ne pas savoir pourquoi on est parti, où on va, pourquoi les autres gens partent aussi. Elle ne comprend pas comment ils partent. » (Albanaise, 25ans, une fille de 5 ans)

Certains disent avoir pris leurs précautions pour éviter que leurs enfants souffrent pendant le voyage, comme cette mère originaire du Kosovo qui leur a fait prendre des tranquillisants

« J'ai donné des médicaments aux enfants, car c'était très dur le voyage pour les enfants quand nous sommes partis pendant la guerre...j'ai pris des médicaments à la pharmacie, comme ça après avoir bu, ils ont dormi. Comme ça, c'est bien ! »

Si le voyage est dur, l'arrivée l'est quelquefois tout autant. La même femme se rappelle ses impressions quand les passeurs l'ont débarquée en France seule avec ses deux enfants :

« J'étais fatiguée, j'étais triste. Ce n'était pas facile quand je suis arrivée ici, parce que c'était pas facile de tout laisser...Je parlais pas bonjour, je regarde comment, comment ? J'étais vide mais j'avais un peu peur parce que je restais avec les enfants. Comme une poubelle, je restais là et ils sont partis les autres et comme une poubelle, on restait là. Je paye, c'est vrai mais ils pourraient nous donner une petite chose pour ...je savais pas où j'étais, c'est pour ça que c'était très dur. »

Certaines familles avaient une adresse, un numéro de téléphone mais d'autres ont été « larguées » dans les mêmes conditions que cette femme. Celles qui ne parlaient pas français essayaient de s'adresser à des compatriotes parfois à leurs risques et périls, comme le révèle l'anecdote racontée par une famille tchéchène.

« Arrivés à Paris, c'était horrible parce qu'on ne parlait pas le français. Impossible d'obtenir des informations. Tout le monde pleurait ! Et moi, à ce moment là je me disais : plutôt morts

en Tchétchénie que ces moments difficiles à Paris. Toute la première semaine, énormes difficultés. On ne savait pas où se tourner...Ahmed a téléphoné à l'ambassade de Russie. Il est tombé sur une dame gentille qui lui a dit qu'il ne fallait plus jamais téléphoner à ce numéro. Elle lui a dit : heureusement que tu es tombé sur moi ! Elle lui a donné les renseignements suivants : aller à la préfecture et lui a donné l'adresse. Heureusement, il a trouvé une famille qui parlait russe devant la préfecture.»(33 ans, 5 enfants, Isère)

Les familles qui parlaient français disent s'être adressées à un passant pour savoir où il fallait aller. Il existe quelques réflexes pour identifier un interlocuteur sinon fiable tout au moins pas dangereux. Plusieurs familles africaines se sont adressées à une personne de couleur, comme si la ressemblance constituait une garantie de confiance.

« On a vu un noir. On lui a demandé. Il nous a dit on ne peut pas dormir dans la rue. La police va venir. Il nous a donné l'adresse du SSAE. Le lendemain, on est parti au SSAE puis au Mail à Perrache puis à l'hôtel. » (Angolaise, 29 ans)

Le passage à l'hôtel laisse aussi de mauvais souvenirs. Il s'agit en général d'établissements peu confortables où les familles sont entassées dans une seule pièce. Elles ne peuvent faire la cuisine et doivent se contenter de repas froids. Certaines sont obligées de fréquenter l'armée du salut ou les restos du cœur où elles sont en contact avec des marginaux, ce qui leur donne un sentiment brutal de déclassement social.

« Les premiers mois à Paris, c'était trop dur. On ne pouvait pas préparer la nourriture. Il fallait manger froid dans la chambre. Et aussi on allait au resto du cœur avec les gens qui n'avaient rien. Quand on mangeait, il y avait un monsieur devant nous qui sentait très mauvais.»(Femme tchétchène, 47 ans, 3 enfants, Isère)

Pour les personnes qui avaient une haute idée de la France avant leur arrivée le fait de se retrouver dans un tel environnement est source de déceptions.

«Pendant qu'on attendait un foyer à Paris, on était obligé de manger au resto du cœur ou aller à la gare et ce qu'ils distribuaient on devait manger, sinon il n'y avait pas de manger. On n'avait aucune aide et si tu as faim t'es obligé de manger comme ça. On n'avait pas l'habitude de manger comme ça, les enfants sont tombés malades dès la première fois. Il y avait des problèmes entre eux parce qu'on avait une très bonne idée de la France. C'était un rêve, Paris ! On est venu et le rêve s'est fini en deux semaines. On ne pouvait pas manger ce qu'il y avait. On ne pouvait pas entrer dans les magasins et acheter. Les enfants ont compris

tout de suite où ils se plaçaient dans cette société et ça les a rendus malades.»(Mongole, 37ans, ingénieur, seule avec deux enfants)

Les enfants vivent encore plus mal que leurs parents, ces périodes de précarité et d'instabilité.
« Après il y a eu la solution de l'hôtel à la Verpillère : huit mois. Ce fut la période la plus difficile car nous ne pouvions pas cuisiner, repas froid tout le temps. Houda, notre fille vomissait souvent...A l'hôtel, elle ne pouvait pas sauter, courir, s'amuser. Elle répétait pourquoi on n'a pas de maison, pourquoi je n'ai pas le droit de courir ?...Un jour, la petite a étouffé. L'ambulance est venue pour la conduire à l'hôpital de Lyon. En fait, elle avait fait une crise d'angoisse. Les huit mois à l'hôtel, ce fut un cauchemar. Même nous, on se disputait pour un oui ou pour un non. » (Algérienne, 30 ans, Isère)

Toutes les familles ne connaissent pas de période de précarité aussi longue avant d'être admises en centre d'accueil mais beaucoup sont restées de un à trois mois à l'hôtel, le plus souvent à Paris. Les impressions ramenées d'une telle expérience sont toujours très négatives et contribuent à faire apprécier les foyers dans lesquels elles finissent par se retrouver par la suite malgré les autres types d'inconvénients présentés par ce type d'habitat.

Les premières impressions de la vie en France après l'arrivée ne sont pas toujours aussi désagréables. La plupart des familles interrogées appartenant à des milieux sociaux plutôt aisés étaient habituées à un certain niveau de confort dans leur pays et elles vivent donc inévitablement très mal le fait de se retrouver à leur arrivée en France dans une situation très inférieure à leur standard de vie habituel.

Les quelques rares familles qui avaient connu avant leur arrivée des situations plus inconfortables relativisent beaucoup plus facilement les difficultés rencontrées au cours de la première période de séjour.

Une famille arménienne qui a du fuir l'Azerbaïdjan à la suite des conflits ethniques de 1988 s'est réfugiée en Russie où elle a vécu dix ans dans la clandestinité, sans papiers, sans pouvoir scolariser ses enfants et dans la crainte perpétuelle de la police qui les rançonnait régulièrement sous la menace de les expulser. Pour eux, l'arrivée en France prend vraiment l'aspect d'une libération. Bien que débarqués sans ménagement par leurs passeurs près de Strasbourg, ils sont surpris de l'attitude cordiale de la police française qui les oriente vers les services où déposer leur demande d'asile.

« Après, la police enregistrer nous. Eux donner sandwiches pour nous et enfants. Moi, je voulais cigarettes, eux donner cigarettes. Moi, donner argent pour sandwiches, eux dire : non, non ! Normalement, police frapper là-bas. Ici, pas croire eux police...gentils...puis donner papiers pour préfecture Lyon et adresse, accompagner train...Rester 15 jours mail Perrache avec barbe sale, oh difficile ! Mais ça fait rien...Là bas, Russie, peur toujours, pas sécurité. Ici, sécurité, confiance.»(Arméniens, 40 et 30 ans, deux enfants, Lyon)

Une famille de Roms originaire de Bosnie qui a tenté vainement d'obtenir auparavant l'asile dans plusieurs pays et qui se sent rejetée de partout ne tarit pas d'éloges sur l'accueil de la France :

« ..ça me plaît ici ! Très bien, la France ! très bien ici ; Beaucoup content pour mes enfants. Là-bas, pas école, pas manger bien. Là-bas dégage ! J'ai demandé asile de partout, personne donner asile. En Allemagne, il y a beaucoup politique. Pas bouger, 30 km du camp. Si aller à 50 km, enlever récépissé, pas bouger du camp, pas école, rien. La France, grande liberté, école enfants, bien, bien... » (Bosniaque, 35 ans, huit enfants).

L'expérience vécue au pays, les raisons qui ont poussé à le quitter, les espoirs que l'on garde ou non d'y retourner, tout cela joue beaucoup dans l'appréciation que l'on porte sur le pays d'accueil.

B) Les raisons du départ

« *Tout ce qui nous confronte à notre possible mort est un traumatisme.* » Gérard Lopez, **Vampirisme au quotidien**, L'esprit du temps, 2001.

Ce diagnostic émis par une des sommités de la psychiatrie française, spécialiste de victimologie s'applique assez bien à beaucoup de familles rencontrées au cours de nos enquêtes. Leur départ du pays a été motivé par des raisons diverses mais qui, la plupart du temps sont liées au vécu d'épreuves, d'angoisses et de peurs qui ont pu engendrer chez elles des traumatismes avec lesquels il leur faut vivre dans l'exil.

La question des raisons qui motivent la demande d'asile est une question délicate puisqu'elle détermine l'obtention d'un statut offrant une protection appréciable et qui n'est accordé, selon les statistiques déjà mentionnées ici qu'à un nombre très limité de sollicitateurs. Nous n'avons pas voulu dans ce travail juger de la véracité des récits recueillis. Nos enquêtes sont d'ordre sociologique et non pas administratif. Ce qui nous intéresse dans les propos tenus par les personnes interrogées n'est pas de savoir si les faits rapportés sont vrais ou faux. Dans la problématique qui nous guide ici, ce qui importe c'est d'évaluer l'impact de ce qui a été vécu au pays sur les comportements actuels des familles et sur le rôle que cela joue au niveau des relations entre parents et enfants. Que les adultes choisissent d'entretenir le souvenir de ce qui les a poussés à partir, qu'ils tentent de l'oublier, qu'ils en parlent franchement avec leurs enfants, l'évoquent en l'édulcorant ou le taisent, il n'en reste pas moins que, comme ce sont ces faits qui sont la cause de l'exil vécu par toute la famille, il est inévitable que les enfants ne s'interrogent pas à leur propos. Le non-dit a des incidences sur le regard que les enfants portent sur leurs parents tout autant que les explications détaillées qu'ils peuvent recevoir d'eux. A travers ce que les parents nous disent de ce qu'ils ont subi au pays, on peut déjà entrevoir quels éclairages ou quelles zones d'ombre les enfants vont rencontrer pour comprendre le pourquoi de leur présence actuelle dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

Les raisons qui ont poussé au départ, tout au moins, telles qu'elles nous ont été relatées par les personnes interrogées sont d'ordre divers. Certaines sont véritablement de l'ordre du tragique. Plusieurs familles ont perdu des proches. Certains sont morts dans des violences civiles ou

dans des conflits militaires, d'autres sont morts à la suite de tortures ou d'emprisonnement. Certains sont morts dans des circonstances qui restent obscures pour leur famille, peut-être victimes d'assassinats maffieux. Les familles qui ont déjà obtenu le statut de réfugié font souvent des récits dans lesquels leurs proches ont été manifestement victimes de persécutions de caractère politique. Certaines familles en provenance d'Irak ou d'Afghanistan entraînent dans des cas de figure correspondant de très près aux exigences de la Convention de Genève, ayant été directement victimes du régime au pouvoir dans leur pays. Le père avait souvent été tué ou emprisonné sur ordre d'agents au service de l'état alors en place.

Quels qu'en soit d'ailleurs les motifs, la mort ou la disparition du chef de famille entraîne la fragilisation de la situation de l'épouse et des enfants qui craignent d'être victimes à leur tour. Plusieurs femmes disent avoir subi des menaces et des intimidations pendant que leur mari était en fuite ou en prison. Même après la mort de celui-ci elles ne sentaient pas la pression du pouvoir se relâcher sur elles. Certaines ont même été victimes de viols collectifs après des interrogatoires menés par des militaires recherchant leur mari. On trouve souvent de tels cas dans les récits des Africaines.

Quand la menace n'est pas de caractère politique, elle est de caractère mafieux. Elle passe alors par des pratiques de racket qui visent à ponctionner certaines familles aisées par des menaces visant l'épouse ou les enfants. Les menaces d'ordre politique sont plus fréquentes chez les Africains et les menaces mafieuses plus fréquentes chez les originaires des Balkans et du Caucase. Dans les deux cas, la fuite apparaît comme le meilleur moyen de se protéger. La plupart du temps, les familles font état de menaces contre le père puis contre l'épouse ou les enfants. Elles évoquent une gradation dans le rapprochement du danger qui à un moment donné les convainc de partir.

Il y a aussi les situations de guerre qui provoquent les départs. Certaines familles ont été touchées de près par les effets de la guerre. Elles ont vu leur maison détruite et ont échappé de justesse aux tirs ou aux bombardements. Dans d'autres cas les familles n'ont été touchées que de façon indirecte par une situation de guerre installée de longue date dans le pays où elles vivaient. Elles ont voulu anticiper le risque. Certaines ont fui pour éviter la mobilisation forcée d'un de leurs fils. C'est une raison souvent mentionnée par les Africains.

Dans des pays qui ont connu des conflits interethniques très violents il y a peu de temps, les haines entre groupes différents n'ont pas cessé avec le retour de la paix. Certaines familles

disent avoir subi un harcèlement permanent de la part du voisinage simplement en raison de leur appartenance à tel ou tel groupe ethnique ou religieux. Ceci est souvent mentionné par les originaires de l'ex-Yougoslavie ou de l'ex-URSS.

Il y a bien sûr quelques cas dans lesquels les raisons invoquées paraissent assez floues ou même quand elles sont exprimées clairement un peu légères. Certaines personnes disent être parties au moment d'un changement politique dont elles craignaient les conséquences à plus ou moins long terme. D'autres évoquent des conflits familiaux.

Dans l'ensemble toutefois, les personnes rencontrées ont manifestement vécu des épreuves difficiles. On peut parler pour beaucoup de traumatismes liés à des menaces très concrètes, même s'il n'y a pas eu d'agressions réelles. Il ne s'agit pas de savoir si les épreuves subies peuvent légitimement rendre les familles éligibles au statut de réfugié. Il s'agit de savoir comment les traumatismes enregistrés avant le départ sont vécus par la suite, quels effets ils ont sur les enfants, que ceux-ci les aient partagés au pays ou qu'ils les aient ignorés. Tous les types de violence ne sont pas vécus de la même façon par les uns et les autres. Certains touchent inévitablement toute la famille. D'autres ont des impacts un peu plus restreints.

Le vécu des violences politiques

Ce sont celles qui présentent le caractère le plus ciblé, celles aussi qui permettent d'espérer la protection d'un pays d'asile quand il devient manifestement impossible de rester chez soi. Il y a des violences politiques très directes comme les arrestations, les tortures, les assassinats. Elles sont perpétrées non seulement contre des personnes qui font acte d'opposition aux régimes en place mais aussi contre leurs proches qui dans certains cas sont supposés être solidaires. Sous les régimes dictatoriaux, une terrible logique de persécution tend à s'instaurer contre certaines familles.

«Tout a commencé quand le mari de ma sœur cadette, ingénieur, un grand chercheur a quitté l'armée et les services de l'état. Il ne voulait plus travailler avec les services de Saddam. Il n'était plus d'accord et il a fui. Comme il connaissait des secrets importants, c'était grave ! Ils sont venus d'abord chez mon père. Ils l'ont torturé. Ils voulaient savoir où était mon beau-frère. Mon père en est mort. Après ils se sont attaqués à mon mari. Pareil, il est mort. Alors tout le monde m'a dit : il faut partir, sinon ce sera le tour de ton fils aîné quand il aura dix-huit ans. J'ai eu très peur et on a organisé le départ.» (Irakienne, 40 ans, 3 enfants)

Cette femme qui a obtenu le statut de réfugié au bout d'un an et demi de séjour en France a connu des périodes difficiles. Dépressive, atteinte de troubles psychosomatiques, elle a du être suivie par un psychologue pendant toute la durée de son séjour en CADA. Depuis qu'elle a obtenu le statut de réfugiée et qu'elle a trouvé un logement et quelques heures de travail, elle se porte mieux. Ce sont là des éléments importants pour retrouver une certaine stabilité mais dans son cas, ces sont ses enfants qui lui ont permis de surmonter les épreuves. Elle parvient à tirer de ce qu'elle a vécu une certaine philosophie fondée sur des valeurs d'espoir et de sacrifice. A travers cela, elle trouve un sens positif aux épreuves subies :

« J'ai eu des moments de découragement. Plutôt la mort que ça et puis, Dieu nous a aidés. On s'en est sorti. C'est une expérience qui donne de la force et donne tout son sens au mot espoir et au mot vie »

De confession chrétienne, cette femme trouve bien sûr à s'appuyer sur les valeurs acquises à travers son éducation religieuse mais ce sont avant tout ses enfants qui l'ont motivée dans ses efforts pour s'adapter à son nouveau cadre de vie.

« Pour mes enfants, je suis capable de tout. Le fait qu'on soit venu dans des conditions aussi pénibles et dangereuses montre que je suis capable de tout pour eux. Je vis et ne survis que par eux et pour eux. »

Ses enfants tirent des conclusions semblables sur le rôle de l'épreuve dans le renforcement de la personnalité. Mais alors qu'elle-même dit ne jamais vouloir retourner en Irak, son fils aîné qui a dix-sept ans aujourd'hui et en avait douze lors du départ dit garder tout de même un bon souvenir du pays et ne serait pas hostile à s'y réinstaller si la situation s'y améliorait. On peut penser qu'il a été assez protégé par sa mère des conséquences psychologiques de la perte de son père et de son grand-père pour pouvoir faire la part des choses et échapper à l'association systématique que font un certain nombre de personnes entre leurs souffrances et le pays dans lequel elles se sont déroulées.

Se mobiliser pour les enfants représente une forme de thérapie efficace pour lutter contre les mauvais souvenirs., comme en témoigne aussi le cas de cette femme afghane qui a perdu son mari et plusieurs membres de sa famille abattus par l'une des factions qui se disputaient le pouvoir à Kaboul et qui a du fuir dans des conditions difficiles.

« Au début, en centre de transit, je n'ai rien eu. Il y avait les papiers à faire. J'étais occupée. Et puis, arrivée à Bron, tout est arrivé d'un coup : hypertension, sciatique...migraines, tout,

tout, comme si tout ce que j'avais vécu pendant des années, toute la souffrance ressort sur mon corps...La psy m'a dit : «pensez à vos enfants !» parce que quand je voyais une étudiante je me rappelais quand moi j'étais étudiante et je pensais toujours à mon passé quand j'étais bien, quand j'étais heureuse. Après j'ai changé, j'ai regardé devant, l'avenir, pas le passé.»(réfugiée statutaire, 40 ans, trois enfants)

Les effets sur les enfants sont divers. Les deux aînés qui ont pourtant vécu la disparition du père et la fuite du pays à un âge où l'on est conscient de ce que l'on vit sont actuellement en situation positive. Ils ont de très bons résultats scolaires. Le plus âgé est même en classe européenne alors qu'il n'avait pas pu être scolarisé au pays. Le troisième qui n'avait qu'un mois à la mort du père pose par contre beaucoup de problèmes. Sa mère le décrit comme renfermé et agressif, avec beaucoup de difficultés au niveau scolaire. Selon elle, il serait obsédé par la mort de son père.

«Il pense à son père, il ne peut pas le dire. Mais il a fait plusieurs fois des dessins chez la psychologue où il dessine et il dit qu'il aime un dessin animé où on a tué le père de quelqu'un et il dit : il faut tuer ceux qui ont tué son père. En fait, c'est ce qui se passe dans sa tête, comme s'il fallait venger son père.»

Il n'est bien sûr pas envisageable dans un travail comme celui-ci d'explicitier le cas de cet enfant. Toutefois, nous avons souvent constaté que les enfants qui étaient très jeunes au moment des drames ont plus de mal à s'en distancier que ceux qui les ont vécus à un âge où ils pouvaient déjà s'exprimer. Les parents transmettent-ils assez d'informations sur ces drames pour que les enfants qui n'en ont pas un souvenir précis puissent en faire leur deuil ou au contraire, ces informations sont-elles surabondantes et sources d'angoisse pour ceux qui les reçoivent sans pouvoir les confronter à leur propre souvenir ? Il est bien difficile de répondre à cette question à partir du matériau recueilli dans le cadre d'une enquête de caractère sociologique.

Ce qui est certain, c'est que les drames familiaux résultant de violences politiques ne sont pas vécus de la même façon par les divers membres de la famille. Ils sont peut-être plus faciles à vivre entre parents et enfants car les coupables sont bien identifiables. Les proches assassinés acquièrent même une certaine aura. On peut se contenter de les admirer ou alors comme dans le cas de ce jeune Afghan vouloir les venger. Face à ces violences ciblées, on peut davantage

protéger les enfants que quand on a vécu avec eux des situations de guerre où l'on n'était pas directement visés.

Les enfants qui ont été confrontés directement à des situations de guerre sont plus perturbés que ceux dont les proches ont été tués en dehors de leur vue. Ceux qui ont vécu de telles situations sont plus perméables aux effets de drames ultérieurs qui les touchent pourtant de moins près. Certains vivent un enchaînement de drames dont il est difficile de sortir indemne comme cette femme tchéchène qui doit partager avec son fils de treize ans de lourds souvenirs

« Nous avons vécu des choses très pénibles. Au début de la guerre, le deuxième jour, nous étions 148 personnes cachées dans une cave pendant dix jours. Il y avait de la nourriture cachée mais c'était le mois d'août, tout était avarié. On n'a pas pu manger ni boire normalement. Dany a été très malade...Le dixième jour les gens ont dit : on est déjà morts, à quoi ça sert de rester ici...On n'avait pas le choix. Les snippers ont tué beaucoup de gens qui étaient sortis. Ma belle-mère et moi avons protégé Dany caché entre nous deux pour arriver à une rue derrière. Mais beaucoup de personnes ont été tuées et Dany a vu ça.. »(44 ans, réfugiée statutaire)

Là-dessus s'enchaînent d'autres malheurs qui poussent à partir et viennent encore perturber la mère et son fils après leur installation en France.

« . Il y a cinq ans, le père de Dany est parti à Moscou trouver du travail. On s'est séparés. Il a été emprisonné à Moscou. Nous n'avons plus de nouvelles de lui. Quand le père de Dany a été emprisonné alors les soldats russes ont demandé une rançon de 50000 dollars et ils ont dit que si on ne la payait pas, on se retrouverait nous aussi en prison. J'ai décidé de partir. ...Quand mon fils et moi et plein de Tchétchènes de la même ville nous sommes arrivés à Nice, j'ai appris trois mois après que mon père et mon frère ont été tués à Moscou. Mon père a été criblé de balles. Dany a fait une dépression et moi, je suis suivie par le psy. Je suis dépressive. »

La mère a pu surmonter ses problèmes en s'attachant au début à la réussite de son fils. A Nice où ils vivaient au début, elle fréquentait beaucoup de compatriotes et son fils faisait des activités sportives où il brillait :

« Là-bas, mon fils faisait de la lutte et du judo. Il a même obtenu une médaille dans les deux disciplines. Je les ai envoyées à sa grand-mère maternelle pour qu'elle soit fière. Ici, il n'y a rien, pas d'activités. »

Le CADA de la Verpillère où cette famille est hébergée est assez isolé. La mère constate que son fils s'ennuie et a peu de copains. Elle associe cette situation d'ennui du fils à son état dépressif actuel comme elle associait son relatif bien-être à Nice à l'état plutôt positif de l'enfant à l'époque.

Mère et fils ne sont par contre pas tout à fait sur la même longueur d'ondes par rapport aux souvenirs du pays de départ. La mère malgré les violences qu'elle a vues, garde une certaine nostalgie de son pays et sans envisager un retour n'exclut pas de s'y rendre pour y voir sa famille alors que l'enfant est terrorisé à la seule idée d'un voyage là-bas. Pour donner un sens à la souffrance qu'elle vit à travers la rupture inéluctable avec son pays et son passé, la mère se réfère là aussi à la notion de sacrifice en faveur de l'enfant.

« Quand on parle ensemble et que je dis à Dany : c'est triste ici, on va rentrer en Tchétchénie, il me dit : non, tu es folle, c'est la guerre. Ils vont nous tuer !. Dany ne regrette pas du tout. Pour moi, c'est difficile psychologiquement. Toute ma famille en vie est restée là-bas, en Russie, en Tchétchénie ou à côté. Moi, je me dis, pour mon fils, ça ne fait rien, je supporte. »

L'actualité récente vient malheureusement réveiller les souvenirs des enfants qui ont été en contact avec la guerre. Les enfants peuvent voir à la télévision des images de la guerre en Tchétchénie, de la guerre en Irak ou des guerres en Afrique. Il leur est difficile d'échapper au retour des souvenirs refoulés que ces images déclanchent.

Dans une autre famille tchéchène, un enfant de dix ans qui n'a pourtant pas été en contact direct avec des violences militaires, développe une crainte obsessionnelle de la guerre à partir de ce que lui renvoie l'actualité du premier trimestre 2003.

« Mais là, il y aura encore la guerre demain. Les Américains ils vont faire la guerre. J'espère qu'ils vont pas jeter une bombe en France !.. Maintenant on est en France, on vit ici, c'est tout, c'est comme ça. On attend les papiers. »

Le meilleur moyen de lutter contre de telles angoisses est de s'investir au maximum dans le moment présent et de décider clairement de situer son avenir en France. La vie en centre d'accueil pousse les enfants à prendre une telle attitude. Les parents ne suivent pas toujours.

Quelles que soient les souffrances qu'ils ont vécues au pays, ils ont plus de mal à couper définitivement les ponts.

Le père de l'enfant tchéchène qui redoute que la guerre le rattrape en France, après avoir fait une analyse très pessimiste de la situation dans son pays laisse tout de même percer certains espoirs de retour :

« D'ici 20 ans, la Tchétchénie ne redeviendra pas un pays normal. La plupart des habitants se sont dispersés dans le monde. Il ne reste que 300000 personnes sur place et encore ! ..Si la situation s'arrange, retrouver une partie de la famille, cela me ferait plaisir...S'il y a une possibilité de retourner, je retournerai. Mais je ne peux pas décider pour mes enfants. »

Sa femme par contre est beaucoup plus hostile à toute idée de retour et le couple diverge même sur la question de la dernière demeure.

« Moi, je ne veux pas retourner en Tchétchénie. Ahmed, lui, veut mourir, plutôt être enterré là-bas »

« Oui, je préfère. J'ai vu ici les cimetières, il y a une toute petite place, très étroite, pas profonde. Là-bas, on nous prépare une grande place. »

« Quand tu es mort, qu'est-ce que tu t'en fous, tu es mort ! »

Pour mari et femme, pour parents et enfants, les épreuves vécues en commun n'ont pas toujours les mêmes conséquences sur le regard que l'on porte sur le pays du passé et celui de l'avenir. et la vie de famille dans l'exil exige de perpétuels réajustements de projets entre les uns et les autres.

Autres types de violence

Beaucoup de familles disent avoir été victimes de violences de caractère mafieux. Il s'agit surtout de pratiques de racket assorties de menaces. Mais dans quelques cas, il y a eu des meurtres dont le mobile reste obscur aux yeux des proches de ceux qui ont été tués.

« Mon mari a été assassiné, je ne sais pas pourquoi. Il faisait du commerce mais, après coup, je ne peux pas dire que je connaissais bien ce qu'il faisait. Chez nous, la vie va très vite. Je ne sais pas qui était contre moi. » (mongole, 37 ans, seule avec deux enfants)

Par la suite, cette jeune femme dit avoir subi des menaces et avoir même été agressée. Il ne semble pas que les motifs de ces persécutions aient été d'ordre politique. Elle ne fait état d'aucune activité politique mais parle d'un climat oppressant.

«Chez nous, on n'est que deux millions et demi d'habitants et à la ville encore moins. Donc tu ne peux pas te cacher. En France, tu peux te cacher. Là-bas, tout le monde se connaît. Si j'avais la possibilité de me cacher là-bas quelques temps, j'aurai changé de ville.»

La peur qu'elle ressentait pour elle, elle l'a assez vite ressentie pour ses enfants.

«Chaque fois que j'étais menacée je les amenais à l'école en voiture mais je ne pouvais pas parce que j'étais déjà malade. Chaque fois, il fallait demander à quelqu'un de les accompagner, c'était tellement difficile. J'avais peur pour eux, je ne voulais pas qu'ils sortent. Mais ils n'ont pas vécu des moments de violence ou d'agression. Ils n'ont rien eu, seulement moi. Après, quand j'ai compris qu'il allait y avoir des problèmes pour les enfants, j'ai vraiment eu peur.»

Elle reconnaît qu'elle n'a pas bien réfléchi avant de décider de partir.

«J'avais d'autres difficultés et sous la pression j'étais incapable de décider. Ma tête n'était pas la même que maintenant.»

Elle semble avoir eu une conduite irrationnelle et paranoïaque à la suite du meurtre inexplicable de son mari. Aujourd'hui elle regrette sa décision et exprime un certain sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses enfants qui eux n'ont jamais compris pourquoi ils étaient partis et regrettent leur vie au pays.

Une jeune femme albanaise de 25 ans dit avoir trouvé son mari assassiné un jour en rentrant à la maison sans savoir les raisons de ce meurtre. Elle dit avoir été elle aussi menacée de mort. Après l'enterrement du mari, elle a quitté le pays avec sa fille. Cette dernière âgée aujourd'hui de cinq ans n'a pas compris pourquoi elle avait dû partir. Au centre d'accueil où elles sont hébergées, mère et fille suivent une psychothérapie. Le partage du vécu du drame qui a motivé le départ est difficile. La mère a accepté il y a peu de temps de parler de la disparition du père avec sa fille devant l'avalanche des questions récurrentes de l'enfant.

« Je lui parle de son père. Je lui dit qu'il l'aime beaucoup, qu'il l'a aimée beaucoup et elle se souvient de lui des fois.»

Mais elle précise qu'elle n'ose pas lui dire les vraies causes de la mort du père et lui explique qu'il a été victime d'un accident. L'incertitude sur les causes de la mort du père ajoute encore à la difficulté de transmettre le récit exact du drame qui a été la cause du départ. Il y a aussi un soupçon qui demeure au sujet des activités réelles du père décédé. Alors que dans le cas d'un

assassinat politique, il aurait pu être présenté comme un héros, dans un meurtre de ce type il est difficile de donner de lui une image valorisante.

L'Albanie est incontestablement le pays où les menaces de type mafieux sont les plus fréquentes.

« Quand démocratie, moi, travaille bien, mon mari travaille bien. Mais après, mafia cherche argent chez ceux qui ont argent. La première fois, j'ai donné deux millions pour qu'on touche pas à ma fille Claudetta, parce que là-bas mafia prend fille, viole et si tu donnes pas argent, coupe la tête. Après, encore chercher argent, encore pour mon fils menacé. Donner encore argent, après recommencer. Alors moi je me suis sauvée, tout laisser là-bas...Peur, très peur. Toujours vivre avec peur, pas possible. » (38 ans, quatre enfants, cada banlieue lyonnaise)

Dans ce cas, les enfants ayant été informés des menaces qui pesaient sur eux, approuvent le choix de leurs parents de quitter le pays et expriment un même désir d'oublier.

« Quelle culture là-bas ? Trop de mafia...Moi, oublier tout, pour moi elle est finie, elle est finie Albanie...oublier Albanie...Fini, fini, fini, pour eux enfer. Pour moi finie la vie là-bas. Jamais. »

La fille aînée âgée de 17 ans aujourd'hui va dans le même sens que sa mère pour avoir partagé avec elle l'expérience traumatisante des menaces.

« En Albanie, ils m'ont menacée moi et mon frère avec des armes. Il y avait ma mère, pas mon père. Ils voulaient nous tuer. Là-bas, ils ont pris des filles, ils les ont violées et des fois, ils les ont égorgées...J'ai eu peur, très peur, maintenant moins. » (17 ans, en 3^e d'accueil au collège)

Pourtant elle est moins radicale que sa mère à propos du lien avec le pays d'origine.

« Je parle Albanais. Je ne vais pas oublier ma langue et ma culture mais je ne regrette pas d'être partie puisque j'ai eu peur. J'ai laissé mes cousins, mes grands-mères. Pour les voir, je retournerais un jour. Pas tout de suite. Il faut encore du temps pour que je retourne là-bas. »

D'autres pays connaissent cette insécurité liée à la montée en puissance de la criminalité organisée et à la faiblesse de l'état. Une famille d'Arméniens dit être aussi venue à cause du racket. Le père, ingénieur en électronique avait créé son entreprise après la fin du système soviétique. Il avait de nombreux ouvriers et un bon chiffre d'affaires. C'est ce qui a fait son malheur. Il est devenu une proie intéressante pour les racketteurs. Ceux-ci sont selon lui très

liés à l'état et de ce fait on ne peut espérer aucune protection des pouvoirs publics contre ce genre de pratique.

« Arménie, régime soviétique encore et surtout comme en Sicile, mafia beaucoup...Cosa nostra. On dit république d' Arménie démocratique mais non république mafia. En Arménie, la mafia, c'est pas en bas, c'est en haut, les dirigeants, les ministres, les gens bien placés. Moi opposant politique. J'ai tout laissé : fabrique, appartement, tout.. Celui qui n'est pas contre mafia, bien pas de problèmes. Celui qui est contre mafia, beaucoup problèmes, comme moi. »(55 ans, cada, Lyon)

On retrouve dans d'autres pays cette collusion entre criminalité et pouvoir politique. Il en résulte pour les citoyens un danger permanent d'être dépouillés de leurs biens et de subir des menaces ou même des arrestations arbitraires voire des tortures.

« Je suis d'Oumdoumran...J'ai acheté un terrain et une villa-ferme à 600 km. Et c'est à cause de cet immense terrain que j'ai eu des problèmes. On a voulu me le prendre. On m'a menacé, battu, torturé...Ma femme et ma fille ont été menacées elles aussi. Donc nous avons décidé de fuir le pays...Je ne pense pas retourner au Soudan...Oui, bien sûr si le Soudan devient une démocratie, oui. Mais jamais le Soudan ne deviendra démocratique...quand on prend impunément la terre de quelqu'un d'autre, sans foi ni loi. »(34 ans, agronome).

Le fait d'appartenir à une minorité ajoute encore à la difficulté de se protéger. L'exploitant agricole dépossédé de son terrain est chrétien dans un nord-Soudan à dominante musulmane. La famille albanaise victime des menaces de la mafia sur ses enfants avait des origines yougoslaves qui ont fait d'elle une cible idéale.

« Mon père est yougoslave, c'est pour ça beaucoup problèmes, beaucoup.. »(Albanaise, 38 ans, 4 enfants)

Les violences interethniques sont une cause souvent mentionnée par les familles pour expliquer leur départ. Elles sont surtout évoquées par des personnes originaires des Balkans et du Caucase.

« En Serbie, grave, grande politique, salade, problèmes beaucoup...Jamais parler problèmes avec les enfants mais eux pas oublier bombardements. Moi, jamais retourner Yougoslavie, jamais. En Serbie politique catastrophique, Milosevic dictature, très méchant. C'est bien aujourd'hui en prison. »(30 ans, deux enfants, musulmane de Serbie).

Une famille d'Arméniens originaire de Bakou rappelle les circonstances dans lesquelles elle a du quitter l'Azerbaïdjan avant de passer plusieurs années en Russie en situation clandestine..

« Moi, je suis né à Bakou en 1963. A 5 ans, je me suis sauvé à Choumiyan, petite ville de la montagne. 150000 Arméniens habitaient là-bas. En février 1988, génocide arménien.. des Arméniens massacrés au Karabakh. La première famille massacrée, famille Melkonian, 35 morts d'un coup. Soumgait, après Bakou, Choumiyan, beaucoup d'Arméniens massacrés. Tous les Arméniens sont partis en Russie et dans d'autres pays de l'ex-URSS. Ma deuxième fille est née en Russie dans la région de Krasnodar. »(40 ans, deux enfants)

Pour être un peu moins dangereuse, la vie des Arméniens réfugiés en Ukraine ou en Russie reste marquée par une position de minoritaires victimes du racket de la police et du racisme de la population dominante.

« Les Russes disent des Arméniens, les noirs parce qu'on a les cheveux noirs. Il y a du racisme. Ma sœur et son mari sont partis d'Arménie à cause du problème de mon père. Ils sont partis en Russie mais là-bas aussi ça ne va pas très bien. » (Arménienne, 23 ans, étudiante)

Les personnes qui vivent en couples mixtes sont peut-être celles qui ont connu les problèmes les plus sérieux.

Une famille azerbaïdjanaise a vécu un drame terrible. La mère était azérie et le père arménien. Celui-ci a été brûlé vif dans sa maison sous les yeux de ses proches. Son seul crime était d'appartenir à la minorité avec laquelle son pays était en guerre. Pour sa femme et ses filles, l'idée d'un retour apparaît comme définitivement impossible.

« C'est pas possible de vivre ensemble. ...En tant que témoins, comment ou aurait envie de retourner dans notre pays ? Jamais, jamais. Pour mes filles c'est pas possible mais pas en Arménie non plus. Je suis azérie mais je suis arménienne aussi. Comment y retourner en étant arménienne, c'est pas possible. »(39 ans, deux filles, originaire de Bakou)

Un autre couple mixte originaire de Macédoine n'a pas attendu de subir des agressions avant de quitter le pays. Les discriminations constantes dont ils étaient l'objet les ont poussés au départ. Ces discriminations s'étendaient même aux enfants.

« En Macédoine, très dur pour les enfants. Parce que je suis Albanaise et mon mari Macédonien. Et c'est problème pour les enfants parce que ma fille n'est pas allée à l'école, n'a jamais appris à écrire. Ici, elles vont à l'école toutes les deux. Elles jouent avec tout le

monde. Tout le monde est pareil. Pas comme en Macédoine. A l'école là-bas Laurentina a toujours beaucoup pleuré. Elle dit que la maîtresse la frappe, elle la laisse dans une chambre seule. Elle n'a pas voulu y retourner. » (Albanaise originaire de Macédoine, 3 enfants, mariée à un macédonien d'origine serbe)

Sans avoir été victime d'agression, la famille a été l'objet de mesquineries qui visaient à lui faire ressentir sa différence et à l'exclure de la vie sociale. Cela a commencé très tôt, lors de la naissance de la première enfant.

« J'ai accouché toute seule à l'hôpital, mise de côté dans une chambre toute seule. Quand j'ai crié, l'infirmière est venue me demander pourquoi j'avais pris un mari macédonien : il n'y a pas de garçons au Kosovo ? »

Les enfants étant tout aussi exclues de la vie sociale que leurs parents, elles n'expriment aucun désir de retour au pays.

« Laurentina dit qu'elle partira plus jamais en Macédoine. Parce que toutes les deux ont compris ce qu'on nous a fait là-bas. »

De ce fait l'avenir de la famille ne peut se situer qu'en France et la culture du pays d'origine est abandonnée sans état d'âme. C'est une des rares familles où les parents ne manifestent aucune inquiétude de voir leurs enfants ne plus parler les langues de chez eux.

« ...pour moi, serbo-croate, ou français ou albanais, ça revient au même, ce n'est pas un problème pour moi. Maintenant à la maison, les enfants parlent français. »

Traumatisés par les expressions mesquines de la haine ethnique qu'ils ont subie au pays, les parents s'efforcent de fréquenter des milieux cosmopolites et de transmettre à leurs enfants des valeurs d'ouverture à autrui.

« On a beaucoup d'amis mais pas de la même région : des Russes, des Arméniens, des Albanais d'Albanie. Les enfants aussi ont beaucoup d'amis. On leur apprend à ne pas regarder la couleur de la peau. »

D'autres familles appartenant à des minorités discriminées disent se trouver très bien en France. C'est le cas d'une famille algérienne originaire de Kabylie dont le père, fonctionnaire préfectoral est lui-même fils d'un fonctionnaire en exercice à l'époque de l'Algérie française. Sans être victime d'agressions, cette famille a, elle aussi fini par partir, lassée de subir un véritable harcèlement du fait du passé du grand-père. L'engagement du père dans la cause kabyle a bien sûr ajouté à cela une nouvelle source de discrimination.

« Mon père est quelqu'un qui était dans l'armée française et quand il a fini l'armée, il est entré dans la police française. Il a fait la guerre d'Algérie tout le temps dans la police française. Mais c'est l'héritage de mon père qui me poursuit. Moi je suis fils de collaborateur en Algérie, vous savez. Il y a des préjugés, on les appelle harkis, les gens qui ont travaillé avec la France... A partir de là, j'ai eu beaucoup de problèmes à cause de mes activités et à cause de mes origines kabyles. Parce que j'ai déclaré ouvertement être kabyle. On m'a dit que je ne pouvais pas être fonctionnaire dans une institution de l'état et en même temps être partisan dans une mouvance qui dénigre l'état. Je suis resté comme ça pendant que des fonctionnaires qui étaient avec moi sont devenus sous-préfets ou préfets, voire directeur central dans les ministères alors que moi j'ai stagné dans mon poste.» (54 ans, 6 enfants, Villeurbanne)

Les discriminations ne se sont pas limitées au père, elles ont touché ses enfants. Le fils aîné qui devait faire son service militaire s'est vu refuser le sursis demandé afin de poursuivre ses études. Les autres enfants étaient aussi souvent l'objet d'agressions et d'insultes.

«...d'abord, il a été maltraité par les militaires, il a été battu. On lui a promis carrément, on lui a dit : « tu vas faire ton recensement et une fois que tu seras recensé on va te régler ton compte comme ton père. »

La famille étant parfaitement francophone, les enfants n'ont pas eu de mal à s'adapter et ils sont en harmonie avec le choix du père de quitter l'Algérie. Celui-ci, à travers son exil semble avoir choisi définitivement entre les deux pays qui étaient encore unis pour la génération de son père.

« Mon pays, j'ai mis une croix dessus quand j'ai pris le bateau avec ma femme et que je suis venu. J'avais beaucoup d'émotion quand j'ai touché le sol français. J'ai dit à Dalila quand je vois le paysage, j'ai envie de sortir du train et embrasser le paysage, la terre de France, terre d'asile... Selon la coutume, on va jeter sept pierres derrière nous pour ne plus retourner chez nous. »

Les situations de guerre, même si elles ne touchent pas directement les familles sont aussi génératrices de menaces. Les parents craignent un enrôlement forcé de leurs fils dans l'armée, ce qui est quelquefois un moyen pression exercé contre eux quand ils sont opposants politiques.

« Moi, j'étais dans le parti des rebelles, l'UNITA depuis 1987. On m'a menacé et j'ai été en prison deux fois. Je me suis évadé de la prison et j'ai fui et je suis venu me mettre en sécurité avec mon fils aîné parce que, lui aussi, ils l'auraient mis en prison s'il ne veut pas aller se battre. »(Angolais, 48 ans, 6 enfants)

Certaines familles ont vécu une insécurité pour leurs enfants au delà même du pays où sévissait la guerre. C'est le cas de certains Tchétchènes qui ont fui ailleurs en Russie avant de pouvoir partir vers la France.

« Nous sommes allés à Mazdok, dans plusieurs villes en Russie et après Sébastopol et Moscou mais on était chassés chaque fois parce qu'on est Tchétchènes....J'ai payé pour partir, je voulais aller n'importe où. Avec les passeports tchétchènes, on se serait fait arrêter de partout, en Russie et dans les autres républiques. C'est pour sauver les enfants que j'ai fait ça. On disait en Russie qu'à partir de dix ans tous les garçons tchétchènes font la guerre alors ils sont arrêtés. Mon fils a été arrêté au métro une fois. Il était en danger. C'était même pas la peine d'expliquer. Les enfants le voyaient bien. Ils étaient enfermés, je ne les laissais plus sortir. Pour les filles aussi, c'était dangereux à cause des soldats russes.»(47 ans, 3 enfants, réfugiée statutaire)

Pour certaines femmes et jeunes filles le risque représenté par la soldatesque mal contrôlée qui est souvent nombreuse dans les pays en proie à des conflits armés s'est traduit par des agressions sexuelles.

Les viols, les drames et leurs conséquences

Plusieurs femmes disent avoir été violées, en général par des soldats ou des policiers. Certaines familles font aussi état de viols subis par leurs filles. La plupart de celles qui acceptent d'en parler traînent de lourdes séquelles psychologiques derrière elles. C'est aussi une source de complication des relations familiales et conjugales.

Les viols subis par les mères sont souvent à l'origine de troubles graves qui nécessitent un suivi pour elles mais aussi pour certains de leurs enfants qui ont été directement ou indirectement touchés par ce type de drame et les autres formes de violence qui l'accompagnent souvent.

« Moi, les policiers m'ont emmenée loin, menacée, frappée, tabassée, violée, tout, tout...Même ma fille de deux ans et demi, ils l'ont frappée. Je l'ai emmenée ici chez le psy mais elle pense toujours...On ne parle pas de ça. On veut qu'elle oublie. C'est dur pour elle. Elle pense à ça et ça devient dur...Il faut pas. »(Angolaise, 29 ans)

A propos de ce type de drame se pose, encore plus que pour d'autres la question de savoir s'il convient d'en parler ou non, entre conjoints, avec les enfants et avec les personnes rencontrées dans les centres d'accueil. De ce point de vue les familles rencontrées ont des attitudes assez différentes.

Certaines personnes font à peine allusion à ce type d'évènements. Sans remettre en cause la véracité du fait, on peut penser que si elles le mentionnent, c'est parce qu'il fait partie du catalogue des malheurs habituels qui affectent les demandeurs d'asile et qui contribuent à justifier leur démarche. Il faut donc en parler tout en évitant de trop préciser les circonstances dans lesquelles il a été vécu par gêne vis-à-vis d'une personne étrangère ou par crainte de toutes les souffrances que cette évocation fait revenir en mémoire.

La manière dont cet événement traumatisant est évoqué laisserait parfois à penser qu'il est vécu par certaines familles comme une péripétie dramatique parmi d'autres.

Un père mentionne ainsi le viol subi par l'une de ses filles comme un malheur parmi tous ceux qui ont affecté la famille et qui ont entraîné son départ du pays.

« En 1992 quand je suis revenu on m'a tout pris, la maison, le magasin, l'argent, les meubles tout...tout pris parce que moi voulais pas aller faire la guerre...Elpriza en Bosnie a été violée, la mafia a pris grande maison, argent, tout... »(Rom, originaire de Bosnie, 35 ans, sept enfants)

Pour la fille, victime du viol, l'évocation est toutefois différente. D'apparence très décontractée et immature, elle devient plus grave quand elle évoque brièvement le souvenir de cet épisode. Pour elle il est associé au pays dans lequel il a été vécu et cela entraîne un rejet de toute idée d'y retourner.

«Je ne regrette pas mon pays. Plus jamais. Moi pas bien là-bas. A 12 ans, moi, violée. Non j'ai oublié, c'est fini, tout oublié.»(16 ans, jamais scolarisée)

Dans un autre cas cette question est évoquée à mots couverts par une mère qui dit avoir été agressée avec sa fille aînée sous les yeux des autres enfants. Elle rappelle ce fait de façon très liminaire.

« Moi et Lily, nous nous sommes fait agresser dans la maison et les autres ont vu la scène.»
(originnaire de l'ex-Zaïre, 5 enfants dont un resté au pays)

Elle dit ne pas en avoir parlé au personnel du centre d'accueil ni en avoir reparlé avec ses enfants.

« Je n'aime pas parler de ça. Je préfère qu'ils aillent à l'école et oublient tout ça. »

Peut-être pour se protéger elle-même et protéger sa fille des effets induits par l'évocation de cet événement, la mère a été longtemps hostile à ce que sa fille soit interviewée. Elle a finalement accepté que l'entretien soit réalisé mais en sa présence. Elle a d'ailleurs souvent répondu à la place de celle-ci. L'adolescente renvoie à sa mère pour tout ce qui se rapporte à cet épisode qu'elle évoque de manière très allusive.

«J'ai vécu des moments pénibles dans mon pays mais c'est à ma mère de vous raconter si elle veut.»(17 ans, en 3^{ème} au collège)

Il est difficile dans le cadre de cette enquête de comprendre le pourquoi d'une telle censure et ses conséquences sur les relations entre la mère, sa fille et les autres enfants. Les plus jeunes enfants de la famille ont réalisé des dessins qui représentent leur mère comme un personnage tout puissant, habillé en homme et situé au centre de la feuille. Mais certains détails traduisent aussi une forte angoisse et un besoin d'être rassurés. Il y a de toutes façons bien d'autres raisons de mal-être au sein de cette famille. Le fils aîné est resté au pays et on n'en a pas de nouvelles. La mère en est très affectée. Par ailleurs, la famille attend une réponse à sa demande d'asile depuis près de deux ans, ce qui est aussi un facteur de malaise.

D'autres femmes sont par contre très explicites sur l'agression subie et ses conséquences. Une femme angolaise qui souffre de nombreux problèmes physiques et psychosomatiques dit avoir été violée par cinq soldats qui cherchaient son mari évadé de prison, parce qu'elle avait réussi à corrompre les geôliers.

« En 2001, quand ils m'ont frappée et violée, ils ont fermé la porte de la chambre où étaient les enfants. Ils ont tiré en l'air pour que les voisins ne bougent pas, pour leur faire peur. Je

répétais : mon mari est en prison. Je ne l'ai pas vu. Rien ! Ils me donnaient des coups de pieds dans le ventre. Menottes, mains derrière le dos, ils ont enlevé ma chemise de nuit ils me l'ont mise dans la bouche pour que les enfants n'entendent pas les cris et les cinq, ils m'ont violée . Après on m'a emmenée en prison.»(*Angolaise, 45 ans, 6 enfants*)

Très mal en point, triste et souffrant de douleurs diffuses, elle ne tait pas les conséquences de cette épisode sur sa vie conjugale.

« Je ne peux plus faire l'amour avec mon mari parce que je pense toujours au viol. J'ai mal. »

Le mari, venu en France après son évasion avec le fils aîné a appris le drame quand sa femme a pu le rejoindre un an plus tard.

« Je n'avais pas de nouvelles. C'est quand elle est arrivée qu'elle m'a raconté tout ce qu'elle a subi et j'ai vu dans quel état elle était. C'est terrible ! .. Je lui dis, il faut pas penser mais elle ne va pas bien. C'est dans la tête. Moi, jamais je ne lui ai donné des gifles, jamais. Les soldats, chez nous, c'est des sauvages ! »

Au niveau des enfants, les comportements sont différents et témoignent des différences de capacité existant chez eux pour surmonter les conséquences du drame dont ils n'ont pas été les témoins directs mais qu'ils ont pu pressentir.

Le fils aîné parti avec son père n'était pas à la maison au moment de l'intrusion des militaires. Parmi les autres enfants, il y a deux jumelles de 15 ans. L'une est totalement abattue, triste et silencieuse. Bien qu'arrivée quelques mois avant sa sœur elle est en classe de 5^{ème} d'adaptation (CLAD). L'autre, volubile, épanouie a beaucoup d'amis et est en cinquième normale. Elle envisage sans problèmes un avenir en France où elle dit se sentir très à l'aise. On trouve le même contraste entre les deux plus jeunes garçons. L'un, âgé de 13 ans, également en 5^{ème} CLAD, s'exprime d'une voix éteinte, est obèse et donne l'impression de porter un lourd fardeau. Le plus jeune âgé de dix ans est très épanoui, s'exprime très bien en français et a beaucoup d'activités et de copains.

Quels qu'ait pu être la manière dont les parents ont transmis ou caché les drames qu'ils ont vécu à proximité des enfants au pays, les réactions de ceux-ci sont imprévisibles. Il y a toujours au sein d'une même fratrie des ressources différentes selon les individus, ce qui fait

que les mêmes évènements n'entraînent jamais les mêmes conséquences au niveau des comportements des enfants.

Pour la mère qui continue de souffrir des séquelles de ce qu'elle a subi au pays, le viol mais aussi les coups, l'emprisonnement, les maladies contractées en prison, le salut passe par l'oubli et l'investissement affectif auprès des enfants.

«Je serai avec mes enfants jusqu'à la mort. Non, non, je ne veux jamais retourner là-bas, on a trop souffert. Les enfants, ils commencent à oublier.»

Dans ce cas, il a été au moins possible à la femme ayant subi le viol d'en parler très vite à son mari. Dans d'autres cas, le contexte culturel rend les choses plus délicates.

Une femme algérienne a vécu le même type d'aventure mais est restée des années sans en parler à personne. Son mari, soupçonné d'activités politiques dans un parti d'opposition a été arrêté et la police est venue interroger l'épouse à son domicile.

« Ils l'ont attrapé une fois et ils l'ont mis en garde à vue. Une heure après, ils sont venus me voir. Ils m'ont menacée avec un couteau. Ils m'ont demandé des renseignements au sujet des activités de mon mari, de ses amis. J'ai répondu que je ne savais pas. Ils m'ont violée. J'ai crié. Ma fille était dans la chambre à côté. Elle dormait. Mon mari ne savait pas. Je ne lui ai pas dit. J'avais honte, honte. Je ne voulais que personne ne le sache. Je me suis détestée. Je n'ai plus dormi depuis ce jour. J'ai complètement changée. Dans ma famille, ils ne me reconnaissaient plus...Je n'ai trouvé personne à qui raconter ça et puis, je ne pouvais pas, j'avais trop honte. J'ai vu le médecin à qui j'ai dit que je ne pouvais plus dormir. Il m'a donné des somnifères et des anti-dépresseurs. Depuis, je ne suis toujours pas rétablie. » (34 ans, réfugiée statutaire, un enfant)

Le mari s'est sauvé en France en 1998 et elle l'a rejoint deux ans plus tard. Ce n'est que plusieurs mois après qu'elle lui a appris le viol qu'elle avait subi.

« Alors, mon mari n'a su qu'à Vaulx-en-Velin que j'avais été violée parce que la psychologue a insisté pour que je lui dise. Parce que je ne savais pas comment lui dire. Il a été choqué. Il ne m'a pas parlé pendant plusieurs jours. Lui avoir caché ça, il n'en revenait pas. »

Aujourd'hui, mari et femme vont assez mal tous les deux malgré le fait qu'ils ont fini par obtenir le statut de réfugiés politiques et qu'ils ont un appartement et des perspectives de

travail. La mère continue d'avoir peur. Il suffit de peu de choses pour lui rappeler le souvenir de son agression.

« Il y a tellement d'Algériens ici, tu ne sais pas. Il y a de tout ici, des barbus, des gens de la sécurité militaire, tout. Je ne fais pas confiance. Il y a des têtes quand je vais au marché qui me rappellent tellement ceux que j'ai vu là-bas que j'ai peur. »

Le père s'est accoutumé aux antidépresseurs. La découverte du drame vécu par sa femme n'a pas entraîné chez lui une réaction de compassion à son égard comme dans le cas du couple angolais cité précédemment. Il a réagi selon les déterminants de sa culture avec un sentiment d'atteinte à son honneur personnel et un désir de vengeance.

« Lorsqu'il a su devant la psy que j'avais été violée. Il a dit : je retourne tout de suite les tuer. Ils m'ont torturé, ça suffit. Ce n'était pas la peine de toucher à ma femme et à ma fille. »

Leur fille, âgée de dix ans aujourd'hui ne présente pas en apparence de signes de mal être. Elle a bien tiré profit de son séjour en CADA où elle s'est liée avec beaucoup d'enfants de son âge. Elle donne l'image d'une enfant dynamique qui parle avec joie des jeux partagés avec les copains et copines du CADA. Depuis qu'elle n'y habite plus son plus grand bonheur est d'y accompagner sa mère le mercredi. Elle a tenu à rester à l'école qu'elle fréquentait à proximité du centre d'accueil. Cependant ce séjour, s'il a eu des effets positifs sur elle n'a pas effacé les conséquences d'un événement qu'elle n'a pas vu mais qui l'a touché indirectement à travers les effets psychologiques qui ont longtemps affecté sa mère sans que celle-ci puisse s'en libérer en en parlant à quelqu'un.

«Tu sais que ma fille est suivie par la psychologue parce qu'à son âge, elle fait encore pipi au lit...Heureusement, ils ne l'ont pas touchée mais elle a eu peur quand elle m'a vue dans un état.. je ne te dis pas ! Aujourd'hui, la psychologue et l'école me disent qu'elle est perturbée. Elle veut commander, jouer au chef et ne supporte pas qu'on lui dise quelque chose. Tout de suite, elle se sent agressée et veut se défendre.»

Il est difficile de déterminer si le fait de taire devant les enfants les drames vécus au pays est plus grave pour eux que le fait de les en informer au risque de les choquer. Ce qui est certain, c'est que les enfants sont affectés par les problèmes de leurs parents même quand ceux-ci s'efforcent de ne rien en laisser paraître. Les changements de comportement des parents, les

inquiétudes que ceux-ci trahissent sont très vite perçus par les enfants comme une forme de déstabilisation.

Dans une autre famille algérienne, les parents n'ont pas été victimes de violence mais ils ont été affectés par des menaces qui ont entraîné chez eux le début d'une expression de peur à travers des déménagements fréquents. C'est à partir de là que le comportement de leur fillette âgée alors de 4 ans a commencé à changer.

«A partir du moment où mon mari a été menacé, on changeait d'endroit. Alors là, elle a commencé à changer. A Arzew déjà, nous avons quitté la maison puis nous avons erré de maison en maison. Puis nous avons décidé de quitter le pays après qu'on ait égorgé le collègue de mon mari.»(30 ans, Isère)

Depuis l'errance semble se poursuivre. La famille est passée de l'hébergement chez une parente à l'hébergement en hôtel puis en centre d'accueil. Sa demande d'asile a été rejetée et il va falloir qu'elle quitte bientôt le CADA. Pendant tout ce temps là, le comportement de leur fillette n'a pas cessé de changer.

«Depuis bientôt un an, Houda se réveille précipitamment, fait des cauchemars. Elle criait à un moment donné : « le loup, le loup ! ». Maintenant elle pleure. On ne sait pas pourquoi. Ni à l'école, ni avec les amis, elle ne parle. A l'école, les camarades, la maîtresse m'ont dit : on voudrait bien connaître le son de sa voix.»

Au début les parents avaient décidé de ne rien dire à leur fille des raisons de leur départ. Par la suite, probablement sur le conseil des psychologues qui suivent l'enfant, ils ont changé d'attitude. Ils acceptent maintenant de lui parler et de répondre à ses questions. Mais la souffrance de l'enfant vient probablement moins de ne pas savoir la vérité que de sentir ses parents préoccupés, perturbés par leurs problèmes et donc moins disponibles pour elle. Elle est manifestement en quête d'une image d'adulte protecteur qu'elle ne trouve plus chez ses parents. Elle parle beaucoup de sa grand-mère et dans le foyer elle fréquente plutôt des grandes filles de 12 à 15 ans que les enfants de son âge.

Elle éprouve même une compassion pour ses parents, ce qui suscite chez elle un désir de les soigner, de leur venir en aide qu'elle exprime ainsi :

« Je voudrais devenir médecin pour soigner papa et maman. Maman pleure, papa est triste. »

Toutes les familles rencontrées n'ont pas été confrontées à des menaces susceptibles de leur laisser entrevoir la possibilité de leur mort. Dans ces cas là, les enfants n'ont pas été associés aux peurs de leurs parents, à l'écho plus ou moins amplifié de drames vécus par ceux-ci. Certaines familles restent très floues sur les raisons qui les ont obligées à partir. Elles mettent en avant le fait que cela réveille de mauvais souvenirs. Elles disent ne pas vouloir en parler à leurs enfants pour leur éviter aussi de se remémorer des épisodes douloureux.

Quelques unes ne mentionnent même aucun épisode de caractère sérieusement menaçant et présentent leur démarche comme n'importe quel type d'immigration. La volonté de quitter son pays parce que l'on s'y trouve mal pour une raison ou une autre leur semble en soi suffisante pour justifier la demande d'asile adressée à la France. Il y a manifestement un manque d'informations chez ces familles.

Une femme originaire du Congo Brazzaville dit être partie à la suite d'un conflit conjugal.

« J'ai eu des problèmes avec le père de mes enfants. Il a pris une autre épouse. Il a négligé les enfants. Ma grande sœur les a pris en charge. Il donnait de l'argent mais il ne s'en occupait pas. »

Arrivée d'abord chez une parente à Nice, elle a ensuite demandé l'asile puis fait venir ses enfants les uns après les autres avec «des passeports d'emprunt.»

Elle se retrouve actuellement avec ses cinq enfants dans un CADA où elle se plaint de l'inconfort et de l'isolement. Ses enfants sont insatisfaits eux aussi de ce cadre de vie mais elle reste d'un optimisme inébranlable pour la suite de sa démarche.

« Ils disent ici on marche à pieds. A Brazzaville, on avait une voiture. Là bas on avait une grande maison, ici on est plusieurs dans des petites chambres. Je leur dis quand on aura le statut, on pourra choisir le logement qu'on veut. »

Nullement inquiète quant à l'issue de la procédure, elle se voit bientôt nantie d'un travail qui lui permettrait d'aider ses proches au pays comme dans toute trajectoire d'immigrée économique.

« J'ai ma mère au pays qui souffre. J'ai d'autres enfants au pays. Il faut que je travaille pour les aider. »

En fin ce compte, elle fait preuve d'une grande sérénité face à l'avenir.

« Si je n'ai pas le statut, je reste ici quand même. La France ne va tout de même pas me jeter dehors ! »

Une histoire comme celle-ci fait aussi partie de la réalité de l'univers des demandeurs d'asile. A côté de véritables drames qui ont marqué à jamais les familles qui les ont vécus, il y a aussi des cas semblable à celui-ci, presque folkloriques et dont on pourrait sourire si l'inconscience de cette mère n'annonçait pas de nombreuses difficultés à venir pour les enfants qu'elle a entraînés derrière elle.

C) La vie sociale et la vie familiale

La vie en centre d'accueil

Les centres d'accueil qu'il s'agisse de CADA ou d'AUDA sont installés dans des bâtiments conçus à l'origine pour héberger des travailleurs immigrés vivant en célibataires. C'est ce que l'on a longtemps appelé des foyers-hôtels et qui sont officiellement dénommés aujourd'hui des résidences, même si le terme de foyer est encore dans les faits utilisé très souvent. Ces bâtiments n'ont pas été conçus pour loger des familles. Ils sont composés d'« unités de vie » comprenant des chambres individuelles, un bloc sanitaire et une cuisine-salle-à-manger équipée qu'il faut se partager entre plusieurs occupants. Certains établissements comportent des studios équipés de sanitaires. Mais la plupart du temps, on reste assez loin de l'espace intime de l'appartement familial. Vivre en centre d'accueil implique donc de partager d'assez près l'espace quotidien avec des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes habitudes de vie domestique, la même notion de l'hygiène et du bruit, le même mode de consommation alimentaire. L'utilisation des espaces communs peut faire l'objet de conflits entre voisins. Les familles hébergées sont de toutes façons confrontées à la nécessité d'établir un « modus vivendi » avec des gens qui proviennent d'aires culturelles différentes et qui appartiennent à des milieux sociaux différents. Le fait de ne pas disposer de moyens de communication linguistique directe avec le voisinage ne facilite pas les relations et pour que le vivre ensemble soit possible, il est nécessaire de recourir au personnel d'encadrement présent sur place. Les CADA et les AUDA dans une moindre mesure bénéficient d'un encadrement assez étoffé qui assure la gestion du centre, l'aide administrative, médicale et psychologique aux familles, l'animation pour les enfants et le lien avec les institutions extérieures : écoles, services sociaux, autres structures d'hébergement. Ce personnel joue un rôle important auprès des familles mais il tend inévitablement à limiter leur autonomie.

Les points de vue des adultes sur les centres d'accueil sont différents en fonction du lieu lui-même, de la durée du séjour qu'ils y effectuent et surtout de ce qu'ils ont connu avant comme mode d'hébergement.

Ceux qui ont séjourné quelques mois dans un hôtel bas de gamme ou dans un centre d'hébergement destiné à des populations marginales ont tendance à considérer que les foyers représentent un niveau de confort appréciable.

C'est le cas de cette famille iranienne qui a connu tous les hébergements provisoires de la région lyonnaise

« On a passé 15 jours au mail à Perrache après centre de transit à Villeurbanne, après CADA... On a eu le statut en juin 2001 assez vite par rapport à d'autres, après au centre Pierre Valdo avant d'avoir l'appartement. Le transit très sale mais le cada ça va. Pierre Valdo ! catastrophe, chambres vieilles, très sales, le CADA mieux. » (*Iranienne, 38 ans, deux grandes filles*)

Par contre les familles qui ont connu un mode d'hébergement un peu plus satisfaisant avant d'arriver en foyer sont plus critiques sur le niveau de confort de ces établissements.

Une famille algérienne de 8 personnes dit s'être sentie plus à l'aise dans le T2 où elle a séjourné dans une résidence récente que dans le foyer. Les critiques portent surtout sur l'inadéquation de ce type d'espace pour la vie familiale.

« A chaque fois je dois me déplacer, nous avons des chambres différentes, c'est-à-dire un peu éloignées, pas l'une devant l'autre. Comme mon fils, il est au bout de l'ascenseur, tout à fait au bout du couloir, donc pour manger il doit venir jusque là... Les autres sont en face des douches, donc c'est un peu loin. Chaque fois, je dois les réveiller à sept heures du matin, chaque fois je dois aller voir s'ils ont fait leurs devoirs, c'est tout un problème pour moi. » (*Algérienne, 41 ans, Villeurbanne*)

Le foyer n'apparaît pas comme un habitat normal pour des familles. On met en cause l'exiguïté des chambres.

« Le grand problème, c'est l'espace. Même les enfants n'ont pas la place pour être à l'aise, ça suffit pas, c'est trop serré. Du coup, on ne peut pas inviter des gens. Les gosses ont honte d'inviter des amis. » (*famille angolaise, 6 enfants, Pierre-Bénite*)

Le foyer apparaît comme un type d'habitat stigmatisant pour les familles, dans la mesure où il garde l'image d'un habitat pour célibataires. Les parents constatent que leurs enfants sont confrontés à la honte quand ils avouent vivre en foyer

«Les enfants disent que c'est mal vu d'habiter en foyer. Par rapport à ses copains de classe tout ça, Mehdi m'a dit que jusqu'à présent, personne ne sait qu'il habite dans un foyer. Une fois, sans faire attention, il a pris la clef de sa chambre et un arabe lui a dit : « Ah, cette clef, je sais ce que c'est, c'est dans un foyer. Parce que moi aussi, j'ai eu la même clef, j'ai habité dans un foyer »...il serait mort de honte.. surtout qu'il sort avec des Françaises.. Il essaye au maximum de cacher qu'il vit dans un foyer. » (*Algérienne, Villeurbanne, à propos de son fils de 16 ans*)

Mais le véritable problème, c'est la promiscuité, la difficulté de préserver une véritable intimité familiale

« Ici, c'est public, pas privé. Il faut supporter les cris, les gens qui parlent fort, la cuisine commune que les gens laissent sales après leur passage, c'est dur.. » (*Famille tchéchène, La Verpillère*)

Dans tous les établissements où nous avons enquêté les CADA ou les AUDA partagent les locaux avec les occupants traditionnels de la résidence SONACOTRA, c'est-à-dire des travailleurs vivant en célibataires, le plus souvent des Maghrébins âgés. Même si les deux populations occupent des étages ou des cages d'escaliers différentes, il y a tout de même des moments de rencontre. Les échos renvoyés par le personnel des CADA laisseraient plutôt entendre que les relations entre ces deux types de clientèle ne sont pas très bonnes.

« Les vieux Maghrébins étaient contents au début de voir les enfants arriver au foyer. Ils leur donnaient des pièces pour aller leur faire quelques courses et s'acheter des bonbons. Mais maintenant, ils se sentent en minorité face aux familles. Ce sont des enfants très vivants et très bruyants. Il y a eu une concurrence entre les vieux Maghrébins et les ados pour la salle de télé, des conflits. La salle de télé a du être fermée. » (*Animatrice, CADA Isère*)

Ces difficultés de cohabitation sont confirmées par quelques enfants :

«Il y a d'autres célibataires ici qui ne sont pas gentils. Si on s'appuie sur leurs voitures sans faire de mal, ils crient, ils ne sont pas contents. Ils râlent tout le temps après nous.» (*11 ans, originaire d'Azerbaïdjan*)

Pour certains, la présence des célibataires éveille des craintes pour les femmes et les filles.

« Ce qu'il y a de pas bien dans ce foyer, c'est les célibataires qui boivent trop, se bagarrent. Moi, j'ai peur pour mes sœurs. Moi, je peux me défendre. Elles, elles veulent jouer. J'ai peur qu'elles se fassent agresser. Il y a des dingos. J'aurai préféré les familles seules dans un foyer et un autre foyer pour les célibataires. » (17 ans, originaire du Congo)

Même quand elles sont dans l'espace qui leur est réservé les familles sont malgré tout confrontées à une certaine promiscuité. Il y a bien sûr la présence d'hommes et de femmes dans les mêmes lieux qui provoque de la gêne.

« Nous sommes deux familles pour deux toilettes et deux douches communes. C'est trop peu. Quand il y a un homme dans la douche, moi je n'entre pas parce qu'il est grand. Il me voit. Il n'y a qu'une barre. » (Angolaise, 29 ans)

La question de la propreté est souvent évoquée. Les familles résidentes ont souvent tendance à associer le manque d'hygiène de leurs voisins à une origine différente de la leur.

« Mais il y a quelque chose que je veux demander pour plus tard, pour ceux qui vont venir après, s'ils construisent des foyers, c'est de faire des toilettes avec les chambres. La cuisine commune, ça fait rien mais les toilettes, c'est très, très dur. Il y a des gens différents, de différents pays. Je ne veux pas dire ça, je ne suis pas contre la différence mais il y a des gens qui ne sont pas propres, qui s'en fichent. » (Arménienne, 23 ans)

La question de la cohabitation entre familles provenant d'aires culturelles différentes est souvent évoquée. Les personnes interrogées disent être dans l'ensemble plus à l'aise avec des voisins qui leur sont proches par l'origine.

« Au début, il y avait des gens qui avaient le même culture que nous alors ça va. Après, c'était pas pareil. C'est une question de chance. » (Iranienne, 38 ans)

Ce sont surtout les personnes qui ont quitté les foyers qui se montrent les plus explicites quant aux difficultés de cohabitation entre gens différents. Ceux qui sont encore dans les centres ont tendance à se censurer davantage sur ce sujet, sachant que de toutes façons, ils ne peuvent pas espérer une amélioration de leurs conditions de vie à court terme et qu'il faut supporter les difficultés du moment.

« J'ai eu beaucoup de problèmes avec les voisins, pas tous, ça dépend ! Tu t'habitues à une famille surtout quand tu t'entends bien. Après elle part et tu ne sais pas sur qui tu vas

tomber...Tu vois plusieurs visages. Moi, je ne fais pas la prière mais une amie qui fait la prière, pratiquante, tu vois. Eh, bien elle se retrouve avec des gens qui boivent du vin, qui laissent les bouteilles sur la table, à la cuisine, partout, c'est dur ! Elle ne veut pas nettoyer à leur place. Il faut faire attention à ça. On doit essayer de mettre les gens de même culture ensemble.»(Algérienne, 34 ans, actuellement en appartement après deux ans passés en CADA)

Ce ne sont pas toujours les différences d'habitudes alimentaires liées à la religion qui provoquent les conflits de voisinage. C'est un ensemble de comportements par rapport au bruit, à l'occupation des locaux, l'entretien. Certaines populations sont explicitement désignées par d'autres comme fauteurs de troubles. La jeune femme algérienne poursuit ainsi sa critique du voisinage dans le centre d'accueil où elle a vécu :

« Je vais te dire, le plus difficile, ce sont les Africains. Ce n'est pas du racisme, je suis aussi une Africaine en quelque sorte. Mais eux, ils vivent cool. Rien à foutre ! Ils rigolent, reçoivent leurs copains avec plein d'enfants qui courent, font du bruit, cassent. Pas d'horaires, insouciant ! Tu discutes gentiment. Rien à faire ! Ils ne sont pas tous comme ça probablement mais tu peux demander, faire une enquête et tu verras. Tout le monde se plaint des Angolais ou des Congolais. Ils vivent autrement. »

Certains seraient partisans d'une séparation des gens en fonction de leurs origines.

« Je pense qu'il vaut mieux mettre les Arabes avec les Arabes, les Africains avec les Africains et les Asiatiques avec les Asiatiques » *suggère une jeune femme irakienne qui a passé elle aussi deux ans en CADA.*

Son mari exprime toutefois un avis totalement différent :

« Je ne suis pas d'accord avec toi. On est venu en France pas pour habiter comme on le voudrait...Avec tous les demandeurs d'asile qui arrivent, les foyers existant ne suffisent pas. ...Et puis, c'est montrer qu'en France, plusieurs nationalités cohabitent. Regarde, après, quand tu habites seule, dans ton appartement, il y a plusieurs ethnies dans l'immeuble. C'est ça la France. Et c'est mieux ainsi. Sinon, tu crées des ghettos. » (Irakien, 37ans).

Pour lui, les difficultés de cohabitation sont moins liées à des différences de culture qu'à un manque d'éducation.

« Certains comprennent le mauvais côté de la liberté. Certains sont arrivés de pays où il y a la dictature et après on les lâche. Pourtant, le respect de l'autre s'apprend tout jeune. »

Les personnes qui vivent actuellement en foyers témoignent de différentes expériences qui les amènent à faire la part des choses.

« La chambre est trop petite, les deux grandes filles dans une seule chambre, c'est trop difficile. Toujours, chaque nuit, après que tout le monde va dormir, elles vont étudier. Parce que ça fait trop de bruit, elle n'arrivent pas à étudier...C'est quand même sympathique de pouvoir discuter avec toutes ces personnes. Tout le monde habite ensemble et on finit par se faire des amis. Ici il n'y a pas de disputes, je sais que sur d'autres étages, ce n'est pas le cas. »
(Tchétchène, 47 ans, AUDA Isère)

Pour d'autres, la vie en foyer exige de la tolérance.

« Dans le foyer, c'est pas évident. Pour moi, je n'ai pas commencé ma vie ici. Je suis habituée à vivre chez moi. Là, il faut vivre en communauté, il faut se supporter, il faut se bousculer, il faut avoir un gros cœur, ça demande à se dépasser...On vient tous de milieux différents. Lorsqu'un a besoin de dormir, l'autre a besoin de chanter, d'écouter de la musique. On fait tourner la machine à laver dans la nuit. C'est pas toujours facile. Il faut être tolérant. »(Congolaise, 41 ans, 3 enfants, Isère)

Il y a tout de même des cas où les difficultés de voisinage se transforment en véritables conflits. Certaines personnes qui se sentent faibles et isolées disent faire l'objet d'agressions constantes de la part de leurs voisins.

« Pour moi, c'est un problème dans ma situation. Je suis seule, asiatique, mongole. Ils ne sont pas de notre nationalité, tout ça. Une fois qu'on a habité ici longtemps tout le monde connaît la vie privée de l'autre. Et là, ça commence les problèmes. Si quelqu'un fait des problèmes à mon garçon, je ne peux pas le protéger, je n'ai pas de mari. Et ça donne des problèmes de plus en plus graves, jusqu'à la menace, la bagarre...ça peut aller jusqu'au crime...Trop de mélange de nationalités, sans politique...par exemple, j'étais entre quatre familles tchétchènes dans mon étage. En plus les gens musulmans sont très différents. Ils viennent d'un pays où il y a la guerre. Déjà, ils sont devenus cruels...Pour un petit problème, ils commencent à faire des menaces : de tuer, de jeter par la fenêtre...Je me suis retrouvée en minorité, ce n'était pas

équilibré. Ils occupaient toute la cuisine, mes enfants et moi, on n'avait pas le droit de s'asseoir. ...Parce que je parlais russe, ils ont commencé à m'insulter.. Je les ignorais mais ils voulaient m'énerver...ils parlaient très fort quand mes enfants étaient malades ou ils disaient que j'étais moche, n'importe quoi.. » (Mongole, 37 ans deux enfants, AUDA Isère)

Les équipes qui gèrent les centres d'accueil sont conscientes de ces difficultés de cohabitation entre familles d'origines différentes. Elles font le constat qu'il y a peu de liens qui s'établissent entre adultes de culture différente et que les familles hébergées ont tendance à se regrouper selon des affinités culturelles. Ainsi au CADA de Saint Michel de Maurienne où l'ensemble des familles provient soit d'Afrique centrale soit d'Europe de l'Est, la direction constate que quand une activité attire les familles de l'une de ces deux zones, ceux de l'autre groupe n'y participent pas. Le maintien de la coexistence pacifique entre les deux groupes tient à l'équilibre numérique qui a pu jusque là être préservé. Il est certain que lorsqu'une population devient minoritaire, elle fait l'objet de pressions de la part des autres et que sa vie devient de plus en plus difficile. L'expérience des discriminations dont on a pu être victime dans son pays n'instruit que ceux, relativement rares, qui ont une très haute conscience politique et qui sont prêts à pratiquer et à prêcher la tolérance. La plupart des familles ont plutôt tendance à reproduire ce qu'elles ont subi elles-mêmes quand elles sont face à plus faibles qu'elle, même si ce n'est qu'à travers des mesquineries.

Il y a tout de même des liens d'amitié très solides qui s'établissent entre des gens différents à la faveur du séjour en CADA et une tendance à la compassion entre personnes ayant connu des drames semblables.

« J'ai rencontré une jeune femme d'origine algérienne, Yasmina. On est devenues amies. Il vaut mieux une ou deux amies que plusieurs, ça fait des histoires. Elle m'a soutenue quand il y avait la guerre en Irak. J'étais triste surtout quand je voyais chez ma sœur la télé irakienne avec les témoignages. Et moi, j'étais triste quand il y a eu le tremblement de terre à Alger. » (Irakienne, chrétienne, 3 enfants)

La vie dans un univers pluriculturel permet d'avoir des amitiés électives et de prendre ses distances par rapport à l'emprise de la communauté.

« Je ne fréquente pas trop la communauté irakienne parce qu'il y a toujours des ragots. Yasmina, c'est pareil, elle ne fréquente pas trop la communauté maghrébine. Ils lui créent des

histoires parce qu'elle n'a pas le comportement d'une femme, comme ils voudraient, eux. Nous, on fait pas de différence entre musulmans, juifs, chrétiens. La religion est dans le cœur et même en Irak on était habitué à vivre ensemble sans problèmes. C'est toujours politique, idéologique les histoires entre communautés religieuses. Pour les gens ordinaires, pas de problème ! »

Certes, la majorité des personnes interrogées dit préférer les relations avec les compatriotes qu'avec des étrangers et les conditions de vie dans un centre d'accueil, avec la promiscuité qu'elles imposent et les conflits que cela peut susciter exacerbent les mésententes entre gens provenant d'aires culturelles différentes. Mais au fil du temps il est possible de se lier à des personnes venues d'autres horizons avec lesquelles on se découvre des affinités et de constituer ainsi un réseau d'amitiés susceptible d'atténuer le choc de l'isolement qui est ressenti quand on quitte le centre.

« J'avais quatre vraies amies, comme une famille, une vraie famille : une iranienne, c'est une sœur pour moi. Son mari nous a aidé quand on s'est installé. C'est lui qui a mis le papier peint et fait la peinture. Ce n'est pas son métier mais il sait faire...une autre amie, algérienne, une Kossovare et une Somalienne. On était toujours ensemble. Comme j'emène la petite à l'école là-bas alors, je passe les voir. » *(Algérienne, 34 ans, réfugiée statutaire, sortie du CADA depuis six mois après deux ans de séjour)*

Dans ce cas, même si ces quatre femmes sont toutes originaires de pays musulmans, il y a tout de même un assez large éventail d'origines représentées dans leur groupe. Dans le cas précédent, même s'il y avait différence de religion et de nationalité, les deux amies étaient toutes deux arabophones. Au cours de cette enquête, nous n'avons pas trouvé de personnes ayant lié amitié avec des gens provenant d'aires culturelles très différentes de la leur. Cela ne signifie pas que ce soit impossible pour autant et ce serait sans doute d'autant plus possible si les centres d'accueil permettaient la rencontre de gens différents dans un contexte moins marqué par les difficultés de cohabitation.

Les relations avec le personnel

Le personnel des centres d'accueil fait partie intégrante de la vie des familles hébergées. Pendant toute la durée du séjour, il constitue la principale ouverture sur la société d'accueil et représente le premier soutien auquel on peut faire appel en cas de difficultés. Les relations entre les familles et le personnel sont dans l'ensemble très bonnes. Elles ne sont jamais de nature purement fonctionnelles. Certes, les familles voient avant tout dans les équipes travaillant dans les centres d'accueil des professionnels mis à leur disposition pour les aider dans leurs démarches administratives, leurs problèmes de santé, leurs relations avec l'école fréquentée par leurs enfants et leurs divers besoins vis-à-vis du monde extérieur. Mais elles apprécient la disponibilité et la proximité de ce personnel, son attitude volontiers compréhensive voire compassionnelle à leur égard. Elles prennent surtout conscience de ces qualités quand elles sont sorties des centres d'accueil et quand elles se trouvent face à d'autres agents de l'administration et du travail social qui ont une attitude beaucoup plus neutre et parfois beaucoup plus froide et rigide à leur égard.

Les familles jugent surtout à partir d'autres expériences. Pour ceux qui sont restés longtemps hébergés en hôtel, la présence dans les centres d'accueil d'un personnel disponible représente un plus considérable. Même les personnes qui disposent dès leur arrivée d'une certaine capacité d'autonomie apprécient le soutien de l'équipe en place dans le centre d'accueil :

« Ici, par rapport à l'hôtel où ça n'existe pas du tout, quelqu'un vous accompagne dans vos démarches. On sent toujours quelqu'un qui aide à trouver une solution aux problèmes administratifs....La procédure longue, l'attente difficile, la loi, le système juridique, au début, c'est important d'être accompagné. On ne connaît pas les démarches même quand on est privilégié comme moi qui maîtrise le français. Imaginez ceux qui ne parlent pas la langue. Même moi, je ne sais pas comment monter un dossier administratif. Il y a des gens spécialisés, c'est mieux. On nous a beaucoup aidés. On ne remerciera jamais assez. »
(Soudanais, 37 ans, interprète dans son pays)

Quelquefois l'appréciation portée envers le personnel prend des aspects d'éloge dithyrambique teinté même de lyrisme.

« Le bureau, bien, très gentil...François et Gaëlle, c'est eux qui nous aident à supporter les difficultés de la vie quotidienne. François a un esprit équilibré, formidable, Kamel aussi est « super ». Grâce à lui, on oublie notre misère. Gaëlle, c'est comme une rose au milieu du bureau. Quand on ouvre la porte et qu'on la voit, l'espoir renaît en nous. Vraiment, c'est une rose posée au milieu de la pièce. C'est un plaisir pour les yeux et le cœur ! » (*Soudanais, 34 ans, ingénieur agronome*)

(Afin de ne pas attenter à la modestie légitime des membres du personnel, nous avons changé leurs prénoms dans cet extrait d'entretien)

Au-delà de l'appréciation de l'aide apportée sur le plan administratif et social, certains soulignent la dimension affective de la relation avec les membres du personnel.

« Ce que j'aime, c'est les gens en bas. Ils sont très gentils et ont aidé beaucoup, beaucoup et tout le monde pas que pour moi. Je suis très contente avec eux. Mes parents, hier discutaient : les gens du bureau sont comme notre famille. Ils connaissent tout sur nous et on se confie à eux. » (*Arménienne, 23 ans*)

On regrette d'autant plus cette dimension affective de la relation avec le personnel des CADA qu'une fois obtenu le statut de réfugié et une fois installé dans son propre logement, on découvre une relation beaucoup plus difficile avec le personnel des administrations et des services sociaux que l'on doit fréquenter.

« Le bureau était très gentil. Ils venaient nous voir une fois par jour. Si on avait un problème, on était bien reçu parce que quand on arrive de loin, on n'a pas le moral, on a besoin d'être écouté, bien accueilli. On a senti la différence après.. aucune attention. On avait la carte mais pas le moral...déprime...une assistante sociale raciste..

C'est-à-dire ils font leur travail à la dégoûté, aucune passion pour ce qu'il faut faire...

Dans cent ans, je me rappellerai des gens du foyer.. » (*Famille iranienne, statutaire depuis deux ans au moment de l'enquête*)

Le contraste entre l'attitude bienveillante du personnel des centres d'accueil et l'attitude froide et parfois revêche des agents des services publics que l'on fréquente par la suite amène certains à formuler des jugements particulièrement négatifs au sujet de l'administration française.

« Déjà, au pays, on était humilié par les sbires de Saddam et ici par les agents de la préfecture qui te reçoivent mal...Moi, je dis que ceux qui sont appelés à accueillir le public et les exilés fragilisés par leur exil, il faut les choisir justement et mettre les autres dans les bureaux derrière. Quand on recrute, on fait attention à ça, c'est important, c'est l'image de la France qui est en jeu. » (*Irakienne, 33ans, statutaire*)

Pour certains, c'est à partir de cette découverte de la difficulté de la vie au sortir des centres d'accueil que se réalise une prise de conscience sur les effets pervers du système d'accompagnement mis en place dans les centres et qu'émergent des critiques par rapport à lui. Ce système est alors perçu comme un système d'assistance qui tend même à l'infantilisation des familles hébergées.

« Au foyer, on nous sort, on organise des choses, des sorties, des excursions en groupe c'est vrai mais en même temps, on n'est pas libre...on est traité comme des enfants.. On organise tout pour toi, c'est bien et c'est pas bien. On nous convoque quand il y a des problèmes entre voisins. On nous fait des réprimandes...Moi, je me suis sentie humiliée. Je ne suis pas la seule, tu peux demander. » (*Algérienne, 34 ans, statutaire*)

Pour cette femme, la situation d'assistée a pu être vécue comme humiliante mais elle s'aperçoit surtout qu'elle a des conséquences handicapantes quand on doit vivre de façon autonome.

« Au foyer, tu as besoin d'un médecin, ils téléphonent et prennent rendez-vous. Pendant trois ans on s'est habitué après, c'est difficile quand on se retrouve seul. C'est comme si on recommençait une vie à zéro. Peut-être qu'on prend de mauvaises habitudes. Il faut dire que l'OFPPRA te fait attendre des années alors, bien sûr...Et puis, tu ne peux rien faire, pas travailler. »

Pour beaucoup, c'est cette inactivité forcée qui fait ressentir le système de prise en charge en centre d'accueil comme un système infantilisant.

« Ici, on est comme des petits enfants à qui on donne la becquée comme des petits oiseaux alors que j'ai trente-huit ans et j'ai la force pour travailler. Je ne suis pas handicapé. »(*Angolais, actuellement en CADA*)

Les plaintes sur l'oisiveté à laquelle la loi condamne les demandeurs d'asile dans l'attente d'un éventuel statut de réfugié sont une constante dans les propos des personnes interrogées. Ils mettent souvent leurs problèmes sur le compte de cet ennui qui leur pèse. Pour certains les querelles avec les voisins sont liées à l'énervement que provoque l'oisiveté.

« Difficile, difficile quand mélangés et beaucoup de monde et tous énervés, soucis, alors ça fait des histoires » (Angolaise, 29 ans)

Les conflits entre voisins tendent à rendre encore plus indispensables la présence du personnel qui a seul l'autorité pour intervenir. Mais les décisions prises ne satisfont pas toujours les familles hébergées et leur laissent encore plus l'impression d'être traitées en mineurs.

« Chacun, il vient avec son caractère, ses coutumes, sa compréhension. Les noirs avec les blancs... bagarre ! Alors le bureau il a changé de place. La semaine dernière, bagarre encore ici, en haut. Ils n'ont pas envoyé loin. Ils ont changé d'étage, c'est tout. Ils font comme ils veulent. » (Angolaise, 29 ans)

L'inactivité provoque une sensation d'enfermement et le foyer apparaît comme une prison. Certains disent se sentir contrôlés et réduits à un état de dépendance qu'ils supportent mal. Le fait de ne pas pouvoir travailler joint au fait de dépendre pour ses besoins essentiels du pécule octroyé par le centre accentue l'impression d'enfermement dans un système infantilisant.

« Le foyer, c'est dur, nous sommes surveillés, nous nous sentons surveillés en permanence... Je suis adulte, je suis assis, je dors, je ne fais rien. C'est ça qui est difficile. Alors ma tête ne marche pas bien... On est enfermé comme un prisonnier. Il faut attendre qu'on te donne les sous. Si on travaillait, ce serait mieux pour la famille. Cela fait deux ans et demi qu'on vit avec difficultés » (Angolais, 38 ans, cinq enfants)

Le temps joue bien sûr comme un facteur aggravant la dépendance. Les seules activités de loisirs accessibles aux parents sont organisées par le personnel des centres d'accueil. Au début les gens apprécient d'être ainsi pris en charge mais à la longue, ils vivent cela comme une dépendance pénible, comme le remarque une jeune femme algérienne, mère d'un enfant handicapé qu'elle ne peut confier à aucune institution et qui de ce fait ne peut pas participer

aux activités proposées mais peut ainsi prendre de la distance et formuler des jugements pertinents sur le comportement des familles hébergées.

« Moi, je me plains de ne pouvoir participer aux activités et d'autres se plaignent qu'il n'y ait que des activités organisées par le foyer, toujours le foyer. Il y en a qui disent qu'ils aimeraient voir d'autres gens, faire des choses ailleurs, en dehors du contrôle des gens du foyer. Tout est organisé, balisé. Les gens sentent comme un contrôle sur tout. Au bout de deux ans ça pèse. Au début, les gens aiment bien. Ils ont besoin d'être cadrés. Après, c'est lourd. »(Algérienne, 36 ans)

Certains intervenants sociaux sont conscients de la dépendance dans laquelle le système met les adultes et des risques de glissement vers une attitude d'assistés, perpétuellement mécontents sans cesser pour autant d'être passifs. Ils ne disposent toutefois que de peu de moyens pour changer les choses. Ils n'ont pas non plus d'orientation très précise de la part de la direction pour cela. Ils envisagent surtout d'ouvrir les centres d'accueil à leur environnement social afin d'augmenter les possibilités de contact entre les familles hébergées et le voisinage. Mais ils doivent pour cela tenir compte de l'obstacle que constituent les représentations qui sont encore dominantes à propos des foyers.

« L'objectif, ce serait que le foyer devienne ouvert sur le quartier. On a un projet. On va mettre en place des animations cuisines qui seront ouvertes sur la ville. Il y a des groupes de femmes du quartier, elles pourront venir quand elles voudront à ces ateliers de cuisine sur lesquels on fera un échange de savoirs. On veut surtout pas fermer le foyer. Trop longtemps les SONACOTRA c'étaient des mini prisons en tout cas dans les représentations.. Donc on récolte un peu ce passif aussi dans la tête des habitants plus l'image véhiculée par les média liée aux demandeurs d'asile qui seraient des clandestins. » (animateur, AUDA banlieue lyonnaise)

Mais en dehors des difficultés à ouvrir les centres d'accueil à l'environnement, il y a aussi les demandeurs d'asile eux-mêmes qui ne sont pas forcément disposés à se mobiliser pour des animations dont le contenu peut leur apparaître a priori futile même si elles débouchent sur des contacts plus concrets avec la société locale et leur permettent d'entrevoir une autre réalité que celle des centres d'accueil. Il n'est pas sûr qu'ils aient la disponibilité d'esprit

pour construire des projets et s'engager dans des actions qui leur demanderaient une forte participation personnelle.

Pour certains, l'inactivité forcée laisse trop de place aux soucis quant à l'avenir et aux souvenirs des problèmes passés pour qu'ils puissent se consacrer à une activité intellectuelle. Beaucoup avancent cette raison pour expliquer le fait qu'ils ne vont pas suivre de cours de français.

« Mais surtout, surtout, travailler ! La loi, c'est comme ça...rester dans la chambre, télé, dormir. C'est une catastrophe ! Nous, travailler beaucoup, tout le temps, là-bas. Ici c'est catastrophe...Aujourd'hui la tête pas libre pour apprendre. Oublie tout. Apprend ici, pas loin mais quelques heures et trop de soucis »(Arménienne, 51 ans)

Rares sont ceux qui parviennent à faire de leur temps libre un usage susceptible de leur apporter ensuite des atouts supplémentaires pour pouvoir assumer leur autonomie quand ils auront quitté le foyer.

L'oisiveté conduit plutôt à des états dépressifs ou des états d'énerverment constants qui omnibulent l'esprit et ne favorisent pas l'activité des gens.

« La tête chauffe. C'est trop dur quand tu ne travailles pas. Tu te mets au lit, il te faut des comprimés pour dormir »(Angolais, 38 ans)

« Ici, donner argent.. gentil...mais moi, je veux travailler...Moi, ici toujours comme malade, toujours fumer...moi fumer beaucoup, énervé, cigarettes cher..»(Arménien, 40 ans, cordonnier)

Quand les centres sont isolés et mal reliés à la ville par les transports, les gens sont encore moins à même de rechercher les contacts qui leur permettraient de connaître autre chose que le foyer.

Pour plusieurs occupants du CADA de Saint Michel de Maurienne, petite ville de trois mille habitants à une soixantaine de kilomètres de Chambéry, l'impression d'isolement est très forte et conjuguée à l'attente de la réponse de l'OFPPRA, elle est une source de découragement vis-à-vis de toute entreprise personnelle.

« Le CADA, ça ne me plaît pas. Pourquoi ? parce que je ne l'ai pas choisi, moi ! Et non seulement je ne l'ai pas choisi mais c'est comme si je suis dans une petite boîte, confiné, et je ne sais pas comment m'exprimer mais j'ai une vie de presque oisiveté et cette vie là, ça ne me plaît pas...je me sens isolé par rapport à la société et par rapport à mes activités traditionnelles que j'ai toujours fait dans mon pays. Je me sens isolé et puis trop enfermé envers moi-même et par ce côté-là, ça ne me plaît car j'ai envie d'être actif et j'ai tous les talents pour être actif mais le fait que je sois enfermé en attendant la décision de l'OFPRA, cette attente là me rend parfois mal à l'aise. » (Congolais, 39 ans, au CADA depuis un an au moment de l'enquête)

L'isolement renforce ainsi la dépendance vis-à-vis du CADA. Même au niveau des loisirs, il y a peu d'initiatives venant des familles.

« Il n'y a pas de contact avec les autres. Tout est difficile ici. Monter la montagne, ça me fait mal et me fatigue. On est isolé et très fermé. ...On a des compatriotes ici mais on ne fait pas de fêtes avec eux. Nous faisons les fêtes organisées par le CADA. »(Congolaise, 43 ans, depuis un an et demi dans ce CADA)

Malgré son isolement, ce centre offre tout de même l'avantage d'avoir un terrain assez vaste autour du bâtiment. Quelques occupants y ont fait des travaux d'aménagement, ont installé des tables et des bancs pour se réunir de façon conviviale. Des pique-niques y sont organisés aux beaux jours. Certains ont entrepris des activités de jardinage.

Le centre en lui-même peut offrir quelques possibilités d'activité. Il y a d'ailleurs de la part de certains une demande de participation plus forte à la gestion de la vie quotidienne.

« Je trouve qu'il faudrait qu'il y ait une réunion entre les occupants de l'immeuble pour s'entendre sur le bon fonctionnement, par exemple une fois par mois. » (Congolais, 47 ans, banlieue lyonnaise)

Dans certains centres d'accueil, ce type de réunion semble se pratiquer régulièrement. Elles permettent ainsi de résoudre certains conflits de voisinage, ce qui laisse aux familles qui se sont impliquées un sentiment d'avoir pu faire quelque chose d'utile pour la collectivité et de valorisant pour elles mêmes.

Les adultes souffrent surtout de l'insignifiance dans laquelle les met leur inactivité et leur dépendance vis-à-vis du personnel. Pouvoir contribuer plus activement à gérer le quotidien et

à régler quelques problèmes liés à la cohabitation entre gens différents représente pour eux une occasion de se voir reconnus comme des gens responsables tout en établissant avec les voisins des relations plus positives.

« Moi, je n'aime pas les querelles. Je veux qu'on soit tous en bons termes. Nous sommes tous demandeurs d'asile. Le foyer c'est pour tous. Difficile de s'entendre, ça dépend des voisins. C'est comme pour les toilettes, on a dit : telle semaine, c'est celui-ci, telle autre c'est celui-là. Pour le ménage, aussi. On vient juste de s'entendre avec l'aide du bureau. » (*Angolais, 48 ans, Lyon*)

Une implication plus forte des familles dans la vie du centre, dans l'entretien, dans la gestion de la vie quotidienne permettrait sans doute d'éviter les tendances au repli sur soi et à la mise en cause systématique des « autres » pour tout ce qui ne va pas. Cela permettrait en outre de mettre les familles en situation de dialogue plutôt que d'évitement et de conflit plus ou moins larvé. Il y a de toutes façons peu d'opportunités pour permettre aux familles de garder encore un certain sens de leurs responsabilités et de développer une vie sociale avec les personnes différentes qui se trouvent dans leur proche environnement.

La vie en dehors des centres

La vie sociale des parents vivant dans les centres d'accueil n'est pas toujours limitée à l'univers humain que ceux-ci composent. Ils parviennent à avoir un certain nombre de contacts avec le monde extérieur, contacts bien sûr plus faciles et plus fréquents lorsque le centre est situé à proximité d'une agglomération de relative importance.

Ces contacts peuvent passer dans certains cas par la fréquentation de cours de français qui ont lieu en dehors du foyer. Ce sont des cas plutôt rares. Peu d'adultes font l'effort d'aller suivre des cours de français langue étrangère lorsque ceux-ci ont lieu en dehors du foyer où ils résident. D'ailleurs même quand ces cours se tiennent au foyer, certains n'y vont pas pour différentes raisons.

« Moi, je ne descend pas apprendre en bas, il n'y a que des femmes. Je ne me sens pas à l'aise. Hanane, (sa femme) elle, oui elle y va régulièrement. Moi, je suis allé me renseigner à l'université catholique pour le FLE. C'est cher, trop, trop.. Plus tard » (*Soudanais, 34 ans, ingénieur agronome*).

Quand il n'y a pas de cours au foyer même, certains font l'effort d'en chercher eux-mêmes ailleurs. Mais il s'agit de personnes qui ont déjà obtenu le statut ou qui sont pratiquement sûrs de pouvoir l'obtenir. Pour eux cette démarche est liée à la recherche d'un travail et c'est ce qui motive leur effort.

« Depuis septembre, on attend que des cours aient lieu pas trop loin. On attend toujours. Moi, j'ai dû aller jusqu'à Lyon. C'est loin ! J'ai trouvé tout seul à Lyon, à l'ALPES (association lyonnaise pour la promotion et l'éducation sociale) parce que l'ANPE a dit qu'il fallait que je prenne des cours de français avant tout stage. Je n'avais pas le choix. »(*Tchéchène, 37 ans, statutaire, CADA*)

Cette personne ne mentionne pas de liens créés avec les personnes rencontrées pendant ces cours. Il indique toutefois qu'une personne de l'organisme d'enseignement fréquenté lui a apporté de l'aide pour ses diverses démarches.

« Tout ce que le CADA doit faire, j'ai dû le faire tout seul. Par exemple, c'est plus une dame de l'ALPES qui m'a aidé que l'assistante sociale d'ici. »

Les personnes qui suivent des cours à l'extérieur sont rares parmi les demandeurs d'asile. Ces cours, souvent payants ne leur sont pas accessibles en raison de la modestie du pécule qui leur est attribué. Par contre pour les personnes qui ont quitté le foyer, la fréquentation de cours de français permet de se construire un début de vie sociale pour sortir de la solitude.

Une réfugiée logée dans un appartement après sa sortie du centre dit avoir rencontré dans les cours qu'elle fréquentait une personne d'une autre origine qui est devenue sa meilleure amie. Les cours sont pour elle autant une occasion de lier des contacts que de faire des progrès en français. Elle reste toutefois dans une attitude de relative méfiance par rapport aux personnes qu'elle y rencontre.

« Ici, dans l'immeuble, il n'y a que des Français. Alors, c'est bonjour, bonsoir...Je suis une femme seule, j'évite... Au centre communal, j'ai des copines et je continue à apprendre le

français. Il y a des bénévoles. Ce n'est pas comme à l'ALPES où j'ai fait quatre mois et demi de cours intensifs mais avec les femmes qui fréquentent le centre on parle français alors, c'est bien pour pratiquer la langue, échanger, partager... Ce n'est pas bien de rester seule comme ce n'est pas bien de trop, trop fréquenter... le juste milieu. »(Irakienne, 40 ans, seule avec trois enfants)

La plupart du temps, les fréquentations que les familles hébergées en foyer développent en dehors du centre d'accueil et de son proche voisinage se limitent au milieu des compatriotes ou des coreligionnaires.

Les personnes appartenant à des populations arrivées depuis peu de temps se contentent d'organiser des rencontres informelles avec des compatriotes vivant à proximité.

« On rencontre des familles tchéchènes. La preuve, ce soir c'est nous qui recevons les familles de Pont-de-Cheruy ici chez nous. Oui, on mange ensemble, on discute, on veille... Chaque semaine, on se rencontre une ou deux fois, ça dépend. Des fois là-bas, des fois ici. » (famille tchéchène, CADA Isère)

Certaines populations plus nombreuses et plus anciennement arrivées dans la région ont créé des associations. C'est le cas des Angolais.

Cette association permet surtout de rester en contact avec le pays et de transmettre des nouvelles de ceux qui sont restés là-bas. Beaucoup de familles la sollicitent pour connaître le sort de certains parents disparus ou d'enfants que l'on n'a pas pu emmener avec soi.

« Il y a une association angolaise. On se réunit chaque fin de mois à Perrache. On parle du pays. C'est par eux que j'ai été informé que mon père et mon frère ont été tués. »(38 ans, banlieue lyonnaise)

Mais au niveau de l'agglomération lyonnaise tout au moins les Angolais ont la possibilité de se retrouver dans d'autres lieux et d'avoir une vie sociale assez riche en dehors du foyer.

« Il y a une association angolaise qui nous donne des nouvelles des fois de l'Angola... Il y a le pasteur de l'église que l'on voit souvent. Il y a des magasins africains comme en Angola. On peut faire des plats africains. » (29 ans, Lyon)

L'existence à Lyon de commerces de produits africains représente pour les familles quelque chose d'appréciable. On peut s'y retrouver et retrouver les saveurs du pays. Mais c'est surtout autour de la religion que tourne la vie des familles angolaises de Lyon et des environs. Certaines fréquentent l'église pentecôtiste. D'autres se rendent dans des associations qui paraissent plus proches des témoins de Jéhovah. C'est un lieu de rencontre et aussi de réconfort. Certains fréquentent cette église pour trouver avant tout un sens à leurs souffrances et parvenir ainsi à les supporter. C'est dans la bible et les interprétations qu'en donnent les officiants qu'ils puisent des principes pour orienter leur vie présente.

« Nous allons dans une association qui s'appelle parole biblique trois fois par semaine. On nous dit : même s'il y a souffrance, il faut supporter. Les enfants d'Israël ont souffert en Égypte et ils ont fini par retourner chez eux. Dieu a créé le monde avec la parole. Tout cela nous donne la tranquillité . Après les réunions, nous avons plus d'endurance. »(famille angolaise, banlieue lyonnaise)

A travers la fréquentation de ces églises ou des ces associations bibliques, les familles rencontrent des pasteurs qui tendent à intervenir dans leur vie personnelle et dont l'influence peut s'opposer à celle des intervenants sociaux qu'ils fréquentent au foyer et aux alentours. C'est ce dont témoigne l'histoire d'une famille angolaise de huit enfants qui a eu à se déchirer à la suite d'un problème rencontré par la fille aînée. Celle-ci s'était retrouvée enceinte et a avorté sur le conseil des services sociaux mais contre l'avis de ses parents et du pasteur de l'église qu'ils fréquentaient.

Cette histoire est révélatrice des contradictions que les familles de demandeurs d'asile ont à affronter par rapport aux relations avec leurs enfants. Dans ce cas précis, les parents ont eu l'impression d'être totalement dessaisis de leurs responsabilités par rapport à leur fille et cette dernière se trouve désormais en rapport de conflit total avec eux au point où il faut la changer d'établissement de résidence.

La situation de cette adolescente de dix-sept ans est déjà particulière au départ. Orpheline, elle a été adoptée par son oncle paternel qui l'a emmenée dans son exil en France avec son épouse et leurs six enfants. Dans son entretien la jeune fille parle de rapports difficiles avec son oncle et surtout sa tante. Le personnel du foyer observe qu'elle était un peu « la bonne » de la famille, en tout cas qu'elle n'était pas traitée comme les autres enfants. A la suite d'une

relation avec un camarade du lycée professionnel qu'elle fréquentait, elle se retrouve enceinte et dissimule la grossesse à ses parents. Sur l'insistance de ses camarades elle finit par parler à sa tante de son état.

« ..j'ai dit à ma tante que j'étais enceinte. Une nuit, je suis allée la voir dans sa chambre. Elle a pleuré. Elle a pleuré pour moi parce qu'elle voyait tout ce que je devais arrêter. J'avais l'impression que je ne pourrais plus parler à ma tante. J'avais peur de ça. Quand je lui ai parlé, j'étais soulagée et j'ai attendu qu'elle dise un mot, mais elle n'a pas parlé. Je suis allée dans ma chambre et je suis allée me coucher. Elle a dit finalement : tu dois avoir cet enfant. Mais j'étais tout le temps malade, je ne mangeais pas. Il n'y avait personne pour me soutenir. Une fois, j'étais malade au lycée. Les profs ont téléphoné à la maison qu'ils viennent me chercher. Ils ont refusé. A ce moment là, ça m'a fait trop mal et je me sentais comme abandonnée, toute seule. Et c'est à ce moment là que j'ai pris la décision d'avorter...Je suis arrivée à cette décision toute seule...Après, j'ai parlé à l'assistante sociale (du lycée). Elle m'a dit : si tu veux faire ça tu le fais. J'ai téléphoné à mon copain et je lui ai dit. Il était soulagé. Je suis allée à l'hôpital, accompagnée par l'assistante sociale. »(*Angolaise, dix-sept ans au moment des faits rapportés*)

Selon la version de l'adolescente, la décision d'avorter ne lui est venue que d'elle-même. L'assistante sociale du lycée n'a fait que lui faciliter les choses et c'est l'attitude de sa famille, son manque de compassion qui l'ont poussée à agir ainsi.

La version de la tante et de l'oncle est bien différente. Elle et son mari fréquentent assidûment une église pentecôtiste qu'ils ont trouvée quand ils sont arrivés dans la région lyonnaise. Rapidement ils en ont fait le centre de leur vie sociale. Ils se rendent à l'office tous les dimanches avec tous leurs enfants et fréquentent beaucoup le pasteur et son épouse. Le mari explique ainsi leur rencontre avec cette église.

« L'église, c'est ma femme qui l'a trouvée à son arrivée. Elle avait beaucoup de problèmes. Elle a trouvé l'église à Lyon, pentecôtiste. Les amis du foyer nous l'ont montrée. Il y a des Congolais, des Angolais, des Camerounais, des Ivoiriens. On m'a amené chez le pasteur. En Angola aussi, on allait toujours à l'église. C'est la même, on prie la même chose, pentecôtiste. Il n'y a pas que des Africains, des Français aussi.. »

Le pasteur et sa femme ont joué un rôle important dans la manière dont ils ont vécu le problème de leur nièce. La tante dit les avoir fait intervenir très tôt dès qu'elle a soupçonné sa nièce d'avoir des relations avec un garçon. A chaque épisode, elle fait d'ailleurs retomber la responsabilité sur les intervenants sociaux du foyer.

« Moi, j'ai arrangé sa chambre. J'ai ramassé un papier avec des adresses de gynécologues, c'était l'écriture de l'assistante sociale(du foyer). J'ai été lui demander. L'A.S a dit : c'est moi qui ai donné ça à votre fille. Mais ma fille est encore mineure, pourquoi vous avez donné ça ? Elle a dit : pour voir un médecin et prendre des pilules. Après, j'ai demandé encore à ma fille : ah, non ma tante, je n'ai pas de problèmes. J'en ai parlé à mon mari, j'en ai parlé à mon pasteur car nous, on se réunit les mardi et les vendredi à 19 heures. J'ai parlé avec le pasteur : j'ai peur parce que nous, nous sommes des chrétiens, chez nous une fille pour avoir des relations, il faut que ce soit les fiançailles, non il faut que ce soit le mari. Le "Pasteur a dit, on va l'appeler. Maman pasteur lui a parlé. Deuxième jour enfin, elle a parlé. Après on m'a téléphoné. On a parlé tous ensemble. On a dit : elle est enceinte. Le garçon, c'est un jeune Angolais, je crois. Pour nous tu vas avoir un bébé. Parce que dans notre religion, on ne fait pas l'avortement. J'ai dit à ma fille, il fallait me parler quand le garçon t'a suivie. Tu es enceinte, tu vas avoir un bébé. Ce n'est pas un problème. Après tu vas recommencer l'école. »

Le récit se poursuit autour de la thématique de l'opposition entre la volonté des parents guidés par leurs principes religieux et l'influence des intervenants sociaux du foyer, selon elle déterminante dans la décision d'avorter prise par la nièce.

« Après, j'ai rencontré une fille à l'église qui s'entend bien avec elle. Elle me dit : tu sais, elle va faire l'avortement. Elle a parlé aux assistantes sociales de chez vous. Elles ont pris rendez-vous...L'autre fois, F (une intervenante sociale de l'AUDA) est venue ici...Je lui ai demandé. j'apprends que vous avez pris rendez-vous avec l'hôpital...quand je suis venue en France, on m'a dit c'est votre nièce, vous avez la responsabilité...spirituellement, je suis sa maman, c'est moi qui l'ait élevée...Maintenant, vous faites l'avortement sans que je sache alors qu'elle est mineure. Vous savez ce que l'A.S m'a répondu ? Elle a dit : ici, c'est la loi ! L'enfant, même à 15 ans, si elle veut faire l'avortement, elle peut le faire, même si les parents ne sont pas d'accord. J'ai commencé à pleurer. J'ai dit : même comme ça il fallait m'aviser parce que c'est ma fille. F, m'a dit, ce n'est pas moi qui ait fait ça, elle a fait la démarche avec

l'A.S de son école. J'ai dit, je connais ma fille, elle ne peut pas faire une chose comme ça sans me dire. Je l'ai appelée. Elle m'a dit que c'est ses A.S qui l'ont influencée, en disant : tu es encore jeune...tu peux pas avoir un bébé. On peut faire ça en dehors d'ici sans que ta tante sache. »

Si nous avons choisi de relater ce fait, telle qu'il a été vécu par l'adolescente et par sa famille, c'est parce qu'il met bien en relief une impression souvent exprimée par les parents, celle d'être dépossédés de leurs responsabilités sur leurs enfants par les intervenants sociaux. Ils ressentent ceux-ci comme des concurrents sur le plan éducatif. Dans le cas cité ici, se greffent aussi des problèmes de malentendus culturels et celui de l'influence de l'église et du pasteur sur la famille. Dans la plupart des sociétés africaines les responsabilités éducatives sur les enfants sont partagées entre les géniteurs et leurs proches parents. On confie souvent ses enfants à autrui et quand il y a décès, la famille proche prend en charge les orphelins sans qu'il y ait de démarche juridique d'adoption. Ici, la tante se considère vraiment comme la mère de sa nièce avec toutes les prérogatives que cela comporte alors que la loi française lui attribue juste une responsabilité. Par ailleurs la notion de majorité n'existant pas dans les cultures traditionnelles, l'oncle et la tante ne peuvent concevoir que leur nièce soit à même de prendre une décision toute seule. Pour eux, elle n'a pu être que manipulée par des personnes extérieures à la famille qui ne partagent pas leurs valeurs morales et leurs principes religieux. En outre, les grossesses précoces sont fréquentes en Afrique et si dix-sept ans est considéré ici comme un âge inapproprié pour avoir un enfant, ce n'est pas le cas au pays. Les intervenants sociaux ont eux sans doute réfléchi à partir de critères plus réalistes prenant en compte les normes admises aujourd'hui en France mais aussi la fragilité de la situation de la famille et l'isolement de la jeune fille.

Il résulte de tout cela que les parents ont eu l'impression d'avoir été trahis par les intervenants sociaux et qu'ils ont éprouvé leur impuissance par rapport au système. Ils se feront sans doute les propagateurs convaincus de toutes les rumeurs qui démontrent la permissivité excessive de la société française et son immoralité. Les enfants sont amenés ainsi à échapper à l'autorité de leurs parents et à devenir des délinquants. La tante conclue significativement :

« Il y a des lois qui favorisent la délinquance ! Moi, je vois, c'est injuste, car c'est toujours le parent qui est responsable ! C'est pas les A.S...Maintenant, je ne peux pas la contrôler, même si elle reste à la maison. Elle est libre. Et j'ai les autres qui sont petits, ça peut influencer. »

En raison du refus de sa famille de la garder avec elle, la jeune fille a été relogée dans un autre foyer et se trouve désormais coupée non seulement de ses proches mais aussi de l'église qu'elle fréquentait. Elle a peur d'assumer un tel ensemble de ruptures même si elle a découvert une sociabilité adolescente à travers le lycée et la liaison qu'elle poursuit avec le garçon qu'elle y a rencontré.

« Avant, j'avais une bonne relation avec le pasteur, maintenant, je ne vais plus à l'église. Il m'a condamnée à cause de la grossesse. Il ne peut pas comprendre la décision que j'ai prise. J'ai le sentiment que je dérange mes parents. Je n'arrive pas à parler avec eux, ça me rend triste. J'aimerais pouvoir rester mais maintenant, ce n'est plus possible. »

Les intervenants sociaux du foyer ne sont pour rien dans la décision prise par l'adolescente mais ils pensent que l'influence de l'église sur les parents est négative et que c'est elle qui a conduit à la rupture. Ils voient souvent l'intérêt des familles hébergées pour la religion comme un risque de tomber sous l'influence de leaders aux idées archaïques ou d'illuminés ou de manipulateurs malhonnêtes. De plus ils jugent que la participation des familles qu'ils suivent à des groupes religieux qu'ils perçoivent un peu comme des sectes les poussent vers un enfermement communautaire qui va à l'encontre de l'intégration individuelle vers laquelle eux essayent au contraire de les amener. S'ils acceptent de collaborer avec des associations d'obédience catholique avec lesquelles ils sont plus familiers, ils se méfient de l'église orthodoxe, de l'islam et surtout des églises protestantes.

« On a vu au foyer ce que ça faisait les musulmans tous ensemble...au bout d'un moment, c'est dangereux. ...On est dans un pays démocratique et laïc...on prend en considération l'élément culturel c'est un fait mais vous devez vivre en communauté avec d'autres personnes qui vivent de façon différente...Vous pensez bien, la religion, c'est le pain des pauvres ! On les voit tourner autour du foyer, les pasteurs, les églises en tout genre, les sectes qui essaient de voir dans ce public là des proies faciles...L'église catholique, ce sont des gens qui travaillent avec nous mais il y a des gens qui travaillent en sous-marin, on n'est pas du tout au

courant. La communauté orthodoxe on n'a aucun retour, on ne sait pas ce qui se passe, ce qui se trame.. » *(Animateur, banlieue lyonnaise)*

La méfiance du personnel des centres d'accueil vis-à-vis des entreprises religieuses visant les familles hébergées n'a certes rien d'absurde ni d'illégitime. Toutefois, ils ne voient pas que les demandeurs d'asile cherchent avant tout dans la fréquentation d'églises ou de groupes religieux à retrouver un semblant de vie sociale pour lutter contre le sentiment d'isolement et d'inutilité qu'ils ressentent du fait de leur situation.

Ceux qui ne parviennent pas à trouver un milieu communautaire ressentent une certaine solitude virant vite à la tristesse comme cette famille iranienne qui développe de ce fait une très forte nostalgie du pays d'origine et de la convivialité qui y régnait malgré l'absence de liberté.

« Il n'y a pas beaucoup d'Iraniens en France, encore moins à Lyon...les gens ne sont pas vivants ici, ils sont froids. En Iran, les gens sont dans la rue jusqu'à dix heures du soir. Même nous, on est devenus comme les Français...la maison, triste, rien...Là-bas, il y a plus d'ambiance...On est heureux même s'il y a quelques contraintes...Ici, c'est vrai, on ne porte pas le foulard. Ma mère met des jupes courtes, des décolletés et tout mais on n'est pas heureux...c'est pas pareil. » *(Statutaire, en France depuis cinq ans)*

Pour ceux qui peuvent bénéficier de la présence d'un milieu communautaire à proximité qu'en est il réellement des risques de manipulations mentales ou d'enfermement ?

La plupart des familles d'Afrique centrale fréquentent en majorité des églises protestantes où elles rencontrent surtout des gens de même provenance qu'elles. Elles ne semblent pas toujours aussi influençables que la famille angolaise dont nous avons parlé précédemment. Certaines prennent leur distance par rapport à la communauté pour éviter les commérages .

« J'évite les réunions entre Congolais, ma tête n'est pas encore bien. J'évite les fréquentations comme ça pour ne pas avoir de problèmes. Quand il y a des fréquentations comme ça, entre nous les femmes, il y a toujours des problèmes. Je n'ai pas de vrais amis, je garde une certaine réserve, j'ai des connaissances. C'est surtout des problèmes sans queue ni tête. On se chamaille un peu parce que telle personne a dit ça. Il y a des ragots, on se mêle un peu de la vie des autres. » *(Congolaise, 41 ans, seule avec quatre enfants)*

Pour cette femme, la religion est avant tout une ressource morale qui permet surtout de s'accommoder de la situation présente.

« Je remets tout entre les mains de Dieu. C'est comme quand je suis venue dans le foyer, j'ai dit au Bon Dieu de m'envoyer là où je serais le mieux avec les enfants. Je suis au foyer SONACOTRA, je pense que c'est là où Dieu a trouvé bon que je reste avec les enfants. »

Mais à travers la foi, elle parvient aussi à compatir à la souffrance des autres.

« En ce moment, il y a la guerre en Irak, on voit à la télé. Je leur dis (à mes filles) qu'on a vécu pareil. La nuit avant de dormir, je leur dis de prier pour les Irakiens. »

Elle est donc loin d'une pratique sectaire et communautaire.

La majorité des personnes interrogées qui disent pratiquer une religion sont dans la même optique. Elles vivent leur foi de façon individuelle et si elles participent à des offices ou à des manifestations collectives, c'est toujours en s'efforçant de garder une certaine distance.

Les familles de religion musulmane se disent pour la plupart peu pratiquantes. Certaines critiquent les contraintes imposées au nom de la religion et prônent un vécu de la foi limité au domaine de la vie privée.

« Moi, je suis laïc parce que pour moi la laïcité, c'est la séparation de tout ce qui est religieux de la politique. .. Pour moi, la religion, c'est une affaire individuelle, c'est entre l'individu et Dieu. On croit ou on croit pas mais la société, c'est autre chose.»(Algérien, 54 ans, fonctionnaire)

D'autres disent toutefois respecter les commandements de l'islam mais ne mentionnent aucune fréquentation de lieu de culte. La pratique religieuse est pour certains un moyen parmi d'autres de garder le contact avec sa culture.

« On fait tout pour maintenir les us et coutumes du pays. Je pétris le pain, je fais ma prière. »
(Algérienne, 30 ans)

Certaines familles musulmanes très isolées disent même abandonner toute pratique et en tout cas ne rien faire pour les transmettre à leurs enfants, comme cette femme originaire du Kosovo qui vit au CADA de Saint-Michel de Maurienne, seule avec ses deux enfants.

« Je ne fais pas la prière. Quand il y a un problème, je fais « oh, mon Dieu ! » et je fais comme ça, comme on fait en France (elle esquisse un signe de croix)...Mes enfants vivent en France alors, ils vivent avec les traditions de la France. Mais il y a un problème parce que chez nous, nous ne mangeons pas de viande de porc, mais les enfants, comme ils mangent à la cantine, ils mangent tout, mais ça c'est pas grave, ça ne me dérange pas. Ils vivent ici alors ils suivent les habitudes françaises. J'en mange pas mais j'en ai acheté pour les enfants...jamais je leur ai dit de ne pas en manger.. Pourquoi pas, mangez, mangez, nous vivons ici. »

Contrairement à cette famille musulmane isolée au fond de la Maurienne, les chrétiens orientaux qui vivent dans les foyers de l'agglomération lyonnaise peuvent fréquenter facilement des communautés de coreligionnaires importantes et bien organisées autour de leurs églises. Pour les Arméniens, qu'ils viennent d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Russie ou d'Ukraine, l'église arménienne est un lieu de rencontre qui permet d'entrer en contact avec des coreligionnaires, français depuis plusieurs générations et donc c'est une ouverture sur la société d'accueil.

Pour cette famille arrivée depuis deux ans à Lyon, c'est à travers la fréquentation de l'église arménienne que l'on fait des rencontres, que l'on peut participer à des activités et que l'on peut retrouver une vie sociale marquée par la convivialité.

« On a connu des familles arméniennes en allant à l'église arménienne...A l'église arménienne, je prends des cours de danse. J'adore ça. Après-demain, il y a un concert et je vais danser...les gens arméniens sont plus chaleureux, ça ne veut pas dire que les Français sont froids mais je me sens plus à l'aise au milieu des Arméniens, c'est la culture. ...Dès qu'on a su l'adresse de l'association arménienne, on est allé les voir. »(23 ans, étudiante aux Beaux Arts)

Pour autant, il n'y a pas confusion. Les Français d'origine arménienne apparaissent comme différents des Arméniens qui arrivent directement du pays. Leur volonté de s'affirmer comme Arméniens fait même sourire la jeune fille qui apprécie par ailleurs leur compagnie.

« Les Arméniens qui sont nés ici, ils ne sont pas Arméniens, ils sont comme les Français. Ils veulent rester comme les Arméniens mais ils ne parlent pas arménien et ils n'ont pas vécu là-bas...alors. Ils veulent mais ils peuvent pas. Ils imitent mais c'est faux. »

Même s'il y a le sentiment d'être en face d'une population différente, l'appartenance à une même religion permet d'accéder à une vie sociale plus riche que celle que l'on peut vivre dans le foyer et de bénéficier de formes de solidarité de la part de la communauté.

Arrivés depuis moins longtemps, d'autres chrétiens orientaux commencent à bénéficier de l'organisation communautaire qui se met en place dans l'agglomération lyonnaise. C'est le cas des chrétiens d'Irak qui fréquentent l'église chaldéenne de Vaulx-en-Velin.

Les personnes que nous avons rencontrées ont toutefois une fréquentation assez mesurée de leurs coreligionnaires, toujours par peur des commérages mais aussi par volonté de préserver leur liberté individuelle face à une éventuelle emprise communautaire excessive.

Pour eux, l'église étant le seul lieu où l'on parle la langue de la minorité qu'ils forment, elle revêt une fonction de transmission identitaire.

« On va régulièrement à l'église à Vaulx-en-Velin. On fête les fêtes tous ensemble, toujours. Les enfants vont au catéchisme tous les samedi à Vaulx-en-Velin aussi parce que c'est en araméen, c'est important. » (Irakienne, 35 ans)

Toutefois, si la fréquentation de la communauté à travers l'église permet une vie sociale réconfortante, au fil du temps, les gens s'efforcent de prendre leurs distances sans pour autant rompre les liens.

« Il y a beaucoup d'Irakiens à Vaulx-en-Velin. Lors des événements, des fêtes religieuses, on se rencontre. Il y a une église orthodoxe en langue araméenne, on se rencontre des fois... Nous ne cherchons pas à tout prix à rester avec nos compatriotes. C'est bien de connaître d'autres gens. Il faut s'ouvrir. Je pense que grâce au travail, on rencontre d'autres personnes intéressantes. » (Irakiens, statutaires depuis deux ans)

Le problème est qu'en l'absence de toute possibilité de travailler légalement, les familles n'ont souvent que la communauté des compatriotes ou des coreligionnaires pour participer à un milieu social un peu plus structuré que celui qu'ils connaissent dans les foyers. Même si on peut craindre des risques d'emprise sectaire sur les familles, il faut bien constater que la religion leur offre une des rares possibilités de créer du lien social.

En dehors des quelques familles africaines passées sous l'influence de pasteurs aux options plus ou moins fermées, nous avons plutôt trouvé chez les personnes interrogées une

conception ouverte de la religion et une attitude de tolérance vis-à-vis de ceux qui professent d'autres croyances et d'autres idées. Pour les Irakiens chrétiens qui ont vécu dans un pays soumis à un régime dictatorial mais dont un des rares mérites était d'avoir maintenu une certaine liberté de culte pour les minorités religieuses, c'est en France qu'on découvre l'intolérance. La famille citée précédemment raconte ainsi les malheurs de leur fils de sept ans entourés d'enfants d'immigrés maghrébins dans le quartier où ses parents se sont installés. « On vivait en paix avec nos voisins musulmans. C'est ici que mon fils souffre car on l'agresse en lui disant : oh, tu es chrétien ! et on le pousse. Nous, on lui explique qu'on a le même Dieu, que chacun croit chez lui mais qu'on n'est pas des ennemis, que ce qui compte, c'est l'individu avec ses qualités. Mais ici, c'est difficile, on est persuadé qu'un arabe ne peut être que musulman. »

Dans l'ensemble, nous avons affaire avec les demandeurs d'asile à des personnes qui ont connu et parfois subi des persécutions liées à leurs croyances ou aux idées qu'elles professaient. Cette expérience douloureuse leur a appris les valeurs de la tolérance. Il semble qu'ils soient pour beaucoup d'entre eux tout à fait à même de comprendre la place de la religion dans une société laïque. Ce qu'ils cherchent dans la fréquentation d'une communauté constituée autour de la religion ou de la référence au pays quitté, c'est avant tout à créer à des liens et à bénéficier de solidarités actives. Si cela peut leur permettre d'élargir leur horizon relationnel sans les amener à se replier sur ce nouvel espace communautaire et sans leur faire courir le risque de manipulations, c'est une démarche qui, progressivement peut concourir à leur intégration.

D) Les enfants dans le regard des parents

Doutes et sentiments de culpabilité

Les enfants jouent comme nous l'avons vu un rôle très important pour aider les parents à garder espoir et à poursuivre leurs démarches. Leur bien-être apparent, leur vitalité et parfois aussi leur réussite scolaire sont des facteurs positifs aux yeux des parents, des sources de réconfort ou même de fierté. Mais il y a aussi chez ces derniers un certain nombre de préoccupations à l'égard des enfants. La première est de leur épargner le souvenir des drames

vécus au pays et la conscience des incertitudes quant à l'avenir. Certains parents font le choix de ne pas parler des événements qui ont précipité leur départ pour ne pas réveiller des souvenirs trop douloureux chez les enfants, considérés comme encore trop fragiles. Ainsi cette maman congolaise veut préserver la relative quiétude qu'elle constate chez ses enfants qui étaient trop jeunes pour se souvenir des circonstances tragiques dans lesquelles elles sont parties.

« ...On est déjà loin de tout ça....je ne parle pas de ça, je trouve qu'il n'y a pas d'intérêt. Quand on rencontre des compatriotes, on se dit des choses entre adultes mais pas avec les enfants, je ne vois pas l'intérêt de parler de ça. Pour l'instant, elles ne présentent pas de signes de pathologie. J'ai le sentiment qu'elles vont bien...Je ne sais pas si elles ont oublié »(Seule avec quatre filles de deux à quatorze ans)

L'apparente insouciance des enfants représente pour les parents un bien précieux qu'ils s'efforcent de préserver dans la mesure où c'est le bonheur de leurs enfants qui justifie le bien fondé de leur choix de départ et leur donne la force de poursuivre leurs efforts en vue de l'obtention d'un statut qui sécurisera tout le monde.

« On ne parle pas du tout des événements ou des raisons qui nous ont fait fuir le Soudan avec Marina, non, jamais ! Quand on aura le statut et que j'aurais un boulot, on n'en parlera pas , pas encore, elle est encore trop petite. C'est encore un ange. Elle mange bien, elle va à l'école. On la gâte. Je n'utilise pas le mot asile devant elle. Je ne veux pas troubler son esprit. Elle connaît les termes négatif et positif, c'est tout. Nous essayons toujours de nous montrer optimistes avec elle. On n'aime pas qu'elle ait du chagrin. »(Couple soudanais, une fille de neuf ans)

Pour certains, même s'il n'y a pas oublié de la part des enfants, on évite de parler des événements car les parents ont choisi eux-mêmes de tenter d'oublier.

« Jamais parler problèmes avec les enfants. Mais, eux pas oublier bombardements, tous les deux. Moi, je voulais oublier. Moi, jamais retourner en Yougoslavie, jamais ! » (Musulmane de Serbie, deux enfants de 8 et 5ans)

D'autres ont des pratiques plus sélectives. Ils parlent avec les plus grands mais se taisent devant les plus petits, ou ils ne parlent que de certaines choses et évitent d'en aborder d'autres. Quelquefois, les enfants les plus grands sont associés dès le départ à la décision de partir

« Nous avons discuté entre nous et on a choisi le meilleur. Les grandes étaient d'accord car elles avaient vu les difficultés qu'on a eues et les menaces. Elles étaient au courant. Le petit, on ne rentre pas dans les détails avec lui. Il est petit encore. » (Albanais, trois enfants de 19, 16 et 8 ans)

Dans cette famille la mère n'acceptera que nous interviewions le dernier enfant qu'à la condition que nous n'évoquions pas le voyage depuis le pays d'origine avec lui. La deuxième fille, âgée de seize ans, invitée à parler de ce voyage fonda en larmes au bout de quelques phrases, attestant par là de la réalité du caractère traumatisant de ce qui avait été vécu.

Dans d'autres cas, les parents invoquent le jeune âge des enfants pour justifier leur gêne à aborder les raisons du départ mais restent très évasifs eux-mêmes à ce sujet. Cela peut être le signe qu'ils regrettent leur départ ou que l'un des deux n'adhérait pas à l'idée du départ, comme dans le cas de cette femme angolaise qui à toutes les questions sur les raisons du départ répond systématiquement :

« La vie était belle. Je ne sais pas vous dire autre chose : demandez à mon mari, c'est lui qui sait. » (33ans, quatre enfants dont deux sont restés au pays chez sa mère)

Quelquefois cette volonté de ne pas parler aux enfants pour ne pas les traumatiser peut dissimuler un certain sentiment de culpabilité vis-à-vis des enfants.

« C'est à cause de nous, les enfants souffrent, payent...On vivait bien là-bas. On regarde souvent la carte avec le bord de mer, la lumière, le soleil, la famille, tout très bien. A Paris, catastrophe ! le climat toujours gris ! beaucoup de différences. Olta, quand elle s'énerve, elle dit « Pourquoi, on est venus ? Pourquoi ? » On n'a pas tout expliqué. Trop petits. Olta a compris quelque chose mais pas tout. Elle sait que c'est politique. »(Albanaise, deux enfants de neuf et cinq ans)

Quand les parents mettent eux-mêmes en doute le bien fondé de leur choix de départ, ils expriment une culpabilité encore plus forte envers les enfants. C'est le cas de cette femme venue de Mongolie à la suite de problèmes quelque peu obscurs mais dont elle pense en fin de compte qu'ils auraient peut être pu se régler sur place.

« Ils étaient très joyeux quand on est venu, très contents, parce qu'un enfant sait quand on n'a plus de problèmes. On a pensé que maintenant on va pouvoir vivre tranquillement. Non la vie n'est pas celle qu'on attendait. Plus on avait de problèmes, plus de nouvelles difficultés apparaissaient. Jusqu'au moment où je me suis demandé pourquoi j'étais venue ici. Vraiment,

je ne sais pas si j'ai bien pensé à leur avenir. J'ai regretté ma décision même si je ne sais pas ce qui aurait pu arriver là-bas. »

Elle se souvient dans ces circonstances que ses enfants étaient réticents à partir.

« Mon fils n'était pas du tout d'accord. Il m'a dit : maman, je ne peux pas partir, j'ai beaucoup d'amis. Il a dit : je ne comprends pas. Comment je vais laisser mon école, les amis ? »

Depuis ses enfants ne lui reprochent plus son choix mais elle n'est pas dupe et met cet acquiescement apparent sur le compte de la culture dans laquelle ils ont été élevés.

« Les enfants, chez nous, sont très attachés aux parents...ils respectent beaucoup le choix des parents...C'est pour ça qu'il n'a jamais dit : maman tu as bien fait ou pourquoi on est venu. Par rapport au choix, il n'a pas encore donné son avis. Dans la culture, on ne fait pas ça... »

Cela ne l'empêche pas de se culpabiliser étant persuadée qu'en quittant son pays pour la France elle a gâché l'avenir de ses enfants qui ont pris du retard au niveau de leurs études et qui auront beaucoup de mal à se réinstaller en Mongolie.

« ...ils ont perdu un an chacun à cause de la langue, pour moi, c'est très grave...Mais je regrette que si un jour on retourne ils n'auront pas les connaissances pour travailler là-bas. Chez nous on parle mongol, tous parlent mongol. Il faut tout faire en mongol, au maximum. Et il faut avoir une bonne connaissance de l'anglais. Si on retourne chez nous, le français, ce n'est rien...ça, j'ai détruit leur avenir !...c'est un gros souci pour moi, j'ai interrompu leur scolarité et je leur ai fait perdre un an à cause de mes problèmes. Chez nous quand je suis devenue ingénieur, j'avais 21 ans. A 21 ans, ils vont encore faire des études au lycée ou quoi ? »

D'autres parents se culpabilisent non par rapport à l'avenir mais par rapport au présent, constatant que leurs enfants semblent malheureux. Ceux qui ont des adolescents ayant dépassé les dix-huit ans se désolent de voir qu'il n'est pas possible de les scolariser et qu'ils sont souvent condamnés à l'ennui.

« On est très préoccupé par l'avenir de nos enfants et surtout Myriam, maintenant. Une fille de son âge, rester enfermée à la maison, sans aller à l'école, c'est dur ! Je suis triste pour elle. Les deux autres vont à l'école et elle reste comme moi, égale à une femme au foyer...Les soucis qu'on a pour elle, on peut les compter en double. A cause de notre activité politique, elle a subi ça : rupture, coupure, exil ...Oui, on se sent coupables, on lui a coupé la vie là-bas

et ici, on n'est pas capable de lui offrir la même chose car c'est à cause de nous qu'elle est ici. » (famille albanaise, trois enfants dont l'aînée a dix-neuf ans)

Pour d'autres, ce sont les difficultés matérielles qu'ils connaissent qui rendent leurs enfants malheureux. Ces derniers, à travers l'école et les activités de loisirs, acquièrent les goûts des enfants de leur entourage et réclament de l'argent pour sortir, des vêtements de marque que leurs parents ne peuvent pas leur acheter avec le modeste pécule qu'ils reçoivent au foyer. Une mère originaire du Kosovo se désole des exigences de ses enfants qui refusent de comprendre les difficultés de sa situation :

« ...ma fille, elle est grande, maintenant, pour l'habiller il faut quelque chose parce qu'elle veut sortir avec les copines à un anniversaire... Quand j'habille ma fille pour telle activité avec sa copine, elle pleure dans sa chambre. Après, tous les jours, je pleure parce que je suis triste. Pourquoi ma fille ne comprend pas ? Pourquoi elle est comme ça ? Oui, je sais quelquefois, il faut comprendre les enfants parce que ce sont des enfants et ils ne savent pas ce que c'est l'argent... mon fils, j'ai acheté trois fois... comment ça s'appelle... des baskets jaunes et il les a mises à la poubelle. Un jour, il pleurait j'ai dit qu'est-ce que tu as ? Il me dit : tu m'écoutes pas moi, tu achètes des choses seulement pour manger et jamais pour jouer..» (Savoie, deux enfants de 13 et 10 ans)

Dévalorisation de soi et perte d'autorité

La perte de tout rôle économique actif fragilise les parents qui craignent de se voir dévalorisés aux yeux de leurs enfants. C'est surtout le cas des pères qui prennent conscience que leur situation actuelle modifie l'image qu'ils offraient auparavant à leurs enfants.

« Ils ont eu un père actif, un père qui sortait tous les matins et qui revenait le soir, un père qui n'était pas tout le temps avec eux à la maison. C'est vrai que les enfants sentent une certaine différence parce que, depuis que nous sommes en France, partout où nous sommes passés pour arriver en France, ils ont un papa qui est presque inactif, qui ne sort presque plus et les enfants doivent s'accommoder de cette vie là et à certaines situations, mais c'est mon devoir de père d'équilibrer ma famille. » (Originaire du Congo RDC, 39 ans, 4 enfants)

Pour beaucoup, la survalorisation des enfants qu'ils observent dans la société française et les protections dont ceux-ci sont entourés apparaissent comme un risque de perte d'autorité parentale. Beaucoup de rumeurs se colportent sur la permissivité excessive dont jouiraient les

enfants en France et sur la propension des institutions à intervenir dans les affaires familiales dès que les enfants s'estimeraient en risque de subir des maltraitances.

« Là-bas, en Tchétchénie, les parents ont de l'autorité par rapport à leurs enfants, comme à l'armée, la discipline ! Ici, si on donne la fessée aux enfants, on nous menace. Les enfants disent : on va le dire à l'école et on nous emprisonne. » dit un père tchéchène mi-souriant, mi-sérieux, approuvé par son épouse qui hoche la tête de manière entendue.

Pour les familles de culture africaine où les enfants sont traditionnellement tenus d'exprimer un grand respect pour les adultes, les allusions au renversement de pouvoirs entre parents et enfants reviennent dans presque tous les entretiens. Dans le cas de cette famille angolaise, la référence à la religion est aussi invoquée pour montrer les risques d'une telle dérive.

« Chez nous aussi, les enfants sont têtus parfois. Mais ici les enfants ont le pouvoir. L'enfant s'il veut quelque chose, si tu lui donnes la fessée, l'enfant peut appeler la police. Chez nous, ça n'existe pas ! Nous, ici, on n'a pas le pouvoir. Si les enfants ne respectent plus les parents, cela ne durera pas. La Bible le dit ! ...Mon fils, parce qu'il n'arrêtait pas de monter sur la table, je voulais le frapper. J'ai eu peur parce qu'à l'école, il va dire : mon père me frappe. Cette liberté affaiblit les parents. N'importe qui peut appeler la police. »

Ce type de propos se retrouve chez de nombreux parents immigrés et pas seulement chez les demandeurs d'asile vivant en CADA. Le décalage entre une conception de l'éducation familiale encore traditionnelle, telle qu'elle existe dans de nombreux pays et une conception occidentale plus ouverte et plus influencée par l'idée que l'enfant est un être qui a des droits induit toujours une incompréhension chez de nombreux parents étrangers. De plus, l'existence de nombreuses institutions à vocation éducative intervenant de façon assez active auprès des enfants avec une pédagogie différente de celle qui est pratiquée dans les pays d'origine donne aux parents l'impression d'une concurrence qui sape leur autorité. Mais l'accusation systématique de permissivité formulée à l'égard de la société française cache aussi un désarroi devant une évolution des enfants que l'on n'arrive pas à maîtriser quoiqu'on fasse.

Dans le cas des familles vivant en centre d'accueil, la présence d'animateurs intervenant quotidiennement au niveau des enfants renforce le sentiment de perte de pouvoir des parents, même si le travail de ces animateurs est en général apprécié. Inquiets de voir les enfants subir d'éventuels mauvais traitements dans des familles qu'ils savent perturbées et parfois en proie à des conflits internes s'exprimant par des violences, les intervenants sociaux manifestent une

grande attention à tout ce que les enfants peuvent leur dire et interviennent parfois auprès des parents pour leur faire savoir qu'il faut agir différemment. Il y a inévitablement une propension à s'insérer dans la vie des familles, ne serait-ce qu'en raison du désarroi que celles-ci connaissent souvent et qui les rend moins aptes à assumer leur rôle auprès des enfants.

La difficulté est d'établir des limites au-delà desquelles l'action des intervenants sociaux n'est plus un appui mais une substitution. Plusieurs professionnels des CADA sont conscients des décalages que les parents perçoivent entre leurs références en matière d'éducation et celles qui existent ici. C'est ce qu'exprime une animatrice spécialisée auprès des enfants.

« Il y a des enfants livrés à eux-mêmes. La mère trouve un boulot précaire et ne va plus chercher l'enfant à l'école. Les pères perdent leur rôle d'homme, de tuteur de la famille. Ici, ils sont face à une équipe de femmes. Il y a des conflits d'éducation entre le CADA et les parents. Dans nos références, on parle et on joue avec les enfants. Dans les sociétés africaines, mères et enfants ne jouent pas ensemble. Au centre social, on essaye de les faire jouer. A la maison, la mère exige que l'enfant travaille et ne manifeste pas de tendresse. Les enfants ont une autre référence avec les copains. Il y a des parents qui corrigent les enfants. On explique aux parents que ce n'est pas la bonne méthode. Ils réagissent en disant qu'ils ne connaissent que cette méthode pour faire plier l'enfant. On a parfois des discussions houleuses avec les parents. On ne veut pas désavouer les parents mais faire évoluer leurs comportements. » (Animatrice, en poste depuis 4 ans dans l'Isère)

Malgré tous les efforts pour ne pas se substituer aux parents, les intervenants sociaux ne peuvent éviter certains transferts des enfants sur leurs personnes ni annihiler les effets de leur pédagogie sur les relations à l'intérieur des familles.

« Les enfants se sentent quelque part dans une nouvelle famille...Il y a des liens qui se créent avec les membres de l'équipe du CADA. Il y a une identification de ceux-ci à des membres de la famille...Dans l'équipe, deux femmes sont très maternantes. Les enfants font des transferts sur elles. Les femmes aussi s'appuient sur l'équipe du CADA pour se renforcer face à leur mari. Celui-ci n'est pas toujours d'accord...Dans les activités que j'organise, j'interdis que les enfants se moquent les uns des autres, s'insultent et se tapent. Il y a un gamin qui a joué sur le fait que j'ai dit qu'il est interdit de taper pour accuser son père.. »

Les parents ont quelquefois beau jeu d'accuser les méthodes d'éducation trop libérales à leurs yeux qu'ils voient pratiquer par les intervenants sociaux. Ils peuvent dire que cela aboutit en fin de compte à fabriquer des « voyous ». Ils ont souvent sous les yeux, dans la rue, dans les autobus, le spectacle d'enfants élevés en France dont le comportement les choque. Ils ne voudraient surtout pas que leurs enfants évoluent de cette façon là.

« Trop de liberté ! Nous ne sommes pas d'accord avec ça...Nous les filles chez nous, on ne les laisse pas faire ce qu'elles veulent. Cela ne veut pas dire qu'elles sont en prison, non. Mais il y a des principes à respecter ; on ne dépasse pas les limites. Ici, je vois certains comportements qui ne me plaisent pas du tout. Mon Dieu, que ma fille ne tombe pas dans ces travers ! » (Soudanaise, 33 ans, institutrice)

Plusieurs personnes remarquent que ce sont certaines catégories d'enfants qui se comportent de manière choquante, en particulier les enfants d'immigrés qui ont souvent les mêmes origines qu'eux-mêmes. Cela les incite à se démarquer de telles populations en affirmant des principes éducatifs fermes afin de préserver leurs enfants d'une évolution qui les rendrait semblables aux jeunes mal élevés qu'ils croisent dans la rue ou à la sortie des écoles.

« ..il y a des immigrés ici qui ne sont pas du tout, pas du tout éduqués. Je vois dans la rue, je vois dans les écoles des vulgarités, des gros mots, des immigrés franchement. J'ai dit à mes enfants, si vous devenez comme ça, je vais vous tuer ! Moi, on m'a toujours fait la remarque que mes enfants étaient calmes, studieux, attentifs, les gros mots ça n'existe pas chez nous. » (Algérienne, secrétaire administrative, 41 ans, 6 enfants)

Cette volonté d'éviter aux enfants la fréquentation de jeunes mal éduqués amène les familles statutaires qui doivent quitter le foyer à essayer par tous les moyens d'obtenir un logement situé dans un quartier où la population immigrée est peu représentée.

« J'avais peur d'avoir un appartement dans une cité comme la Duchère ou Vaulx-en-Velin. Je priais pour avoir un lieu calme pour les enfants. C'est important. Ils sont adolescents et je suis seule. Quand je suis venue visiter, la première des choses que j'ai vues, c'est l'environnement. L'appartement, je m'en fous s'il était sale, ça on peut changer, repeindre mais le voisinage, le quartier, ça, c'est plus important.»(Afghane, seule avec trois grands garçons)

Une fois sortis du CADA, les parents sont confrontés plus directement à une société dont les valeurs sont parfois éloignées des leurs. Il n'y a plus les intervenants sociaux pour les aider à

décrypter tout cela et les amener à faire évoluer leurs pratiques en matière d'éducation. Ils craignent que leurs enfants adoptent des comportements trop éloignés de ce qui constitue la norme dans leur pays. Beaucoup de chrétiens orientaux ont gardé une morale assez traditionnelle et ont du mal à accepter les effets de la libération sexuelle dans la société française d'aujourd'hui. Une pratique comme la cohabitation juvénile aujourd'hui extrêmement banalisée en Europe leur semble encore le sommet de l'immoralité.

«J'ai peur pour mes enfants. Déjà, je vois qu'ils ont changé. Ici, comme ma fille quand elle aura dix-huit ans, ils laissent vivre toute seule dans un appartement avec copain. Moi, jamais, ça jamais ! Rester à la maison jusqu'à mariage, après partir avec son mari. Qu'est-ce que ça veut dire ça ! Moi, je veux leur donner la culture orientale.» (Irakienne, 35 ans, institutrice, deux enfants)

La télévision, l'école, l'exemple des copains représentent des formes de concurrence autrement plus contrariantes pour les parents que l'influence des animateurs dans les centres d'accueil. La jeune femme irakienne poursuit, tantôt dans son français encore maladroit, tantôt en arabe littéral :

« ...Ici, émissions pour les enfants, sexuel, sexuel, toujours, je regarde, je vois. C'est pas possible, ça ! Pas d'éducation, pas de morale ! Elle me dit : ça fait rien faire l'amour avant mariage...Chez nous, interdit !péché ! C'est pour ça que je trouve que mes enfants ont changé. Nous, on leur dit quelque chose, la maîtresse, la télé leur dit autre chose. Ici, on utilise beaucoup l'ordinateur et pas assez le cerveau. C'est un défaut. Il n'y a plus de place au rêve, à l'imaginaire, à l'innocence. La maîtresse dit : c'est pas Dieu qui a créé tout ça, c'est comme ça, naturel. Et nous, on leur dit de prier Dieu avant de s'endormir... »

Le rapport à l'école

L'école est souvent critiquée non seulement pour propager des vérités différentes de ce que l'on enseigne à la maison mais aussi pour ne pas transmettre le sens de la discipline.

« Pour l'éducation, l'école, ce que je vois, c'est qu'il n'y a pas le respect du maître. Le comportement des élèves est inadmissible, même dans la rue, on le voit. C'est inimaginable ! Si, on ne sanctionne pas, l'enfant va reproduire ce qu'il fait dehors à la maison...Quand à

l'école, dans la rue, l'enfant n'a aucun respect pour les gens, il n'en a pas non plus pour ses parents. »(famille irakienne, statutaire, deux enfants)

Pourtant les familles qui sont encore en CADA ont plutôt une bonne image de l'école. Cela est peut-être dû au travail de médiation que fait le personnel des foyers et aussi peut-être à un engagement plus fort de la part des enseignants qui savent qu'avec les enfants des demandeurs d'asile, ils ont affaire à un public fragile. Pour certains parents, le fait de pouvoir scolariser leurs enfants constitue déjà un progrès appréciable par rapport à la situation antérieure. C'est le cas pour cette famille arménienne réfugiée d'Azerbaïdjan qui a vécu dix ans clandestinement en Russie et dont les deux fillettes n'ont pas pu être scolarisées.

« Enfants pas étudier à l'école en Russie, pas enregistrées, toujours énervées. Ici, école, copains, pique-nique, piscine, bibliothèque, beaucoup, beaucoup avec social. »

Pour d'autres, l'école en France a le mérite de fonctionner et de donner l'image d'un certain sérieux, ce qui n'était pas le cas dans leur pays.

« S'il y a une réunion, je vais à l'école ; ça me plaît bien parce que là-bas à l'école publique de l'état c'est compliqué. Les professeurs ne viennent pas pendant quatre jours. A l'école privée, ça marche mais il faut avoir des dollars...J'ai beaucoup d'enfants. Ici, c'est gratuit et c'est bien et c'est chaque jour. Si l'enfant ne va pas à l'école, on nous téléphone. Là-bas, c'est pas ça du tout. » (Angolais, 48 ans, 6 enfants)

Certains comprennent et apprécient la pédagogie d'ouverture pratiquée à l'école française. Les activités d'éveil sont bien perçues.

« L'enseignement ? Ah, ici, c'est mieux, bien sûr. Si tu savais comme ça s'est dégradé en Algérie...C'est la catastrophe ! Ici, il y a des réunions avec les enseignants. Il y a des activités. Ils écoutent les enfants. Ils te donnent de la considération. Les parents sont informés. Non, ça n'a rien à voir avec là-bas. Ici, on pense à l'épanouissement de l'enfant avec des activités extra-scolaires. On ne bourre pas la tête de l'enfant seulement. Il y a la piscine, les classes vertes, les sorties. C'est bien pour l'enfant et comme ça il aime l'école. Il y va avec plaisir. On ne crie pas sur eux, on ne les frappe pas. La mienne, elle aime l'école. »(Algérienne, 34 ans, une enfant de 10 ans)

Pour d'autres l'école française n'est pas assez sérieuse, ne fait pas assez travailler, n'apprend pas la discipline. Ces appréciations sont portées par des gens ayant un bagage universitaire assez élevé.

« Ici, on note pas sévèrement. Là-bas, on les fait réfléchir. Ici, ils jouent beaucoup. On ne les pousse pas assez. » (Tchéchène, cadre commercial)

« Les enseignants nous disent : ce sont de bons élèves et pourtant, nous, on ne trouve pas qu'ils travaillent beaucoup. Les petits, quand on leur demande : qu'est-ce que vous avez fait à l'école aujourd'hui ? Ils répondent : on a joué... On ne sait pas trop. Malgré la guerre, en Tchétchénie, il y avait plus d'exigences, plus de discipline, qu'ici à l'école. » (Inspecteur de police, quatre enfants)

Tous les Tchétchènes n'ont pas ce jugement critique sur l'école française. Une dame qui a deux filles au collège de la petite ville de l'Isère où est situé le foyer où elle est hébergée fait l'éloge du sérieux et de la compétence du personnel enseignant :

« Je remercie les personnes du collège, monsieur X, principal du collège qui fait beaucoup pour aider les enfants du foyer. Il y en a à Lyon qui ont des difficultés parce qu'ils n'apprennent pas bien le français et à l'école on ne fait pas attention à eux. J'ai rencontré les enseignants. Ils aident toujours les enfants. Ils ont une attention particulière aux enfants étrangers. Ils voyaient qu'on parlait pas français et ils ont aidé. Je suis contente qu'elles aillent dans ce collège. Je sais parce que j'ai des amis à Lyon qui ont des problèmes dans les collèges. » (Tchéchène, 47 ans, économiste, deux filles au collège)

Les relations établies entre les centres d'accueil et les établissements scolaires des environs, l'existence de classes d'accueil et d'adaptation linguistique, la sensibilité des enseignants aux problèmes des enfants de demandeurs d'asile, tout cela fait que les résultats sont dans l'ensemble plutôt bons. La plupart des enfants rencontrés parlaient déjà très bien français après seulement un ou deux ans de scolarisation. Plusieurs d'entre eux avaient même de très bons résultats. La majorité des enfants disait aimer l'école.

Du côté des enseignants, on exprime aussi une forte satisfaction à travailler avec les enfants des centres d'accueil. C'est ce que constate un animateur d'un centre de la banlieue lyonnaise :

« Ils sont tellement volontaires et sérieux dans leur travail que les enseignants ils nous disent : envoyez nous encore cinquante élèves comme ça. »

Les parents ont du mal à suivre la scolarité de leurs enfants et à mesurer leurs progrès. Leurs difficultés linguistiques ne leur facilitent pas les choses et même quand ils parlent français, peu sont assidus aux réunions organisées par les établissements scolaires.

L'animateur cité plus haut pense qu'ils sont trop absorbés par leurs soucis qu'ils n'ont pas le courage ni la disponibilité d'esprit pour assurer un suivi très régulier de leurs enfants à l'école.

« Les parents se font dispenser. Ils sont à la fois bouffés par les petits problèmes quotidiens...il y a un décrochage qui se fait, un fossé qui se creuse. Et du coup, les parents, pour tout ce qui est réunion parents/profs, ils décrochent, je ne dis pas que c'est général mais ils décrochent. »

Ce manque de disponibilité des parents amène le personnel des centres à prendre le relais. C'est parfois une stratégie concertée pour permettre aux parents de se consacrer à leurs démarches administratives.

« Dans 80% des cas, on essaye de rattraper pour laisser aux parents le temps de s'occuper de leurs dossiers auprès de l'OFPRA. » (Animatrice, Isère).

Les parents acceptent souvent bien ce rôle d'intermédiaire assuré par les intervenants sociaux, même quand ils n'ont aucune difficulté sur un plan linguistique.

« L'école appelle le CADA et passe par L (l'animatrice), je m'adresse à L quand je veux savoir comment ça va pour les enfants à l'école. » (Originaire de la R.D.C, quatre enfants)

Quoiqu'il en soit, la sortie du centre d'accueil, même avec le statut de réfugié, est synonyme de la perte de cet appui précieux qui a accompagné les familles pendant des années. Les enfants étant en général plus à l'aise que les parents en français, ils vont être amenés à se mettre en avant pour diverses démarches que les parents ne sont pas encore à même d'accomplir. Ils vont prendre plus d'autonomie et aussi s'impliquer de plus en plus dans la vie de la société d'accueil. Cela est souvent concomitant avec un éloignement de la culture d'origine.

Perte de la langue et de la culture

Beaucoup de parents constatent que leurs enfants ont tendance à oublier la langue du pays aussi vite qu'ils acquièrent le français.

Pour certains, cela ne pose pas de problème. Ils ont fait le choix de ne parler que français aux enfants pour faciliter leur adaptation à l'école. C'est le cas de quelques parents francophones.

« J'ai fait le choix de parler français à mes enfants plutôt que lingala. L'aîné parlait déjà français là-bas. Je parle un peu lingala avec ma femme qui ne parle pas très bien français. »

(R.D.C)

« On parle français et kabyle. C'est déjà ce qu'on parlait en Algérie. Moi et mon épouse, on parle souvent français. Les enfants n'ont pas trouvé de difficultés. C'est un français qu'ils parlent couramment...A ma fille on a toujours fait la remarque au lycée que ce n'est pas vrai qu'elle vient d'arriver d'Algérie, qu'elle parle français très bien. » (54 ans, fonctionnaire)

Dans certains cas, les parents francophones essaient de ne pas totalement abandonner la langue du pays d'origine. Conscients que pour leurs enfants, parler français est un avantage, ils donnent la priorité à cette langue mais s'efforcent de faire entendre de temps à autre la langue du pays. C'est la stratégie d'un autre père congolais.

« Avec mes enfants, puisque nous sommes en France, nous parlons français mais il arrive des fois que nous parlions les dialectes de notre pays pour que les enfants ne deviennent pas totalement acculturés...Non, ils ne maîtrisent presque plus ces dialectes mais ils écoutent. »

Pour d'autres parents, le fait que les enfants ne comprennent plus leur langue d'origine permet de les exclure de certaines conversations.

Un troisième congolais a développé une stratégie d'usage des langues entre parents et enfants de manière à cacher aux enfants les choses qu'il veut dire à son épouse.

« Nous parlons parfois entre nous en lingala mais plus en français, même entre ma femme et moi. La langue maternelle, c'est un moyen parfois pour que les enfants ne comprennent pas certaines choses. Les petits ne comprennent pas du tout de toutes façons. Le risque, c'est que, même les grands oublient. » (47 ans, 5 enfants)

Pour les parents non francophones, la perte de la langue du pays d'origine signifie d'abord des difficultés de communication. Il arrive que ce soient les enfants qui imposent de parler français à leurs parents.

« Je parle avec les enfants yougoslave mais eux parlent français. Des fois, je parle en français. Le petit dit : tu ne parles pas bien français, pourquoi tu continues pas à parler toujours français ? comme ça tu apprendras. Tous les deux, ils me corrigent. » (originaire de Serbie, deux enfants de huit et cinq ans)

La situation qui s'instaure la plupart du temps est celle, classique, des cas de bilinguisme dans l'immigration où les parents parlent dans la langue du pays d'origine et les enfants répondent

dans la langue du pays d'accueil. Cela laisse aux parents l'espoir que les enfants n'oublieront pas totalement leur langue.

« Je leur parle de temps en temps lingala pour ne pas l'oublier mais elles me parlent en français. Elles sont plus portées à parler français mais je ne pense pas que les grandes vont oublier. »(Congolaise, 41 ans)

Pour cette femme cette stratégie de communication linguistique est cohérente avec le fait qu'elle ne souhaite pas que ses enfants perdent toute identité africaine.

« Je ne souhaiterais pas (qu'elles deviennent totalement françaises). Je ne sais pas, je ne peux pas dire ça à leur place, mais en tant que parent, ce n'est pas quelque chose que je peux souhaiter. »

Dans beaucoup de familles, on est en situation de pluri-linguisme. On parlait la langue officielle du pays d'origine et la langue de la minorité à laquelle on appartenait. Quelquefois même, on utilisait d'autres langues minoritaires parce qu'elles étaient parlées par les grands-parents ou d'autres membres de la famille plus quelquefois encore une langue vernaculaire permettant la communication orale. Dans le contexte de l'immigration en France, certaines de ces langues sont oubliées plus vite que les autres. C'est le cas du portugais pour certaines familles angolaises.

« On parle lingala et un petit peu portugais. Les enfants ont oublié le portugais. Notre langue maternelle, c'est le kizombo. Le portugais, c'est la langue du colonisateur. Mes parents ne comprennent pas et ne parlent pas du tout le portugais. Notre province est entre le Zaïre et l'Angola...il n'y a que dans notre province qu'on parle le kizombo au nord. Au sud c'est une autre langue, le mundu. A l'est, ils parlent le mwila. C'est ceux qui ont fait des études qui parlent portugais. Mais dans les écoles privées où on paye cher, on apprend le français, l'anglais. Nous, nous sommes allés à l'école où on enseignait le français et le portugais. C'est pour ça qu'on se débrouille bien en français. » (famille angolaise, quatre enfants)

Pour les familles venues de l'ex-URSS, c'est le russe que les enfants oublient en premier.

« Nous parlons le tchéchéne et le russe. Il parle bien. Pour le russe, il parle encore bien mais quand il écrit à sa grand-mère, il fait des fautes, il hésite. Même quand il lit, il a perdu. Sa grand-mère est russe, mariée à un tchéchéne....Je ne veux pas qu'il perde sa culture. Mais ici c'est difficile, il n'y a qu'une famille tchéchéne, c'est tout » (44 ans, CADA Isère, un fils de treize ans)

« Oui, on parle arménien bien, toujours, c'est normal. Avec copains, elles parlent français. Nous, on veut bien. C'est bien qu'une personne parle plusieurs langues. Elles ont oublié le russe. Déjà, là-bas à la maison en Russie, on parlait arménien. Bien sûr on va pas oublier notre langue quand même ! » (famille originaire d'Azerbaïdjan, dix ans en Russie en situation clandestine)

Pour les minorités originaires du moyen orient, le même problème se pose avec l'arabe.

« Tu sais que maintenant, ils parlent entre eux en français. Moi je continue à parler araméen parce que c'est très important. Cela ne s'apprend nulle part. Et l'arabe , ils commencent à oublier de plus en plus les mots. Nous on regarde la télé arabe pour avoir des nouvelles de notre pays. Et eux, ils regardent les chaînes d'ici. » (Chaldéens d'Irak, statutaires, en France depuis 4 ans)

Dans l'ensemble si les parents sont satisfaits de la rapidité avec laquelle les enfants apprennent le français, ils s'efforcent de faire en sorte qu'au moins ils continuent à comprendre leur langue maternelle à défaut de la parler quitte à accepter l'oubli de langues de communication plus large qui étaient auparavant bien maîtrisées. Il y a donc une volonté de transmission d'une identité culturelle propre qui se retrouve dans la manière dont les parents envisagent l'avenir de leurs enfants.

Projets d'avenir et difficultés présentes

Tous ne voient pas forcément cet avenir en France. Certains espèrent rentrer dans leur pays quand la paix y sera revenue. C'est surtout le cas des pères. Les mères se disent plus sceptiques sur la capacité de leurs enfants à accepter le retour dans un pays où ils auront du mal à se réadapter et dont ils gardent parfois de mauvais souvenirs.

C'est ce que traduit cette discussion au sein d'un couple angolais. Le père qui a beaucoup insisté sur le fait que la France ne constitue pas, selon ses critères, un bon milieu pour l'éducation des enfants admet du bout des lèvres que leur avenir se situe en France mais il ne renonce pas à l'idée d'un retour pour tout le monde.

« Oui, leur avenir est ici mais, j'ai peur et je ne veux pas. On voit les enfants des compatriotes. Ils grandissent et ils ne veulent pas rentrer. C'est toujours le débat entre parents et enfants. Si, en Afrique, il y a la paix comme en Europe, moi, je serais prêt à rentrer. »

La mère constate chez les enfants la persistance des effets des traumatismes vécus au pays et pense qu'ils ne pourront par ailleurs jamais se réhabituer à vivre là-bas. Elle-même est hostile à rentrer définitivement.

« Les enfants restent avec la peur. La dernière fois, il y avait une fête, c'étaient des pétards et les enfants avaient très peur. Ils croyaient que c'étaient des coups de feu. C'est impossible, les enfants ne voudront jamais rentrer. Moi, j'ai grandi là-bas mais les enfants, non. Moi, j'irai voir ma famille et je reviendrai . Si je suis habituée ici, c'est fini. Je ne pourrais plus vivre là-bas. »

Le père tranche le débat sur un ton pessimiste

« On verra, pour le moment, on n'a même pas eu de réponse après le recours, alors ! »

Pour les familles qui n'ont encore qu'une situation de demandeur, il est difficile de faire des projets d'avenir pour les enfants. Le souhait général est qu'ils restent en France, y fassent leur vie et de préférence deviennent français. Toutefois, beaucoup expriment l'idée qu'ils voudraient bien ne pas les voir oublier leur pays d'origine. Beaucoup veulent se persuader que le fait de devenir Français n'empêchera pas les enfants de garder une part de leur identité d'origine comme cette femme albanaise qui termine son discours sur l'avenir de ses enfants et affirmant d'un air outré qu'ils n'oublieront jamais leur pays.

« Notre but est de regarder l'avenir mais le but est de ne jamais oublier le pays. On essaye d'oublier les moments difficiles qu'on a eus mais pas le pays. On ne pense pas quitter la France. On aimerait bien vivre dans une ville, n'importe laquelle pour faciliter les études supérieures de nos enfants...Bien sûr leur avenir est ici maintenant .. Mais jamais, ils n'oublieront leur pays ! »(famille albanaise ayant eu un rejet à leur demande et en procédure de recours au moment de l'entretien)

Son mari se montre un peu plus sceptique.

« Moi, je pense comme ça. L'avenir le dira ! »

Les gens en situation de demandeurs d'asile peuvent encore tout imaginer. Dans l'incertitude qui caractérise leur position actuelle, le fait de vouloir que les enfants gardent le souvenir du pays et sa culture apparaît comme un fil conducteur auquel se raccrocher.

Pour ceux qui ont obtenu le statut de réfugié, les choses sont plus claires. La possibilité de construire un avenir en France ne peut plus être remise en cause pour eux mais ils se heurtent aux difficultés concrètes pour trouver leur place dans leur nouveau pays. Parmi les réfugiés

statutaires que nous avons rencontrés, beaucoup étaient encore en centre d'accueil en raison de la lenteur des démarches pour avoir un appartement mais aussi en raison de leur refus fréquent d'accepter des propositions de logement dans des quartiers de mauvaise réputation pour éviter aux enfants les mauvaises fréquentations.

Ceux qui avaient un logement autonome en étaient en général satisfaits. Par contre l'emploi restait une préoccupation pour beaucoup. Plusieurs familles vivaient du RMI. Ceux qui travaillaient occupaient souvent des postes précaires ne correspondant pas à leur niveau de compétence.

Malgré cela, au début les gens se sentent mieux du seul fait d'avoir un travail. Une femme albanaise constate que son mari va mieux depuis qu'il travaille comme ouvrier dans une fabrique de pain industriel.

« Mon mari, en Albanie, architecte. Mais ici content de travailler parce que pas bien donner à tout le monde le RMI. Non ! Il faut travailler, ça fait rien, n'importe quoi. Lui, très content. Jeudi, donner positif, lundi, lui travailler. Bureau aussi content lui vite trouver travail. Mari, mieux maintenant pas ennuyer, caractère mieux ! »(Statutaire depuis cinq mois au moment de l'enquête)

Le travail à l'usine est encore bien accepté par les hommes, au nom du réalisme.

« J'ai commencé un CES papier peint peinture, métier qui demande beaucoup de patience, le papier peint, ça va mais la peinture, c'est difficile. En Irak, je ne faisais pas ça....Mais on n'a pas le choix, tu sais. Mon frère est ingénieur en aéronautique et ici, il fait électricien. Il faut manger, non ! » (Irakien, expert-comptable dans son pays)

Pour d'autres l'acceptation de la déqualification est plus dure. Il y a en tout cas des tâches qui ne sont pas valorisantes du tout. C'est le cas des métiers de nettoyage, surtout proposés aux femmes.

« Nous travaillons, mon mari et moi. Je travaillais au ministère de l'agriculture. Ici j'ai travaillé comme femme de ménage au foyer de la Verpillère, c'est pas bon. Je pense que dans un magasin ou à l'usine, c'est mieux. » (Tchéchène, économiste dans son pays)

Les travaux d'entretien semblent être le lot de nombreuses femmes qui les acceptent à contre cœur après avoir espérer mieux.

« Aujourd'hui, je ne travaille pas. Ouf ! Parce que le travail que je fais, c'est pas terrible ! Je lave la vaisselle à l'Armée du Salut et encore c'est par piston que je suis rentrée sinon, tu

sais, j'ai envoyé 50 lettres, j'ai reçu 10 réponses négative, le reste pas de réponse du tout. »

(Irakienne, institutrice dans son pays)

Les gens ont l'impression que leur origine les condamne à ne se voir proposer que ce type de travail. Ils aimeraient qu'on reconnaisse les compétences qui sont les leurs

« Par exemple, lorsque tu cherches du travail, la seule chose qu'on te propose, c'est le ménage, nettoyage, comme si les Arabes ne pouvaient faire que ça ! Il a fallu que je me batte pour faire accepter que je pouvais faire un stage chez un fleuriste. Au départ, c'était inconcevable ! Et puis, j'ai montré ce que j'étais capable de faire alors que je n'avais jamais fait ça auparavant. Pourquoi, ils ne me prendraient pas à l'essai comme assistante médicale ? Ils vont dire que je ne parle pas bien le français... C'est vrai mais j'apprend en même temps. Comme là, je fais du FLE et je fais un stage pratique. Enfin, c'est dur de recommencer à zéro. » (Irakienne, assistante médicale)

Pour des gens qui occupaient dans leur pays une position sociale plutôt élevée, le fait de se voir assimilés à des immigrés économiques de bas niveau de qualification est dur à accepter.

« Ici, les assistantes sociales, dès qu'un étranger cherche du travail, jamais elles pensent à autre chose que du ménage ou pour les hommes, le bâtiment.... Tout le monde ne peut pas accepter tout ! » (Iranienne, enseignante)

Ce n'est pas seulement la dégringolade sociale qui est mal vécue, c'est aussi le fait de ne pas se voir reconnaître les compétences professionnelles que l'on a acquises et de se voir juger seulement sur son apparence et son langage à travers des a priori que certains ont tendance à trouver quelque peu racistes. La dame iranienne développe ses griefs

« Est-ce qu'on peut penser des fois que les gens qui viennent d'autres pays peuvent avoir un niveau social élevé et une culture riche et un métier. Ils ont aussi de la dignité. Pourquoi on ne propose que des métiers bas comme s'il n'y avait que ça qu'ils peuvent faire ? Je trouve qu'on dévalorise facilement les gens. Il y a ce complexe de supériorité : nous en occident on est les plus civilisés, tous les autres sont nuls. »

Si beaucoup d'adultes n'espèrent plus beaucoup pour eux-mêmes en matière de promotion sociale, ils attendent que leurs enfants se voient offrir des chances un peu plus solides. Mais là aussi, les déceptions sont souvent au rendez-vous. Beaucoup de parents ne connaissent pas toutes les subtilités du système éducatif français. Au-delà de l'école primaire, les enjeux de l'orientation ne sont pas toujours bien compris. Il n'y a plus le personnel des centres d'accueil

pour rapprocher l'école des familles. Parmi les familles de réfugiés statutaires ayant quitté les foyers, il y a quelques cas d'adolescents qui ont de brillants résultats mais la majorité se retrouve plutôt en lycée professionnel.

Même relativement bien installés, les parents gardent un grand souci pour l'avenir de leurs enfants. Ils craignent toujours les influences déstabilisantes d'un environnement trop permissif. Ils ont la hantise de voir leurs enfants perdre les valeurs qu'ils considèrent comme essentielles.

« On a toujours peur des mauvaises fréquentations. Mais l'important, c'est de donner des valeurs et de ne pas perdre sa culture. Nous, chez nous, on respecte les grandes personnes, les personnes âgées. Alors ça, il faut pas le perdre. » (Afghane, ingénieur)

Devant les incertitudes de la vie, beaucoup de parents comptent sur ce qu'ils ont appris eux-mêmes à leurs enfants pour les guider dans la vie.

« Pour l'enseignement, on fait confiance à l'enseignant, ça change chaque année et ce n'est pas toujours pareil. Il y en a qui sont plus compréhensibles que d'autres... Pour l'éducation, je compte sur les valeurs que j'ai inculquées. C'est très important et je reste très vigilante car ici il y a beaucoup trop de publicité, de films à la télé pas très recommandables et je surveille les fréquentations. » (Irakienne, 40 ans, seule avec trois enfants)

Les parents ne veulent cependant pas que leurs enfants soient coupés de la société française dans laquelle ils doivent construire leur avenir. Pour certains, il faut garder ses valeurs propres tout en offrant des garanties à la société d'accueil. Mais il y aura un comportement pour l'extérieur et un autre pour la famille. C'est pour donner plus de chance de réussite à ses deux enfants que cette famille irakienne envisage de demander pour eux un changement de prénoms.

« Les enfants veulent changer leurs prénoms. Il vaut mieux, surtout pour le travail plus tard. Par exemple, si on trouve sur le C.V Selma et Cassandra, pour le recrutement on préférera Cassandra. Selma, ça fait arabe et ici on n'aime pas trop les Arabes. Là-bas, on a donné des prénoms arabes pour ne pas se faire remarquer comme chrétiens parce que là-bas, c'est le contraire. Et ici, c'est autre chose, c'est quand même drôle. Wissam a choisi Carlos parce que c'est son idole au foot. Oui mais ce sera surtout sur le papier et pour dehors, les administrations. A la maison, on continuera à les appeler Wissam et Selma. Nous, ça y est, c'est trop tard mais eux, leur avenir est en jeu. »

Dans ce cas précis, la famille peut faire le constat qu'en France comme dans son pays, elle se retrouve dans une situation de minorité qui a intérêt à ne pas trop revendiquer son originalité pour se faire admettre. Les populations qui ont vécu le même type d'expérience sont attachées à transmettre une identité qu'elles savent fragile. Plus que celles qui savent que leur pays d'origine, même abhorré, restera toujours la terre de leurs racines et le lieu d'expression de leur culture, elles ont à cœur de transmettre dans l'exil une identité qui risque de disparaître du territoire où elle s'était construite. Les demandeurs d'asile en venant en France cherchent à devenir français mais trouvent aussi à renforcer une diaspora souvent née dans le drame, arménienne ou chaldéenne hier, peut-être tchéchène aujourd'hui. Si les parents disent avoir fui leur pays dans l'intérêt de leurs enfants, ils ne peuvent se résoudre à perdre totalement à travers eux ce qui les relie à ce qu'ils ont dû abandonner. En ayant conscience des efforts qu'il faut faire pour ne pas compromettre les chances de réussite des enfants dans la société d'accueil et sans trop se faire d'illusions sur la perte inévitable de certaines valeurs chez ceux-ci, ils souhaitent pourtant voir survivre en eux quelques traits dans lesquels ils puissent se reconnaître. Ce n'est pas contradictoire avec une démarche d'intégration.

Deuxième partie

Les enfants

A) Le passé à assumer

Des profils et des sensibilités différents

Les enfants que nous avons rencontrés et que nous avons pu interroger étaient au nombre de 60 et avaient de 5 ans à 23 ans. La quasi-totalité des entretiens se sont faits en français, les enfants étant déjà plus à l'aise dans cette langue que dans celle des parents. Leur ancienneté de présence en France variait de un an à plus de cinq ans. Il y a bien sûr des critères de différenciation au sein de cette population qui expliquent la diversité des propos recueillis et des sensibilités aux différents thèmes abordés au cours des entretiens. Le principal de ces critères est l'âge.

On pourrait distinguer quatre grandes catégories. Tout d'abord les jeunes adultes, de 19 à 23 ans, peu nombreux il est vrai dans la population étudiée, ont une capacité d'exprimer de manière tout à fait explicite ce qu'ils ont vécu au pays. Ils ont été parfois associés à la décision de leurs parents de quitter le pays. Certains ont adhéré dès le départ à cette décision, d'autres disent avoir quelques difficultés à en comprendre toutes les raisons même s'ils ne la remettent pas en cause. En France, ils sont surtout préoccupés de leur avenir professionnel. Le retard pris dans les études les amène à réviser à la baisse leurs ambitions initiales mais il n'y a pas d'accusation portée explicitement contre les parents dont le choix pour l'exil serait responsable de l'échec dans les études. La motivation à la réussite reste forte. Quelques uns parviennent à intégrer l'enseignement supérieur. Ils parviennent aussi très vite à s'organiser une vie sociale à travers les fréquentations que leur permettent les études, les activités sportives ou la participation à la vie d'une communauté déjà présente sur place. Vis-à-vis des parents, ils témoignent d'une certaine solidarité, parfois empreinte de compassion. Ils comprennent le sentiment de dévalorisation sociale que ceux-ci ressentent à devoir rester inactifs ou à ne vivre que du RMI ou d'emplois précaires et sous qualifiés pour eux quand ils sont devenus statutaires. Ils sont très sensibles à l'injustice qui semble faite à leurs parents à travers la non reconnaissance de leurs compétences.

Les adolescents, de 15 à 19 ans, plus nombreux dans notre échantillon, offrent des profils plus contrastés. Certains, les plus jeunes en général, sont encore en souffrance. Ils ont du mal à faire le récit de ce qu'ils ont vécu avant le départ, pendant le voyage et même à l'arrivée en France. Ils disent préférer oublier tout cela même s'ils sont capables d'en parler. Ils sont très demandeurs d'un appui psychologique et affectif de la part du personnel des centres car leurs parents leur semblent trop préoccupés pour qu'ils puissent faire appel à eux.

D'autres, à peine plus âgés, font preuve d'une maturité étonnante. Ils sont capables d'analyser sereinement les difficultés qu'ils ont vécues au pays. Ils mettent quelquefois en doute le bien fondé de la décision de l'exil. Néanmoins, ils restent solidaires des parents. Ceux qui n'ont qu'un seul parent auprès d'eux ont tendance à prendre une part de responsabilité vis-à-vis du reste de la fratrie.

En ce qui concerne la vie sociale en France, deux facteurs ont chez eux une importance déterminante. Tout d'abord, le fait d'être scolarisés ou non a des incidences sur leur moral. Les centres d'accueil ne proposent pratiquement rien pour eux et, s'ils n'ont pas d'autre ouverture sur la société, ils sont vite réduits à un ennui pesant. Le fait d'être déjà francophone représente aussi un atout appréciable pour se constituer un réseau d'amis. Pour ceux qui ont pu être scolarisés, il est souvent difficile de rattraper son retard même si on est francophone. Certains se résignent et développent des projets de carrière plus modestes que ceux qu'ils avaient au début. D'autres gardent encore l'ambition de faire de longues études

Ils sont plus attirés par la grande ville et très perméables aux influences de la mode. Ils adhèrent vite au type de culture juvénile que partagent les adolescents français. Ils se sentent toutefois différents de ces derniers sous un certain nombre d'aspects. L'attitude par rapport aux adultes et aux parents en particulier n'est pas la même chez eux et chez les jeunes Français de leur âge. C'est tout au moins ce qu'ils perçoivent et à certains égards, cela les choque. Ils jugent aussi les camarades français qu'ils fréquentent dans les collèges et les lycées plutôt immatures. Ceux qui sont hébergés dans des foyers assez isolés disent s'ennuyer ferme et avoir du mal à se faire des relations à l'extérieur. De manière générale, leurs réseaux d'amis se constituent beaucoup à partir des relations établies avec d'autres enfants de demandeurs d'asile connus dans les centres d'accueil ou dans les écoles fréquentées.

Les enfants et préadolescents de 8 à 14 ans forment un groupe assez représenté dans les entretiens réalisés. Tous scolarisés, bénéficiaires de diverses activités d'animation, de sorties,

de loisirs encadrés, ils s'investissent énormément dans tout cela. Ils disent souvent avoir oublié ce qu'ils ont vécu au pays et au cours de leur voyage. Toutefois, ceux qui ont été en contact avec des situations dramatiques présentent des signes manifestes de souffrance que la participation à la vie de la communauté enfantine constituée dans et autour du foyer ne parvient pas à faire disparaître. Ils ont plus de mal à s'exprimer à cet égard que les adolescents qui, eux, sont capables de dire qu'ils veulent oublier. Ils parviennent à oublier seulement en s'absorbant dans leurs activités présentes et non pas sous l'effet d'une volonté de chasser les images qui minent leur moral. Plusieurs sont suivis par des psychologues. Même ceux qui offrent le visage d'enfants pleins de vitalité et de gaieté laissent percevoir dans certains de leurs propos et dans leurs dessins des signes de malaise.

Ce sont ceux-là qui disent le plus regretter le pays d'origine. Ils font souvent allusion aux grands-parents restés là-bas et quelquefois aux frères et sœurs qui n'ont pu partir avec eux. Le pays d'origine reste souvent associé à la quiétude et à l'innocence de l'enfance. Dans l'évocation de leurs souvenirs, le thème du jardin revient très souvent. Malgré la nostalgie, ils font preuve d'une grande capacité d'investissement dans le monde présent. L'école est en général très appréciée. C'est un lieu de convivialité où l'on peut se faire des amis mais c'est aussi un lieu de travail qui est tout à fait admis comme tel. Malgré les handicaps initiaux, en particulier sur le plan linguistique, ils obtiennent vite de bons résultats. Les relations avec les enseignants sont en général bonnes. Ils comprennent et apprécient la pédagogie d'éveil et de participation qu'ils découvrent à l'école française, souvent très différente de celle qui a cours chez eux.

Ils forment vite un milieu solidaire avec les autres enfants vivant dans le centre d'accueil, même si cela n'empêche pas de se faire de nouveaux amis à l'école et même si l'on observe toujours une certaine tendance à la constitution de groupes d'amis intimes chez des enfants originaires des mêmes aires culturelles. Garçons et filles participent volontiers aux mêmes activités. Plusieurs fillettes ont mentionné avec enthousiasme les parties de football auxquelles elles participent avec les garçons sur les terrains qui jouxtent les foyers. Quelques enfants toutefois restent un peu à la marge. Les enfants tziganes sont souvent rejetés par l'ensemble du groupe. On peut voir là les effets d'une socialisation enfantine qui ne passe par la participation à un milieu normé toujours plus ou moins inspiré de l'école mais qui se constitue plutôt à travers des activités informelles. Le poids du rejet qu'ont toujours subi les

parents se répercute aussi sur le comportement des enfants qui se sentent mal à l'aise dans un milieu trop structuré et organisé et qui ont du mal à en accepter les règles. Les enfants sont parfois limités dans leurs désirs de participation à la vie de la communauté enfantine par la volonté de leurs parents qui craignent certaines fréquentations ou qui ne voient dans le foyer qu'un habitat provisoire accepté par défaut mais dans lequel on refuse de s'investir. Il faut souvent beaucoup de discussions entre certains parents et les animateurs pour que les enfants puissent participer à certaines activités vers lesquelles ils sont pourtant attirés très fortement. Des attachements se nouent entre enfants qui se sont connus dans le cadre des centres d'accueil. Le départ des amis intimes est souvent vécu comme un nouveau déchirement qui vient réactualiser la souffrance d'avoir quitté les amis au pays. Les enfants essayent de garder le contact, se promettent en tout cas de le faire, échangent des adresses mais se perdent souvent de vue. Certains reviennent dans le foyer où ils ont passé les premières années de leur vie en France. C'est un lieu qui a pris souvent beaucoup de sens pour eux. Ils gardent aussi la relation avec les intervenants sociaux, tout ceci composant pour eux les pièces d'une famille élargie qu'ils associent à cette nouvelle naissance qu'ils ont vécue en arrivant en France, conduits à repartir à zéro, à constituer autour d'eux une nouvelle sociabilité, à se voir précipiter vers un nouveau devenir qu'ils n'avaient pas choisi mais auquel ils ont adhéré souvent de toute leur énergie.

Les enfants les plus jeunes constituent un groupe plus difficile à appréhender dans l'optique qui est ici la nôtre et à travers la méthode d'approche choisie. Ils sont peu nombreux dans notre échantillon, (7 enfants de 4 à 8 ans). Souvent les parents se sont opposés à ce que nous les interrogiions ou les ont auparavant « briefés » de façon à ce qu'ils ne disent que ce qu'eux-mêmes les autorisaient à dire. Les entretiens avec eux sont de ce fait assez pauvres. Certaines questions obtiennent des réponses stéréotypées du genre : « demandez à mon papa, c'est lui qui sait ». Les souvenirs du pays ne sont que rarement exprimés. Ils sont flous. Seules les images des grands-parents, de certains frères ou sœurs restés là-bas sont évoquées, le plus souvent avec douleur. C'est surtout chez les plus jeunes qu'il semble y avoir des enfants en souffrance. Ils ne disposent pas encore du niveau de langage suffisant pour exprimer ce qu'ils ont vécu. Tout est refoulé vers l'inconscient. Dans les dessins ressort souvent une forte angoisse et un désir de protection. Les parents restent encore les personnages centraux de la vie des plus petits même s'ils entrent assez vite en concurrence avec les enseignants, le

personnel des foyers et les premiers amis que l'on se fait à l'école et dans le foyer. Souvent les difficultés relationnelles entre les enfants et les parents existaient dès le pays de départ. La venue d'un plus jeune perturbait la relation privilégiée instaurée avec la mère. Dans le contexte de l'exil où les parents sont moins disponibles du fait des soucis qu'ils vivent, ce type de frustration ne peut que s'accroître. Certains enfants font des transferts sur un membre du personnel du foyer. D'autres se replient sur eux-mêmes ou développent une certaine agressivité. Les jeunes enfants tiennent cependant des propos plus riches pour ce qui est de la découverte de l'univers qui va être désormais le leur. Ils parlent des liens qu'ils établissent avec des gens différents d'eux et expriment aussi en des phrases souvent très riches de sens le regard, en général compassionnel et inquiet qu'ils portent sur leurs parents.

D'autres facteurs expliquent les différences de sensibilité aux diverses étapes qui constituent la vie des enfants de demandeurs d'asile. Le sexe ne semble pas un facteur très marqué de différenciation. Les filles font souvent l'objet de plus de crainte de la part de leurs parents. Elles ont moins facilement accès aux activités proposées. Elles souffrent plus aussi de la promiscuité existant dans les foyers. Pour les adolescentes, la présence d'hommes seuls qui se regroupent dans les locaux communs éveille quelquefois de mauvais souvenirs. Se sentant plus objets des craintes de leurs parents par rapport aux hantises de viol ou d'enlèvement qui existaient dans les pays en guerre mais aussi dans ceux où s'est développée une criminalité organisée, elles ont tendance à se sentir elles-mêmes insécurisées dans certains lieux qui leur rappelle l'atmosphère de menace qui les entouraient dans le pays de départ. Si cela peut entraver leur liberté de mouvement dans certains lieux, leur scolarité n'en est en rien gênée. Toutes les familles rencontrées valorisent autant la réussite des filles que celles des garçons, même si les filles sont très sollicitées dans certaines familles pour participer aux tâches domestiques. Comme leurs mères, elles sont plus promptes à vouloir tirer un trait sur le pays d'origine alors que les garçons, comme les pères, affirment plus souvent le souhait de pouvoir un jour rentrer chez eux.

Le milieu social a bien sûr des incidences. Le fait d'appartenir à une famille ayant un niveau d'instruction élevé représente une ressource appréciable par rapport à la scolarité. Les enfants qui étaient les plus en situation de réussite au niveau scolaire avaient tous des parents ayant fait des études supérieures. Le fait que ceux-ci n'étaient pas francophones n'apparaît pas comme un handicap insurmontable. Dans notre échantillon, les parents non francophones qui

ont un niveau d'instruction supérieur voient plus facilement leurs enfants en situation de réussite scolaire que ceux qui sont francophones mais disposent d'un moindre niveau d'instruction. Les familles où les parents n'ont qu'un niveau d'instruction secondaire ou quelques brèves années de supérieur ont des enfants qui se retrouvent majoritairement dans des filières courtes. Le risque de glisser vers les sections les plus dévalorisées existe aussi pour ceux qui n'ont pas une très bonne maîtrise du français écrit. Quand les familles résident encore en centre d'accueil, ce risque est limité par l'attention portée à la scolarité des enfants par les intervenants sociaux et par la bonne connaissance que les enseignants ont de cette population. Par la suite, parents et enfants sont plus démunis pour échapper à des orientations précoces vers des filières à faible potentiel de réussite. Il y a les difficultés de compréhension d'un système éducatif qui ne brille pas par sa limpidité mais aussi le fait que les enseignants qui ne connaissent pas les problèmes particuliers des enfants de réfugiés les assimilent facilement à l'ensemble des enfants d'immigrés en difficulté. Les parents ne peuvent plus compter sur l'appui des intervenants sociaux du foyer pour expliquer voire pour négocier.

De ce fait, seuls les enfants qui disposent d'un capital intellectuel important au sein de leur famille parviennent à s'orienter vers les filières qui conduisent à l'enseignement supérieur long. Cela a bien sûr des incidences sur eux car, la position sociale qu'occupait leur famille dans le pays d'origine leur laissait espérer des études longues et l'accès à des professions très valorisées. Comme leurs parents, ils doivent opérer un « réajustement » social et cela procure souvent des déceptions. Les enfants de réfugiés statutaires qui ont quitté les centres d'accueil portent des jugements assez critiques sur la société française et disent vouloir garder les valeurs de leur pays d'origine tout en devenant français administrativement. Ceux qui sont encore en foyer déclarent souvent avec enthousiasme se sentir français et manifestent de grandes ambitions de réussite professionnelle. L'écran protecteur que constituent les centres d'accueil pour les enfants ne fait que retarder le moment de la prise de conscience d'un avenir plus dur que ce que l'on espérait et d'une société où les rapports ne sont pas empreints de bienveillance mais traduisent le jeu concret des compétitions et des rivalités avec en toile de fonds la persistance des désavantages sociaux.

L'origine culturelle est aussi un facteur qui joue pour expliquer les différences de perception que les enfants ont de leur passé et de leur situation présente. Dans certaines cultures africaines ou asiatiques, on ne remet jamais en cause la décision des parents, ce qui ne signifie

pas qu'on y adhère. Les enfants et les adolescents appartenant à ces cultures, rencontrés au cours des enquêtes évitaient plutôt de s'exprimer à ce propos mais laissaient percevoir des désaccords qui à la longue ne pouvaient que compliquer leurs relations avec les parents.

La présence d'une importante communauté de compatriotes ou d'une population française ayant les mêmes origines ou la même religion représente aussi pour les enfants et surtout pour les adolescents et les jeunes adultes une ressource qui permet d'élargir les frontières de sa sociabilité. Pour les jeunes Arméniens par exemple, il existe à Lyon et dans les environs la possibilité de participer à des rencontres et des activités organisées par une communauté dans laquelle ils sont loin de se reconnaître mais qui leur offre cependant un certain nombre de ressources en matière de loisirs et de contacts. Même si c'est d'abord dans le centre d'accueil que la plupart des enfants trouvent à s'insérer dans un réseau de relations, le fait de pouvoir participer aux manifestations d'une communauté qui se réfère à la même identité culturelle ou religieuse représente un relais appréciable avec le monde extérieur.

L'isolement culturel est mal vécu par les enfants. Le fait d'être d'une origine visiblement différente et de vivre dans un milieu français assez homogène renforce ce sentiment d'isolement. Les enfants africains qui vivent à Saint-Michel de Maurienne font souvent allusion à leur couleur alors que ceux qui vivent à Lyon n'en parlent jamais. Par contre, l'absence de différences visibles incite les enfants à se fondre plus vite dans la société locale quand celle-ci est très uniforme. Certains enfants originaires d'Europe de l'est s'assimilent très vite à la population enfantine d'une petite ville, se conformant fortement aux comportements et aux goûts dominant.

Les représentations qu'entretient l'opinion française à propos de telle ou telle catégorie d'étrangers a aussi des incidences sur la façon dont les enfants se sentent perçus et se perçoivent eux-mêmes. Les adolescents et les jeunes adultes se révoltent contre la tendance des Français à les assimiler à une catégorie d'étrangers socialement et culturellement porteuse de stéréotypes négatifs. Pour les gens venus du moyen orient qui ne sont souvent ni arabes ni musulmans, le fait d'être assimilés aux enfants d'immigrés maghrébins est mal accepté.

D'autres préjugés émergent à la faveur d'une actualité récente colportée et déformée par les rumeurs et qui aboutit à stigmatiser certaines populations en les assimilant globalement à une catégorie dévalorisée. Une famille albanaise se fait l'écho de ce que leur fille a dû entendre au collège.

« Ses copains et ses copines lui ont dit : vous êtes Albanaises, vous êtes prostituées, toutes ! Vous nous posez des problèmes depuis que vous êtes venues chez nous, les trottoirs sont pleins. Cela l'a beaucoup marquée. Elle s'est mise en colère et a tout fait pour leur montrer qu'elle était une Albanaise qui a son caractère et suit son chemin et est responsable et respectable. » (CADA, Isère)

Un jeune Afghan raconte de son côté comment les attentats du 11 septembre 2001 l'ont mis d'abord dans une position difficile par rapport à ses camarades et comment, ensuite, il a pu leur expliquer la complexité de la situation de son pays.

« Après le 11 septembre, j'ai eu quelques petits problèmes. On m'insultait, en me disant « Ben Laden »...Le prof de français m'a proposé de faire un exposé sur l'Afghanistan. C'était très bien parce que j'ai fait une vidéo et j'ai expliqué à la classe l'Afghanistan avant, à partir de photos et de documents, puis après les Mujahiddin et après avec les Talibans. J'ai expliqué que Ben Laden appartenait à la CIA et que c'étaient les Américains qui l'avaient payé...tout.. Et comme ça, ils ont compris et après, ils m'ont félicité et je n'ai plus jamais eu de problèmes. »

Les enfants de demandeurs d'asile ne sont pas à l'abri des préjugés racistes et xénophobes, vivant souvent à proximité de milieux populaires composés en partie de descendants d'immigrés qui sont loin d'être les derniers à adhérer à ce type de classification des étrangers à partir d'a priori négatifs. Certains sont conscients des discriminations qui existent envers certaines catégories d'étrangers en particulier.

« Quand tu es noir, arabe, on te le fait sentir. » dit un jeune Congolais de dix-sept ans. Toutefois nous n'avons pas trouvé de jeunes qui s'enfermaient dans un discours de victime du racisme ambiant. Ils paraissaient tous capables de dépasser les désagréments que l'on ressent quand on vous renvoie à votre différence. La volonté très forte de trouver sa place en France qui anime la plupart d'entre eux est certainement la principale ressource qui leur permet de s'affranchir du complexe de se voir différents dans le regard des autres. Ceux qui appartiennent à des populations plus stigmatisées que d'autres ont conscience que les choses seront plus dures pour eux mais ils croient très fort dans leurs chances de réussite.

Enfin, il existe d'autres facteurs qui différencient le vécu des enfants de demandeurs d'asile. Il est difficile de les éclairer dans une approche sociologique qui ne peut analyser en profondeur la psychologie des individus. Mais comment expliquer qu'au sein d'une même fratrie, chez

des enfants qui ont connu à peu de choses près le même itinéraire et les mêmes drames, il y ait des attitudes si différentes ? Il faudrait sans doute pour cela prendre en compte le passé de chacun d'entre eux pratiquement depuis sa naissance pour faire apparaître ce qui dans la formation de la personnalité de chacun explique qu'il ne réagit jamais de la même manière aux mêmes événements et ne saisit jamais de la même façon les opportunités qui lui permettent de surmonter les conséquences négatives de ces événements.

Nous nous limiterons ici à décrire des cas qui illustrent bien ces différences de perception des mêmes faits et des mêmes impressions chez des enfants et des adolescents qui ont pourtant vécu les mêmes expériences.

Entre oubli et nostalgie du pays quitté

Les images du pays quitté sont différentes en fonction du nombre d'années que l'on a pu y passer. Les très jeunes enfants ont des images très floues du pays lui-même et des étapes qui les ont conduits jusqu'où ils se trouvent actuellement.

« Ouais, on était en Albanie et après on était au C.H.E et après on était quelque part d'autre et après encore quelque part d'autre et après on était là. » (Albanaise, 5ans, en France depuis un an et demi)

Interrogée à plusieurs reprises sur la ville qu'elle habitait en Albanie, cette petite fille s'avère incapable d'en dire le nom. Les autres repères qu'elle aurait pu garder de son pays ont disparu puisque son père a été assassiné. Selon sa mère, les grands-parents vivraient toujours et auraient même gardé l'enfant chez eux pendant que la mère préparait le départ. La fillette, elle, a choisi de déclarer que ses grands-parents sont morts. Alors que notre collaboratrice lui demandait de dessiner les membres de sa famille, elle s'arrête après s'être représentée elle-même avec sa mère.

« Et ton père, tu ne veux pas le faire ? _ Mais si, je vais le faire, mais mon père, il est mort ! On va faire le jardin du mort. Mais non... _ Te souviens-tu de tes grands-parents ? _ Ils sont morts aussi ! »

Cette tendance à déclarer morts des personnes qui ne le sont pas exprime un désir d'oubli pour mieux accepter l'exil et la rupture avec tout l'univers humain qu'elle a dû quitter. A un âge où la mort est difficile à concevoir, le fait de s'y référer signifie l'acceptation d'une rupture et la négation de l'existence de ceux à qui on était attaché est un moyen d'atténuer la

souffrance de ne plus les voir. Dans son dessin, cette petite fille se représente avec un visage où manquent le nez et la bouche et où les yeux sont à peine esquissés. Ses bras n'ont pas de mains. Tous les organes avec lesquels on communique sont absents ou mal représentés. L'oubli permet de ne plus ressentir l'absence des proches. L'enfant ne présente cependant aucun signe pathologique. Elle a entrepris de faire son deuil de ce qu'elle ne verra plus et s'attache simultanément très fort à une secrétaire du CADA dans lequel elle réside, nouant des relations très intimes avec les enfants de celle-ci. Elle s'instaure une famille de substitution à la famille qu'elle a perdue en partie.

«Et ici au CADA, qui est-ce que tu aimes ? _ Nathalie ! Elle est dans ce bureau, parce qu'elle est belle et sa petite fille et son garçon grand et sa grande fille. »

Par ailleurs, elle a une bonne relation avec sa mère qui a accepté depuis peu de temps de lui révéler la mort de son père, sans lui dire toutefois qu'il avait été tué.

D'autres parents taisent les drames qui ont provoqué leur départ ou ne donnent aucune précision sur le pourquoi de l'exil. Cela n'empêche pas les enfants de se poser des questions ni de garder des souvenirs très précis de certaines choses au pays, en particulier les choses qui les touchaient de près.

Toutefois, les souvenirs sont très différents d'un enfant à l'autre. Dans une même famille originaire de la République Démocratique du Congo, trois enfants de six, cinq et quatre ans, arrivés en France il y a un an et demi au moment de l'enquête expriment des choses très différentes à propos du pays et de la trajectoire suivie.

La plus grande des enfants qui a six ans dit ne pas se souvenir de la ville où elle a vécu au pays. Il est possible que ce soit une censure imposée par les parents car elle répond souvent à la question : Tu te souviens ? par « Non, c'est mon père qui connaît ça et ma mère. » Mais il est possible aussi qu'elle ait oublié le nom de la ville où elle était avant de venir et même le nom du pays. L'attitude des parents est de la maintenir dans cette ignorance pour des raisons peut-être liées à une trajectoire réelle sans doute différente de celle qu'ils ont décrite officiellement à l'appui de leur demande d'asile.

« Non, jamais, ils ne m'ont dit ça. Souvent je le demande et ils ne me disent jamais . »

Elle a par contre des souvenirs assez précis de l'école qu'elle a fréquentée et de l'uniforme qu'elle y portait.

« *Oui, oui, j'ai connu l'école. ..On était souvent en pantalon, non pas en pantalon, une jupe bleu foncé et un, ça (elle montre sa blouse) mais en blanc...et avec des chaussettes blanches et des chaussures noires. Tu connais ? ..Moi, j'avais gagné. Ils m'ont mis une couronne parce que j'ai bien répondu à la question, parce que j'étais intelligente. »*

Elle se rappelle aussi très bien de sa grand-mère dont elle dit qu'elle lui manque beaucoup et à qui elle téléphone de temps en temps.

Son plus jeune frère, âgé de quatre ans, ne mentionne pas les grands-parents mais se souvient très bien des noms de ville et de pays et des circonstances du départ.

« *On était au Rwanda d'abord et puis on a changé de maison, c'était à Kinshasa et puis mon père a voulu qu'on vienne en France...Il y avait plein de noirs. Il y avait des garçons, il y avait même des filles. Je me rappelle plus. C'est mon père qui a voulu venir en France moi, j'ai pas voulu. »*

Il mentionne aussi le nom de quelques copains du pays alors que ses deux sœurs ne semblent se souvenir d'aucun d'entre eux.-

La troisième enfant interrogée, âgée de cinq ans dit elle ne se souvenir de rien, ni de la ville, ni du pays, ni des grands-parents. Elle est par contre beaucoup plus prolix que son frère et sa sœur sur sa vie en France, parle beaucoup de l'école, de ses amis et du personnel du CADA avec lequel elle se sent visiblement très à l'aise. Elle ne mentionne jamais sa couleur comme signe identitaire alors que les deux autres y font souvent allusion pour distinguer leur univers actuel et leur univers passé et pour se distinguer, eux des autres enfants parmi lesquels ils se trouvent actuellement.

« *Par quoi ils (les gens d'ici) sont-ils différents ?_ Notre couleur, ils n'ont pas la même couleur que moi, j'ai »* dit la sœur aînée.

« *A paris, c'était pas mieux parce qu'à Paris, toujours il y a des blancs »* dit le petit frère.

La sœur cadette, elle, est dans une démarche d'oubli volontaire. Elle s'investit plus dans l'école et nomme un nombre impressionnant de copines sans préciser leur couleur ou leur origine. Son dessin représente une maison sans ouverture sur le dehors, comme pour se protéger contre un extérieur menaçant alors que celui de la sœur aînée représentait la maison avec des portes et des fenêtres hautes et étroites bordées de rideaux, signe d'une acceptation de regarder vers le passé. Le dessin du petit frère est très peu structuré et de caractère

régressif. C'est manifestement lui qui a le plus souffert du déracinement et qui a le plus de mal à s'adapter à son nouvel environnement.

Il est probable aussi que l'histoire interne de la famille et tout ce qui a précédé la venue des enfants a des incidences sur les différences d'attitude par rapport à la sélection de ce dont on choisit de se souvenir et ce que l'on essaye d'oublier. La mère dit avoir connu quatre fausses couches avant de donner naissance à ces trois enfants successivement. Même si elle ne leur en a jamais parlé, il est probable qu'elle a considéré chacun d'entre eux comme s'il était porteur de l'identité d'un des enfants disparus avant eux comme c'est le cas dans la plupart des cultures africaines où chaque enfant est toujours un esprit d'ancêtre qui revient parmi les vivants. En fonction de l'investissement affectif qu'elle a pu faire en direction des enfants qu'elle n'a pas réussi à mettre au monde elle a fait des transferts différents sur les enfants vivant, ce qui leur a donné à chacun une représentation différente de ce qu'ils étaient. Pour comprendre de telles différences du vécu des mêmes événements au sein de cette fratrie, il aurait fallu disposer de plus d'information de la part de la mère. Ce cas illustre en tout cas les différences de vécu de l'exil chez des enfants pourtant très proches par l'âge.

Il y a tout de même chez la plupart des jeunes enfants une fréquence de l'évocation des grands-parents. Ce sont souvent eux qui leur manquent le plus. Les autres images du pays d'origine sont souvent éclipsées par celle des grands-parents. Certains projettent d'aller les voir dès que possible.

« ça fait longtemps que je les ai pas vus. Je veux aller les voir et après, je reviens ici. »
(Algérienne, 5 ans)

Même pour des enfants plus âgés, les grands-parents représentent une référence souvent mentionnée. Leur souvenir est associé à des images de bien être mais leur évocation remplit aussi de peine car on se fait du souci pour eux.

« Ce qui me manque le plus, ce sont mes grands-parents, mes oncles et tantes. Quand j'ai des nouvelles de là-bas, j'arrive à pleurer, ça me manque tellement. Je m'imagine que je suis dans leurs bras...Je ne les ai pas oubliés. Je ne les oublierai jamais. Ils me manquent trop. Oui, je suis inquiète pour eux » (Albanaise, 9 ans)

Les enfants de ces tranches d'âge là ont d'autres types de souvenirs : les cousins de leur âge, les copains, l'école mais aussi quelquefois un objet de la vie ordinaire, une anecdote.

« Mes grands-parents habitaient à côté de nous. Ils me manquent beaucoup et surtout mon cousin et ma cousine parce que le même âge que moi, mon cousin plus petit mais on jouait ensemble. J'avais un vélo. Ici ça me manque beaucoup le vélo. J'aurais voulu avoir un vélo ici au foyer....Pour les vacances de printemps, j'aimerais aller chez mon grand-père maternel pour aller à la mer sur le sable. Je sais nager mais il faut que j'ai une bouée avec moi...Une fois, il y avait un requin, pour de vrai, oui ! Non, je n'ai pas eu peur. »(Albanais, 8 ans)

Pour d'autres le regret du pays se cristallise sur un animal familier.

« Là-bas, au pays, j'avais un chien, un dalmatien, ils l'ont tué ! il me manque beaucoup. Peut-être que quand on aura notre maison ici, mon père m'achètera un autre chien...Le chien Tsukina me manque plus que mes copains, plus. »(originaire de Serbie, 8 ans)

Les souvenirs du pays sont souvent exprimés en termes de manque : manque des grands-parents, des cousins, des copains, des jouets, des animaux familiers et aussi de certains lieux. Le jardin est évoqué très souvent parmi les lieux auxquels on était le plus attaché et qui manque le plus désormais. Mais son évocation provoque souvent un sentiment de réconfort moral. Les enfants entrent dans les détails et se rappellent avec délices des sensations qu'ils éprouvaient à parcourir le jardin, à manger les fruits, à jouer et à grimper aux arbres.

Le petit garçon originaire de Serbie évoque le jardin de ses grands-parents qu'il dessine autour de la maison.

« C'est grand, avec un grand, très grand jardin. Mon grand-père est moins fatigué. Il a un tracteur. Ma grand-mère aussi, elle fait tout au jardin, à la maison. Mon grand-père aussi, il peut tout faire....là-bas, il y avait de la place, un jardin, de la salade, des fruits. Mon grand-père il faisait des fraises, tout, tout, tout...C'est vrai, le jardin me manque. »

Une petite fille soudanaise se rappelle, les yeux brillants de plaisir, les joies qu'elle avait à cueillir les fruits du grand jardin où elle retrouvait ses grands-parents et de nombreux cousins et cousines.

« Je me souviens par cœur. Jamais, je n'oublierais, jamais ! Il y avait un grand, grand, grand jardin. Il y avait plein, plein, plein de fruits. Je montais sur les arbres et je mangeais comme j'avais envie. Hum, c'était bon ! On mangeait tous autour de la table dans le jardin...Je n'oublierais jamais. Je rêve des fois, souvent. Je me retrouvais au milieu du jardin et je mange des fruits et j'ai le jus du raisin qui coule sur le bout de mes lèvres. Je rêve beaucoup,

j'aime beaucoup là-bas. Des cousins, des cousines, on rigolait tout le temps. » (9 ans, fille unique, seule avec ses parents)

Une petite Angolaise a aussi en priorité dans ses souvenirs des images de jardin, associées à des anecdotes évoquant bien-être et convivialité.

« J'habitais dans une grande maison. Nous avons beaucoup de voisins. J'avais l'habitude de sauter les murs des voisins pour voler de la mangue. Mais les voisins rigolaient. Je suis tombée plusieurs fois mais j'ai continué à sauter »(13 ans)

La fréquence du thème du jardin dans les évocations du pays s'explique par la richesse symbolique qu'il contient pour des enfants entraînés de vivre des épreuves qui les éloignent de l'insouciance attachée au jeune âge. Il est l'image paradisiaque de l'enfance heureuse, protégée, entourée de bienveillance. Face aux souvenirs de guerre, de violences, de menaces ou face aux inquiétudes du moment présent, il ouvre la porte à l'évasion et à la sécurité à la fois.

Même certains adolescents ont dans un coin de leur tête une référence à ce thème apaisant par excellence. Pour certains, ce peut être un village préservé, une campagne où ils passaient leurs vacances au temps où la paix régnait encore.

« Notre maison là-bas est en ruines. C'était très grand. Le jardin, on cueillait les fruits. On n'avait pas besoin d'acheter les fruits. Il y avait des figues, de la vigne, les raisins, ils n'avaient pas de pépins...On a tout perdu...Là-bas, ce qui me manque, c'est une petite ville à 20 km de Kaboul, Pagman, c'est un village. Il y a de la neige, même quand il fait chaud à Kaboul. Là-bas, il fait bon. Mon grand-père et mes oncles ont des terres là-bas. On passait les vacances là, c'est très joli. »(Afghan, 17 ans)

Beaucoup de récits insistent sur la taille des jardins et des maisons laissées au pays. Le fait de vivre dans les petites chambres des foyers où sont situés les centres d'accueil explique cette nostalgie des grands espaces. Mais ce n'est pas seulement l'espace physique qui se réduit, c'est aussi l'espace familial étroitement associé au premier dans les souvenirs.

Le jeune Afghan mentionne aussi ce passage terriblement réducteur de la grande famille à une famille nucléaire souvent amputée de certains de ses membres.

« Ici, dans les appartements, les chambres sont toutes petites. En Afghanistan, il y a une grande famille, c'est ce qui me manque le plus. Il y a une ambiance, des fêtes avec tout le monde. On était à l'aise. »

Ce garçon a perdu la trace de ses parents et de ses frères et sœurs à travers les conflits qui ont ensanglanté l'Afghanistan. Il a été adopté par sa tante, elle-même veuve et ayant deux autres enfants à charge.

L'image des grands-parents associée à celle de la campagne apaisante continue aussi d'habiter le souvenir des adolescents, comme l'illustre ce récit d'un jeune Russe de dix-huit ans.

« Bien sûr, je me souviens bien ! C'est mon pays où je suis né, c'est toujours mon petit village, ... à côté de l'Oural, là-bas j'habitais avec ma grand-mère et je suis né là-bas et c'est toujours dans mon cœur...c'est un village à côté d'une forêt, des grandes rivières, c'est joli, quoi ! Là-bas, on avait un grand jardin, avec des légumes, quoi, des cornichons et tout... Ma grand-mère elle est encore vivante mais mon grand-père est mort. J'aime trop mes grands-parents. »

Parmi les souvenirs heureux du pays d'origine, il y a aussi les copains. Ils sont mentionnés moins souvent que les membres de la famille et leur souvenir est plutôt associé aux jeux. Il y a aussi parfois l'expression d'une inquiétude sur leur sort. Aucun enfant toutefois dit avoir pu garder le contact avec les copains du pays.

« A Grosny, j'ai eu pour mon anniversaire un jeu vidéo pour la super nintendo. Moi, je me rappelle de ma chambre. Mes copains aussi avaient des jeux vidéo, on faisait échange. Ils voulaient venir en France mais leurs passeports n'étaient pas bien. C'étaient mes meilleurs copains. Oui, j'ai peur pour eux. Peut-être, ils sont partis en Russie ? Je ne sais pas, je n'ai pas de nouvelles. »(Tchéchène, 10 ans)

Au-delà de la famille, des amis, les enfants regrettent surtout une certaine ambiance. Beaucoup évoquent la convivialité de la vie quotidienne, la facilité de relation avec les voisins, les rues toujours emplies de monde, les soirées animées et une certaine gaieté populaire malgré les situations de guerre ou de dictature. Ils évoquent souvent cela en le mettant en parallèle avec ce qu'ils observent en France où l'ambiance leur paraît triste et les gens froids. Ainsi un adolescent congolais qui ne peut plus bénéficier d'aucune activité au foyer et s'ennuie ferme à rester dans sa chambre à écouter de la musique se rappelle ainsi le pittoresque du pays d'origine.

« Au pays, je ne m'ennuie pas comme ça. Là-bas, chaque instant compte. En regardant par la fenêtre, il se passe toujours quelque chose de nouveau, d'original, par exemple un marchand qui a renversé sa carriole avec tous les légumes et les fruits qui roulent et les enfants qui

courent ramasser ! N'importe quoi ! il y a toujours et tout le temps des gens. Il y a une autre ambiance, quoi ! J'habitais à Kinshasa, la capitale. Ici, quand je passe, je dis bonjour, c'est comme si j'étais un fantôme. Ils ne te répondent même pas ! ..Là-bas, on fait beaucoup de blagues, il y a de l'humour, on se raconte des histoires, on rigole.»(17 ans, R.D.C)

Une petite Angolaise compare les fêtes en France avec celles qui ont lieu dans son pays.

«Je me souviens du Noël. Chez nous, on sort dehors pour chanter, danser et fêter. Ici, le Noël a été nul : sans musique de mon pays avec mes parents à la maison. C'est triste ici, ça me donne envie de pleurer, ça m'arrive souvent. Chez nous, on ferme jamais la porte, elle reste ouverte pour nos amis. On donne à manger et des vêtements aux pauvres.... Nous allions à l'église avec nos voisins, c'était une vraie fête. Ici, je n'ai pas envie d'aller à l'église. Je ne sais pas pourquoi.»(13 ans, CADA Savoie)

Elle se met à pleurer à l'évocation de ces souvenirs heureux.

La plupart des demandeurs d'asile viennent de pays chauds où l'animation dans les rues se prolonge toujours jusque tard dans la nuit. Ils se retrouvent souvent dans des foyers situés dans de petites villes ou dans des quartiers de banlieue assez isolés. Ils subissent aussi le climat de la région Rhône-Alpes qui n'a rien de tropical ou de méditerranéen. Les souvenirs des soirées passées au pays contraste avec la grisaille de celles que l'on connaît désormais.

« Je regrette l'ambiance. Ici à 20 heures, tout le monde est à la maison. Là-bas, à huit heures du soir, tout le monde est dans la rue, regarde la télé dans la rue, mange dans la rue. Tout le monde vit dans la rue. Il y a une ambiance, quoi ! Ici les magasins ferment à 20 heures. Là-bas, jusqu'à cinq heures du matin c'est ouvert comme la place Bellecour, par exemple....Quand je reviens du club de foot, il n'y a personne, personne.. . » (17 ans, Irakien, habite en appartement dans une commune de l'ouest de Lyon)

Cette évocation de l'ambiance si chaleureuse d'un pays quitté il y a cinq ans le plonge dans une telle nostalgie qu'il exprime dans la foulée l'espoir d'y retourner vivre.

« Si ça s'arrange, oui, je retournerais vivre là-bas. Pourquoi pas, s'il y a un gouvernement démocratique pas avec les Américains ? »

Pour d'autres c'est autour de la nourriture que se cristallise le souvenir du pays. Les enfants et les adolescents mettent assez longtemps pour s'habituer à la nourriture française. Ils la trouvent souvent fade et ils regrettent le goût de certains aliments de chez eux.

« Ce qui me manque le plus du pays, c'est le soudjouk. C'est une spécialité avec des noix et puis il y a quelque chose comme de la viande salée, long comme ça. On n'en trouve pas ici. Et puis, l'eau de là-bas, elle a un autre goût. Quand on boit au robinet, c'est plus glacé. Elle a un goût. Ici on achète minérale, c'est pas pareil ! Là-bas en Arménie, même minérale, elle a du goût, c'est nature ! C'est pas pareil ! Les fruits, c'est pas pareil. Tous les fruits ils sont sucrés, abricots, pêches, raisins...sucrés comme il faut. Ici, aucun goût, même les légumes.. »

(13 ans, Arménienne, en France depuis deux ans)

Les enfants enregistrent les souvenirs du pays à travers des sensations, sensations apaisantes que procure l'évocation du jardin ou du village, près de la nature, sensations gustatives agréables qu'évoque le souvenir des fruits, des plats, sensations visuelles du spectacle de la rue, sensation de chaleur liée à la présence de la grande famille ou de la foule amicale qui peuple les rues. Par contraste, leur monde présent leur apparaît froid, triste et insipide.

Derrière tout cela il y a surtout l'attachement à la période de l'enfance associée dans l'imaginaire à des sensations de bien être et de quiétude. Même si pour beaucoup l'enfance n'est pas encore finie, elle est vécue comme temporairement interrompue et altérée par le départ en exil.

Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne s'attachent pas à leur monde présent ni qu'ils s'y sentent insécurisés. Le fait de vivre dans un centre d'accueil avec d'autres enfants et des adultes qui leur manifestent souvent de la bienveillance contribue à créer les conditions qui permettent de retrouver certaines sensations associées à l'enfance et de reprendre le fil interrompu des plaisirs et des jeux.

La petite arménienne qui trouve insipides l'eau et les fruits de France mentionne avec enthousiasme les jeux, les sorties, les amitiés qu'elle trouve dans le foyer où sa famille est hébergée.

« On joue à tout, des jeux, ballon prisonnier, foot avec les garçons. On sort, des fois avec mes parents, des fois avec le social, des fois avec l'école. L'année dernière, on est allés au ski avec le bureau ; ou bien on va au cirque ou bien on fait des jeux avec P(l'animateur), même S,(la directrice) elle s'occupe des fois de nous...Ils sont très gentils. Ici, je ne m'ennuie pas. C'est bien parce qu'il y a des enfants qui ont le même âge que moi 12,13 et 14 ans, ça c'est bien ! »

La grande nostalgie parfois exprimée par certains à propos de ce qui leur manque du pays ne fait pas disparaître pour autant la conscience du danger qu'il y aurait eu à y rester et n'efface pas les souvenirs des événements désagréables qui ont provoqué le départ.

Pour d'autres, ce sont ces images là qui dominent dans le récit et elles ont tendance à éclipser les références aux moments de bonheur. Elles semblent parfois entraîner une volonté globale d'effacer tout souvenir du pays lui-même. C'est souvent la peur qui est mise en avant dans l'évocation des souvenirs les plus désagréables. C'est elle qui a entraîné le désir de fuite. Par contraste, la vie en France, malgré l'incertitude liée à la condition de demandeur d'asile, apparaît comme beaucoup plus sécurisante.

« Et puis, je peux me promener tranquillement. Je suis plus calme. Je n'ai pas peur. Là-bas, on m'a déjà arrêté. On t'arrête dès 15,16 ans si tu as un bon physique pour aller faire la guerre avec les rebelles. Les jeunes ne veulent pas partir. Le MPLA, le gouvernement prend des jeunes... Une fois, on a oublié des jeunes dans un container. Ils sont morts étouffés. On les amenait faire la guerre dans des régions. Ça, ça faisait plus peur encore. » (18 ans, Angolais)

Certaines images qui cristallisaient la peur dans le pays d'origine se retrouvent parfois en France et il faut un certain temps pour les considérer comme inoffensives. Il en va ainsi de cette petite Tchétchène pour qui tout ce qui porte un uniforme est resté au départ associé aux soldats russes et à leur dangerosité.

« Quand je suis arrivée à Paris, j'ai vu des policiers. Je me suis cachée contre mon papa. Je lui ai dit : soldats, soldats...ils vont nous tuer...Aujourd'hui, je rigole quand je vois des policiers. » (12 ans, en France depuis deux ans)

La peur est aussi le souvenir dominant chez les enfants qui vivaient clandestinement dans un pays tiers, comme ces deux fillettes arméniennes dont les parents ont été chassés d'Azerbaïdjan et ont vécu dix ans en Russie sans aucun papier et sans pouvoir aller à l'école.

« En Russie, je n'avais pas de copines, pas d'école. J'avais très peur. C'est dingue, on ne peut pas rester. Il y a beaucoup de voleurs qui tuent les enfants. Alors, c'est danger de sortir ! » (11 et 9 ans, en France depuis un an et demi)

D'autres familles rencontrées ont eu un itinéraire semblable. Chassées d'Azerbaïdjan, elles n'ont pas pu se faire accepter en Arménie et elles ont du transiter longtemps par la Russie ou l'Ukraine. Pour les enfants qui ont connu cela, le pays d'origine est très lointain dans la mémoire. Les grands-parents, les tantes, les cousins qui rattachent souvent au pays ont disparu

ou se sont éparpillés. Dans de tels cas, l'oubli intervient tout seul en raison de la disparition des repères et sans qu'il soit l'aboutissement d'une volonté d'effacer des images douloureuses.

Une autre fillette arménienne égrène les étapes de l'errance de sa famille et des disparitions de sa parenté pour conclure qu'elle a tout oublié de son pays de naissance.

« On est né en Azerbaïdjan. Quand mon père ils l'ont tué, on est parti en Arménie puis ils nous ont renvoyées. On n'avait pas les papiers, on est allé en Russie. On a vécu un peu là-bas et on est venu en France. C'était la guerre, c'est pour ça qu'on est parti. Ma mère est fille unique. Ma grand-mère est morte. Je n'ai pas de tante, d'oncle. Je n'ai plus de famille là-bas. Je ne me rappelle de rien. » (11 ans, en France depuis 4 ans)

Plusieurs enfants dont la famille a connu d'autres pays avant d'arriver en France expriment l'idée d'être rejetés de partout et en conséquence de ne plus avoir de pays. C'est le cas de cet adolescent d'une famille de roms originaire de Bosnie qui tente depuis plusieurs années d'obtenir l'asile dans un pays de l'Union Européenne.

« Là-bas, pas d'école pour notre race ! Rester enfermés à la maison sinon on nous tue. C'est trop difficile ! Jamais, je ne retournerais là-bas. Je veux rester ici toute la vie. Quand j'ai vu la France la première fois, c'est l'Amérique pour moi ! Partis Yougoslavie, la guerre ; on casse tout à la maison. On prend tout, même l'or. On n'aime pas les Roms. En Espagne, en Italie, en Allemagne, partout, on n'aime pas les Roms. Pas donner papiers. »(16 ans, en France depuis deux ans)

Ceux qui étaient à l'aise dans un pays bien à eux ont parfois été obligés de partir devant la brutale dégradation de la situation. Les menaces qu'ils ont subies leur ont laissé une rancœur qui les pousse aussi à vouloir oublier le pays en faisant la distinction entre l'attachement à la famille restée là-bas et le pays lui-même qu'on veut rejeter.

« Non, ce qui me manque le plus, c'est ma grand-mère, la maison, ça m'est égal. Avant, au début, on parlait un peu des événements, maintenant beaucoup moins. Je préfère, moi qu'on n'en parle pas. Je ne veux pas être une Albanaise parce que ça me fait honte l'Albanie, ce qui se passe là-bas ! Mais quand même, c'est mon pays. » (14 ans, famille statutaire)

L'ambiguïté de la dernière phrase montre les limites de la volonté d'oubli. Quelles que puissent avoir été les peurs et les rancœurs, ceux qui ont passé dans leur pays la plus grande partie de leur enfance ont du mal à en faire le deuil. Beaucoup expriment le désir d'y aller si

la situation s'améliorait, ne serait-ce que pour les vacances, pour revoir un peu la famille. Rares sont ceux qui déclarent que les ponts sont définitivement coupés. Il n'y a que ceux qui ont le sentiment d'avoir été victimes d'un perpétuel rejet qui semblent capables de faire le deuil d'un pays qui n'a jamais été vraiment le leur.

Certains enfants n'ont connu leur pays qu'en situation de guerre. Ils n'en gardent que des images de destruction comme cette adolescente tchéchène qui aura connu les deux guerres qui ont marqué son pays et qui ne conserve pas dans sa mémoire d'image des temps de paix.

« Grozny, en fait déjà, je ne me rappelle pas trop d'une ville qui n'était pas du tout détruite. Dans mes souvenirs, c'était déjà tout détruit. Je ne rappelle pas d'avant. Ça ne fait pas longtemps que j'ai vu un film sur Grozny et ce n'était pas détruit, ça m'a fait franchement bizarre ! »(16 ans, en France depuis trois ans)

Malgré ces souvenirs de ruines, elle aussi exprime un manque par rapport à la perte du pays et un sentiment d'injustice d'avoir dû le quitter.

« C'est très injuste de devoir partir. Quand on est dans un autre pays, on est étranger, c'est quand même pas pareil. Ma famille, la compréhension de ce que je suis, je l'ai avec quelques personnes ici mais pas avec tout le monde. Les gens ici ne me comprennent pas toujours, il manque quelque chose. »

Départ, voyage et arrivée

Dès le départ, certains enfants adhèrent au projet d'exil des parents mais beaucoup n'en comprennent pas les motifs et surtout parmi les plus jeunes se voient imposer un départ sans être informés de ses raisons ni de sa destination. Quelques souvenirs accréditent toutefois l'idée qu'il y avait danger et sans que cela amène pour autant à approuver l'idée du départ, cela évite que l'on ait envie de la remettre en cause, comme l'indique les réponses d'une jeune angolaise qui regrette beaucoup son pays et ne se sent pas très heureuse là où elle et sa famille sont hébergées.

« Pourquoi es-tu partie de là-bas ? _ Je ne sais pas, c'est mon père qui sait _ Te souviens-tu des événements qu'il y avait là-bas avant que tu partes ? _ Oui, je me rappelle qu'il y avait beaucoup de policiers qui se baladaient dans les rues, près de notre maison. Je n'ai pas vu de jeunes mourir mais j'ai entendu le bruit des armes. _ Parles-tu avec tes parents des raisons qui les ont fait partir ? Que penses-tu de leur choix de partir ? _ Non. D'un côté, je pense

qu'ils ont bien fait parce que nous avons peur d'être tout le temps surveillés et en danger de mort. De l'autre, non, parce que je voulais rester. J'aime beaucoup mon pays et les gens de mon pays. _ Aurai-ils pu rester quand même ? _ Oui ou non, je ne sais pas ! Je pense que c'était plutôt non parce que c'était dur la vie. »(13 ans, CADA Savoie)

Dans d'autres cas, il n'y a pas de souvenirs précis qui permettent de comprendre les raisons du départ et la souffrance de ne pas savoir n'en est que plus grande même si on accepte avec un certain fatalisme qu'il ne sera plus possible de retourner.

« Il y a des raisons politiques, même moi, je ne comprends pas beaucoup tout ce qui se passe...Des soldats sont venus, ils se sont disputés avec mon père à une heure du matin à Kinshasa. Je ne sais pas ce qui s'est passé vraiment. Ma mère ne m'a pas expliqué vraiment. Elle a décidé qu'il fallait partir...Je préfère ne pas retourner car les bons moments sont passés, ils ne reviendront jamais....C'est tabou de parler du pays. On essaye d'oublier tout, de s'habituer de vivre ici. Ma mère n'aime pas parler du pays, surtout avec mes sœurs. Moi, je suis sûr que mes sœurs ont encore des images dans la tête. Ma mère ne veut pas réveiller ces images. »(17 ans, Congo RDC, en France depuis deux ans et demi)

Certains reprennent systématiquement la version donnée par les parents sans le moindre recul et sans s'interroger sur le bien fondé de la décision de partir. Ce n'est pas toujours le cas exclusif des plus jeunes dont certains n'hésitent pas à rappeler naïvement leurs désaccords par rapport au départ et donnent quelquefois des précisions qui diffèrent de la version donnée par les parents. Une adolescente reprend presque mot pour mot la version donnée par sa mère sans avoir conscience que ce n'est pas avec de tels arguments qu'il est possible d'obtenir une réponse positive de l'OFPRA.

« Ma mère a eu des problèmes au travail et comme mon père l'a abandonnée, c'est pour ça qu'elle est venue. Elle a choisi la France parce qu'elle parle français. Elle est restée plus d'un an après, moi, je l'ai rejoint. » (15 ans, Congo Brazzaville)

Cette enfant, renfermée et mal à l'aise pendant toute la durée de l'entretien exprime un certain nombre de regrets du fait d'avoir dû quitter son pays et surtout sa famille, une partie de ses frères et sœurs étant restés là-bas. Elle se montre toutefois résignée autant que désabusée par rapport à l'avenir et elle n'émet jamais l'ombre d'une critique envers une décision de départ dont elle a pourtant conscience de faire les frais.

« Là-bas, on vivait tous ensemble, ça fait mal que les enfants soient séparés. Oui, on parle du pays mais ça fait mal au cœur ...Non, je n'espère pas retourner là-bas. Ma mère ? je ne sais pas encore. C'est trop loin pour le moment. Je ne fais aucun projet. Je ne m'intéresse plus à ce qui se passe là-bas...Avant, à Brazzaville, je disais que je serais professeur de français mais je me rend compte, depuis que je suis ici que c'est difficile. »

Il y a un conditionnement d'ordre culturel qui fait que dans certaines familles on s'interdit de s'interroger sur le bien fondé de la décision des parents même si on ne la comprend pas du tout et si on en souffre. Beaucoup d'enfants africains ont ce type d'attitude. On la trouve aussi chez certains Asiatiques. Un jeune Mongole qui regrette pourtant son pays et qui, selon sa mère, n'était pas d'accord pour partir déclare qu'il a cependant accepté la décision de départ prise par celle-ci, simplement parce que c'était à elle, adulte, de décider.

« Je lui ai dit que c'est elle qui décide. Elle est adulte, elle sait mieux comment faire. Peut-être qu'on aurait pu rester ? »(15ans, en France depuis deux ans et demi)

Dans d'autres cas, même si les enfants n'étaient pas directement concernés par ce que subissaient leurs parents, ils comprennent que cela ait pu pousser ces derniers au départ :

« Je suis né en Arménie mais je suis parti, j'avais 5 ou 6 ans. Puis mes parents ont eu des problèmes et on a dû partir en Russie, après en Ukraine. Il y avait des problèmes de nationalité. On n'avait pas de passeports là-bas. Ils n'aiment pas seulement les Arméniens mais aussi ceux qu'ils appellent les Caucasiens. Il y a des Tchétchènes qui font du terrorisme ou quoi, je ne sais pas. Et ils nous confondent avec les Tchétchènes, ils disent qu'on est pareils qu'eux. ...C'est surtout les contrôles d'identité. On nous demandait toujours les passeports dans la rue. Moi, je n'étais pas embêté parce que j'étais petit. Ils ne me faisaient rien mais mes parents n'avaient pas de passeport ukrainien. Alors, ils étaient maltraités. »
(17 ans, en France depuis un an et demi)

Les cas où les enfants ont accepté d'emblée l'idée de l'exil sont bien sûr liés à des situations de guerre qu'ils ont pu vivre d'assez près pour prendre conscience directement du danger qui les menaçait et adhérer sans trop d'hésitations à la décision de fuir.

« On savait déjà que les Russes étaient rentrés dans la ville mais au début, on avait dit qu'on n'allait pas partir, qu'on allait rester. Je me rappelle des avions qui étaient juste au dessus de nous et que ma mère avait préparé le bunker avec de la nourriture...Après, ils ont commencé à bombarder... des heures. On est allé dans la cave. On a commencé à ranger nos affaires

pour partir. ...Juste derrière nous, il y avait une maison. On connaissait bien cette famille. Il y avait une roquette, une bombe qui a été lancée d'un avion. On la voyait. On n'a même pas eu le temps de fermer notre cave. C'était juste au dessus de nous et on voyait que voilà, on est finis ou quoi ! Mais c'est tombé juste derrière nous sur l'autre maison et donc toute la famille a été tuée. On était tout le monde d'accord pour partir, c'était obligé...C'est ma mère qui a décidé. On était tous d'accord pour partir, ce n'était pas possible de rester. »(16 ans, Tchétchène, statutaire.)

Le départ a été d'autant plus déchirant que tout le monde n'a pas pu partir en même temps. Des frères et sœurs sont parfois restés. Parfois on espère qu'ils pourront rejoindre le reste de la famille mais quelquefois on est sans nouvelles d'eux. Il est difficile d'accepter d'en faire le deuil, comme dans le cas de cette fillette qui parle de sa sœur tantôt au passé, tantôt au présent.

« Oui, j'avais une sœur. Elle s'appelle Bela. Elle n'est pas ici...Ma sœur est restée en Géorgie mais on ne sait pas où elle est. Elle a été kidnappée. On n'a pas de nouvelles. » (13 ans, Géorgienne, en France depuis un an et demi)

Les adolescents sont plus prolixes sur le vécu de l'absence des proches dont on est sans nouvelles. Ils analysent davantage ce qu'ils ressentent pour se protéger des suppositions les plus inquiétantes.

« J'ai une sœur là-bas, elle a 14 ans et des cousines aussi. On ne sait même pas où ils ont fui avec mon grand oncle. Aucune nouvelle. Psychologiquement, c'est difficile. On pense toujours. On imagine tout. Ils ne sont plus dans la capitale, c'est tout ce qu'on sait. » (18 ans, Angolais)

Les frères et sœurs plus jeunes de ce garçon ne mentionnent que de manière très épisodique l'existence de la sœur absente et des cousines. Une sœur de quinze ans les évoque rapidement pour dire qu'elles lui manquent. Le petit frère de dix ans n'en parle pas du tout. Leur mère en parle pourtant beaucoup et avec une émotion très vive.

Les douleurs liées à l'absence des proches dont on est sans nouvelles sont plus facilement tues chez les plus jeunes. Quelquefois ils expriment de manière indirecte qu'ils tentent d'en faire leur deuil. Une petite Anglaise de 13 ans dont deux frères sont restés au pays alors qu'elle est en France avec les deux autres représente toujours les objets par trois dans les dessins que nous lui demandons de faire. Elle dessine une maison entourée d'un jardin avec des arbres

fruitiers et des fleurs mais toujours 3 fleurs, 3 arbres, 3 cerises. Interrogée sur le pourquoi de cette répétition systématique des mêmes éléments en trois exemplaires, elle réfléchit longuement et dit :

«Je pensais qu'on est trois enfants. J'ai presque oublié que j'ai encore deux frères dans le pays.»

L'absence des deux frères est pourtant ressentie de manière particulièrement cruelle par la mère qui s'est effondrée en larmes en évoquant les circonstances qui l'ont obligée à les laisser au pays quand elle a dû partir. La rapidité avec laquelle les enfants tendent à faire leur deuil des absents qu'on risque de ne jamais revoir est un autre signe de leur faculté de s'adapter à la situation présente et de leur énergie à vivre. Plus ils s'approchent de l'âge adulte et plus ils ressentent l'absence de ceux dont le sort est incertain.

Il en va de même pour les morts. Les enfants très jeunes semblent faire assez vite le deuil de ceux dont le décès a été lié à leur départ. Ils les ont peu connus et la conscience de ce qu'est la mort est encore très floue chez eux. Les plus grands ont enregistré les décès des proches comme des expériences traumatisantes qu'ils ont du mal à oublier.

Une jeune Kossovare de treize ans qui a perdu son père et son frère pendant les troubles de 1999 alors qu'elle-même avait pu fuir en Albanie avec sa mère et son autre frère garde un souvenir très précis et très cruel de l'annonce du décès.

*« Quand mon père et mon frère sont morts, ça a été les moments les plus durs de ma vie. Les perdre comme ça du jour au lendemain, ça fait euh... **As-tu été témoin de ça ?** Non, j'étais en Albanie avec ma mère et mon frère. ...**Quand on est partis en Albanie, mon père et mon frère, ils étaient pas à la maison** **Et comment avez-vous su qu'ils ont été... ?** ...C'est mon oncle, la famille qui nous l'a dit parce que lui était avec eux... »*

Cette enfant semble par ailleurs très équilibrée. Elle est bien insérée dans la communauté scolaire. Elle y compte de nombreux amis et se voit bien rester toute sa vie dans la petite ville de Savoie où se trouve le CADA qui l'héberge. Néanmoins, les dessins qu'elle réalise témoignent d'une angoisse diffuse et d'un fort besoin de sécurité, tout à fait en accord avec son désir d'enracinement local. Elle se révèle incapable de dessiner sa maison du Kosovo, encore trop associée à ceux de sa famille qui ont disparu tragiquement. Son petit frère, âgé de dix ans, ne mentionne pas la mort du père et du frère aîné. Il s'investit très fortement dans la sociabilité enfantine qu'il trouve au CADA et à l'école ainsi que dans le sport et dans le jeu. Il

se projette facilement vers l'avenir, rêvant, comme beaucoup de garçons de son âge de devenir footballeur professionnel. Néanmoins, lui aussi exprime une certaine inquiétude à travers ses dessins.

Quand les enfants ont été témoins de la mort de certains de leurs proches, ils ont beaucoup plus de mal à s'exprimer à ce sujet, même quand ils sont plus âgés. Deux adolescentes venues d'Azerbaïdjan ont vu leur père mourir dans l'incendie de sa maison, assassiné par des émeutiers un mois et demi avant leur départ. Elles ont beaucoup de difficultés à évoquer seulement cette mort et expliquent que le souvenir les poursuit jusque dans leurs rêves. Le simple fait de poser une question sur le pays d'origine amène ce type de réponse.

« Euh...Je ne veux pas me souvenir de ça, parce que ce que j'ai vu c'est à côté de mes yeux. Je crois que je ne vais pas vous raconter. Si je vous raconte, de toutes façons, tous les jours, je pense à ça et ça ne me fait pas du bien ! » dit l'aînée, âgée de près de dix-neuf ans. La cadette, âgée de dix-sept ans se montre sceptique et fataliste quand on évoque l'utilité d'une thérapie pour se libérer du souvenir qui l'obsède depuis deux ans et demi.

*« **Tu dois te débarrasser de ça un peu, Tu n'as pas pensé suivre une thérapie ?** _ De toute façon, quand je dors, je fais des rêves, je pense à d'autres choses alors ça fait que je pense à ça tous les jours. _ **Et de quoi rêves-tu ?** _ Qu'est-ce que je rêve ! Je vois mon père, je suis triste et il n'est pas à côté de nous et je suis triste ! »*

Pour ces jeunes filles il est sans doute plus difficile de vivre avec un tel souvenir que pour des enfants plus jeunes. Elles n'ont pas la ressource de s'investir dans une sociabilité enfantine organisée autour du jeu et des sorties. Elles ne peuvent plus de faire des projets d'avenir très exaltants. Elles disent se sentir isolées dans leur collège et ne pas avoir d'amies. Elles savent que le retard scolaire qu'elles ont accumulé les met en difficultés pour réaliser la carrière qu'elles espéraient.

L'aînée aurait voulu devenir assistante sociale sans doute pour tenter de soulager sa propre souffrance à travers le traitement des malheurs des autres, comme elle le suggère en précisant les raisons de son intérêt pour ce métier. Elle s'aperçoit malheureusement que cela lui sera impossible.

« Je voulais faire assistante sociale mais mes profs, ils disent que c'est pas facile pour moi, parce qu'il faut faire des classes normales, il faut passer un bac. Ils trouvent que pour moi, ce serait difficile...mais au mois de septembre, je vais au lycée professionnel. Je vais faire

secrétariat...Oui, c'est pas mal mais c'est pas ce que je voulais faire...Je voulais faire plus que ça. J'aimerais bien aider les gens. J'aime pas voir souffrir les gens. »

Les enfants qui parviennent le mieux à vivre avec ce type de souvenir sont ceux qui sont déjà assez grands pour verbaliser ce qu'ils ont vécu et pas encore assez pour être privés du précieux soutien que représente la participation active à la vie de la société infantile qui s'organise entre école et centre d'accueil avec pour horizon un avenir où beaucoup de choses paraissent encore possibles.

Le voyage est pour beaucoup d'enfants une autre source de traumatismes après les événements dramatiques qui ont entraîné le départ. Ils en gardent, souvent comme leurs parents d'ailleurs un souvenir très négatif. Là aussi, les plus petits ont une faculté d'oubli plus grande. Ils ont souvent été protégés de la conscience des dangers du voyage par leurs parents. Certains se rappellent seulement d'avoir dormi. D'autres mentionnent simplement que ça a été dur mais disent ne rien se rappeler de précis.

« Le voyage en car a été très difficile. J'étais très fatiguée. Je ne me rappelle pas. » (Tchétchène, 12 ans)

D'autres expriment clairement une volonté d'oubli de cet épisode souvent pénible.

« Le voyage ? Non je ne me rappelle pas. C'était noir, c'était la nuit. Je ne me rappelle plus. C'était long, j'ai vomi. J'ai tout oublié. Je suis en France. Je veux oublier tout ce qui s'est passé en Albanie. Maintenant, je suis à l'école. Je travaille beaucoup à l'école et alors j'oublie tout. » (Albanaise, 14 ans)

La volonté d'oubli se retrouve aussi chez les adolescents mais elle ne peut pas toujours s'appuyer sur un investissement dans le travail scolaire et les amitiés.

« C'était très dur, très difficile. Le voyage ? Horrible ! Que des mauvais souvenirs ! J'ai cru que j'allais mourir. Je veux oublier. » (Albanaise, 19 ans)

Pour cette dernière, l'oubli est plus dur car elle est très isolée, n'ayant pu s'inscrire dans aucune formation ni rencontrer des amis par ce biais là.

« Je n'ai pas d'amis, je ne fais rien. Je suis dans la chambre. Je n'ai pas de place à l'école...Je sors très peu. Je ne connais personne. » N'ayant pas de mauvais souvenirs de son pays, c'est lui qui lui apparaît comme une source de réconfort après les souffrances du voyage et les déceptions de la vie en France.

« Ma maison, les moments de plaisir que j'ai passés avec ma famille et mes amis, tous mes copains et copines, c'est ce qui me revient le plus souvent. Mes copains m'envoient du courrier, c'est un baume au cœur. Eux me disent : tu as de la chance d'être là-bas. Moi, je leur dis : c'est vous qui avez de la chance d'être là-bas. ! »

Même si elle est consciente des dangers encourus lors des derniers temps vécus au pays, les bons souvenirs lui paraissent plus nombreux que les mauvais et c'est ce qui l'aide à supporter ce qu'elle a vécu par la suite.

Ceux qui parviennent à faire des récits détaillés du voyage qui les a conduits jusqu'en France ont déjà plusieurs années de présence en France et leur famille a obtenu le statut de réfugié qui les met dans une situation plus stable et sans doute plus propice à affronter les souvenirs des épisodes pénibles.

Un adolescent irakien âgé de 17 ans aujourd'hui se livre à un récit détaillé du voyage pourtant très éprouvant qu'il a vécu cinq ans auparavant.

« C'était très dur. On a fait des kilomètres et des kilomètres à pieds. On est parti d'Irak en voiture jusqu'en Turquie ensuite à pieds jusqu'en Grèce. Il faisait froid. Deux fois on est revenu en Turquie. On a pleuré, on était fatigué. On ne s'est pas changé de vêtements. Les passeurs n'ont pas de cœur : tu meurs, tu as faim, ça leur est égal. On s'est fait encore attraper une deuxième fois. On a marché, marché la nuit. On ne voyait presque rien. La police grecque a tué des gens. Nous on croyait qu'on était arrivé en Italie. On était 150 dans le bateau. On a dormi. Il n'y avait pas de lumière. On était tellement fatigués qu'on ne savait pas qu'on avait dormi sur de l'huile de voiture. On était tout sales. A Véra, en Grèce, on a passé quinze jours en prison avec un monde fou. On sentait mauvais, on ne pouvait pas bouger...Non, je ne veux pas me rappeler de tout ça, c'est horrible ! ...On est revenus en Turquie...25 millions de livres turques par mois pour une toute petite chambre...La vie chère ! Très, très mauvais souvenirs. On ne peut pas oublier. On a essayé encore une fois et on est arrivé en Italie. Après, on a pris le train jusqu'à Lyon. C'est un expérience qui rend plus fort. »

La conclusion apportée à ce terrible récit montre que ce garçon a réussi à renverser le sens de ce qu'il a vécu. Ce qui a pu l'accabler comme un fardeau lourd à porter au début devient avec le temps une épreuve dont il est sorti vainqueur et même grandi. Beaucoup d'adolescents rencontrés au cours de cette enquête sont étonnants de maturité. Les souffrances liées à l'exil

sont une cruelle école de vie qui les aide vite à dépasser les attermolements de ceux de leur âge face à l'entrée dans le temps des responsabilités. Pour cela il leur a fallu retrouver une certaine stabilité sur le plan personnel et familial, reconquérir des objectifs d'avenir à travers les études et prendre de la distance avec le passé. La mère de cet adolescent après avoir connu beaucoup de difficultés et en particulier une dépression profonde après son arrivée en France a pu obtenir le statut de réfugié, quitter le CADA, s'installer dans un logement autonome avec ses enfants, suivre une formation et commencer à travailler. Elle en arrive aux mêmes conclusions que son fils par rapport aux épreuves de l'exil et du voyage. Celles-ci ont renforcé leur détermination à reconstruire leur vie et les ont fortifiés.

« On a traversé les montagnes, la mer. Dieu nous a aidés. On s'en est sortis. Finalement, il peut nous arriver n'importe quoi, on surmontera toujours après ce que l'on a vécu. »

Avant d'arriver en centre d'accueil, les enfants se souviennent avoir connu d'autres difficultés. Les premières impressions de la France ont été parfois décevantes.

Le jeune Irakien se souvient qu'à l'issue du voyage éprouvant qu'il venait de vivre, il a été déçu des premières impressions de la France.

« Quand on est arrivés en France, on était contents bien sûr. Mais quand on était au mail à Perrache et quand on a vu les gens faire la queue pour les papiers, on était déçus. On a dit à ma mère : c'est ça la France, tu nous parlais de sa richesse, que c'était super. Elle nous disait : il faut du temps et vous serez bien. C'est le début ! »

D'autres enfants se rappellent aussi d'une première impression décevante, liée souvent au fait qu'ils imaginaient beaucoup mieux d'après les récits qu'ils avaient entendus dans leur pays.

« J'ai pas trop aimé Paris. J'avais une image que c'était ouaou ! Mais ce n'était pas comme ça. En Tchétchénie, on racontait beaucoup de choses sur Paris, que c'est une ville magnifique, que les Français à Paris, ils s'habillent comme ci ou comme ça, qu'ils ont un style de rêve. Pendant le voyage, je pensais aux différentes villes et je pensais à Paris. Quand je suis arrivée à la gare, j'ai pensé : bon, ça va, mais dès que je sors, ça va être quelque chose de magnifique....Et puis, j'ai marché, c'était normal, rien de magnifique ! »(16 ans, arrivée en 2000)

Pour d'autres, la France à première vue n'a rien de banal et ils vivent après leur arrivée toute une série d'étonnements et d'impressions inédites qui ne sont pas forcément désagréables. Pour les enfants venus d'Afrique tropicale, le choc est lié à la couleur et au climat.

« Je suis venu dans une autre planète. Beaucoup de choses ont changé pour moi. Je savais qu'il y avait des blancs mais autant, je n'en croyais pas mes yeux. Tout, tout a changé. J'ai été malade. La neige, j'ai cru que j'allais mourir dedans, quand on la voit tomber comme ça. J'ai posé plein de questions. Tous rigolaient, se moquaient de moi. Mes questions les faisaient rire. Je pensais que la neige à force de tomber, elle m'ensevelirait que je me retrouverais en dessous, étouffé. C'est vrai, je vous jure ! J'étais traumatisé, c'est la première fois que je voyais autant de neige. »(17ans, congolais RDC)

La neige revient souvent dans les premières impressions de la France qui ont marqué les enfants à leur arrivée. Mais elle n'est pas toujours vécue comme une menace inquiétante comme dans le récit précédent. Sa magie et sa poésie captivent les enfants africains plus jeunes comme elle captive les enfants européens du même âge.

« Je suis arrivée en hiver. J'avais jamais vu la France. Tout était beau ! Il y a eu la neige. J'avais jamais vue auparavant. J'avais froid, très froid. Je n'avais pas l'habitude et je ne pensais pas qu'on pouvait avoir aussi froid. Mes doigts, mes oreilles me faisaient mal. La neige, j'ai trouvé ça bizarre. C'était beau ! J'ai touché et c'était bizarre, en même temps on croit que c'est dur et puis, c'est mou. Mon frère croyait que ça ne pouvait pas fondre. Il a ramené dans sa chambre une boule et le lendemain, il s'est rendu compte que c'était de l'eau. On a bien rigolé... » (12 ans, Congo Brazzaville)

Pour les enfants d'Europe de l'est, venus souvent de pays où il y a peu d'étrangers, c'est l'importance de la présence des originaires d'Afrique noire et des Antilles qui provoque l'étonnement. Ce n'est pas la couleur blanche mais la couleur noire qui domine dans les premières impressions.

« A Paris quand je suis arrivée, j'ai vu des noirs. C'est la première fois de ma vie que je voyais des noirs. Mes parents m'ont expliqué après. Je ne savais pas. » (Albanaise, 9 ans)

Au-delà des impressions liées au paysage, aux gens que l'on croise dans la rue, au climat, se précisent les souvenirs des premiers jours passés dans la ville d'arrivée. Beaucoup ont débarqué à Paris et ont été logés dans des hôtels dont ils gardent un mauvais souvenir. Il y avait l'entassement, l'inconfort mais surtout le manque d'informations dans un pays dont certains ne parlaient pas encore la langue.

« Nous avons été bien accueillis sauf l'hôtel où nous étions quatre par chambre à un moment donné. Il fallait aller loin pour prendre sa douche. On n'avait aucune information, livrés à nous-mêmes. Il fallait se débrouiller seuls au départ. »(Angolais, 18 ans)

Malgré la précarité des conditions de voyage que les gens ont connues, la vie à l'hôtel a vite été jugée insupportable. Une jeune Tchétchène de seize ans décrit sans complaisance l'hôtel où elle a dû loger pendant son séjour à Paris :

« C'était dégueulasse. La chambre était sale, il y avait des cafards. Au début, ça me changeait mais après, c'est devenu de plus en plus pénible. Je ne m'attendais pas à ça ! »

Pour sa sœur cadette, âgée de quinze ans, ce sont les difficultés de communication linguistique qui dominent dans les souvenirs des premiers temps de séjour.

« ça me paraissait, je ne sais pas moi.. Je ne connaissais personne. Je ne savais pas parler français. C'était comme si je commençais ma vie à zéro. »

Sa mère, présente pendant l'entretien apporte une précision :

« Ma fille était très bavarde et arrivant ici elle ne pouvait pas parler, alors c'était très dur. Elle se plaignait de ne pas parler, pas avoir d'amis, rester seule. »

Le fait de ne pas pouvoir comprendre ni s'exprimer est une source d'angoisse comme se le rappelle une jeune Iranienne, aujourd'hui en classe de première générale au lycée.

« C'est vrai que je commence déjà à m'habituer ici. C'est pas comme au début quand je ne parlais pas français. Oh, là, là, comme c'était dur ! L'angoisse, oui, deux ans d'angoisse, la langue et l'attente du statut. C'est terrible ! »(19ans, famille statutaire, arrivée fin 1999)

Le lien qu'elle fait entre absence de maîtrise de la langue et absence de statut protecteur est révélateur de l'insécurité dans laquelle doivent se mouvoir ceux qui ne peuvent pas comprendre les nombreux signes que leur envoie le nouveau milieu dans lequel ils se trouvent. D'autres parlent de vie d'aveugle et se souviennent de l'errance à laquelle les condamnait parfois leur incompréhension des démarches à effectuer.

« Nous, quand on est arrivés, je me rappelle, il fallait se débrouiller pour trouver l'adresse du restaurant. C'était difficile. Ça nous est arrivé de ne pas manger tellement c'était loin...A partir du moment où on parle français, on peut descendre en ville si on veut. » (Irakien, 17 ans)

L'acquisition du français est vécu comme une véritable libération. Pour ceux qui ne parviennent pas à l'apprendre cela reste un handicap non seulement pour l'école ou le travail

mais aussi pour la vie de tous les jours, pour nouer des contacts et sortir d'une solitude qui fait encore plus durement ressentir la perte de son pays. Une jeune Albanaise qui n'a pas pu obtenir de stage linguistique constate qu'elle est plongée dans un isolement qui la renvoie à l'aspect le plus désespérant de sa condition d'exilée.

« . J'ai essayé d'abord à l'école, ils ont dit : non, tu as dix-neuf ans, ça y est. J'ai demandé des stages pour la langue. Attendez un mois puis encore deux semaines. Depuis octobre, j'attends toujours. Je suis allée à la mission locale... on m'a dit : vous n'avez pas la carte de séjour, on ne peut pas. Voilà, je n'ai personne. Je n'ai pas de copines. Je n'ai pas de contact avec les adultes. Je n'ai pas de copine de mon âge, j'aimerais bien. J'espère que si je commence un stage pour les cours de français, je rencontrerai des copines et je me sentirai mieux, c'est sûr. Pour le moment puisque je n'ai pas le droit de continuer mes études, je ne suis pas égale aux autres de ce pays qui ont le même âge que moi. Aujourd'hui, je me sens comme une Albanaise en exil. »

B) Le présent à vivre

Vie sociale et amitiés

La création de liens avec d'autres enfants passe beaucoup par l'acquisition de la langue française. De ce fait les plus jeunes qui ont plus d'aptitude à un apprentissage rapide sont plus vite insérés dans des réseaux de sociabilité enfantine. Les adolescents ont un peu plus de retard par rapport à une telle insertion sauf s'ils sont francophones. Les centres d'accueil permettent de rencontrer d'autres enfants. Au départ, ce sont les affinités culturelles qui guident les rencontres. Par la suite, ce sont plutôt les affinités par âge. Dans les centres d'accueil où il y a des activités d'animation tournées vers les enfants, le brassage est possible et rapide. Même si les parents sont au départ un peu réticents à laisser leurs enfants participer à telle ou telle activité, ils accordent vite leur confiance aux animateurs des foyers et comprennent l'intérêt pour leurs enfants de s'immerger dans une collectivité enfantine qui leur permet d'oublier ce qu'ils viennent de vivre.

Le français devient très vite la langue de la sociabilité enfantine et adolescente au point que dans une même fratrie on ne parle plus qu'en français et que la langue d'origine n'est plus utilisée que dans le dialogue avec les parents.

Les centres d'accueil sont le premier lieu où on se fait des amis. Les activités d'animation sont une occasion de rencontre et les trajets entre le foyer et l'école offrent aussi assez vite une opportunité de maintien et d'approfondissement des contacts. Dans certains foyers un peu excentrés il y a un service de ramassage scolaire. Les enfants partent tous les jours à l'école ensemble dans le même minibus et font ainsi l'expérience d'une solidarité entre enfants de demandeurs d'asile. Ils s'identifient à leur lieu de vie et présentent souvent un front uni face aux autres enfants.

Le décloisonnement ethnique au niveau des enfants ne va pas de soi mais, avec il est vrai l'aide des animateurs et autres intervenants éducatifs, il se réalise assez vite laissant la place à une identification globale au centre d'accueil. Cela se ressent dans les classes et les centres de loisirs où les enfants venus du foyer sont mis en contact avec d'autres enfants.

« Moi, je sais, parce que j'étais au centre aéré que les enfants spontanément se mettent en groupe. Après, c'est l'équipe éducative qui travaille à casser un peu les groupes. Ils ont quand même bien cette fraternité de réfugiés, de demandeurs d'asile. Chez les enfants, c'est impressionnant. Ils se mettent tous ensemble. Même si les parents disent des fois : pas avec lui, etc...ils se mélangent. » (Animateur, banlieue lyonnaise)

L'observation est partagée par une de ses collègues intervenant dans un établissement de l'Isère/

« Les enfants se sentent quelque part dans une nouvelle famille. Les tout petits sont très contents. Ils partent à l'école en groupe et se font des copains. »

Quand on demande aux enfants de nommer les copains qu'ils ont au centre d'accueil, ceux qui sont arrivés récemment et qui maîtrisent encore mal le français égrènent des prénoms à consonance slave s'ils sont originaires d'Europe de l'est, des prénoms musulmans s'ils viennent d'un pays arabophone ou des prénoms d'enfants africains s'ils sont Africains.

Une petite géorgienne de 13 ans en France depuis un an et demi à peine fait ainsi la liste de ses copains

« J'ai une copine qui s'appelle Valentina. Je ne sais pas d'où elle est, si, je sais, elle vient du Kosovo, elle va avoir ses douze ans. J'ai une copine qui s'appelle Karina, elle a 12 ans, elle vient de Tchétchénie. J'ai aussi un ami. Il a dix ans, il s'appelle Sergueï. J'ai aussi une copine qui s'appelle Zaïra. Elle va avoir 15 ou 16 ans. Elle vient de Tchétchénie. »

La plupart de ces enfants sont russophones, ce qui facilite sans doute la communication au départ.

Quand les enfants sont installés depuis plus longtemps en centre d'accueil et qu'ils parlent bien français, l'éventail de leurs amitiés s'élargit.

Une petite congolaise de douze ans nomme un quatuor de très bonnes copines toutes connues au CADA et toutes d'origine différente :

« J'ai plein de copines au foyer. Les bonnes, bonnes copines, ce sont Dejan qui est somalienne, Julietta qui est rom, Marine qui est arménienne. J'en ai plein qui sont parties, c'est triste. Une est partie loin, à Caen. Les autres, ça dépend, à Lyon. Une est à Villeurbanne, ça fait pas longtemps. C'est Hadjer, une Algérienne, ma meilleure copine. »

La vie en centre d'accueil permet de passer d'amitiés plus ou moins déterminées par la proximité culturelle entre les familles à des amitiés électives qui se réfèrent à une plus grande proximité au niveau de l'âge et à des goûts communs. Les conversations enfantines tournent autour des loisirs et évitent en général les problèmes plus sérieux. La petite congolaise précise ainsi le contenu de ses conversations avec les copines :

« Avec mes copines, on parle des chanteuses qu'on aimerait bien rencontrer, Lorrie par exemple, de ce qu'on voit à la télé, de la mode, des coiffures. Non, on ne parle pas trop de notre pays. »

Le contenu des conversations évolue avec l'âge, mêlant les futilités habituelles à des thèmes plus graves et plus intimes.

« On partage des choses ensemble. On parle de tout, de garçons, d'école, de fringues. » dit une Tchétchène de quinze ans tandis que sa sœur de seize ans explique qu'avec sa meilleure amie, Tchétchène elle aussi, elle aborde des sujets plus sérieux.

« On partage pas mal de trucs. Elle comprend mieux que les autres parce qu'elle le vit aussi. (On parle) de la Tchétchénie, des mecs...voilà. Du rapport avec les Français, des difficultés. »

Les adolescents ressentent beaucoup le besoin de se confier à des amis intimes et quand ceux-ci doivent quitter le foyer, ils se retrouvent très désemparés.

C'est ce qu'exprime un jeune Congolais de 17 ans.

« Au début, j'ai pu avoir des copains bosniaques mais, comme ils ont eu les papiers, ils sont partis à Bourgoin. Ils avaient mon âge. On parlait beaucoup, on jouait au ping-pong et

dehors on jouait au foot. Maintenant, il n'y a plus personne. Comme vous avez vu, je reste enfermé dans ma chambre....On parlait de ce qui s'est passé dans le pays, des évènements, souvent de notre avenir, de ce qu'on va faire pour devenir ça ou ça...On parlait musique...C'était agréable de discuter ensemble. Moi, j'aimerais bien qu'ils mettent des familles qui ont des enfants de 15, 16,17 ans ensemble et les autres familles avec des bébés ensemble, c'est mieux, non ! »

La hantise de voir partir les bons amis qu'on a pu se faire dans le foyer réveille parfois les souffrances de la séparation avec les copains du pays.

« Mon copain, Marti, il va partir parce qu'il cherche un appartement. Je serai triste. Je vais lui demander son adresse et son numéro de téléphone. Sa sœur Claudetta est très gentille aussi. Je l'aime beaucoup. Quand Marti va partir, je ne sais pas comment je vais faire. Il habite juste au dessus. »(8 ans, originaire de Serbie)

« Je suis habituée à mes copines et elles vont me manquer si je pars d'ici. Je ne sais pas si j'en trouverais d'autres pareilles. » (Congolaise, 17 ans)

On se promet souvent de continuer à se voir après la sortie du centre et on fait des projets d'invitation.

« J'ai des amies, des filles comme Guerra, elle a le même âge, Olta et aussi Aziza, plus petite. On parle de l'école. Quelquefois, on parle de notre pays, quelquefois, pas toujours. Guerra elle est africaine, Aziza aussi et Olta, elle est albanaise. On fait des tours ensemble quand il fait beau.... Mais, comme j'aurais une maison, je les inviterais. Comme Olta, c'est sûr, c'est ce qu'on va faire. Elle aussi, elle a dit pareil. Si c'est elle qui part la première, elle va me donner l'adresse. »(Tchéchène, 12 ans)

Certains enfants continuent de fréquenter le centre d'accueil après leur départ pour y retrouver les copains et copines.

Pour une fillette arménienne dont la famille est hébergée par la DDASS après un refus à sa demande d'asile, le maintien du lien avec les copines du foyer représente un moyen de participer encore à une sociabilité enfantine qui la rassure par rapport aux inquiétudes que lui inspire la situation actuelle de sa famille et la fait sortir de l'isolement dans lequel elle se trouve depuis son départ du foyer.

« Je ne peux pas faire d'activités parce que je ne suis plus du CADA, c'est embêtant. Je vais chercher mes copines au bus quand elles reviennent du centre aéré pour jouer avec

elles... Quand il y a des fêtes ici ou des anniversaires, A (l'animatrice) me laisse rentrer avec mes copines ici, mais elle ne peut pas m'emmener à l'extérieur pour les sorties, je n'ai pas le droit. ..J'ai pas envie de déménager parce que je vais perdre mes copines. Déjà, il y en a qui sont parties.. »(11 ans, originaire d'Azerbaïdjan)

Souvent quand c'est possible, les enfants essayent de garder un lien avec le foyer où ils ont passé de très bons moments, comme dans le cas de cette petite Algérienne qui a convaincu ses parents de la maintenir après son départ du foyer à l'école qu'elle fréquentait lors de son séjour là-bas afin de continuer à y rencontrer ses copines du foyer.

« Toutes mes meilleures copines, elles habitent au foyer. J'adore. J'aime aller là-bas. J'aurais voulu rester là-bas, c'était super ! On faisait plein de choses ensemble. Même les garçons, on jouait au ballon avec eux...Ici, je m'ennuie. La télé, c'est tout !...L'année prochaine, ma mère elle m'a dit que je vais aller à l'école ici dans le quartier. J'ai pas envie. Je ne verrais plus mes copines. Je ne les oublierais jamais, jamais. C'est mes sœurs, c'est ma famille. »

Pour ceux qui habitent trop loin pour garder un lien avec le centre d'accueil, le passage par le foyer reste gravé dans la mémoire comme un souvenir particulièrement heureux qui est ressenti d'autant plus fortement que l'on se trouve souvent à nouveau isolé dans le quartier où l'on s'est installé après.

« Moi, je garde un très bon souvenir du CADA. Même aujourd'hui, je préfère le foyer à la maison parce que là-bas, on allait en centre aéré. Il y avait plein d'activités. Je n'oublierais jamais. Ma sœur aussi, elle préfère là-bas à l'appartement. On s'ennuie un peu ici. »
(Irakienne, 12 ans)

Cet attachement très fort aux copains du centre d'accueil empêche-t-il de se faire d'autres relations par le biais de la fréquentation d'autres lieux où l'on peut rencontrer des enfants de son âge ?

Les plus jeunes, même s'ils insistent sur les copains du centre d'accueil, mentionnent tout de même un certain nombre d'amis connus à l'école. L'école est un milieu qui met plus en contact avec les réalités de la société d'accueil puisqu'il est possible d'y rencontrer des enfants français. Certains distinguent bien les amis du centre d'accueil de ceux connus à l'école.

Ceux que l'on connaît à l'école restent un peu plus lointains et du fait que l'on habite dans un foyer, on se sent un peu différent par rapport à eux. Un petit Tchétchène égrène une liste de prénoms français pour montrer qu'il a des copains à l'école mais les relations avec eux paraissent moins intimes qu'avec les copains du foyer.

« A l'école, mes copains, c'est...Jocelyn, Guillaume, Allan, Christophe, Johann, Sébastien, Julien. Je sais qu'ils habitent la Verpillère mais je sais pas où. Eux, ils savent où j'habite. Ils m'ont dit : tu habites au CADA, toi ! Bientôt, je vais aller chez Jocelyn pour fêter son anniversaire, c'est la première fois. » (10 ans, très bonne maîtrise du français)

Les copains du CADA présentent une grande diversité d'origine et l'attachement exprimé envers eux est beaucoup plus fort.

« Au CADA, j'ai un copain qui est en sixième, un autre en CM2. On joue beaucoup au foot ensemble. Il y a Pedro, Abdel, Dany, il est tchétchène, lui aussi, Lory, ce n'est pas une fille, hein, c'est un garçon congolais. Tout le monde croit que c'est une fille parce qu'en France Laurie, c'est un prénom de fille mais ça s'écrit pas pareil...Lui, c'est « Lory »...J'ai un peu peur de me retrouver seul. J'aimerais bien qu'on se retrouve tous à côté, qu'on habite tous dans le même quartier pour rester copains. On parle, des fois que si on part, on laisse l'adresse. On dit, si tu achètes un portable, tu me donnes le numéro.. »

Les relations avec les enfants rencontrés à l'école passent souvent par des invitations chez ceux-ci. Pour des enfants qui vivent dans un foyer, ce n'est pas toujours facile d'accepter ce genre d'invitation par crainte de ne pas pouvoir la rendre.

« ma meilleure copine, elle m'a invitée chez elle pour dormir un jour mais je n'ai pas encore demandé à mon père, c'est pas sûr qu'il accepte. » (12 ans, Congolaise).

Toutefois avec le temps et la présence continue des enfants des CADA dans la même école, les liens se développent pourtant avec les copains qu'on y a connus. L'école où on se retrouve d'une année sur l'autre offre même une permanence plus grande dans les contacts que le CADA où il y a des mouvements d'arrivée et de départ plus fréquent. A saint-Michel de Maurienne où en raison de la faiblesse de la population les enfants se retrouvent d'une année sur l'autre dans les mêmes établissements et avec les mêmes copains de classe, on constate que les amitiés liées à l'école sont souvent plus fréquentes et plus durables que chez les enfants qui habitent des villes plus grandes où il y a plus de mouvements parmi les élèves au fil des ans.

Dans l'énumération des bons amis de ce petit congolais, on voit que les copains de l'école, Français pour la plupart peuvent être considérés comme aussi intimes que ceux du CADA, parmi lesquels, il ne mentionne d'ailleurs aucun Africain.

« J'ai des amis : Pierre, 8 ans qui est français. Un ami d'école, Mathieu qui a 8 ans et est français. Apti, 10 ans, tchéchène. Ils sont sympas. Je partage des choses. Nous parlons entre nous des secrets. Nous avons trouvé une cabane. »(8 ans, Congo RDC)

Une fillette qui vit depuis près de trois ans à Saint-Michel de Maurienne semble avoir développé plus de relations avec les copains de l'école qu'avec ceux du CADA. Chaque fois qu'elle nomme un de ses copains d'école, elle précise son origine et son âge, ce qui indique une assez grande familiarité.

« Sandy, elle a treize ans, son père est portugais, sa mère est française, après il y a Marion, elle est d'origine italienne. Il y a Maxime, c'est un garçon, il est français et a 13 ans. Il y a Anne-Sophie et Camille, elles ont 13 ans et sont françaises aussi. Il y a David, il est français aussi, il a 15 ans et demi. Il y a Ludovic, il y a Laura, elle est espagnole. Il y a Thomas, il est espagnol et portugais, sa grand-mère habite juste à côté....Oui, oui, ils viennent chez moi et moi, je viens chez eux. »(13 ans, originaire du Kosovo)

Le petit frère qui a dix ans paraît encore plus inséré dans la population enfantine locale car en plus de l'école, il fréquente un club de football.

« Il y a Benoit et Florian. Je les connais du foot. Mais les autres aussi, ils sont sympa mais c'est avec eux que je reste le plus de temps. »

Ces amitiés avec les copains de la ville posent quelques problèmes à la mère de ces deux enfants qui se plaint de ce que lui coûtent les invitations aux anniversaires en cadeaux et en vêtements. Mais, constatant que ses enfants se plaisent beaucoup dans cette petite ville, elle fait tout ce qu'elle peut pour leur faciliter les relations avec les amis de l'extérieur.

Pour les adolescents, il semble plus difficile de se faire des amis à l'école et en dehors du CADA. Quatre adolescentes qui habitent la même petite ville que les trois enfants cités plus haut disent au contraire ressentir un rejet de la part des copines françaises rencontrées à l'école. Elles forment un quatuor très uni et ne cherchent pas de relations à l'extérieur du centre. L'une d'entre elles dit qu'à l'école, elles ne voient que ses copines du CADA et que les élèves françaises ne leur adressent pas la parole.

« Mes amies d'ici, c'est Lily, elle a dix-sept ans. Elle est africaine, elle habite ici. Il y a Magnola, elle a 14 ans, elle est yougoslave, je ne sais pas et Anacleta, elle est africaine aussi. On est ensemble toute la journée à l'école _ **Et à l'école tu as des amies aussi ?** _ Ce sont elles que je vois à l'école _ **Pas d'autres ?** _ Non, pas les Françaises _ **Pourquoi ?** _ Peut-être qu'elles ne nous aiment pas...Je ne sais pas ce sont elles qui doivent venir parler avec nous _ **Et, vous, pourquoi n'allez-vous pas vers elles ?** _ Ben, si, nous allons, des fois, mais elles ne veulent pas parler avec nous. Elles font comme elles veulent. » (17 ans, originaire d'Azerbaïdjan)

Les copines citées confirment cet ostracisme de la part des Français à l'école.

« Nous ne nous mélangeons pas avec les Français, ils nous tiennent à l'écart. » (Angolaise, 13 ans)

« Les enfants d'ici (de l'école) ne me plaisent pas parce que je ne les connais pas très bien. Ils n'ont pas la même mentalité. Je reste avec ceux qui me plaisent et les autres, tant pis. _ **Qu'est-ce que ça veut dire mentalité ?** _ Le même point de vue sur le monde. Ce sont des Français : les filles s'habillent comme des sportives. Elles me regardent bizarrement. Elles sont jalouses. » (Congolaise, 17 ans)

Il est difficile de dire si ces adolescentes sont victimes d'une véritable mise à l'écart de la part des copines du collège ou si c'est la conscience de la particularité de leur situation qui les amène à s'isoler.

D'autres adolescents, sans parler de sentiment de rejet, mentionnent des difficultés de compréhension avec les copains de l'école. Il y a souvent un écart d'âge qui ne facilite pas les choses. Les enfants de demandeurs d'asile ont souvent quelques années de retard scolaire en raison de leurs difficultés linguistiques. Ils se retrouvent avec des enfants plus jeunes qu'eux. Il y a aussi tout ce qu'ils ont vécu qui les a fait mûrir plus vite que ceux de leur âge et qui accentue les divergences.

« Ceux qui sont dans ma classe, je trouve qu'il y a un décalage tout de même. On a 17 ans. Il y en a de 18 ans aussi. Mais la compréhension. ! En général, ils sont un petit peu bébés tout de même. Ils ont des petits problèmes et ils pensent que c'est déjà la mort. Quoi, pour moi, ce n'est pas grave. Il faut comprendre les choses comme elles sont. Je me sens plus adulte que les enfants de mon âge. Je m'entends mieux avec les plus grands. » (Tchéchène, 17 ans)

Pour d'autres la difficulté dans la relation avec les adolescents français tient avant tout à des questions matérielles. Un jeune Congolais se plaint d'être jugé sur les vêtements qu'il porte.

« Ici, on ne met pas l'uniforme comme au pays... Ici, les gens ont de belles baskets, de marque. Moi, je n'en avais pas. Ici, j'étais gêné parce que je n'avais pas de beaux habits. Ici, ils comparent beaucoup. Pour que tu sois accepté, il faut que tu sois bien habillé. Ici, ils regardent si tu as des marques. Si tu n'as pas des baskets de marque, ils te disent : c'est quoi tes baskets ? Tu les as achetées combien ? Ils rigolent. C'est dur, c'est gênant. » (17 ans, CADA Isère)

De par l'implantation des foyers, les enfants de demandeurs d'asile sont rarement mis en contact avec des écoles fréquentées par des gens appartenant aux classes moyennes. Ils sont plus en contact avec les jeunes de banlieue parmi lesquels beaucoup sont d'ascendance immigrée. Quelquefois de bonnes relations s'établissent avec ces voisins qui, sans avoir le même profil que les enfants des centres d'accueil partagent tout de même avec eux la référence à des origines étrangères proches.

« Je suis allée chez Lamia, une Algérienne, ma meilleure amie. Elle habite Vaulx-en-Velin, elle est très gentille. Elle n'est pas réfugiée. Elle est née ici. » (Albanaise, 14 ans)

« J'ai deux copines Zohra et Sabrina, c'est des Arabes. Elles sont nées ici mais leurs parents sont d'Algérie. » (Irakienne, 12 ans, appartement en banlieue)

L'orientation des enfants des demandeurs d'asile à partir du collège vers des filières courtes ne leur laisse pas beaucoup de possibilités de fréquenter d'autres copains que les enfants d'immigrés.

« J'ai plein de copains à l'école, ce sont des Arabes, même si tous ne parlent pas arabe. » (Irakien, 17 ans, lycée professionnel)

Dans d'autres cas, les comportements des jeunes de banlieue sont jugés plutôt choquants par les enfants des centres d'accueil qui préfèrent éviter leur compagnie quand ils ne s'en voient pas interdire la fréquentation par leurs parents.

« En bas, il y a des garçons mal élevés, agressifs. Les filles pas trop. Il y en a que je préfère à d'autres mais c'est pas comme les garçons, certains garçons. » (12 ans, Congolaise)

« Avant, j'étais au collège A, à la Verpillère. J'ai connu quatre gars bien sur dix. Tous les autres, c'est des délinquants. Parmi les quatre, chacun est parti quelque part. Ce n'est pas facile de se retrouver. (Ma mère), oh, oui, elle est plus sévère ! Elle a trop peur, elle

angoisse ! Si je lui demande d'aller voir mes copains, loin, c'est : non, reste à la maison ! Si je suis avec quelqu'un qu'elle ne connaît pas bien, elle dit : il ne faut pas fréquenter celui-là. » (17 ans, Congo R.D.C)

Quelquefois, les attitudes des jeunes qui vivent dans les alentours des foyers rappellent les mauvais souvenirs laissés au pays, comme pour cette adolescente pour qui la violence des jeunes de banlieue évoque la mafia à l'œuvre dans son pays.

« J'avais peur déjà dans mon pays. Ici, j'ai encore peur quand je sors. Je vois des garçons pas gentils, ce qu'ils font dehors, dans le bus, dans le train. Je ne comprends pas comment on peut être violents comme ça. Ça me fait peur. » (Albanaise, 17 ans)

Les enfants de demandeurs d'asile vivent aussi dans un monde de mixité sexuelle qui n'est pas forcément habituel pour ceux qui viennent de sociétés où la sociabilité existe essentiellement entre gens de même sexe. Au niveau des enfants, on observe toutefois une grande facilité à accepter des activités mixtes et des amitiés qui ne se limitent pas toujours au même sexe. C'est particulièrement vrai chez les plus petits, comme le montre cet entretien avec une petite fille de six ans, originaire du Congo qui mentionne des amis des deux sexes connus à l'école :

*« **As-tu beaucoup d'amis ?** _ Oui, un peu _ **Ce sont des filles ou des garçons ?** _ Des filles et des garçons _ **Comment s'appellent-ils ?** _ Alban, Loïc...Et Robin qui est un garçon qui a 7 ans et qui est dans ma classe et il y a Stéphane qui est dans ma classe : hier, c'était son anniversaire. _ **Pourquoi ce sont tes copains ?** _ Parce qu'ils sont très gentils. »*

Comme il est fréquent à cet âge, quelques enfants se déclarent « amoureux ». La découverte de l'autre sexe est aussi l'occasion de s'interroger sur le poids des différences d'origine afin de savoir si les émois sentimentaux qui apparaissent dans les cours de récréation peuvent ou non se concrétiser par un mariage. Une petite fille albanaise parle de ses sentiments pour un petit garçon arrivé avant elle en France mais qui parle encore sa langue et dans cette logique de compatibilité entre conjoints potentiels elle s'interroge sur l'issue possible des amours d'une de ses copines congolaise pour un petit français.

*« **A l'école, tu as des copains ?** _ Oui, aussi, j'ai des amoureux à l'école _ **Des amoureux ? C'est qui ?** _ Lucien, mais faut pas le dire.. _ **Non, non, je ne le dirais à personne et Lucien, il est français ?** _ Ouais, en plus, il parle dans ma langue aussi. Il vient d'Albanie. _ **Mais quel âge a-t-il ?** _ 5 ans, pareil que moi. Même Bénédicte, elle est amoureuse. _ **De qui ?** _ De Axel,*

mais il parle pas la même langue que Bénédicte alors, il peut pas se marier avec elle _ Pourquoi ? _ Parce que blanc et noir, ça existe pas. _ Mais si je pense qu'ils peuvent se marier ? _ Mais non, son père et sa mère sont mariés et après ils sont obligés de faire un noir pour Bénédicte et un blanc après (pour Axel), c'est pas question. »

Pour cette enfant venue d'un pays resté encore isolé et avec une population exclusivement de souche européenne, l'idée du métissage paraît difficile à concevoir. Le fait de vivre aussi dans une petite ville où l'arrivée de populations de couleur est un phénomène récent accentue sans doute la perception des différences. La plupart des enfants africains hébergés dans le CADA de cette petite ville font souvent référence à leur couleur même s'ils ont par ailleurs des amis français à l'école et des amis de toutes origines au foyer.

« Les adultes que tu vois ici sont-ils différents de ceux que tu voyais dans ton pays ?... _ Les Français sont différents des gens de mon pays par leur peau. » (Congo RDC, 10 ans)

L'attirance spontanée ressentie pour des enfants différents de soi est tempérée par les interrogations que fait naître le sentiment d'appartenir à une population qui se distingue de la masse. La volonté de fusion avec le nouveau pays qui s'exprime chez les plus jeunes des enfants à travers l'attrait pour l'autre sexe est limitée par un rappel des différences que fait simplement naître l'observation des gens qui vivent autour de soi. Il est probable aussi que les parents rappellent de temps à autre aux enfants qu'ils ne sont pas tout à fait comme les autres, qu'ils ont une identité à préserver. Il n'est pas impossible non plus que certains éprouvent un vague sentiment de mise à distance à travers le regard que portent sur eux les gens qu'ils croisent dans leur environnement.

A ce niveau, les adolescents sont plus explicites probablement parce que plus sensibles aux marques de différenciation qu'ils ressentent dans le regard d'autrui.

Deux sœurs tchéchènes de 16 et 15 ans qui vivent aussi dans une ville de l'Isère assez petite mettent l'étrangeté qu'elles pensent inspirer à la population locale sur le fait qu'elles habitent dans un foyer, lieu qui est emblématique d'une condition particulière. C'est cette condition de réfugiés qui, selon elles explique le regard teinté de mépris qu'elles disent ressentir de la part de l'entourage.

« En plus, ici, en fait, quand on va au magasin tout ça, tout le monde nous regarde bizarrement quand on sait qu'on vient du foyer. Ils ont des préjugés. Je ne sais pas pourquoi....En fait je pense que tout le monde pense que si on est réfugié et en plus si on vit

dans un foyer, ça doit être obligé. Mais, par exemple, on va prendre un truc tout bête : les fringues...Pas mal de fois on m'a dit : mais tu es réfugiée, comment tu peux acheter un truc comme ça ? Comment peux-tu choisir un truc comme ça ? Comme si on n'avait pas le droit ! C'est un peu raciste quand même, ça fait mal. On peut les trouver racistes dans les petites villes, c'est peut-être plus fermé. »

Curieusement, très peu d'adolescents mentionnent des relations avec des amis de l'autre sexe. Aucun ne fait état de flirt, sauf bien sûr dans le cas de la jeune angolaise qui s'était retrouvée enceinte du fait de relations avec un copain du lycée dont nous avons parlé au chapitre précédent. Il est difficile de savoir si c'est par gêne de parler de telles questions avec des enquêteurs qu'on connaît mal ou s'il y a réellement une limitation des relations entre garçons et filles, que celle-ci soit volontaire ou plus ou moins imposée par les parents.

Certains mentionnent les interdits qui existaient dans leur pays comme ce garçon de dix-neuf ans, parfaitement francophone et venu d'Algérie qui ne précise pourtant pas s'il profite de la plus grande liberté de contact qui existe en France.

« Il y a une grande différence parce qu'en Algérie, on a notre religion, musulmane, tu peux pas parler avec n'importe quelle fille, la regarder ou faire n'importe quoi comme ça, parler ouvertement, tu ne pourrais pas. »

Pour les enfants qui ont entre six et treize ans, les relations avec l'autre sexe sont de nature plus collective et passent essentiellement par le jeu.

« On joue beaucoup avec les garçons au foot dehors. On joue au stade, au basket. Ils taquinent beaucoup. Au même étage, il y a deux Arméniens, en haut un Angolais et un hindou, il est dans la même classe que moi. Ah, oui, on joue beaucoup au ballon avec les garçons. »(Arménienne, 11 ans)

Les parties de ballon entre garçons et filles ont laissé des souvenirs très positifs à ceux qui ont quitté le foyer, comme se le rappelle une petite algérienne qui ne peut se résoudre à ne plus voir les amis du CADA et y retourne régulièrement.

« J'aime aller là-bas. J'aurais voulu rester là-bas. C'était super ! On faisait plein de choses ensemble. Même les garçons, on jouait au ballon avec eux. » (10 ans, famille statutaire)

Un petit Angolais de dix ans confirme cette passion commune pour le football partagée par garçons et filles.

« J'aimerais être footballeur. J'ai des copains, copines oui, Anaït, Mariana, Nayla... On joue au foot ensemble. »

Là aussi, la vie en CADA offre des occasions de brassage et de rencontre autour du jeu qui permettent de créer une sociabilité enfantine très ouverte et où la séparation des sexes qui existe dans certaines sociétés de provenance tend ici à disparaître quitte à réapparaître pour certains à l'adolescence.

La relation à l'école

La relation à l'école est dans l'ensemble très positive parmi les enfants hébergés en centres d'accueil. Les propos tenus au sujet de l'école par les enfants dont les familles se sont installées à l'extérieur sont plus nuancés. La présence d'une équipe d'intervenants sociaux qui entretient des relations régulières avec les établissements scolaires situés dans la proximité des foyers facilite grandement les rapports entre les enfants et leurs enseignants. Pour les plus jeunes, l'école est un lieu de convivialité enfantine tout autant que d'apprentissage. Ils insistent beaucoup sur le jeu et les copains.

« Je suis content de l'école où je vais parce qu'il y a des enfants pour jouer. » (Congolais, 8 ans)

« L'école, j'aime surtout pour les copines, pas trop pour le travail. » (Arménienne, 11 ans)

« J'aime beaucoup l'école. J'ai des copains... Je joue dans la cour à plein de choses, au loup, à cache-cache, au ballon. » (Tchéchène, 8 ans)

Il y a tout de même quelques bémols à préciser par rapport à cet attrait enthousiaste pour l'école en tant que lieu de convivialité. La maîtrise du français est tout de même un facteur important d'intégration à la communauté scolaire comme le mentionne un petit garçon originaire de Serbie.

« Quand je suis venu, ils ne me connaissaient pas. Après, j'ai appris à parler français. Tout était plus facile pour moi. » (8 ans, CE1)

Le seul jeune enfant qui ait déclaré ne pas se sentir à l'aise au milieu de la collectivité scolaire est un petit russe de six ans qui parle encore assez mal français.

« Et tu aimes aller à l'école ? _ Non ! _ Pourquoi ? _ Parce que ce n'est pas bien, mais ma mère elle veut que j'y va... parce que là-bas, ils sont pas mes amis. Ils veulent pas jouer avec moi à l'école. »

Pour cet enfant déjà insécurisé par le départ de son père et l'attitude dépressive de sa mère, le fait de ne pas bien parler français est un facteur supplémentaire d'angoisse qui l'isole par rapport aux autres. Dans ses projets d'avenir, il dit ne pas vouloir devenir français et tenir à rester russe.

Nous avons aussi rencontré beaucoup de jeunes enfants qui s'investissent à l'école pas seulement dans le jeu et les amitiés mais aussi dans le travail. Certains, une fois parvenus à un bon niveau de français, obtiennent même d'excellents résultats.

Une petite albanaise raconte fièrement sa carrière scolaire et affirme son intérêt pour l'école dans un français déjà très élaboré et avec beaucoup d'attention à ce qu'elle va dire

« Je suis arrivée à Paris, j'étais inscrite en C.P. Après six mois, j'ai appris le français. J'ai sauté le CE1. J'avais une maîtresse formidable. Je travaille très bien à l'école. J'aime beaucoup l'école. Toutes les maîtresses sont gentilles. » (9 ans, CM1)

Beaucoup de jeunes enfants expriment de l'attachement pour leurs enseignants. Ils associent en général la bonne relation aux enseignants à leurs bons résultats.

« L'école, j'aime beaucoup. Ma maîtresse, Mme C est très gentille. C'est facile, je trouve. J'aime le français, les maths, l'histoire-géo. » (Tchéchène 12 ans, CM2)

« Je n'ai pas de problèmes à l'école, ça marche bien...J'aime bien mon maître. Quand je ne comprends pas, il m'explique. J'ai de bonnes notes. » (Congolaise, 12 ans, CM2)

De l'avis des intervenants sociaux des centres d'accueil, les enfants de demandeurs d'asile sont parmi les plus motivés de leurs classes et ont de bons résultats. Mais certains de ces enfants se rendent compte que le niveau de la classe est assez bas et que les autres élèves n'ont ni leur sérieux ni leur motivation. Un garçon de quinze ans, originaire de Mongolie est à la fois le premier et le porte-parole d'une classe qui selon lui est plutôt faible. Il explique le fait qu'il ait acquis cette position de leader par le sens des responsabilités et la maturité que lui a donnés son expérience de l'exil.

« En général, je suis plus adulte que les garçons de ma classe, c'est pour ça que je les aide. Moi, je travaille à l'école mais ma classe est la pire du collège. Ils ne veulent pas travailler. Des fois, j'essaie de leur expliquer mais des fois non. Je suis le porte-parole de ma classe. J'aime bien cette responsabilité et je m'entends bien avec tout le monde. Des fois on me demande conseil et j'aide. J'ai un peu changé depuis la Mongolie. J'ai grandi, ma manière de voir les choses a changé. Je suis plus ouvert et tolérant, plus patient. »

Les enfants qui réussissent le mieux ont souvent des parents qui avaient un haut niveau d'étude comme ce garçon dont la mère est ingénieur. Mais il y a aussi des enfants qui ont d'excellents résultats tout en étant issus de familles où il n'y avait pas de tradition intellectuelle particulièrement affirmée. Toutefois, on note que les parents suivent bien la scolarité de leurs enfants et sont fiers de leur réussite. Ils sont aussi atteints quand les enfants semblent victimes d'injustice au niveau de l'école. La condition de demandeur d'asile n'offre en effet pas toutes les possibilités de participation aux activités organisées par les établissements. Pour ce qui est des voyages à l'étranger, il y a des restrictions qui empêchent ces enfants de suivre leur classe.

Dans une famille albanaise dont les parents étaient commerçants au pays, il y a une petite fille de neuf ans très brillante qui a sauté des classes et est régulièrement la première. Les parents, très fiers d'elle ont été émus par sa peine quand elle n'a pas pu participer à un voyage scolaire aux Etats Unis en raison de son statut de demandeur d'asile. La mère raconte la déception de sa fille qui a été aussi celle de toute la famille.

« Beaucoup de contacts avec maîtresse, bonne relation...sauf histoire avec voyage aux Etats-Unis, à Michigan. Olta, bonne élève et maîtresse aime Olta et veut Olta aller aux Etats-Unis mais très dur parce que pas de papiers. Olta, elle pleure beaucoup. Elle n'en parle pas. C'est très dur. Pas dormir, elle, comme nous parce que pas de statut. »

Si l'école est un lieu de fort investissement pour les enfants de demandeurs d'asile, c'est aussi là, qu'à travers ce genre d'évènements, ils peuvent faire l'expérience douloureuse de la différence dans laquelle les maintient la précarité de leur statut administratif par rapport aux autres élèves.

Un adolescent a vécu la même expérience et en a ressenti la même peine. Un jeune Arménien de dix-sept ans parmi les premiers de sa classe s'est vu proposer un voyage en Angleterre réservé aux meilleurs élèves du collège. En raison de son statut, il n'a pas pu partir. Ses parents et lui-même ont vécu cela comme une grande injustice.

Malgré de tels problèmes, la vision de l'école est très positive chez la plupart des enfants et des adolescents interrogés.

Quelques enfants vivent en France leur première expérience de l'école. Ils disent rencontrer des difficultés mais reconnaissent qu'ils sont bien aidés. Les enfants tsiganes ne sont jamais allés à l'école. D'après les intervenants sociaux, il est souvent difficile de convaincre les

parents rom de la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. Dans la seule famille de ce type que nous avons rencontrée, des Roms originaires de Bosnie, tous les enfants étaient scolarisés et malgré des difficultés d'adaptation ne semblaient pas rejeter l'école. Pour les aînés, il s'agissait d'acquérir le minimum pour apprendre un métier.

« Jamais à l'école avant. En Bosnie, c'est très dur d'aller à l'école quand on est Rom...Maintenant, j'écris un peu, ça va. Et je vais apprendre la restauration. »(17 ans, CLAD)

Pour les plus jeunes, malgré une conscience aiguë des difficultés rencontrées, l'école est tout de même perçue comme un lieu où l'on se sent bien.

« A l'école, on va à la piscine. Il y a une bibliothèque. Je suis en CE1 mais je fais aussi du français avec une autre maîtresse. C'est un peu difficile parce que je ne suis jamais allée à l'école. Mon maître, Christophe, est très gentil. Le plus difficile c'est les maths. Je n'aime pas quand il y a des contrôles. » (9 ans, CE1)

Le handicap dû à l'absence de scolarité antérieure s'ajoute pour certains aux difficultés en français et provoque des retards par rapport auxquels la stratégie des parents est incertaine.

« A l'école, c'est difficile parce que je ne parle pas bien français. L'année prochaine, je dois aller au collège. Mon père, il dit : il faut faire encore un an à l'école pour bien apprendre le français. Ma mère, elle n'est pas d'accord...Les enseignants ils disent que si c'étaient leurs enfants, ils feraient encore un an à l'école. » dit une fillette arménienne de 11 ans tandis que sa sœur de 9 ans rappelle une autre source de difficultés.

« Parce que nous, on n'est pas allées à l'école en Russie. Pas de papiers alors pas possible.. c'est pour ça difficile. »

Pour ceux qui ont eu une expérience scolaire dans leur pays il y a beaucoup de raisons qui les amènent à préférer très clairement l'école française.

Ils apprécient d'abord le fait qu'il y ait des activités sportives, des sorties, des activités d'éveil qui n'avaient pas cours dans les écoles qu'ils ont pu fréquenter chez eux.

« L'école ici, c'est pareil que là-bas mais je préfère ici parce qu'il y a plus d'activités. Par exemple, là-bas à Brazzaville on ne faisait pas de sport à l'école et puis il y a plus de choses. J'aime mieux ici pour plein de choses. »(Congolaise, 12 ans, CM2)

Pour d'autres, c'est la relation avec les enseignants qui leur semble positive par rapport à ce qu'ils connaissaient dans leur pays.

« Ce qui est bien aussi, il y a la vie de la classe avec le professeur principal. On dit tout, on parle, ça c'est bien, vraiment bien. En Angola, il n'y avait pas ça, c'est pas pareil. Ici, je dialogue avec les professeurs si j'ai des difficultés. Même les programmes, c'est mieux ici. »
(Angolaise, 15 ans, 5^{ème})

Beaucoup d'enfants viennent de pays où la pédagogie est encore assez archaïque et où les châtements corporels à l'école sont fréquents. Ils apprécient d'avoir avec les enseignants une autre relation qu'une relation de crainte.

« En Albanie, les professeurs ne sont pas gentils. On ne peut pas discuter avec eux. Là-bas, ils frappent, ils crient. Ici, les profs s'occupent beaucoup des enfants...très gentils, sympas. »
(Albanaise, 14 ans, 5eme)

Pour les adolescents, la découverte du type de pédagogie qui se pratique à l'école française amène à porter un regard très critique sur l'enseignement, tel qu'il est dispensé dans le pays d'origine.

« Ici, ce qui est bien, les profs, ils tapent pas. Là-bas, ils tapaient. J'ai encore des traces (montre ses mains). Ici, c'est bien, on n'a pas trop peur. Ici si tu fais une faute, tu vas être corrigé. Là-bas, on a très peur parce qu'on va être corrigé d'une autre manière et ça ne sert à rien de taper. Ça te donne encore plus peur et plus tu as peur et plus tu fais des erreurs. Ça n'arrange pas les choses, au contraire. » (17 ans, Congo RDC, CIPPA)

Même regard critique chez un adolescent algérien.

« (Les profs), ils sont mieux qu'en Algérie. Tu peux leur parler, ils t'écoutent, si tu as besoin d'explications en plus. En Algérie, ce n'était pas comme ça. Si tu cherchais à comprendre, ils s'énermaient. Des fois, ils tapaient vraiment...des droites ! C'est le prof qui a toujours raison. On ne peut pas discuter. Ça ne donne pas bien envie d'étudier... »(16 ans, 3eme)

Malgré cette satisfaction d'ensemble plusieurs enfants disent rencontrer des difficultés, surtout en raison de leur maîtrise insuffisante du français écrit.

« J'ai des difficultés en français, à l'écrit. Je ne comprends pas certains exercices. Je parle bien mais je fais beaucoup de fautes à l'écrit :dictées, explications de texte et en maths quand le prof explique, je ne comprends pas tout. Oui, je demande au prof mais chaque fois, c'est trop. J'ose pas déranger tout le temps. » (Angolaise, 15 ans)

La bonne maîtrise apparente du français oral que l'on constate chez la plupart des enfants rencontrés fait un peu illusion. Quand le rythme s'accélère, beaucoup ont des difficultés à

suivre malgré leur forte motivation. C'est le cas de cette jeune tchétchène qui dit aimer les études et vouloir continuer.

« Comme j'avais passé deux ans au collège, j'étais déjà habituée aux profs, aux élèves tout ça. Là, je suis passée au lycée, je trouve que c'est plus dur et je n'ai pas trop eu le temps de comprendre tout ça. Le temps passe trop vite et avec les profs, je ne comprends pas trop. En fait, on peut dire que eux ils me prennent déjà pour une Française qui doit tout comprendre. Donc parfois, il y a des trucs que je ne comprends pas. Voilà ! Au collège, ils étaient plus compréhensifs par rapport à la situation. » (17 ans, seconde)

Ces enfants sont en fait souvent demandeurs de soutien scolaire. Parmi les manques qu'ils repèrent dans les foyers il y a l'aide aux devoirs. Celle-ci existe de façon plus ou moins informelle dans plusieurs établissements mais elle n'est pas constante.

« Moi, j'aurais voulu trouver quelqu'un tout le temps pour aider. Il y a aide aux devoirs. J'aurais voulu tout le temps à tout moment mais c'est pas possible. » (Angolaise, 15 ans)

Le fait de savoir que l'on peut être aidé au foyer est tout de même assez sécurisant, même si on ne recourt pas systématiquement à l'aide aux devoirs.

« Je fais mes devoirs toute seule. Je comprends mais je sais que si c'est difficile je peux aller demander mais je veux faire toute seule. » (Albanaise, 14 ans, 5^{ème})

Beaucoup ont conscience d'avoir pris beaucoup de retard par rapport à ce qu'aurait du être leur cursus normal.

« A cause de la guerre, on a perdu des années d'école. J'ai perdu deux ans, une année avec les déménagements et une année à cause du français. Je devrais être en seconde. » (Tchétchène, 15 ans, 4^{ème})

Cette conscience du retard accumulé pousse à s'orienter plutôt vers des filières courtes même si les projets initiaux étaient plus ambitieux.

« J'ai décidé de faire secrétariat en quatre ans puisque je dois faire des stages. Continuer le lycée et l'université c'est trop long et peut-être difficile pour moi car j'ai pris du retard pour le français. » (Albanaise, 17 ans, 3^{ème}, classe d'accueil)

De fait si tous n'ont pas renoncé à des ambitions d'études supérieures nous n'avons rencontré qu'une jeune fille ayant atteint ce niveau. Il est vrai qu'elle avait déjà un sérieux acquis dans son pays. Cela ne l'a pas empêché de vivre le concours qu'elle a passé comme une épreuve

dramatique dont les résultats dans sa situation personnelle pouvaient s'avérer particulièrement cruciaux.

« En Arménie à Erevan, la capitale, j'ai fait des études dix ans. C'est comme ça chez nous. Après on choisit l'université ou un institut. Moi j'ai choisi l'institut des beaux arts. J'ai fait deux ans et demi à l'institut des beaux-arts. Après, on est venu à Lyon et j'ai passé un concours pour rentrer à l'école préparatoire. Heureusement, ça a marché parce que je suis jeune. Ce que je peux faire si je ne réussis pas, c'est la mort ! ..Les programmes sont différents mais les profs pareils qu'ici. Les gens qui sont dans l'art ont les mêmes manières, la même culture. » (23 ans, Ecole des Beaux Arts de Lyon)

D'autres qui visaient plutôt l'apprentissage d'un métier trouvent plus facilement à réaliser leur projet.

« Là-bas, il n'y a pas d'école pour la mécanique par exemple. Ici, c'est ça que je fais. Là-bas, tu as un diplôme d'ingénieur mais tu ne seras pas ingénieur. Moi, j'aime la mécanique comme mon père. C'est ce que j'ai choisi au CIPPA. » (Angolais, 18 ans)

L'école française suscite parfois aussi des critiques surtout chez ceux qui ne sont plus hébergés en centres d'accueil et qui doivent gérer tout seuls leur carrière scolaire avec des parents qui ne sont souvent pas à même de comprendre la complexité des mécanismes d'orientation.

Les plaintes concernent surtout les programmes trop chargés et les horaires trop lourds. Ils étaient déjà ainsi bien sûr quand on était en centre d'accueil mais la disparition du soutien apporté par l'équipe du foyer et les bénévoles venus de l'extérieur rend plus pénibles encore les efforts demandés par le système français.

« Et puis, on travaille beaucoup plus. Mes cousins en Allemagne, ils ne travaillent que le matin. Ici, les journées sont chargées. » (Afghan, 17 ans, 3^{ème}, lycée international)

« L'emploi du temps aussi est bizarre. Le vendredi soir de 4heures à 5 heures on est crevé. On ne suit plus. C'est chargé, toute la journée. » (Irakien, 17 ans, 2^{ème}, lycée professionnel)

Ce qui choque aussi beaucoup c'est le comportement de certains élèves. Si les enfants venus de pays où la pédagogie autorise les brutalités sur les élèves sont contents de ne plus être menacés de coups, ils n'apprécient pas pour autant l'indiscipline et l'insolence qui vont à l'encontre des valeurs de respect envers le maître qu'ils ont intériorisées du fait de leur culture. Le jeune Irakien en lycée professionnel constate :

« Les jeunes ont peur des profs en Irak. Ici ils boude. Ils répondent aux profs. Ici la prof fait un rapport, le jeune il dit qu'il s'en fout. Quand le père vient, il défend son fils au lieu de l'engueuler. Ça, ça m'a choqué. »

Une jeune iranienne résume bien les inconvénients du système éducatif français par rapport à celui de son pays.

« D'abord les horaires. C'est fatigant pour rien ! En Iran, même programme mais que des demi-journées. Ici, du matin jusqu'au soir avec en plus des devoirs surveillés. Là-bas quand on revient chez nous on n'est pas fatigué. Ici quand j'arrive à la maison, je suis claquée.... Ici on entend beaucoup d'insultes, ça me choque beaucoup. En Iran, on est viré si on se comporte comme ça. Là-bas, on n'a pas le droit de fumer au lycée. » (19 ans, 1^{ère}, lycée général)

Cette jeune fille est une des rares à être en lycée d'enseignement général parmi les adolescents rencontrés. Beaucoup d'entre eux ont été orientés vers les filières professionnelles. Les difficultés en français ne sont souvent surmontées qu'en apparence à l'issue du passage en classe d'adaptation. Certains regrettent de ne pas y être restés plus longtemps, comme le jeune Irakien actuellement en lycée professionnel.

« J'étais en 5^{ème} à Mossoul. Quand je suis arrivé, j'étais dans une CLAD à Villeurbanne pendant trois mois. C'était difficile pour moi. Maintenant encore c'est difficile, surtout le français, surtout l'écrit. A l'oral, ça va. Même dans les maths, il y a les explications, les formules. Des fois, je ne comprends pas. A Vaulx-en-Velin, on m'a mis tout de suite en quatrième normale. Ce n'était pas bien parce que j'ai accumulé les lacunes en français, ça continue. Je suis découragé.. »

Par contre le jeune Afghan qui est en troisième générale dans un lycée international a lui eu la bonne idée de faire une année supplémentaire en classe d'adaptation.

« Je ne voulais pas quitter la classe d'adaptation. On m'avait accepté ici au collège en cinquième mais j'ai préféré être bon en français d'abord....Après on m'a mis directement en quatrième. J'ai sauté une classe et je suis en troisième section européenne cette année...J'ai souffert un peu au début mais au moins je n'ai pas de lacunes en français. J'en connais d'autres qui n'ont pas fait une année entière en CLAD et ils l'ont regretté. »

La mauvaise maîtrise du français écrit peut être une cause d'orientation précoce vers des filières de rebut. C'est ce qui a bien failli arriver à une petite irakienne assimilée un peu vite par son institutrice à une enfant d'immigrés en grandes difficultés.

« C'était difficile pour moi et ma maîtresse, elle ne m'aimait pas. Elle était très dure au début avec moi...quand je lui ai dit la première fois que je n'avais pas compris, elle m'a dit : tu n'as qu'à chercher dans un dictionnaire. Elle me laissait de côté. Et puis, un jour elle a demandé que ma mère vienne pour lui parler de l'orientation en sixième SEGPA. »(12 ans, sixième)

La mère qui ne savait pas ce qu'était les SEGPA se renseigne au centre social et apprend que c'est une section pour les enfants qui ont de grosses difficultés. Elle rencontre alors l'institutrice sur le conseil d'une personne bénévole qui suivait sa fille pour l'aide aux devoirs et lui raconte son itinéraire de réfugiée.

« Alors quand elle a appris que (ma fille) était là depuis trois ans, qu'elle était née à Mossoul et qu'on parlait araméen à la maison, elle a changé complètement d'attitude. Elle m'a demandé de lui ramener le livre et de lui apprendre car c'est la langue de Jésus. »

Mais pour l'enfant, ce brusque changement d'attitude de l'institutrice à son égard en raison de la découverte de sa religion n'a fait qu'accroître le sentiment d'injustice qu'elle avait ressenti auparavant.

« Après ça, elle s'est occupée de moi. Elle m'aidait et elle a décidé que je passerais en sixième normale mais moi, je trouve que c'est hypocrite. Juste parce qu'on est chrétien et elle aussi et qu'elle était étonnée parce qu'on parle araméen et si on était autre chose alors ? »

La confrontation avec l'école sans l'intermédiaire des professionnels des centres d'accueil et sans la bienveillance d'enseignants bien informés des difficultés particulières aux enfants de demandeurs d'asile est pour les enfants un dur apprentissage de la réalité et des injustices qu'elle comporte.

Les parents dans le regard des enfants

Comme nous l'avons vu précédemment, les enfants ne s'autorisent pas à remettre en cause le choix des parents de quitter le pays d'origine même s'ils ne comprennent pas toujours les raisons qui les ont poussés à le faire et même si certains regrettent beaucoup la terre qu'ils ont dû laisser derrière eux. Ils voient surtout en face d'eux des parents qui sont aux prises avec de nombreuses difficultés administratives et qui subissent les effets de l'attente et de l'inactivité

forcée. Même quand le statut de réfugié a été obtenu, ils constatent que leurs parents continuent de rencontrer des difficultés au niveau du logement et surtout de l'emploi. Ils ont dans l'ensemble une attitude de solidarité par rapport à eux. Quand les parents semblent aller très mal, les enfants les plus jeunes manifestent de l'inquiétude et les plus grands de la compassion. Sensibles à l'injustice en raison de tout ce qu'ils ont vécu les enfants ressentent eux-mêmes très douloureusement tous les rejets dont leurs parents sont victimes que ce soit par rapport à leur demande d'asile ou par rapport à leur recherche d'un travail correspondant à leur niveau de compétence.

S'ils ressentent aussi parfois le décalage qu'il peut y avoir entre l'attitude de leurs parents à leur égard et ce qu'ils voient en France de l'attitude des adultes à l'égard des enfants, ils ne manifestent pas de sentiment de révolte. Ils se contentent de préciser qu'ils apprécient le type de relation que les adultes ont ici avec les enfants sans aller vers une comparaison critique à l'égard de leurs parents.

" Les parents ici, j'aime la façon dont ils sont avec leurs enfants. Ils discutent avec eux. En Afrique, ils sont plus sévères; on ne parle pas du tout." dit une adolescente congolaise de quinze ans avant de s'interrompre, mal à l'aise comme si elle s'interdisait de tirer les conséquences de cette constatation en ce qui concerne ses relations avec ses propres parents.

Certains disent souffrir des restrictions à la liberté que leur imposent leurs parents dans une société beaucoup plus permissive que celle d'où ils viennent. Pour autant, ils n'émettent pas de critique à l'égard de l'éducation qu'ils ont reçue dans leur famille, alors que, comme nous l'avons vu précédemment, ils affirment facilement leur préférence pour la pédagogie en usage dans l'école française par rapport à celle de leur pays d'origine. Ils auraient même tendance à revendiquer les valeurs de respect et d'obéissance à l'égard des adultes qui leur ont été transmises par leur éducation. C'est pour eux à la fois un moyen de se situer dans la continuité de leur culture et de se protéger contre les excès de la permissivité qu'ils constatent autour d'eux et qui souvent les choquent.

« Oui, il y a une grande différence entre l'Afrique et ici. Par exemple, les enfants ne peuvent pas appeler les adultes par les prénoms. Là-bas, même mon grand frère je l'appelle pas directement par son prénom. Je dis Yaya Jordas, c'est une marque de respect. Ici, c'est pas comme ça. Ça fait pas bien élevé mais je comprends aussi, ils ont l'habitude. Même ici, je continue à appeler mon frère Yaya et le maître, maître et les gens du bureau Mme A. C'est

important de garder ça de ma culture. C'est comme les tresses, c'est dans mon sang. »(Congolaise, 12 ans)

Cette déférence envers les aînés ne les empêche pas d'apprécier la relation plus détendue qu'ils ont en France avec les adultes.

« Ici, il y a plus de dialogue entre les adultes et les enfants. Là-bas, pas de dialogue entre eux. Ici, les adultes sont plus « cool ». Et puis, un adulte respecte les jeunes. Là-bas, c'est les jeunes qui respectent les adultes. » constate un jeune Angolais de dix-huit ans. Mais les critiques implicites qu'il adresse aux adultes de son pays ne l'amènent pas à remettre en cause l'attitude plus sévère de ses parents. Il sépare le milieu éducatif familial du milieu éducatif scolaire.

« Nos parents sont plus sévères mais je trouve que c'est normal. C'est l'éducation de la vie. A l'école, c'est différent, c'est plus les connaissances. »

Malgré le fait que les adultes rencontrés en France soient plus accessibles et plus proches que les parents, il n'y a pas véritable transfert d'image paternelle ou maternelle sur un animateur, un enseignant ou un membre de l'équipe du centre d'accueil. Ces derniers sont très appréciés et très estimés mais il n'y a pas de confusion. Leur rôle n'est pas perçu sur le même registre que celui des parents. Chez les plus jeunes cependant, on observe un attachement plus personnel envers une personne bien précise dans l'entourage que forment les intervenants sociaux. Une petite fille albanaise de cinq ans parle d'une intervenante du centre d'accueil comme si elle voulait s'intégrer à sa famille, se placer entre les aînés des enfants de cette personne et la petite dernière qu'elle voit à l'école et dont elle veut s'occuper comme d'une petite sœur.

*« Et ici, au Cada, c'est qui que tu aimes du personnel ? _ N, elle est dans ce bureau, parce qu'elle est belle, sa fille petite et son garçon grand et sa grande fille jouent avec moi _ **Si tu pars d'ici, qui va te manquer ?** _ ..Les deux filles de N et le garçon de N parce qu'on joue tous ensemble. _ **Et tu aimes être là ?** _ Oui, j'aime trop être là parce que je peux voir N et à l'école, je vois sa petite fille et je la déshabille _ **Tu la déshabilles ?** _ Oui, j'enlève ses chaussures et je lui mets ses chaussons. »*

Pour cette enfant qui vit seule avec une mère qui a du mal à se remettre de l'assassinat de son mari, l'attrait pour la jeune femme qui travaille au CADA est plus lié à la recherche d'une famille au sein de laquelle elle aimerait se retrouver qu'à un besoin d'une maman de

substitution. Il n'en reste pas moins que l'attachement semble très fort et que le départ du centre entraînera probablement un nouveau déchirement pour elle.

Pour les plus grands l'attachement au personnel est plus lié à l'expression d'une gratitude, partagée aussi par les parents. Ce personnel a été présent à un moment important de la vie et dans la mémoire des enfants, il prend place parmi ceux et celles qui ont compté et souvent continuent de compter. Mais il n'y a pas, au sein de l'équipe une personne qui fasse plus particulièrement l'objet d'un investissement affectif impliquant un transfert. C'est à une collectivité d'adultes qu'on exprime sa sympathie, comme le fait une fillette de treize ans qui spontanément ne parvient pas à désigner une personne particulière parmi le personnel.

« Au niveau du personnel, as-tu une préférence, aimes-tu quelqu'un ?_ Ben, elles sont toutes sympa, elles sont toutes gentilles. Elles vont toutes me manquer car elles ont toutes été gentilles avec moi. » (Originaire du Kosovo, depuis trois ans dans le même centre d'accueil).
Quand on garde des liens avec le personnel après avoir quitté le foyer, c'est plus avec une équipe que des personnes particulières.

« Le CADA, c'est un bon souvenir même si on était inquiets parce qu'on attendait la réponse. Il y avait plus de dossiers à faire mais leur comportement était bien gentil. C'est important ! Après mon bacc de français, je vais aller voir S et M. Elles sont maintenant dans le 8^{ème}. Ils nous ont envoyé une carte de vœux. On était très touchés. » (Iranienne, 19 ans, sortie de CADA depuis deux ans.)

Si les enfants et les adolescents rencontrés apprécient les relations plus proches et décontractées qu'ils peuvent avoir en France avec les adultes, beaucoup admettent la plus grande rigueur de leurs parents en constatant les attitudes choquantes des jeunes de leur âge qu'ils voient autour d'eux. Ils comprennent que cela incite leurs parents à faire preuve de plus de sévérité.

« Ici, ils sont plus sévères avec nous. Ils ne veulent pas que je devienne comme les filles qu'ils voient ici qui ne se comportent pas bien. Ils ont vu dans le bus, dans la rue et même ici au foyer. Ils ne veulent pas qu'on leur ressemble. Ils veulent qu'on soit sages. Ils nous conseillent. » (Albanaise, 14 ans)

Il y a parfois une allusion implicite au personnel du CADA qui tendrait à indiquer que certains enfants ont conscience que les intervenants sociaux n'approuvent pas toujours la

rigueur des parents à leur égard et seraient éventuellement prêts à jouer les uns contre les autres.

« Il y a des choses que ma mère m'interdit de faire. C'est sur la vie privée. Alors je ne sais pas ce que les gens du CADA en pensent. Ma mère ne me laisse pas sortir le soir, des trucs comme ça et les copines de mon âge le font. Elle a trop peur que je fasse des bêtises. Elle est plus stricte. » dit une adolescente tchéchène de quinze ans. Sa sœur, un peu plus âgée, laisse entendre qu'elle est déjà entrée en conflit à propos de ces interdits, sans pour autant remettre en cause l'attitude de sa mère.

« Ma mère dit qu'on sort trop le soir. Elle est plus stricte que les Français, c'est tout ! »

D'autres évoquent plus clairement des conflits au sujet de la liberté.

« Mais ici, j'exige plus de liberté, comme les enfants français et je rentre plus souvent en conflit avec ma mère. Si je demande à mon père, il me renvoie à ma mère. »(Angolaise, 13 ans)

De tels propos sont rares. Cela ne signifie pas que les enfants admettent réellement de vivre en liberté limitée. D'après une animatrice travaillant dans un CADA, ils se cachent parfois pour sortir ou voir des copains à l'insu de leurs parents.

« Des enfants vont se balader sans le dire parce que les parents ne sont pas d'accord. »(CADA Isère)

Les conflits ouverts autour de la liberté existent mais ils semblent rares. La plupart du temps, les enfants agissent plutôt de façon dissimulée, par crainte des parents peut-être mais aussi sans doute pour les ménager. La solidarité dont ils font preuve à leur égard, ayant conscience de traverser une épreuve commune implique qu'ils ne rajoutent pas de nouveaux motifs de soucis à l'ensemble de problèmes qui déjà les accablent.

Beaucoup d'enfants et d'adolescents mentionnent une plus grande sévérité de leurs parents par rapport aux Français sans s'en plaindre ni s'en indigner. Il semble pourtant que les parents se montrent parfois plus stricts ici que dans le pays d'origine. Une adolescent arménien constate que depuis qu'il est en France, ses parents sont plus exigeants au niveau scolaire.

"Où j'étais avant, je ne voulais pas aller à l'école. Je n'aimais pas l'école où j'étais. Ici, ils sont plus stricts avec moi, ils me disent de faire les devoirs. Ils me demandent des résultats...Les règles de mes parents sont plus dures que celles des Français."(17 ans, 3ème)

Beaucoup de parents semblent avoir des exigences au niveau des résultats scolaires, ce qui n'est sans doute pas étranger au niveau de réussite relativement important des enfants rencontrés, tout au moins en primaire. Il y a bien sûr le milieu social qui joue un rôle. La plupart des adultes étant souvent diplômés et qualifiés, ils ont une certaine expérience des études et sont plus conscients de la nécessité de suivre de près la scolarité de leurs enfants malgré leurs difficultés en français.

"En Tchétchénie, elle (ma mère), regardait toujours tout, les carnets de notes. Mais ici, elle ne comprend pas. Mais elle demande à ce qu'on ait de bons résultats." (16 ans, seconde)

Tous les enfants n'arrivent pas à obtenir les résultats souhaités par leurs parents. Certains en souffrent car ils ont le sentiment de faire beaucoup d'efforts.

"Elle (ma mère), ne pense qu'aux choses de l'école. Pour mes soeurs, c'est pareil. Guerra a de bonnes notes. Elle progresse bien. Ma mère est fière d'elle. Elle me dit et me répète de faire pareil. C'est dur pour moi. J'arrive à leur parler aux profs. Des fois, ils en ont marre. En maths, surtout, j'étais très en retard. Ils m'écrivaient sur une feuille, je reprenais à la maison. Le lendemain, on était sur autre chose..."

Avoir de bons résultats scolaires, c'est aussi une manière de rassurer les parents, de contribuer à leur mieux-être. Les enfants restent dans le registre de la solidarité.

Cette solidarité ils l'expriment aussi en prenant des responsabilités au niveau de la famille. Le jeune Congolais qui souffre de ne pas pouvoir répondre aux attentes de sa mère au niveau scolaire se sent investi d'un rôle de protecteur de la famille en l'absence de son père.

« Ça fait longtemps que je n'ai pas vu mon père....il dit qu'il faut que je fasse des efforts pour réussir dans mes études. Il me dit aussi qu'il faut que je m'occupe de mes sœurs, que je les aide car je suis l'homme de la famille maintenant. »

Les plus grands partagent les inquiétudes des parents pour ceux qui sont restés au pays. Ils peuvent aborder avec eux les questions les plus douloureuses tout en s'efforçant d'épargner à leurs cadets l'évocation des drames passés et des soucis pour les proches.

« Ma mère est triste. Elle est malade. Elle ne sait pas ce que sont devenus ma sœur, mes cousins et mon grand-oncle. Nous on parle du pays, pas les petits. Ils évitent de parler aux enfants des évènements, ça rend trop triste. » (Angolais, 18 ans)

Les plus jeunes ne connaissent pas de façon aussi précise les raisons qui perturbent leurs parents mais ils s'inquiètent peut-être d'autant plus dans la mesure où ils perçoivent dans

l'attitude de ces derniers des signes qui traduisent justement un malaise qui leur demeure peu intelligible.

Les plus petits expriment très spontanément leur inquiétude vis-à-vis de leurs parents à travers un désir de les aider comme cette petite fille algérienne de cinq ans.

« Je voudrais devenir médecin pour soigner papa et maman. Maman pleure, Papa est triste. »

Chez les plus grands on a déjà les moyens de comprendre la souffrance des parents et certains enfants analysent la situation de façon nuancée. C'est surtout le père qui fait l'objet des inquiétudes des enfants en raison d'un comportement qui révèle plus ses difficultés à supporter l'ennui que lui impose sa situation.

« Ici, mes parents sont plus tranquilles qu'avant. Ici on peut sortir sans avoir peur. On peut faire ce qu'on veut. Il y a la sécurité. Mon père, le seul problème, il peut pas travailler ici alors, il s'ennuie, il fume beaucoup. » (Arménienne, 9 ans)

Cette inquiétude pour les parents est amplifiée chez une enfant un peu plus âgée qui dispose de plus d'informations pour analyser les raisons de leur mal être apparent.

« Je les trouve plus tristes. Ils regardent beaucoup la télé. Ils n'ont pas changé avec moi mais je les vois plus souvent. En Arménie, ils travaillaient beaucoup. Ma mère, elle s'occupe bien de moi ici mais elle a beaucoup de soucis je vois. Mon père, il tourne dans la chambre comme on dit, comme en cage. C'est petit. Il ne fait rien, il boit beaucoup de café et fume. Il s'ennuie beaucoup et attend la réponse après recours parce que OFPRA a dit : négatif....Ils veulent des papiers pour être tranquilles, avoir un appartement et travailler et vivre. » (Arménienne, 13 ans)

Les aînés se rappellent du comportement de leurs parents au pays, du dynamisme dont ils faisaient preuve et de l'aura dont ils jouissaient parfois auprès de leurs compatriotes. Ils connaissent leur valeur sur le plan professionnel et humain et souffrent de les voir réduits à une certaine insignifiance pour un entourage français qui ne peut pas communiquer avec eux et qui n'a pas idée de ce qu'ils sont réellement.

Dans la même famille arménienne, la fille aînée qui a vingt-trois ans s'émeut aussi de voir son père, brillant ingénieur et chef d'entreprise prospère au pays dans l'état d'abattement où l'ont réduit deux ans d'inactivité .

« Papa, toute sa vie, il a travaillé. Il sait pas ce qu'il faut faire. Il dort, il regarde la télé, il s'ennuie. Il est comme ça (elle affaisse la tête et laisse tomber ses bras ballants.). Ils se

sent...je dis « comme une loque ». Je sais pas comment on dit : fatigué alors qu'il n'a rien fait. Je dis « abattu », oui c'est ça, c'est ça abattu et puis comme nul, aucun goût à rien. Les Cada, ils aident mais ce serait mieux qu'ils laissent travailler les gens.»

Elle s'étend avec enthousiasme sur les qualités et les compétences de ses parents pour mieux déplorer qu'ils ne puissent les mettre eux-mêmes en valeur dans le contexte où ils se trouvent.

« Mon père était chef d'entreprise. Il avait une fabrique de parquets en bois. C'était privé. Il avait des ouvriers. Ça marchait bien. Ma mère est philologue....c'est l'histoire des mots en Arménie...quand elle parle de l'histoire, j'aime....Moi, j'aimerais bien qu'elle parle bien français parce qu'après elle pourra parler avec les autres de l'histoire du monde. Elle connaît tout sur la littérature de plusieurs pays. C'est tellement intéressant. Moi, j'aime l'écouter parler de tout ça et je suis sûr que les gens seront intéressés. Elle a la passion pour ça. »

La compassion qu'elle éprouve pour eux lui interdit bien sûr tout reproche sur le choix d'un exil qui l'a séparée d'un pays qu'elle aimait et vers lequel elle espère repartir un jour.

« Ils n'ont pas choisi. Ils ne voulaient pas que ça arrive. Ce n'est pas de leur faute. C'est politique. Je ne leur dis pas : pourquoi ? Ils ont déjà trop de problèmes comme ça....J'espère retourner mais quand ? ...Je pense dans longtemps parce qu'à cause du problème de mon père, c'est un problème pour moi aussi, pour mes sœurs aussi...je regarde la télé arménienne, j'écoute la radio. Si je trouve les journaux, je lis tout sur l'Arménie. »

On rencontre une compassion semblable pour les parents dans une famille iranienne qui se sent assez isolée en France et qui est restée très attachée à son pays d'origine. Là c'est un acte politique du père qui a précipité un exil que le reste de la famille ne souhaitait pas. La deuxième fille, âgée de dix-neuf ans est en première générale au lycée. Elle rappelle la situation de ses parents au pays et explique les raisons qui les ont obligés à partir.

« Mon père était propriétaire d'une imprimerie. Il avait imprimé des tracts et des choses contre le gouvernement. Alors, ils ont voulu l'arrêter...il s'est caché loin de Téhéran. Après, ils sont venus nous demander à nous où il était. On a dit : on ne sait pas. Ils ont menacé. Après, on est partis dans la famille, on a laissé la maison. Après, la famille nous a aidés et a organisé pour partir. On a tout laissé là-bas, tout, tout, tout.. »

L'animosité qu'elle ressent envers son père quand elle a une trop forte nostalgie du pays est tempérée par la compassion qu'elle éprouve à le voir en France dans une situation d'isolement et de dévalorisation de soi pire que celle qu'elle-même peut connaître.

« Quand on est énervées, ma mère et moi, on dit , c'est à cause de lui (le père). On lui en veut. Mais pour mon père, c'est encore plus dur. Il a 44 ans. Il est imprimeur depuis toujours mais comme il ne parle pas bien français, il ne trouve pas de travail. Il prend des cours mais c'est trop dur pour lui. Il dit qu'il n'arrive pas . Alors, il n'a pas le moral parce qu'avec le RMI, c'est dur, dur »

Ulcérée par le fait que sa mère qui était professeur d'arts plastiques en Iran ne se voit proposer que des emplois de ménage et que son père soit condamné à l'inactivité perpétuelle malgré son expérience professionnelle, elle plaide pour une reconnaissance de leurs compétences et de la dignité qui y est associée.

« Est-ce qu'on peut penser des fois que les gens qui viennent d'autres pays peuvent avoir un niveau social élevé et une culture riche et un métier. Ils ont aussi de la dignité. Pourquoi est-ce qu'on ne propose que des métiers bas, comme s'ils n'y avait que ça qu'ils peuvent faire....Tout le monde ne peut pas accepter tout. Mon père, il sait faire. Il ne demande pas à être chef d'une imprimerie, juste ouvrier. On peut voir qu'il connaît son métier..»

Elle comprend très bien ce que peut ressentir son père à ne pas se voir reconnu dans ses compétences ni dans son désir de travailler. Elle tente de lui apporter de l'aide jusque là sans succès.

« Moi, j'ai écrit plusieurs lettres pour mon père dans les intérim. Rien ! Ça, ça m'énerve beaucoup. Quand on travaille, on ne déprime pas, on voit la vie en rose. Mon père a travaillé depuis l'âge de douze ans. Il n'a pas le moral. Il faut voir, ça nous fait de la peine ! »

Cette quasi pitié qu'inspire la situation du père à sa fille, à peine majeure et déjà presque promue soutien de famille tout au moins au niveau symbolique, marque l'achèvement de ce processus par lequel les demandeurs d'asile vivent un renversement des positions au sein de la famille. Les enfants bénéficient de beaucoup d'appuis pour s'intégrer à la société locale grâce au suivi qui leur est offert dans les centres d'accueil mais aussi à l'école et dans les autres activités auxquelles ils peuvent participer. Les parents sont souvent réduits à l'isolement et à l'inactivité. Leurs efforts de formation, en particulier au niveau linguistique sont souvent perturbés par les difficultés d'apprentissage dues à l'âge et surtout par le principal souci qui

les accapare, celui d'obtenir un statut de réfugié. Ils ont tendance à tout sacrifier aux démarches administratives et à ne pas profiter assez de l'offre de formation en français qui leur est proposée dans les foyers.

« Mon père a bien appris au début. Il était régulier. Il a arrêté maintenant. Soucis, papiers et tout ! Pour mes parents, je dirais que c'est la troisième étape après les papiers, l'appartement, le travail. Après ce sera plus facile. (Ma mère) prend des cours de français au GRETA...mais elle n'a pas la tête tranquille. Elle attend la réponse « positif ». Elle a des soucis, ma grande sœur là-bas, la famille, tout laisser. Alors, elle ne peut pas apprendre facilement à son âge. » (Arménienne, 23 ans)

Une fois devenus statutaires, il faut se préoccuper de trouver un logement, de l'aménager et de trouver un travail. Là encore, la formation linguistique est remise au second plan des préoccupations alors qu'elle conditionne étroitement l'accès au travail.

Dans les deux derniers cas cités, les enfants sont assez grands et assez mûrs pour prendre leur part de responsabilité et jouer un rôle positif pour l'ensemble de la famille. Quand les enfants sont encore jeunes, l'effondrement des parents risque de les conduire à assumer des charges trop lourdes pour eux.

C) L'avenir à imaginer

Rester en France

Il y a incontestablement une efficacité dans le travail accompli dans les centres d'accueil au niveau des enfants car, même les plus nostalgiques du pays d'origine disent se sentir à l'aise en France et vouloir y rester. Les discours par rapport à l'avenir sont bien sûr nuancés en fonction de l'âge. Les jeunes majeurs disent avoir pris progressivement conscience qu'ils s'étaient habitués à vivre ici et que, sans écarter tout projet de retour au pays, c'est là qu'ils voient leur avenir proche. Leur projet de rester en France est souvent lié aux études ou à un projet professionnel.

La jeune iranienne qui porte un regard assez critique sur la France et qui partage la déception de ses parents de se voir ramenés ici à un niveau social beaucoup plus bas que celui qui était le leur chez eux n'envisage pourtant pas sérieusement de retourner vers un pays qu'elle affirme avoir quitté à regrets.

« Moi aussi, j'aurais envie de rentrer si la situation change, s'il n'y a plus de danger pour notre famille. Peut-être dans dix ans si je suis habituée à vivre ici, je ne sais pas, j'aurais envie juste d'aller en vacances et voir ma famille. Je ne sais pas. C'est vrai que je commence déjà à m'habituer ici. »

Après avoir aussi critiqué beaucoup l'école en France et s'être plaint d'avoir perdu quelques années à cause de ses difficultés linguistiques, elle finit par constater qu'elle aura peut-être plus de chance ici de faire les études supérieures qu'elle envisageait.

« Il y a quand même des choses positives pour moi et ma sœur. On pourra rentrer à l'université sans passer le concours. Alors, peut-être pour ça, c'est un meilleur avenir. Elle, elle veut faire styliste. Moi, j'aimerais faire médecine. Je sais que c'est difficile mais c'est mon rêve depuis longtemps. On veut ! »

Pour ceux qui rejettent leur pays en raison des mauvais souvenirs qu'il évoque pour eux, il n'y a pas toutefois d'acceptation de la France par défaut. Ils pensent que leurs projets ont plus de chance de se réaliser ici que chez eux.

Une jeune Algérienne de 21 ans affirme d'abord une volonté de rompre définitivement avec son pays d'origine.

« De toutes façons, du moment qu'on est là, qu'on est loin de l'Algérie, je m'en fous. Quitte à rester, je m'en fous. A partir du moment que je suis loin de l'Algérie, que j'habite dans un foyer ou un trou à rats, je m'en fous. Je peux aller n'importe où du moment que c'est en France et loin, loin de l'Algérie. »

Après ce mouvement d'humeur contre son pays d'origine, elle révèle un projet professionnel précis qu'elle pense pouvoir plus aisément accomplir en France qu'en Algérie. Actuellement en classe de première générale, elle espère rattraper son retard et passer en même temps bac de français et bac pour pouvoir ensuite entreprendre des études supérieures en pharmacie.

« ...Je veux avoir une pharmacie à moi. J'ai commencé en milieu d'année mais les profs ont de très bonnes appréciations sur moi. ...J'ai pu m'accrocher. Je vais faire mon possible pour l'avoir cette année mais sinon, je vais encore le refaire jusqu'à ce que je réussisse. Je fais le bac français et le bac. Après, on va à la faculté. J'aurais pu faire des choses plus courtes, genre BTS, mais ça ne m'intéresse pas...En Algérie, je ne savais pas quoi faire, je n'avais aucune option. Pour faire médecine, il faut avoir le bac avec mention très bien, 15 de

moyenne, c'est très dur...Mais en arrivant ici et voyant la documentation des écoles, je me suis dit que c'est la seule chose qui m'intéresse. Je vais m'accrocher. »

En dehors des espoirs d'étude et de métier, ce qui motive le plus la volonté de rester en France c'est l'insertion sociale. Tous les adolescents et les jeunes adultes qui ont un bon réseau de copains se disent à l'aise dans leur nouveau pays.

« Moi, j'ai beaucoup d'amis. Je joue à Parilly au foot et j'ai plus de copains dans l'association des Angolais. Au foot, il y a beaucoup d'Angolais mais il y a d'autres nationalités. Je me sens bien. Je sors beaucoup. » dit un Angolais de dix-huit ans qui est par ailleurs inscrit en CIPPA dans une section de mécanique correspondant à ses souhaits.

Les amis sont aussi ce qui pousse à rester dans la ville où l'on se trouve. La plupart des enfants disent ne pas se plaire dans les petites villes où se trouvent souvent les foyers qui accueillent les CADA ou les AUDA. Ils s'y ennuiant. Seuls ceux qui ont pu s'y faire beaucoup d'amis déclarent vouloir y rester comme cette fillette de treize ans originaire du Kosovo qui déclare vouloir rester toute sa vie à Saint-Michel de Maurienne à cause de ses amis alors que la plupart des autres pensionnaires du CADA de cette petite ville très isolée expriment plutôt un désir de s'installer ailleurs.

« C'est Saint-Michel, c'est là que je suis venue la première fois, c'est là que j'ai mes copines. En plus, j'ai un copain. J'ai pas envie de partir. Alors, ça me ferait bizarre de partir. »

Pour ceux qui sont arrivés plus récemment et qui peinent à se faire des amis en dehors du CADA, il y a un désir très fort d'aller vivre ailleurs.

« J'aimerais bien sortir en ville parce que Saint-Michel, c'est petit, je m'ennuie...Il n'y a rien à faire ici. J'aimerais bien vivre en ville. A Lyon, oui, j'aimerais bien vivre dans une grande ville. » (17 ans, originaire d'Azerbaïdjan)

Les grandes villes attirent surtout les adolescents. Tous les enfants du CADA de cette petite ville ont eu l'occasion de faire des sorties à Lyon ou à Chambéry. Si leur souhait dominant est de rester en France, ils veulent surtout vivre dans un lieu où ils pourront plus facilement trouver des activités correspondant aux centres d'intérêt de ceux de leur âge. Certains précisent la taille et la configuration idéale du lieu souhaitable pour vivre comme ce jeune Arménien qui vit à Pont-de-Cheruy, commune de l'Isère de vingt mille habitants environ située à une cinquantaine de kilomètres de Lyon.

« *J'aimerais bien aller mais dans une grande ville mais un peu plus grand qu'ici. Pour que ce soit plus beau. Le soir, on pourrait se balader, visiter quelque chose, aller au théâtre, au cinéma. Ici, il n'y a rien. **Comme Lyon ?** Non, Lyon, c'est trop grand. »*

Des villes comme Grenoble ou Chambéry connaissent un certain succès de la part de ceux qui sont hébergés dans de petites villes de l'Isère ou de la Savoie. En général, ceux qui sont déjà à Lyon ou tout près souhaitent plutôt y rester. Ils y trouvent à la fois les ressources de la grande ville et peuvent rester à proximité des copains et des copines avec lesquels ils se sont liés.

« *Moi, je préfère rester à Lyon parce que je me suis habituée. Si je pars ailleurs, Lyon me manquera beaucoup.* » dit une petite Arménienne de 11 ans tandis que sa sœur de 9 ans envisage une solution de repli.

« *Si on n'a pas le choix, eh, bien, on partira, hein ! On fera d'autres copines. A Marseille, il y a beaucoup d'Arméniens, on dit.* »

Les grandes villes permettent de retrouver plus facilement des compatriotes. Les enfants y sont moins sensibles que leurs parents mais c'est tout de même une possibilité que n'offrent pas les villes plus petites.

Il y a quelques cas cependant de jeunes adultes qui disent apprécier la quiétude des petites villes des alentours. Mais la proximité de la ville et des amis reste toujours fortement souhaitée.

« *J'aimerais bien un endroit tranquille, un village pas très loin de Lyon. J'ai des amis à Lyon que j'aimerais continuer à voir.* »

Au bout de quelques années, la sociabilité des enfants et des adolescents s'est inscrite dans un nouveau tissu relationnel qui se situe essentiellement autour du lieu où ils ont passé ces premières années de vie en France qui marquent pour eux un nouveau départ dans la vie. La volonté de rester en France exprime donc un attachement à cette nouvelle étape.

C'est aussi retrouver des racines, se fixer et s'installer dans une sécurité qui permet de vivre comme chez soi avec la famille en moins.

« *Je regrette la famille, c'est tout. Rien d'autre. Quand on aura notre maison ici, il ne manquera rien. On sera chez nous comme là-bas, juste la famille.* » (Tchéchéne, 12 ans)

Pour certains, même s'il y a eu déception par rapport à la France, c'est tout de même là qu'ils envisagent leur avenir. C'est surtout le cas de ceux qui ont presque tout oublié de leur pays.

« On ne téléphone jamais au pays. Moi, je ne me rappelle plus de rien. Ce que je sais c'est que quand je suis arrivée, je croyais qu'on allait habiter dans une maison. Ma mère aussi ne connaissait pas du tout la France. Je ne pensais pas que ce serait difficile comme ça, qu'il y aurait autant de problèmes. Même s'il y a encore des problèmes, je préfère ici parce que les gens sont plus libres...Moi, je veux rester à Lyon. » (11 ans Arménienne venue d'Azerbaïdjan, famille déboutée après recours, actuellement hébergée par la DDASS)

Dans ce dernier cas, la famille n'a en principe plus le droit de rester en France. Il n'empêche qu'au bout de quatre ans passés ici, cette enfant a gardé beaucoup d'amis dans le CADA où elle a été hébergée et se sent bien intégrée localement. Elle n'a plus de pays derrière elle. Aussi s'affirme-t-elle française avec plus de vigueur que les autres.

« Je me sens bien en France. Je deviendrais française. Je me sens déjà française. »

Quand on connaît la situation critique de sa famille, on perçoit une telle déclaration comme un dernier cri d'espoir. Son cas est révélateur du terrible paradoxe que porte en lui le système d'accueil. Les enfants sont accueillis et aidés pour se sentir tout à fait à leur aise dans le pays où les a conduits l'exil de leurs parents et en fin de compte, alors qu'ils ont réussi à y trouver leur place, on leur dénie le droit d'y rester.

Aucun des enfants rencontrés n'a manifesté une conscience de cette contradiction. Tous répondent intensément à l'invitation qui leur est faite de s'intégrer dans leur nouvel environnement social par l'école, les amitiés, les activités, les projets d'avenir. Ils n'ont pas la distance nécessaire pour mesurer l'éventuelle absurdité de leur effort en cas de refus du statut que leur famille est venue chercher. Ils continuent de manifester de l'attachement aux gens et aux lieux qui les entourent et considèrent le présent qu'ils vivent en France comme indissolublement lié à leur avenir. Ils n'ont pas de stratégie de rechange en cas d'échec.

Leurs projets restent ancrés dans le pays où ils se trouvent au jour d'aujourd'hui et, sauf quelques adolescents un peu désabusés, ils continuent d'exprimer avec une certaine naïveté des projets d'avenir qui, pour être réalisés impliqueraient une garantie de stabilité. Sans doute ont-ils le niveau de lucidité nécessaire pour envisager ce qu'ils feraient en cas d'échec de leur demande de statut mais cette perspective est sans doute trop dure à imaginer. Elle risquerait de clore de façon dramatique un itinéraire jalonné déjà de tant de difficultés. Pour se protéger de cette perspective, ils préfèrent ne pas l'envisager et, sans doute, ne peuvent-ils pas réellement l'envisager trop impliqués qu'ils sont dans la vie présente et trop projetés encore

vers un avenir qu'ils voient sous les couleurs positives d'une activité qui leur permettrait de s'épanouir.

Les métiers qu'ils aimeraient faire sont d'ailleurs très liés à leur trajectoire et reflètent à travers des choix très altruistes une volonté de revenir sur les maux de leur passé.

Beaucoup disent vouloir faire des métiers dans lesquels on défend, on soigne, on aide, on éduque, tels que avocat, médecin, infirmière, assistante sociale, institutrice.

« Mes parents voudraient que je sois un docteur. Moi, je sais pas. Je dis docteur ou avocat. Pourquoi ? Euh ...parce que le docteur il aide les gens, l'avocat, ça défend les gens. »

(Tchéchène, 12 ans)

Pour une jeune fille de dix-neuf ans, l'association entre son cas personnel et son désir de devenir avocat est explicitement exprimé.

« Dans mon pays, je voulais être avocate. Ici, je continue de garder cet espoir même si c'est plus difficile. Dans mon pays, je n'étais pas défendue et mon désir est de défendre les victimes »(Albanaise, niveau terminale)

Quand on avance un projet de métier, on déclare que ce n'est pas seulement pour l'argent mais aussi pour aider. La jeune Algérienne qui veut devenir pharmacienne précise que ce qui l'attire dans ce type d'emploi, c'est l'aspect recherche.

« ..Je suis vraiment attirée par les blouses blanches, ce n'est pas pour l'argent, c'est des choses qui m'intéressent. Je suis à fond dedans : la recherche en médecine, la génétique, les a.d.n »

Chez certains le désir d'aider apparaît comme une véritable vocation et ils ressentent une certaine frustration à ne pouvoir la réaliser à travers un métier qui exige des études trop longues pour eux. C'est le cas de cette jeune fille de dix-huit ans originaire d'Azerbaïdjan qui voulait être assistante sociale mais qui en raison de ses difficultés scolaires s'oriente vers le secrétariat.

« Au mois de septembre, je vais aller au lycée professionnel, je vais faire secrétariat...oui, c'est pas mal, mais je voulais faire plus que ça....j'aimerais bien aider les gens. J'aime pas voir souffrir les gens. »

Chez les plus jeunes, l'association est moins explicite mais elle existe. Il y a un lien entre le fait d'avoir soi-même souffert et le projet d'un métier où l'on lutte d'une manière ou d'une autre contre la souffrance.

« *J'aimerais être infirmière ou institutrice, soigner les gens, apprendre aux gens. On verra..* »

(Soudanaise, 9 ans)

« *Je voudrais faire médecin parce que je voudrais soigner les gens, les aider guérir les malades, aider les autres personnes.* » (Algérien, 14 ans)

Quelquefois, le vœu exprimé fait apparaître un désir inconscient de participer à un type d'action dont on a pourtant souffert soi-même. Est-ce pour se défendre contre les ennemis responsables de votre exil ou est-ce une fascination morbide pour la violence et les armes qui ont ravagé le pays où l'on vivait ?

Un petit Tchétchène de dix ans qui parle souvent de la guerre dans son pays et qui en a manifestement une crainte obsessionnelle fait part d'un désir d'accéder à un métier pourtant très lié à la guerre.

« *Je voudrais devenir conducteur d'avion de chasse, être pilote, quoi !* »

En dehors de ces cas, assez nombreux tout de même, où les enfants projettent dans leurs choix de métiers des aspirations liées à leur propre vécu, les ambitions en matière de travail ressemblent à celles des jeunes Français du même âge. Beaucoup de petits garçons se verraient bien footballeurs professionnels. Les filles parlent de métiers comme actrice, chanteuse ou mannequin. Les centres d'intérêt des enfants de demandeurs d'asile témoignent là aussi d'une certaine forme d'intégration. Leurs goûts en matière de chanson, de mode et leurs espoirs en termes de métiers attestent qu'ils se conforment aux tendances dominantes dans leur environnement présent, ce qui signifie qu'ils perçoivent bien ces tendances et se sentent en harmonie avec leur environnement.

Sont-ils pour autant entraînés de devenir français ?

Devenir français

Beaucoup d'enfants rencontrés lors de cette enquête disent vouloir prendre la nationalité française, en accord avec leurs parents. Les plus jeunes ne connaissent pas cette démarche mais ils disent, de manière plus ou moins confuse se sentir en partie français. Ils manifestent par là une volonté d'être comme tout le monde afin de se sentir plus à l'aise dans leur environnement actuel. En fait beaucoup souffrent du fait de présenter des différences avec les autres et ils ont l'impression qu'en devenant français, ces différences s'atténueront.

« *Moi, je veux être comme tout le monde, qu'on me respecte et que je réussisse bien dans la vie.* » dit une petite albanaise de neuf ans, associant ainsi absence de différence à estime de soi et réussite.

Le sentiment de la différence dépend non seulement de ce que l'on est mais surtout du contexte dans lequel on vit. Les enfants africains qui vivent à Saint-Michel de Maurienne sont plus sensibles à leur différence de couleur que ceux qui vivent à Lyon.

« *Oui, je pense devenir française. Pour le moment, je me sens angolaise. Tous les enfants me regardent quand je suis à la table parce que je suis noire et que je ne parle pas encore bien le français. J'aurais les papiers français mais ma mentalité restera toujours angolaise.* » (13 ans, collègue)

Les plus jeunes sont moins sensibles à cette question de couleur. Pour eux ils deviennent français par simple oubli de leur culture. Un petit congolais de huit ans exprime ainsi l'évolution qu'il pense être entrain de vivre.

« *Je me considère comme Français parce que je parle mieux le français. Je ne parle plus ma langue maternelle parce que je n'ai pas l'habitude, j'ai oublié.* »

Une autre enfant congolaise de dix ans exprime quant à elle un point de vue intermédiaire où elle affirme une double identité par la langue et la couleur.

« *Je me sens française parce que je suis habituée à parler français. Je suis africaine un petit peu parce que ma peau est marron.* »

Une plus grande qui vit à Lyon trouve à s'accommoder de sa différence de couleur en faisant le constat qu'elle n'est pas seule dans ce cas.

« *Moi, je me sens bien. Je suis comme une Française, sauf que j'ai la peau noire. Mais il y a beaucoup de noirs ici. Ça ne me gêne pas. Je veux vivre ici, me marier ici. Je regrette juste la famille là-bas et ma sœur et mes cousines, c'est tout. Sinon, je ne veux plus jamais retourner là-bas.* » (Angolaise, 15 ans)

La diversité d'origines de la population présente dans l'environnement de plusieurs centres d'accueil contribue à banaliser la question de la différence. On peut se sentir comme les Français et rester ce que l'on est, comme le constate un jeune Mongol de quinze ans.

« *En France, tout le monde est étranger ici, des Arabes, des Algériens, des Européens. Moi, je me sens un peu étranger mais j'ai les mêmes idées que les Français. On s'entend bien. Mais on peut dire que je reste mongol. Je garde la culture. J'essaye de garder la langue.* »

La diversité protège aussi du rejet. Paradoxalement, c'est dans un milieu pluri-ethnique qu'on a le plus de chance de se sentir comme les autres.

« Non, on ne m'a jamais fait de remarques à mon école. Mais on dit qu'après on peut faire des différences entre les Arabes et les Français et il y en a qui disent : sale arabe. Moi, j'ai pas envie. Je veux être comme tout le monde. Au foyer, il y a toutes les nationalités. Il n'y a pas de problèmes. On est tous pareils, c'est bien. » (Algérienne, 10 ans)

Beaucoup ne voient pas de contradictions entre le fait de se sentir français et de garder son originalité.

« Oui, pourquoi pas devenir française un jour, sans oublier mes origines et ma culture, bien sûr. » (Albanaise, 19 ans)

« Je suis entrain de devenir française. Je serais française un jour mais, quand même je vais rester Tchétchène. » (Tchétchène, 16 ans)

Chez d'autres, cet aller-retour entre deux identités est exprimé de façon plus confuse et traduit un embarras à vivre avec une double référence.

« Je voudrais avoir la pièce d'identité française, je ne sais pas pourquoi. Je suis à moitié français, à moitié algérien, à moitié je ne sais pas. Je suis un peu perdu. Je suis algérien mais je deviens français, c'est à peu près ça. Je me sens chez moi. Au début, je me sentais étranger, mais je suis bien intégré. » (Algérien, 16 ans)

Pour beaucoup, le souhait de devenir français ne signifie pas que l'on veuille renoncer à ses origines. Une jeune iranienne qui bénéficie du statut de réfugié explique qu'elle a entrepris une démarche pour acquérir la nationalité française et elle s'inquiète de quelques lignes lues dans les documents qu'elle doit remplir pour sa démarche. Elle profite de la visite de l'enquêtrice pour tirer la chose au clair.

« Ah, je voulais vous demander quelque chose. Voilà, j'ai préparé le dossier pour la nationalité française, dites moi : est-ce que c'est vrai qu'il vaut mieux changer de nom pour l'avoir plus facilement. Moi, je ne veux pas changer, ça me gêne. Mais les gens disent qu'il vaut mieux avoir un nom et un prénom français. J'ai pas déposé. J'hésite. C'est dur de changer de nom ou de prénom. Je ne vois pas comment tout d'un coup on va m'appeler. Je ne sais pas moi : Françoise, Nathalie....non, c'est pas possible.. »

Après que notre collaboratrice lui ait confirmé que ce n'était pas une obligation, elle conclut :

« Ah ! Je suis rassurée. Je vais alors le déposer. Moi, je demande parce que je me dis pour le travail, après c'est plus facile si on est français. »

L'utilitarisme existe mais la plupart des jeunes adultes qui envisagent de demander la nationalité française sont avant tout motivés par l'aisance dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis de la société française et par la proximité qu'ils éprouvent envers les Français.

« Oui, je voudrais devenir française. J'aime bien les Français. Je suis à l'aise comme tout le monde ici. On ne me fait pas trop sentir que je suis demandeur d'asile. Mes copines à l'école et moi, c'est pareil même si je me sens arménienne au fond de moi mais je suis comme les autres ici aussi surtout maintenant que je parle français. » (Arménienne, 23 ans)

Dans un certain nombre de cas, quand il y a un rejet du pays d'origine du fait de ce que l'on y a souffert, la volonté de devenir français s'accompagne aussi d'une volonté d'oublier ce que l'on a été.

« Je ne veux pas être une Albanaise parce que ça me fait honte l'Albanie, ce qui se passe là-bas mais quand même c'est mon pays. Ça ne me gêne pas de devenir française au contraire. Je ne me sens pas étrangère ici. » (14ans)

Mais le rejet est plus ambiguë qu'il n'y paraît. Il y a toujours quelque chose que l'on veut garder de ses origines.

« Je vais demander la nationalité française, comme ça je ne serais plus algérienne. Je veux l'effacer. Mais pas kabyle, bien sûr que non ! Je serai une Française kabyle. » (21 ans)

Il y a aussi des réticences à devenir français chez les enfants qui gardent un attachement très fort à leur pays d'origine comme cette petite soudanaise de neuf ans, très nostalgique de son pays et fréquentant peu les enfants du CADA.

« Non, non je ne veux pas devenir française. Dans la rue, ils sont mal élevés. Ils ne vivent pas comme là-bas. Et puis, là-bas il fait chaud. Il ne pleut jamais. Je suis soudanaise et rien d'autre. »

Chez les plus grands ces réticences à devenir français en raison de certains comportements qui paraissent incompatibles avec les valeurs de la culture d'origine vont s'exprimer de façon plus réfléchie mais elles traduisent la même difficulté à adhérer à un système de valeur qui est perçu négativement.

« Là, je resterai un étranger pour les autres et dans mon cœur même si je demande la nationalité française. C'est plus facile, c'est tout, avec des papiers français mais au fond de

moi, je me sentirais irakien. Je ne me marierai pas avec une Française parce que ce n'est pas la même culture. Moi, je veux garder les valeurs arabes. Une française, elle te laisse tomber. Tu as plein de gens ici, ils se marient 2 ou 3 mois et après ils divorcent. » (17 ans, Irakien, statutaire)

Au-delà des différents projets que formulent les uns ou les autres ou des volontés de conserver quelque chose de leur culture d'origine qu'expriment certains, leur souhait principal est de trouver leur place dans le nouveau pays où les a conduits un exil non choisi et souvent mal compris mais qu'ils n'imaginent pas de remettre en cause. Un jeune Congolais de dix-sept ans résume bien le souhait exprimé par la majorité.

« Oui, je voudrais bien devenir Français, me marier ici, avoir un bon boulot, une femme qui a bien fait ses études, qui travaille, qui ne reste pas à la maison, blanche ou noire, ça m'est égal... Quand tu as un bon boulot, que tu respectes les gens, les lois, tu peux te faire accepter même si c'est plus dur pour un noir, arabe et musulman, c'est possible. Il y en a qui ont réussi, hein ! »

On trouve dans de tels propos tous les éléments qui peuvent caractériser une démarche d'intégration. Ce garçon formule déjà tous les objectifs qui permettent de se trouver en accord avec les valeurs de la société d'accueil. Il est prêt à se marier avec une femme qui ne soit pas choisie dans sa communauté et qui soit active, ce qui implique qu'il a bien assimilé la question de l'égalité des sexes. Il pense que le fait d'avoir un bon travail et du respect pour les autres et pour les lois qui permettent de vivre ensemble sont les principaux facteurs de réussite personnelle. S'il n'ignore pas les difficultés liées aux discriminations raciales, il ne pense pas que son appartenance à une population de couleur le condamne à l'échec. C'est une stimulation supplémentaire pour faire encore plus d'efforts en direction de la réussite.

Au-delà de toutes les différences dues à l'âge, aux cultures d'origine, au milieu familial et aux trajectoires suivies, c'est un peu ce que veulent tous les enfants de demandeurs d'asile et de réfugiés rencontrés lors de cette recherche. L'existence d'un tel projet n'est-elle pas déjà en soi une certaine preuve de la réussite du suivi dont ils ont bénéficié dans les centres d'accueil? Mais cette réussite n'est-elle pas trop belle quand on sait que rien ne garantit que ces enfants obtiendront le statut qui leur permettrait de réaliser leurs projets d'avenir ?

ANNEXES

Profil des familles rencontrées

Lieu	Origine	Langue	Composition	Dates arrivée en France/ en Foyer	Etat actuel de la procédure
La Verpillère					
	Congo Brazza	Lingala, français	M, F(15), G(25),G(10) F(8)	2001/ fin 2002	Demandeur
	Albanie	Albanais	M, F(9), P, G(5)	12/2000/2001	Recours
	Congo, R.D.C	Lingala, français	P, M, G(6), F(4), F(2)	09/02/ 11/02	Demandeur
	Congo, R.D.C	Lingala, Français	M, G(17), F(12), F(8)	11/01 12/02	Demandeur
	Tchéchénie	Tchéchéne, russe	M, P, F(12), G(10), G(5), F(0)	03/01 11/01	Statutaire
	Tchéchénie	Tchéchéne, russe	M, G(13)	04/01 08/02	Statutaire
	Albanie	Albanie	M, P, F(19), F(16), G(8)	04/02 10/02	Recours
	Angola	Portugais	M, g(6), f(4)	06/01 12/02	Demandeur
	Angola	Portugais,	M, g (9)	04/00	Recours

		Lingala		11/01	
	Algérie	Arabe, Français	M, P, f (5), f(2)	10/01 12/02	Demande asile territorial
Pont-de- Cheruy					
	Ukraine	Arménien, russe	M, P, g(17)	12/01 08/02	Demandeur
	Congo RDC	Lingala, français	M, f(14), f(12), f(5), f(2)	09/01 08/02	Demandeur
	Géorgie	Géorgien, russe	P, M, f (13)	12/01 03/02	Recours
	Mongolie	Mongol	M, g(15), f(12°)	02/01 11/02	Demandeur
	Tchéchénie	Tchéchéne, russe	M, f(16), f(15), g (22)	08/00 12/00	Statutaire
Villeurbanne/ Lafayette					
	Algérie	Kabyle, français	P, M, f(21), g (19), g(16), g (14), g(9), f(4)	01/02 01/03	Demandeur
Pierre Bénite					
	Angola	Portugais, Kiluba, Français	P, M, f(18), g(15), g(13), f(10), f(9), f(6), g(3)	06/01 09/01	Demandeur
	Macédoine	Serbo-croate Albanais	P, M, f(5), f(3), g(1)	01	Recours
Saint-Michel					

de Maurienne					
	Angola	Portugais	P, M, f(7), g(1)	09/02 02/03	Demandeur
	Congo R.D.C	kikongo, français	P,M, f(7),f(6),g(4), f(2)	12/01 04/02	Demandeur
	Congo, R.D.C	Kiluba, français	M, P, g(21),f(17),f(10),g(8), f(4)	09/00 11/01	Demandeur
	Angola	Portugais Lingala	M, P, f(13), g(6), g(5),g(1)	03/02	Demandeur
	Albanie	Albanais	M, f(5)	11/01 11/02	Demandeur
	Kosovo	Albanais	M, f(13), g(10)	06/00 06/01	Attente recours
	Azerbaïdjan	Arménien, azéri, russe	M, f(18), f(17)	11/00 10/01	Recours
	Russie	russe	M, g(18), g (6)	11/01 03/02	Demandeur
Lyon, VIII					
	Angola	Portugais Français	P,M, g(18), f(15), f(15), g(14), g(10)	09/01 04/02	Demandeur
	Angola	Portugais lingala	M, P, f(4), g(1)	2001 2002	Recours
	Azerbaïdjan	Arménien Russe	P,M, f'(11), f(9)	03/02 10/02	Recours
	Arménie	Arménien Russe	P,M, f'(23), f(13)	04/01 11/01	Recours
Vaulx-en Velin					
	Algérie	Arabe, Français	M, g(9)	2000 2001	Recours

	Yougoslavie	Serbe	M, P, g(8), g(5)	10/00 04/02	Recours
	Azerbaïdjan	Arménien, russe	M, f(14), f(11)	12/99 04/01	Déboutée
	Bosnie	Rom, Serbe	P,M, g(15), g(13) g(16), f(16), f(10),f(9) g(12)	05/02 08/02	Demandeur
	Congo Brazza	Lingala, français	P, M, g(20), g(15), f(12), g(10), g(8)	11/01	Statutaire
	Soudan	arabe	P,M, f(9)	10/01 03/02	Recours
	Albanie	Albanais	P,M, f(17), f(14), g(10)	06/01 02/02	Statutaire
	Angola	Portugais, lingala,	P, M, f(6), g(1)	05/01 01/02	Demandeur
	Soudan	11	P, M, g(5), f(3), g(1)	06/01 02/02	statutaire

Familles sorties des CADA et des AUDA

Ouest Lyon				
Afghanistan	Dari	M, g(17), g(14), g(11)	10/99 04/00	Statut obtenu en 2001
Irak	Araméen, Arabe	M, g(17), f(15), f(12)	12/99 06/00	Statut obtenu en2001
Villeurbanne				
Irak	Araméen, Arabe	P, M, g(12), f(11)	03/99 06/99	Statut obtenu en 2001

Lyon 5e				
Irak	Araméen, Arabe	P, M, g(7), g(2)	11/99 02/02	Statut obtenu en 2001
Iran	Persan	P,M, f(19), f (21)	11/99 04/00	Statut obtenu en 2001

Les lettres écrites en caractère gras désignent les personnes interviewées : **P**, père, **M**, mère, **g**, fils , **f**, fille avec l'âge entre parenthèses.